


LIBRARIES SMITHSONIAN INSTITUTION







MONOGRAPHIE

DES

CHLÉNIENS

MONOGRAPHIE

DES

CHLÉNIENS

par le Baron

DE CHAUDOIR



GENOVA

TIPOGRAFIA DEL R. ISTITUTO SORDO-MUTI

1876

(Estratto dagli Annali del Mus. Civ. di St. Nat. di Genova, Vol. VIII, 1876)

Mon premier travail sur ce groupe a été publié en 1856 (1). À cette époque, déjà assez éloignée, je n'étais pas encore possesseur de la collection Déjean, et je n'avais pas eu l'occasion d'étudier dans les grandes collections européennes les types d'un grand nombre d'espèces. J'ai pu le faire depuis, et si l'on excepte un petit nombre de ceux de Fabricius, et ceux de plusieurs espèces décrites par Boheman, Murray, Gory et Motschulsky, et de quelques autres publiées récemment par M. M. Bates et Solsky, j'ai pu prendre connaissance de presque tous les *Chlaenius*, décrits jusqu'à ce jour et établir entre eux une synonymie assez exacte. Si d'un côté le nombre des espèces énumérées dans ce nouveau travail est environ du double plus considérable que dans le premier, de l'autre je n'ai pas changé d'opinion sur la valeur des caractères dont on s'était servi pour établir des coupes génériques, et tout en conservant les genres que j'admettais ou que j'ai créés alors, je n'en ai établi qu'un seul nouveau sur un caractère très-remarquable et qui n'avait pas été observé jusqu'à présent. Quant aux caractères du groupe, je ne puis ajouter à ce que j'en ai

(1) Bulletin des Natur. de Mosc. 1856. II, p. 187.

dit, que l'observation que jamais les tarses des deux paires de pattes postérieures n'offrent les sillons latéraux qu'on y voit si souvent, mais pas toujours, dans les Féroniens et quelques autres groupes de Carabiques, et qu'il n'y a jamais de points imprimés sur le troisième intervalle des élytres (je ne parle pas de la ponctuation). Je crois qu'il convient d'exclure de celui qui nous occupe les genres: *Eccoptomenus*, qui s'en éloigne trop par la conformation du devant de la tête et l'absence de dilatation aux tarses antérieurs des mâles, *Asporinus*, qui est mieux placé auprès des *Dercylus* parmi les Oodiens, et *Harpostomus*, dont à cette époque je ne connaissais pas le mâle, chez lequel les tarses antérieurs ne sont pas revêtus en dessous d'une brosse, mais de lamelles comme dans les Féroniens. Je me suis convaincu que le genre *Amblygenius* Laferté, ne pouvait pas plus être admis que la plupart de ceux créés par cet entomologiste, et même que l'espèce sur laquelle il l'avait fondé n'était autre que le *quadricolor*, qu'il connaissait très-bien. Mais la conformation extraordinaire du menton dans le *Chl. lithophilus* Say, ne m'a pas permis de le laisser parmi les *Chlaenius*, et j'en ai fait un genre distinct sous le nom de *Brachylobus*.

L'Europe, comme on pouvait s'y attendre, le nord et la plus grande partie de la côte occidentale de l'Afrique, n'ont dans ce laps de temps presque par fourni de contingent à l'augmentation des espèces de ce groupe; en revanche la côte orientale de ce dernier continent, les deux presqu'iles de l'Inde, la Chine et surtout le Japon ont donné un nombre considerable d'espèces nouvelles, et les recherches assidues des entomologistes américains ont sensiblement accrù celui des espèces des Etats-Unis. Le Mexique et l'Amérique centrale ont aussi fourni quelques espèces nouvelles. L'Australie, si riche en Oodiens, est extrêmement pauvre en espèces de Chléniens, ce qui s'explique par l'aridité de ce continent, dont il est vrai on ne connait encore qu'une petite partie. Ce qui semble plus étonnant, c'est que M. Bates ait trouvé si peu d'espèces de *Chlaenius* sur les bords de l'Amazone, qu'il a si bien explorés. Il semblerait au rest qu'à part les régions qui avoisinent l'embouchure du Rio de la Plata, le

reste de l'Amérique méridionale soit fort pauvre en Chléniens. Nous n'en connaissons point encore de la Nouvelle Zélande. Ceux de la Nouvelle-Guinée, et de la Nouvelle-Calédonie sont identiques avec ceux de l'Australie, mais il faut espérer que les iles de la Sonde et les Moluques enrichiront un jour nos collections de beaucoup d'espèces nouvelles de ce groupe, et les progrès de mes compatriotes dans l'Asie centrale nous en procureront sans doute aussi des diverses parties de l'intérieur de ce vaste continent. Il est probable que l'Afrique en contient encore beaucoup d'inconnues, cependant il est extrêmement curieux de voir combien l'habitat de beaucoup d'espèces de ce pays est étendu, un grand nombre d'entre elles étant répandues depuis le Sénégal jusqu'en Abyssinie et au Natal, et des espèces d'Angola se retrouvant au Mozambique, ce qui fait présumer qu'en avançant dans l'intérieur de ce continent on retrouvera les mêmes espèces, dont on ne connait encore que les habitat extrêmes, et que sa faune présente une homogénéité plus grande que celle des autres continents, traversés par des chaines fort longues de hautes montagnes, ce qui n'est pas le cas en Afrique.

On verra, en lisant le tableau synoptique qui suit, que j'ai utilisé, pour la classification des nombreuses espèces du genre *Chlaenius*, plusieurs caractères dont je n'avais pas tiré parti dans mon premier travail; ce qui fait que je ne suis point parvenu aux mêmes résultats qu'alors, et que j'ai établi un ordre tout différent dans la série des espèces. J'avais, à l'exemple de Dejean, attaché une grande importance au dessin des élytres, caractère auquel je ne reconnais plus qu'une importance secondaire, de sorte qu'au lieu d'être réunies, comme autrefois, les espèces à élytres ornées de taches, de dessins ou de bordures jaunes, sont disséminées et entremelées d'espèces à élytres unicolores, dont l'affinité est évidente. Maintenant l'absence ou la présence d'une pubescence plus ou moins visible sur le milieu et les côtés de l'abdomen, sur les organes de la locomotion, la conformation du labre, du menton, des palpes, le plus ou moins de longueur relative du troisième article des antennes, la présence ou l'absence d'une dent sous les cuisses antérieures, celles d'un rebord à la

pointe postérieure du prosternum, la ponctuation de cette partie du corps, la conformation des épisternes du métasternum, tantôt lisses et bordés d'un sillon, tantôt pointillés ou ponctués et sans sillon latéral, tantôt allongés, tantôt plus ou moins courts; le mode de jonction de la rigole latérale des élytres avec le bord postérieur de l'ourlet basal, avec lequel elle forme tantôt un angle plus ou moins marqué, tantôt décrit une courbe ininterrompue, et plusieurs autres caractères dont il est fait mention dans le tableau synoptique qui suit, et qu'il serait inutile d'énumérer tous ici, m'ont servi à établir des subdivisions, souvent assez tranchées, mais qui quelquefois admettent des transitions qu'on ne saurait eviter dans aucune classification, car la nature ne procède pas par sauts, et quand on rencontre des formes qui semblent ne se rattacher à aucune autre, c'est que les formes intermédiaires ont disparu ou n'ont pas encore été découvertes. Je ne disconviens pas, que la classification de quelques espèces présente quelques difficultés et que dans un petit nombre de cas on ne soit embarrassé de trouver la place d'une espèce, mais cela ne m'a pas semblé se répéter assez souvent pour compromettre ma classification. Je ne prétends d'ailleurs pas avoir dit le dernier mot sur ce genre, auquel on trouvera sans doute dans la suite des caractères qui m'ont échappé.

J'ai exclus de ce groupe quelques espèces citées dans le Catalogue Harold et Gemminger, et qui n'en font pas partie; savoir: *ater* Brullé, qui est un *Dercylus*: *c Huegeli* Redtenbacher = *xanthacrus* Wiedemann; *lucidulus* Boheman (*Vertagus*) que je ne connais pas, mais qui doit être un Troncatipenne, voisin des *Hystrichopus*; *metallicus* Castelnau qui est un Féronien du groupe des *Marsyas*, et *xanthacrus*, Wiedemann qui, vû ses palpes pubescents, appartient au groupe des Lachnophorides. M. Murray, en établissant son genre *Ectenognathus* sur une espèce du vieux Calabar qu'il a nommée *dryptoides* (Ann. and Mag. of nat. hist. 1858 II. p. 340) a crû devoir le placer dans le groupe des Chléniens; bien que je ne connaisse cet insecte que par la description et la figure qu'il en a données, je crois qu'il ne saurait en faire partie, et quoique les caractères soyent

assez extraordinaires, je suis d'avis qu'il appartient plutôt aux Lachnophorides, mais, vû l'omission de plusieurs caractères importants, je ne puis rien dire de positif à ce sujet, me réservant de revenir là-dessus, si je puis un jour examiner le type.

Il m'a été impossible de reconnaître les espèces suivantes: *Chlaenius Fairmairei* Murray, Ann. and Mag. of nat. hist. 1858, I, p. 132, du Vieux Calabar; *indutus* Thomson, Arch. ent. II, 35, du Gabon; *lineellus* Motschulsky, Bull. des Nat. de Mosc. 1859, II, 488, des embouchures de l'Amour; *morio* Boheman, Vet. Ac. Foerh. 1860, II, du lac N'gami; *prolongatus* Motschulsky, Bull. des Natur. de Mosc. 1864, II, 347, du Sénégal; *pubiger* Dufour (*Harpalus*) Ann. des sc. phys., Bruxell. 1820, VI, 327, d'Espagne, et *robustus* Boheman, Ins. Caffr. I, 153, de Caffrerie.

Je ne m'explique pourquoi M. M. de Harold et Gemminger, après avoir adopté pour règle dans la rédaction de leur catalogue, de ne citer que des espèces décrites, ont admis les noms que M. de Laferté a donnés dans les Annales de la Société entomologique de France 1857 à un certain nombre d'espèces de sa collection qu'il n'a accompagnées d'aucune description. Je considère ces noms comme non avenus; et je n'en ai tenu aucun compte, sauf une ou deux fois pour désigner des variétés.

CHLAENIUS.

Bonelli Obs. ent. I. Tabl.

Carabus Fabricius et vet. auct., *Tachypus* Weber, *Buprestis* Fourcroy.

Ligula cornea, apice bisetosa, plus minusve subrotundato-truncata, plus minusve libera; *paraglossae* eandem modice superantes, membranaceae, angustae, incurvae, glabrae.

Maxillae hamatae, acutae, intus ciliatae.

Palpi mediocres; plerumque sat tenues, glabri; *maxillares* labialibus longiores; omnium articulo ultimo tum securiformi, tum cylindrico, compresso, apice fere semper aut recte aut oblique truncato.

Mentum profunde emarginatum, dente medio modico, apice tum integro, tum bifido, tum excavato, obtusiusculo, basi media, aut planiuscula, aut biexcavata (*Epomis*); lobis majusculis, antice angulatis, intus plerumque divergentibus, rarius (*Epomis*) subparallelis.

Labrum subtransversum, antice aut recte truncatum, aut emarginatum.

Mandibulae plerumque mediocres, rarius subporrectae, arcuatae, acutae, laeves, dextra basi unidentata.

Antennae plus minusve elongatae, rarius crassiores, filiformes, articulo tertio sequentibus tum aequali, tum longiore, tum glabro, tum pilosulo.

Pedes mediocres, rarius elongati; *femora* plus minusve incrassata; antica subtus longitudinaliter excavata, *tibiae* apicem versus parum dilatatae, aut incrassatae, apice recte truncatae; *tarsi* cylindrico-subtriangulares, plerumque sat tenues, antici articulis tribus primis in mare plus minusve dilatatis, subtus dense spongiosis; primo subcordato, sequentibus duobus quadratis, tum subtransversis, tum elongatis; omnes supra tum glabri, tum plus minusve pilosuli; articulo quarto plus minusve emarginato, nunquam bilobo; *unguiculi* semper simplices.

Caput mediocre, postice haud constrictum.

Thorax aut quadratus, aut rotundatus, aut cordatus, interdum valde angustatus lateribus fere semper marginatus.

Elytra plus minusve ovata.

Corpus supra et infra tum glabrum, tum pilosulum, aut pubescens.

Tableau synoptique des espèces.

I. Abdomen ad latera tantum aut vix aut parum punctulatum, medio laeve, glabrum.

A. Elytra interstitiis utrinque seriepunctatis, punctis ocellatis (*Homalolachnus*); (picta; prosternum simplex, pilosum).

Episterna postica longiora.

Chl. 1, *sexmaculatus;* 2, *vertagoides.*

Episterna postica breviora.

Chl. 3, *panagaeoides.*

B. Elytra interstitiorum punctis haud ocellatis.

X. Episterna postica, extus sulcata, aut omnino laevia, aut parce punctata.

1. Elytra sulculo marginali (rigole latérale) ad humeros haud angulato, at arcuato (prosternum marginatum).

a. Femora antica maris basi subtus dentigera.

α. Palpi crassiores, articulo ultimo valde dilatato, late trigono, praecipue in mare (Habitus robustus, latiusculus).

x. Prothorax cicatricosus (*Rhyzotrachelus*).

Elytra quadrimaculata.

Chl. 4, *quadrimaculatus.*

Elytra bimaculata.

Chl. 5, *sulcatus.*

xx. Prothorax subtilius punctatus (*Diaphoropsophus*).

Chl. 6, *Mellyi.*

xxx. Prothorax intricato-punctatus.

Chl. 7, *insignis.*

β. Palpi graciliores.

x. Palpi labiales apice latius dilatato-truncati.

y. Caput collo attenuato.

z. Prothorax elongato-cordatus, subcylindricus (*Vertagus*).

Elytra maculata.

Chl. 8, *Buqueti.*

Elytra haud maculata.

Chl. 9, *Schœnherri.*

zz. Prothorax ovatus, haud cylindricus (*Lissauchenius*).

Chl. 10, *rufifemoratus*; 11, *medioguttatus.*

yy. Caput collo haud attenuato.

z. Palpi ♂ articulo ultimo extus abscisso, latere externo excavato.

* Prothorax supra punctulatus (*Ocybatus*).

Elytra maculata.

Chl. 12, *Deyrollei*; 13, *Bohemani*; 14, *discicollis*; 15, *orbicollis.*

Elytra immaculata.

Chl. 16, *Reichei.*

** Prothorax sublaevis.

Chl. 17, *limbicollis*; 18, *spathulifer.*

zz. Palpi ♂ articulo ultimo extus haud abscisso.

* Palpi ♂ labiales articulo ultimo latiore.

§ Antennae longiores, medio subdilatatae.

Elytra maculata.

Elytrorum macula ovata.

Chl. 19, *oculatus.*

Elytrorum macula sinuato-dentata.

Episterna antica punctata.

Chl. 20, *Goryi*; 21, *fenestratus*; 22, *bivulnerus*; 23, *antennatus*; 24, *nepos*; 25, *cæcus*; 26, *cribellatus.*

Episterna antica laeviora.

Chl. 27, *rudicollis*; 28, *binotatus*; 29, *distigma*; 30, *aspericollis.*

** Palpi ♂ labiales articulo ultimo vix dilatato.

Chl. 31, *bioculatus*; 32, *lynx*; 33, *Gestroi*; 34, *bimaculatus.*

§§ Antennae breviores, tenues.

Elytrorum macula apici approximata.

Chl. 35, *vulneratus*; 36, *Boisduvali*; 37, *assecla*; 38, *bisignatus*; 39, *neelgheriensis*; 40, *crebrepunctatus.*

Elytrorum macula mox pone medium sita.

Chl. 41, *bifenestratus*; 42, *perspicillaris.*

Elytra immaculata.

Prothorax angustior, sparse punctatus.

Chl. 43, *unicolor.*

Prothorax latior, dense punctatus (*Dinodes*).

Chl. 44, *fulvipes*; 45, *azureus*; 46, *cruralis.*

Prothorax latior, sparse et inaequaliter punctatus.

Chl. 47, *pubifer.*

Elytra ante apicem fascia arcuata aurantiaca ornata.

Chl. 48, *ammon.*

b. Femora antica ♂ subtus haud dentata.

α. Episterna antica laevia, aut intus tantum parce punctata.

x. Prothorax anterius angustatus.

y. Elytra dense punctulata.

z. Elytra immaculata.

Chl. 49, *abstersus.*

zz. Elytrorum macula virguliformi.

Chl. 50, *virgulifer*; 51, *pictus*; 52, *hamifer*; 53, *bihamatus*; 54, *hamatus*; 55, *sagittarius*; 56, *conformis.*

zzz. Elytrorum macula sinuato-dentata.

Chl. 57, *bipustulatus*; 58, *granulipennis.*

yy. Elytra minus dense aut vix punctulata.

z. Elytrorum macula sinuato-dentata.

Chl. 59, *virgula*; 60, *Raffrayi.*

zz. Elytrorum macula hamata.

* Episterna postica angustiora.

Chl. 61, *lunatus.*

** Episterna postica latiuscula.

Chl. 62, *glabricollis.*

zzz. Elytra immaculata.

* Episterna postica latiuscula.

Chl. 63, *feronioides.*

** Episterna postica elongata, angusta.

Chl. 64, *simplex.*

xx. Prothorax quadratus, planiusculus (elytra maculata).

Chl. 65, *maculiger*; 66, *tetragonoderus.*

β. Episterna antica majore ex parte grosse punctata.

x. Elytra macula apicali hamata.

Chl. 67. *parallelus.*

xx. Elytra immaculata.

y. Elytra glabra, alternatim costata.

Chl. 68. *Greyianus.*

yy. Elytra dense punctulata, pubescentia.

z. Elytrorum striae grossius punctatae.

Chl. 69, *australis*: 70, *leucops*: 71, *ophonoides.*

zz. Elytrorum striae subtilius punctatae.

Chl. 72, *viridis.*

2. Elytra sulculo marginali ad humeros evidenter angulato.

a. Episterna postica grosse punctata (*Eurydactylus*).

Chl. 73, *tomentosus*; 74, *saginoides.*

b. Episterna postica haud punctata (*Glyptoderus*).

Chl. 75, *validus*; 76, *Menevillei*; 77, *chrysopleurus.*

XX. Episterna postica extus haud sulcata, subrugulosa punctulataque.

1. Elytra sulcalo marginali ad humeros haud angulato, simpliciter arcuato.

a. Prosternum marginatum.

α. Prothorax sparse, irregulariter punctatus.

Chl. 78. ***caeruleicollis.***

β. Prothorax ruguloso-punctatus.

x. Episterna postica breviora.

y. Elytra immaculata.

z. Palpi labiales subsecuriformes.

Chl. 79, *baeticus*; 80, *fulgidicollis*; 81, *gallaecianus*: 82. *dives.*

zz. Palpi tenues, subtruncati.

Chl. 83, *dinodoides.*

yy. Elytra luteomaculata.

Chl. 84. *obesus*; 85, *quadrisignatus* (?).

xx. Episterna postica latitudine longiora.

y. Elytra luteomaculata.

z. Antennae longiores et validiores.

Chl. 86. *gonioderus.*

zz. Antennae breviores, tenues.

* Tibiae intermediae ♂ arcuatae.

Chl. 87. *transversalis*; 88, *Lafertei.*

** Tibiae intermediae rectae.

Chl. 89, *humeralis;* 90, *signatus.*

yy. Elytra immaculata.

Chl. 91, *variipes.*

γ. Prothorax laevigatus.

x. Elytra luteomarginata.

Chl. 92. *spoliatus.*

xx. Elytra luteoterminata.

Chl. 93, *apicalis;* 94 *rugulosus* (?).

xxx. Elytra unicoloria.

y. Elytra interstitiis laevibus, glabris.

Chl. 95, *punctatostriatus.*

yy. Elytra interstitiis punctulatis, pubescentibus.

Chl. 96, *Semperi.*

b. Prosternum haud marginatum.

α. Prothorax laevis.

Chl. 97, *femoratus;* 98, *birmanicus;* 99, *nigricoxis* (?).

β. Prothorax rugulosus.

Chl. 100, *costiger.*

2. Elytra sulculo marginali ad humeros plus minusve angulato.

a. Elytra luteopicta.

α. Prosternum medium grosse cribratum.

x. Elytra subtilissime reticulata, vix pubescentia.

Chl. 101, *scabricollis.*

xx. Elytra punctulata, pubescentia.

y. Episterna antica vix et anterius tantum punctata.

z. Tibiae posticae ♂ infra sinuatae.

Chl. 102, *quadrinotatus.*

zz. Tibiae posticae rectae.

Chl. 103, *scapularis.*

yy. Episterna antica cribrata.

Chl. 104, *maculatus;* 105, *coscinioderus;* 106, *cosciniophorus;* 107, *notabilis.*

b. Elytra tum luteolimbata, tum unicoloria.

α. Prothorax angustus, convexus, sulco basali utrinque profundo.

x. Episterna antica cicatricosa, vel punctata.

y. Prothorax medio vix ampliatus.

z. Elytra luteolimbata.

Chl. 108, *anthracoderus*; 109, *angustatus*; 110, *melancholicus*; 111, *amauropterus*; 112, *denticulatus*; 113, *sellatus*; 114, *nubicus*; 115, *cylindricollis*; 116, *prolixus*; 117, *attenuatus*; 118, *similis*; 119, *laeteviridis*.

zz. Elytra haud luteolimbata.

Chl. 120, *tenuicollis*; 121, *cupripennis*.

yy. Prothorax medio plus minusve ampliatus.

z. Elytra haud luteolimbata.

Chl. 122, *sollicitus*; 123, *immunitus* (?).

zz. Elytra luteoterminata.

Chl. 124, *acroxanthus*; 125, *extremus*.

zzz. Elytra luteolimbata.

* Elytrorum limbus apice minime aut perparum dilatatus.

Chl. 126, *dorsalis*; 127, *accedens*; 128, *proximus*; 129, *transfuga*; 130, *circumdatus*; 131, *javanus*; 132, *xanthopleurus*; 133, *subcostatus*.

** Elytrorum limbus apice valde dilatatus.

Chl. 134, *pachys*; 135, *pachysomus*.

xx. Episterna antica brevia.

Chl. 136, *nitidicollis*; 137, *marginifer*; 138, *sulcipennis*; 139, *subovatus*; 140, *leucoristus*.

β. Prothorax planior, basi utrinque impressus (non sulcatus).

x. Labrum haud emarginatum.

y. Antennae graciliores.

z. Palpi labiales apice trigoni (*Epomis*).

* Elytra luteolimbata.

§ Prothorax subquadratus vel anterius subangustatus.

± Elytra densius punctata.

Chl. 141, *Boccandei*; 142, *Latreillei*; 143, *fimbriatus*; 144, *cicatricosus*; 145, *Duvauceli*; 146, *Dejeani*; 147, *Pharaonis*.

±± Elytra interstitiis utrinque tantum punctatis.

Chl. 148, *craesus*; 149, *circumscriptus*.

§§ Prothorax plus minusve cordatus.

Chl. 150, *protensus*; 151, *deplanatus*; 152, *nigricans*.

** Elytra haud luteolimbata.

§ Mentum lobis elongatis, intus parallelis (ut in *Epomide*).

Color supra violaceus.

Chl. 153, *elongatus;* 154, *violaceipennis.*

Color supra nigerrimus.

Chl. 155, *Dohrni;* 156, *aethiopicus.*

§§ Mentum lobis parum elongatis, intus divergentibus.

Chl. 157, *bicolor.*

zz. Palpi apice haud dilatati.

* Elytra luteolimbata.

§ Elytra interstitiis alternatim elevatis.

Chl. 158, *costipennis.*

§§ Elytra haud costata, interstitiis laevibus.

Chl. 159, *capicola;* 160, *mendax;* 161, *lacustris.*

§§§ Elytra interstitiis utrinque evidenter seriepunctatis.

p. Prothorax sparse punctatus, inter puncta ruguloso-punctulatus.

Chl. 162, *Wallacei;* 163, *crenistriatus.*

pp. Prothorax sparse punctatus, inter puncta laevis.

Chl. 164, *subsulcatus.*

§§§§ Elytra interstitiis rude punctatis.

p. Femora antica ♂ subtus basi dentata.

Chl. 165, *cinctus;* 166, *longicornis.*

pp. Femora haud dentata (?).

Chl. 167, *rudesculptus* (♀).

§§§§§ Elytra interstitiis subtiliter punctulatis.

p. Elytrorum limbus apice haud dilatatus.

Chl. 168, *Doriae;* 169, *chalcothorax;* 170, *cribellicollis;* 171, *chalcoderus;* 172, *braminus;* 173, *macropus;* 174, *Leprieuri;* 175, *velutinus;* 176, *festivus;* 177, *indutus.*

pp. Elytrorum limbus apice denticulato-dilatatus.

q. Prothorax sparse punctatus.

Chl. 178, *togifer:* 179, *marginipennis.*

qq. Prothorax dense punctulatus.

Chl. 180, *limbatus*; 181, *limbipennis*.

** Elytra haud luteolimbata.

§ Episterna postica longiora.

♯ Prosternum simplex.

p. Elytra dense punctulata.

Chl. 182, *virescens*; 183. *Putzeysi*; 184, *amazonicus*; 185, *fallax*.

pp. Elytra parcius punctulata.

Chl. 186, *Gundlachi*; 187, *Sallei*; 188, *purpuratus*; 189, *sparsepunctatus*; 190, *nigroscelis*.

♯♯ Prosternum marginatum.

p. Prothorax cordatus.

q. Prothorax opacus.

Chl. 191, *cumatilis*.

qq. Prothorax nitidus.

r. Prothorax grosse punctatus.

Chl. 192, *Rodriguezi*.

rr. Prothorax parce punctatus.

Chl. 193, *lateralis*.

pp. Prothorax quadratus, vel anterius angustior.

q. Elytra interstitiis medio laevibus.

r. Elytra unicoloria.

s. Tarsi antici ♂ latiores.

t. Antennae articulo tertio sequentibus longiore.

Chl. 194, *quadricolor*; 195, *ducalis*; 196, *praefectus* (?); 197, *postscriptus* (?); 198, *bengalensis*; 199, *dilatatus*; 200, *cupreolineatus*; 201, *dimidiatus*; 202, *luzonicus*.

Pedes nigri.

Chl. 203, *atripes*.

tt. Antennae articulo tertio sequentibus longiore.

Chl. 204, *laetus*.

ss. Tarsi antici ♂ angusti.

Chl. 205, *phaenoderus*.

rr. Elytra apice lutea.

Chl. 206, *sinensis*.

qq. Elytra interstitiis granulatis.

Chl. 207, *dichrous*.

§§ Episterna postica brevissima, valde transversa.

Prosternum marginatum.

p. Prothorax punctulatus.

Chl. 208, *trapezicollis*; 209, *oodioides*.

pp. Prothorax fere laevis.

Chl. 210, *natalensis*.

Prosternum simplex.

p. Corpus supra punctatum.

Chl. 211, *piceus*; 212, *erythrocnemis*.

pp. Corpus supra impunctatum.

Chl. 213, *Cham*.

yy. Antennae validiores.

z. Prothorax rotundatus.

Chl. 214, *splendidus*.

zz. Prothorax quadratus.

Chl. 215, *glabratus*; 216, *validicornis*; 217, *laeviusculus*; 218, *rufomarginatus*.

xx. Labrum emarginatum.

y. Elytra humeris aut rotundatis.

z. Palpi labiales apice vix vel modice dilatati.

* Prothorax quadratus, aut anterius parum angustior.

§ Prothorax fere laevis.

Pedes ferruginei.

Chl. 219, *lissoderus*; 220, *Pradieri*; 221, *lucidicollis*.

Pedes nigri.

Chl. 222, *columbinus*; 223, *episcopalis*; 224, *cyanipennis*; 225, *persimilis*.

§§ Prothorax plus minusve dense punctatus.

Pedes ferruginei.

Chl. 226, *chlorodius*; 227, *vividus*; 228, *opacipennis*; 229, *cupreocinctus*; 230, *saginatus*.

Pedes nigri.

Chl. 231, *pretiosus*.

** Prothorax latior, anterius multo angustior.

Pedes nigri (*Aeacus* Laferté).

Chl. 232, *stygius*.

Pedes ferruginei.

Chl. 233, *palpalis.*

zz. Palpi praesertim in ♂, apice latissime trigoni (*Dilobochilus*).

Chl. 234, *alternans*; 235, *caffer* (?).

yy. Elytra humeris rectis dentatis (*Aeacus* ex part.).

Chl. 236, *carbonatus.*

II. Abdomen punctulatum, pubescens, medio tantum laevigatum.

A. Elytra luteolimbata.

Chl. 237, *senegalensis.*

B. Elytra haud limbata.

X. Elytra sulculo marginali ad humeros rotundato.

1. Antennae articulo primo cylindrico.

a. Prothorax rotundatus (elytra basi granulata).

Chl. 238, *nigrita*; 239, *lugens*; 240, *Waddeli*; 241, *spectabilis*; 242, *sennaariensis.*

b. Prothorax cordâtus.

Chl. 243, *cordicollis*; 244, *leucoscelis*; 245, *chlorochrous*; 246, *peruanus*; 247, *solitarius*; 248, *prasinus.*

2. Antennae articulo primo basin versus sensim valde attenuato.

Chl. 249, *Noguchii.*

XX. Elytra sulculo marginali ad humeros angulato.

Chl. 250, *agilis.*

III. Abdomen totum punctulatum, pubescens.

A. Elytra sulculo marginali ad humeros angulato.

X. Femora tarsique supra dense pilosula, pubescentia.

1. Prosternum cum episternis obsolete punctulato-rugosum (elytra luteolimbata).

Chl. 251, *sinuatus.*

2. Prosternum cum episternis (his totis vel ex parte) cribratum.

a. Elytra picta.

Chl. 252, *lyratus.*

b. Elytra luteolimbata.

Chl. 253, *puncticollis*; 254, *laevipennis*; 255, *juvencus*; 256, *pœnulatus*; 257, *similatus* (?); 258, *sobrinus*; 259, *callichloris*; 260, *cribricollis*; 261, *tenellus*; 262, *germanus.*

c. Elytra luteoterminata.

Statura elongata.

Chl. 263, *Lucasi.*

Statura latiuscula.

Chl. 264, *luteicauda.*

d. Elytra haud limbata.

Chl. 265, *contractus;* 266, *celer.*

XX. Femora tarsique haud pubescentia, his supra interdum parce pilosis.

1. Elytra humeris prominulis, dentatis.

a. Corpus subtus densius subtiliusque punctulatum.

Chl. 267, *morosus.*

b. Corpus subtus sparse grossiusque punctatum.

α. Corpus totum pilis erectis longiusculis indutum.

Chl. 268, *obtusus.*

β. Corpus breviter pubescens.

Chl. 269, *meticulosus.*

2. Elytra humeris rotundatis.

a. Elytra picta.

Chl. 270, *Dusaulti.*

b. Elytra luteolimbata.

Chl. 271, *variegatus;* 272, *differens;* 273, *terminatus;* 274, *pratensis;* 275, *circumductus.*

c. Elytra luteoterminata.

Chl. 276, *ruficauda.*

d. Elytra unicoloria.

α. Prothorax anterius angustatus.

x. Prothorax convexior, grossius sparse punctatus.

Chl. 277, *herbaceus;* 278, *cursor.*

xx. Prothorax planior.

y. Prothorax inaequaliter punctatus.

Chl. 279, *purpuricollis.*

yy. Prothorax densius regulariter punctulatus.

z. Episterna postica longiora.

Chl. 280, *laticollis;* 281, *orbus;* 282, *erythropus;* 283, *fuscicornis;* 284, *viduus;* 285, *sericeus.*

zz. Episterna postica breviora.

Chl. 286, *diffinis;* 287, *angustus;* 288, *aestivus;* 289, *azurescens.*

β. Prothorax plus minusve cordatus.

x. Episterna postica latitudine breviora.

y. Elytra parce punctata.

Chl. 290, *planipennis.*

yy. Elytra dense punctulata.

Chl. 291, *aeratus.*

xx. Episterna postica latitudine longiora.

y. Prosternum haud marginatum.

Chl. 292, *flavicornis;* 293, *pallipes;* 294, *viridanus* (?).

yy. Prosternum marginatum.

z. Prothorax dense punctulatus.

Chl. 295, *viridifrons.*

zz. Prothorax sparse punctatus.

* Prothorax latius marginatus.

Chl. 296, *porrectus.*

** Prothorax anguste marginatus.

§ Elytra interstitiis punctatis.

Chl. 297, *nigripennis;* 298, *melanopleurus;* 299, *seminitidus;* 300, *canariensis;* 301, *laeticollis.*

§§ Elytra interstitiis laevibus.

Chl. 302, *caeruleus;* 303, *caeruleipennis.*

B. Elytra sulculo marginali supra humeros arcuato, haud angulato.

X. Elytra haud maculata.

1. Prosternum marginatum.

a. Femora tarsique supra dense pubescentia.

Chl. 304, *aeneocephalus;* 305, *Steveni;* 306, *Gotschi;* 307, *semicyaneus;* 308, *cyaneus;* 309, *virens;* 310, *infantulus;* 311, *chrysocephalus.*

b. Femora haud pubescentia, tarsi aut glabri, aut vix pilosuli.

α. Elytra fortius granulata, vel rugosa.

x. Elytra haud luteolimbata.

y. Prosternum inter coxas laeve.

Chl. 312, *alutaceus.*

yy. Prosternum inter coxas punctatum.

z. Corpus minus pubescens.

* Episterna subtiliter punctulata (prothorax angustior, anterius vix angustatus).

Chl. 313, *intermedius.*

** Episterna grossius crebreque punctata (prothorax latus, anterius angustatus).

Chl. 314. *Schtschukini.*

zz. Corpus supra valde pubescens, sericimicans.

Chl. 315, *sericimicans.*

xx. Elytra luteolimbata.

y. Elytrorum limbus postice haud dilatatus.

Chl. 316, *submarginatus;* 317, *impressicollis.*

yy. Elytrorum limbus apice dilatatus.

Ch. 318, *marginellus;* 319, *togatus.*

β. Elytra subtiliter granulata.

x. Prothorax anterius angustatus.

y. Elytra luteolimbata.

z. Elytra limbo latiusculo.

Chl. 320, *marginicollis.*

zz. Elytra limbo angustissimo.

Chl. 321. *perplexus;* 322, *pennsylvanicus;* 323, *cubanus.*

yy. Elytra haud luteolimbata.

z. Episterna antica obsolete punctulata.

Chl. 324, *glaucus;* 325, *nebraskensis,* 326, *vafer.*

zz. Episterna antica fortius punctata.

Chl. 327, *nemoralis;* 328, *tricolor;* 329, *quadricollis.*

xx. Prothorax quadratus aut subcordatus.

y. Prothorax latus, subtransversus.

Chl. 330, *melanarius;* 331, *variabilipes.*

yy. Prothorax angustior.

z. Prothorax anguste marginatus.

* Prothorax dense evidentius punctulatus.

Chl. 332, *simillimus.*

** Prothorax sparse obsoletius punctatus.

Chl. 333, *obsoletus;* 334, *viridicollis;* 335, *obscuripennis;* 336, *oblongus.*

zz. Prothorax latius marginatus.

Chl. 337, *purpureus.*

2. Prosternum haud marginatum.

a. Antennae articulo tertio sequentibus non longiore.

α. Elytra subtilius granulata.

x. Prothorax subcordatus.

Pedes ferruginei.

Chl. 338, *brasiliensis;* 339, *Sivorii;* 340, *platensis;* 341, *breviusculus.*

Pedes nigri.

Chl. 342, *atratus.*

xx. Prothorax anterius angustatus.

Chl. 343, *impunctifrons.*

xxx. Prothorax quadratus.

Chl. 344, *harpalinus.*

β. Elytra grossius granulata, asperata.

x. Prosternum inter coxas punctatum.

y. Prothorax subquadratus vel anterius subangustatus.

z. Labrum emarginatum.

Chl. 345, *amplipennis;* 346, *holosericeus;* 347, *reticulatus;* 348, *Doüei.*

zz. Labrum integrum, recte truncatum.

Chl. 349, *nigricornis;* 350, *melampus.*

yy. Prothorax subcordatus.

Chl. 351, *Schranki;* 352, *chrysothorax.*

xx. Prosternum inter coxas laeve.

y. Prothorax anterius angustatus.

z. Elytra haud luteolimbata.

* Elytra aut haud costata, aut costis asperatis.

Chl. 353, *sulcicollis;* 354, *caelatus;* 355, *niger;* 356, *alternatus.*

** Elytra costata, costis alternis laevibus.

Chl. 357, *quadrisulcatus.*

zz. Elytra luteolimbata.

Chl. 358, *prostenus* (?).

yy. Prothorax cordatus.

z. Elytra luteolimbata.

* Elytrorum limbus apice dilatatus.

Chl. 359, *vestitus;* 360, *laeviplaga;* 361, *frater;* 362, *extensus;* 363, *inops.*

** Elytrorum limbus angustus, apice haud dilatatus.

Chl. 364, *obscurus;* 365, *tenuelimbatus.*

zz. Elytra haud luteolimbata.

Chl. 366, *flavipes;* 367, *laetiusculus.*

yyy. Prothorax subquadratus.

Chl. 368, *syriacus;* 369, *stenoristus;* 370, *velocipes.*

γ. Elytra disco haud granulata, sublaevia.

Chl. 371, *fugax.*

b. Antennae articulo tertio sequentibus longiore.

α. Tarsi articulo quinto utrinque ciliato.

x. Prosternum inter coxas cribratum.

Chl. 372, *variicornis;* 373, *ocreatus* (?).

xx. Prosternum inter coxas laeve.

Chl. 374, *nitidiceps;* 375, *puberulus.*

β. Tarsi articulo quinto utrinque haud ciliato.

Chl. 376, *soricinus.*

XX. Elytra maculata aut picta.

1. Labrum emarginatum.

Chl. 377, *varians.*

2. Labrum integrum.

a. Elytra juxta suturam biguttata.

Chl. 378, *zygogrammus.*

b. Elytra ad marginem guttata.

α. Elytra modice pubescentia.

Chl. 379, *posticalis;* 380, *naeviger;* 381, *semipurpureus.*

β. Elytra dense pubescentia.

Chl. 382, *biguttatus.*

c. Elytra quadrimaculata.

Chl. 383, *quadripustulatus.*

d. Elytra picta.

x. Antennae palpique validiora.

Chl. 384, *speciosus;* 385, *Kirki.*

xx. Antennae palpique graciliora (*Callistoides* Motschulsky).

Chl. 386, *deliciolus;* 387, *cyaniceps;* 388, *trinotatus;* 389, *amabilis;* 390, *pudicus;* 391, *guttula;* 392, *vitticollis;* 393, *pulchellus;* 394, *Coquereli;* 395, *maculiceps;* 396, *lativittis;* 397, *venustulus;* 398, *tripustulatus.*

Chl. 399, *xanthospilus;* 400, *notula;* 401, *fulvicollis;* 402, *pericallus;* 403, *Maxi.*

Homalolachnus.

Laferté, Ann. de la Soc. ent. de Franc. 1851, p. 293.

1. **Chl. sexmaculatus** Dejean; Laferté, Ann. de la Soc. ent. de Franc. 1851, p. 293 = *Chl. mirabilis* Gory, eod. op. 1833, p. 218. Long. 16 $^1/_2$-20 mill. Cette belle espèce ne varie pas seulement par la grandeur des taches des élytres, mais on en rencontre des individus, qui par leur forme plus étroite se rapprochent un peu du *vertagoides*. Dans cette espèce et la suivante, la dent du menton est visiblement échancrée et bidentée; le prosternum n'est nullement rebordé entre les hanches, mais cunéiforme, ponctué et revêtu de poils; les épisternes antérieurs ont de gros points peu serrés qui s'effacent postérieurement; ceux intermédiaires ne sont guères ponctués que sur le milieu; il y a aussi de gros points peu serrés sur ceux postérieurs qui sont un peu plus longs que larges; tandis que dans le *panagaeoides* leur largeur égale leur longueur; le milieu du métasternum ainsique l'abdomen sont lisses et glabres; il n'y a de points que sur les côtés du premier et vers les côtés des premiers segments de ce dernier; le corselet est couvert de gros points profonds plus ou moins serrés; les élytres sont en ovale plus ou moins allongé, et n'ont presque point d'ourlet basal; leurs stries sont profondes et crénelées, les intervalles assez planes, finement chagrinés, avec des points assez gros, *ocellés*, c. à. d. qu'il y a au milieu de chacun d'eux un petit tubercule qui porte un poil assez gros, court et pointu; ces points sont ordinairement distribués de chaque côté de l'intervalle en rangée peu régulière; labre tronqué carrément, mandibules fortes, peu avancées; palpes forts, peu allongés, avec le dernier article, surtout dans les labiaux et dans le mâle plus que dans les femelles, triangulaire et tronqué a l'extrémité, mais plus long que large; antennes atteignant le tiers des élytres, longues, mais assez fortes, surtout vers le milieu; le troisième article revêtu

de poils, de moitié plus long que le suivant; pattes longues; assez fortes, cuisses antérieures ♂ sans dent en dessous; tarses revêtus de poils plus ou moins nombreux en dessus, ceux des mâles dilatés assez fortement. La description du Species me semble suffisante pour faire reconnaitre l'espèce. Elle habite les possessions françaises et portugaises sur le Sénégal, les individus de cette dernière localité, recueillis par M. Boccandé, appartiennent à la variété à taches peu développées. M. Raffray l'a aussi trouvée en Abyssinie.

2. **Chl. vertagoides** LAFERTÉ (*Omalotrichus*), Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 84; = *Chlaenius elongatus* MURRAY, Ann. and Mag. of nat. hist. 1858, I, p. 127, XIX, pl. XIII, fig. 9 = *longus* Cat. Harold et Gemm. p. 221. Long. 12 $^1/_2$-13 $^1/_2$ mill. Certainement très-voisin du *sexmaculatus*, mais il est bien plus petit, et surtout bien plus étroit et se rapproche beaucoup par la forme des *Ocydromus* LAFERTÉ. *Tête* plus étroite que dans les individus les plus étroits du *sexmaculatus*, finement pointillée entre le front et le col; *corselet* pas plus large que la *tête*, visiblement plus long que large, légèrement rétréci vers la base, moins arrondi sur les côtés qui sont brièvement et *très*-légèrement sinués avant les angles postérieurs, ceux ci moins arrondis au sommet; le dessus plus convexe, un peu plus cylindrique, ponctué de même. *Elytres* en ovale plus étroit, moins de deux fois plus larges que le corselet, avec la rondeur des épaules moins arquée, striées de même, avec le points le long des côtés des intervalles plus petits, moins marqués, mais également ocellés et pilifères; ceux-ci plus planes. Coloration bleue, quelquefois un peu verdâtre sur la tête et le corselet, mais nullement cuivreuse; élytres noires, ternes, sans bordure jaune; épipleures, comme le dessous du corps, d'un noir irisé très-brillant; une tache de la même couleur citron de celles du *sexmaculatus*, ovalaire, plus ou moins transversale, placée au milieu de la longueur, entre la neuvième et la troisième ou entre la huitième et la quatrième stries, et une seconde arrondie, fort près de l'extrémité, entre la troisième et la neuvième. Palpes d'un brun clair, avec le bout testacé; antennes d'un roux foncé, les *deux* premiers articles testacés;

les deux ou trois suivants noirâtres; labre et mandibules d'un brun noirâtre; pattes testacées, genoux, base et extrémité des quatre jambes antérieures, celles postérieures en entier, et tarses d'un brun noirâtre. L'individu (♀) de ma collection a été trouvé par M. Boccandé dans la Sénégambie portugaise, et c'est le type de M. de Laferté; un ♂ appartenant au Musée Civique de Gênes, avait été donné par M. Murray à M. de Castelnau, et était un des types de l'*elongatus* de cet auteur, qui l'avait reçu du Vieux-Calabar.

3. **Chl. panagaeoides** CHAUDOIR, Long. 15 mill. sin. capit. La tête manque au seul individu que je possède de cette belle espèce; elle est plus petite que le *sexmaculatus*, moins allongée; le *corselet* est proportionnellement bien plus large, et beaucoup plus court, assez transversal, beaucoup plus arrondi sur les côtés, surtout vers le milieu et en arrière; les angles postérieurs disparaissent complètement dans la rondeur qui réunit la base aux côtés; le dessus offre à peuprès la même convexité, et il est ponctué de même, les impressions latérales postérieures sont complètement effacées, les *élytres* sont moins allongées; leur largeur diffère bien moins de celle du corselet, elles sont bien plus rétrécies depuis le milieu jusqu'aux épaules, qui sont plus marquées, la base des côtés étant bien moins arquée; le milieu de ceux-ci est en revanche plus arrondi, leur plus grand écartement est un peu après la moitié de leur longueur; le dessus est plus convexe, les stries et les intervalles sont à peu près semblables dans les deux espèces. Coloré comme le *sexmaculatus* (j'ignore comment le sont la tête et ses diverses parties); il n'y a point de bordure ni de tache humérale sur les élytres, la bande antérieure part du rebord latéral, qui lui même est noir, ainsique les épipleures, et va jusqu'à la première strie, elle est placée plus prés de la base, elle est plus large, surtout extérieurement et moins dentelée sur ses bords; la seconde est placée comme dans le *sexmaculatus* et occupe les mêmes intervalles, mais elle est aussi plus large, plus arrondie antérieurement, et toutes deux sont d'une couleur plus orangée; les cuisses de toutes les pattes, et les jambes de la paire antérieure sont d'un

testacé plus rouge; les trochanters avec leurs appendices, les genoux, les quatre jambes postérieures et tous les tarses sont noirs. Le dessous du corps est conformé et ponctué de même, les épisternes postérieurs sont un peu plus courts, *pas plus longs que larges*. Il faisait partie de la collection Reiche, et habite la côte de Malabar.

Rhysotrachelus.

BOHEMAN, Ins. Caffr. I, p. 133.

4. **Chl. quadrimaculatus** BOHEMAN, Ins. Caffr. I, p. 134, T. I, fig. 1. Long. 19 1/2-21 mill. Belle espèce, bien plus grande que la suivante, avec le *corselet* encore plus grossièrement couturé, mais bien plus arrondi, surtout vers le milieu des côtés qui tombent bien plus obliquement sur la base, en formant avec elle un angle assez obtus et arrondi au sommet; les *élytres* plus allongées, un peu moins largement tronquées à la base, plus arrondies sur les côtés, avec la grande moitié antérieure des sept premiers intervalles plus ou moins relevée en côtes qui sont plus ou moins lisses sur le haut; il y a sur chaque élytre, outre la tache jaune du disque qui est placée plus en avant, une seconde tache, située non loin de l'extrémité sur les 6.e, 7.e, et 8.e intervalles; le troisième article des antennes est un peu plus long que le suivant, et à la base des cuisses ♂ on observe une dent assez marquée. J'en possède deux individus venant de Natal et de la Caffrerie.

5. **Chl. sulcatus** FABRICIUS (*Carabus*), Ent. syst. IV App. p. 443. = *Chl. porcatus* GORY, Ann. de la soc. ent. de France 1833, p. 220; = *Rhys. bimaculatus* BOHEMAN, Ins. Caffr. I, p. 135; LACORDAIRE, Gener. pl. 9, fig. 3. Long. 14 1/2-15 1/2 mill. Fabricius a décrit cet insecte d'une manière reconnaissable; plus tard, sous un autre nom, Boheman en a donné une description excellente; dans le *porcatus*, indiqué par erreur comme indien, il y a sur le milieu de chaque élytre, deux petites taches jaunes allongées, séparées par une côte noire; dans deux autres indi-

vidus, venant de Natal, la tache est composée de trois taches contiguës, dont l'intermédiaire est un peu plus courte. Les mots « thorax variolosus », expriment très-bien le mode de sculpture du corselet; la suture et le milieu des trois côtes élevées qui forment les intervalles impairs, sont lisses, excepté vers l'extrémité où elles s'abaissent et sont assez fortement ponctuées, les côtés de ces côtes et les autres intervalles sont assez fortement granuleux; les caractères du groupe sont les mêmes que dans le précédent.

6. **Chl. Mellyi** Chaudoir (*Diaphoropsophus*), Bull. des Nat. de Mosc. 1850, I, p. 407; = *Barymorphus concinnus* Laferté, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851, p. 236; = *Bar. planicornis* Laferté, ibid.; = *Chl. Swinhoei* Bates, Proc. of the zool. soc. of Lond. 1866, p. 342. Long. 17-20 mill. J'ai sous le yeux 4 individus du *Mellyi* (= *concinnus*) et deux du *planicornis*, et j'ai pu me convaincre que ces deux derniers ne différaient que par leur taille plus grande. La coloration des jambes varie dans les divers individus; le plus souvent elles sont entièrement noires; dans quelques-uns le côté extérieur des jambes des deux premières paires est blanc vers le milieu, caractère dont parle M. Bates, mais qui n'est point constant. Le *Mellyi* vient du Bengale, le *planicornis* de la côte de Malabar, le *Swinhoei* de Formose. Il offre les caractères du groupe des deux précédents.

7. **Chl. insignis** Chaudoir = *Panagaeus myops* Gory, Ann. de la Soc. ent. de France 1833, p. 213; = *Chlaenius myops* Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 201. = *Rhysotrachelus myops* Boheman, Ins. Caffr. 1, p. 136. Long. 17; larg. 7 mill. Il ressemble en grand à l'*assecla*, mais il est proportionnellement plus large, et bien plus épais; les élytres sont plus convexes, assez bombées; il est entièrement noir, terne, pubescent et grisâtre en dessus; irisé et luisant en dessous; les antennes, les palpes, la bouche et les pattes sont également noirs; la tache est placée plus en avant, aux deux tiers de l'élytre; elle est plus grande, carrée, dilatée devant et derrière sur le sixième intervalle. *Tête* ponctuée sur le vertex, presque lisse antérieurement, yeux moins saillants. *Corselet* du double plus large que la tête, bien moins

long que large, transversal, un peu plus rétréci en avant, avec les côtés plus arrondis, ainsique les angles postérieurs; le dessus pas plus convexe, tout aussi densément et plus fortement ponctué, plus rugueux, plus aplani vers les bords latéraux qui sont un peu plus relevés. *Élytres* environ d'un quart plus larges que le corselet, encore un peu plus carrément tronquées à leur base, de moitié plus longues que larges, avec le milieu des côtés assez parallèle; intervalles aussi convexes que dans l'*analis*, et couverts d'une ponctuation plus serrée, plus confluente et paraissant former des rugosités transversales irrégulières. Le dessous n'est guères plus ponctué que dans le *Boisduvali;* les épisternes postérieurs un peu plus larges; antennes comme dans l'*analis*, 3.e article un peu plus long que le suivant, dernier article des quatre palpes fortement triangulaire, très-élargi vers l'extrémité et tronqué très-carrément même dans la ♀, seul sexe que je possède. Gory avait reçu cette belle espèce de Sénégal, elle se retrouve en Caffrerie, mais dans les individus décrits par Boheman le corselet semble être plus étroit, les élytres ne seraient pas plus larges que le corselet, la tache du disque n'occupe que 4 intervalles, est échancrée devant et derriére, quelquefois même interrompue et se borne à deux petites lignes sur le troisième et le sixième intervalles: les côtés du sternum seraient ruguleux (confertim coriacea). M. Raffray a retrouvé l'*insignis* en Abyssinie; l'unique individu, également femelle, qu'il a pris près d'Adouah, ne diffère du mien que par les taches situées sur le 5.e et 7.e intervalles beaucoup plus petites que les 3 autres dont se compose la tache du disque, ce qui le rapproche de ceux de Boheman.

Vertagus.

DEJEAN, Spec. V, p. 608.

8. **Chl. Buqueti** DEJEAN. Long. 9 $^1/_2$ mill. Cette jolie espèce ressemble tout à fait par sa forme au *Schoenherri,* mais elle en diffère par la tache jaune carrée et placée un peu après le milieu des élytres dans le mâle, un peu arrondie et situé juste

au milieu dans la femelle et par la coloration verdâtre de la base des élytres, qui sont d'un bleu violet uniforme dans le *Schoenherri;* le reste est coloré comme chez celui-ci. Elle est jusqu'à présent très-rare dans les collections; je ne possède que le mâle qui a été décrit par Dejean; le Musée Civique de Gênes en possède une femelle. Parties supérieures du Sénégal.

9. **Chl. Schoenherri** Dejean. Long. 9 $^1/_2$-10 mill. Les espèces de ce groupe, au nombre de deux seulement jusqu'à présent, ont un facies particulier qui les distingue de tous les autres *Chlaenius,* et qui est dû surtout à la forme subcylindrique du corselet, qui rappelle celui des *Drypta;* mais leurs caractères diffèrent trop peu de ceux des *Chlaenius* qui suivent, pour qu'on puisse, selon moi, maintenir cette coupe générique. La languette, le labre, les antennes et les pattes n'offrent rien de particulier; le menton, dont les lobes sont assez divergents, a au milieu de son échancrure une assez grande dent obtusément arrondie antérieurement; les trois premiers articles des antennes sont glabres, et le troisième n'est pas plus long que le suivant; leur longueur est considérable et elles dépassent le tiers de l'élytre; les articles intermédiaires sont un peu plus gros que ceux de la base et de l'extrémité; les palpes maxillaires sont longs, grêles, le dernier article dans les mâles est en triangle presque aussi large que long, coupé un peu obliquément, il est plus court que le pénultième; celui des labiaux a la même forme, mais il est encore plus large et coupé moins obliquement; dans la femelle, le dernier des maxillaires est peu élargi vers son extrémité, un peu comprimé et assez tronqué; le dernier des labiaux est en triangle bien tronqué, bien plus long que large, quoique son extrémité soit plus élargie que dans les maxillaires. La *tête* est étroite, allongée, sensiblement rétrécie vers la base qui est en cylindre, mais qui n'est pas séparée du reste par un étranglement; les yeux sont assez saillants; le *corselet* est presque plus étroit que la tête avec les yeux, très-convexe dans le sens de la largeur, un peu arrondi sur les côtés et rétréci à sa base, sur les côtés de laquelle, il n'y a point de sillons, et seulement une légère dépression près des angles.

la surface est criblée de points assez gros et passablement serrés. Le rebord latéral, ou plutôt le bourrelet qui sépare le dessus du corselet des épisternes antérieurs est excessivement fin. Les *élytres*, assez convexes, sont en arrière du double plus larges que le corselet, mais elles se rétrécissent un peu en avant; les côtés de la base, entre le pédoncule et l'épaule, sont coupés très-obliquement, et l'angle qu'ils forment avec la base des côtés, est très-arrondi et très-obtus, l'extrémité est obtusément arrondie; on ne distingue point d'ourlet basal; le rebord latéral est extrêmement fin; les stries sont assez fortes et finement ponctuées, les intervalles, assez convexes, sont couverts de gros points plus serrés vers les côtés et moins nombreux sur le milieu des intervalles. Tout le prosternum est criblé de gros points; il est rebordé entre les hanches; les épisternes postérieurs sont étroits, allongés, sillonnés sur les côtés. Tout le sternum, à l'exception d'un petit espace au milieu du métasternum, et les côtés de l'abdomen sont couverts comme le prosternum de gros points; sur le milieu et l'extrémité de l'abdomen, ils sont beaucoup plus petits et très épars. Tout le dessus de l'insecte est couvert d'une pubescence très-courte, peu apparente, le dessous parait glabre. Les pattes sont longues, les cuisses et le dessus des tarses presque glabres; ceux-ci trés-convexes en dessus; des trois articles dilatés dans les mâles, le premier est en triangle assez long, le second et le troisième sont en rectangle un peu moins large que long; il y a une dent à la base des cuisses du ♂ en dessous, de même que dans le *Buqueti*. Dans le *Schoenherri* et le *Buqueti*, la tête, presque lisse sur le milieu du front et sur l'épistôme, est couverte le long des yeux et sur la partie postérieure du front, de gros points serrés, qui sur les côtés forment des rides entremêlées longitudinales. Le *Schoenherri* et d'un beau bleu, quelquefois un peu verdâtre, plus clair et bien brillant en dessous, assez terne en dessus; labre, mandibules, palpes, antennes, trochanters et pattes noirs; le premier article des antennes d'un jaune sale, avec une ligne noire sur le haut; la première moitié des six cuisses et presque tout l'appendice des trochanters postérieurs d'un testacé assez clair. Guinée et Sénégambie portugaise.

NOTE. Le *Vertagus lucidulus* BOHEMAN, Ins. Caffr. I, p. 131, que je ne connais que par la description, ne me semble pas appartenir au groupe des Chléniens, et pourrait bien être un Troncatipenne, voisin des *Hystrichopus*. La coloration des pattes (viridi aenei) serait tout à fait anormale; il semble en outre que l'insecte est glabre, quoique couvert de gros points; le corselet, de moitié plus long que large, est assez *plane*. C'est un insecte du Natal qui ne parait pas avoir été retrouvé par le pasteur Guieinzius.

Lissauchenius.

MAC LEAY, Ann. jav. éd. orig., p. 13.

Ce groupe se compose aussi de deux espèces dont l'une est le type de Mac Leay, et l'autre est nouvelle. Il diffère surtout du précédent par la forme du corselet, qui n'est plus cylindrique, et qui a passablement la forme de celui du *Gorgi*. Les individus que j'ai sous les yeux, sont des femelles, mais Mac Leay a établi le genre sur un mâle. La *tête* est à peu près conformée comme dans les *Vertagus*, le col presque aussi rétréci, le labre, les mandibules, les antennes (qui cependant sont plus grêles, et ne s'épaississent pas vers le milieu), le menton avec sa dent médiane, et les palpes des femelles, sont comme dans ce groupe, mais d'après Mac Leay, il paraitrait que le dernier article des maxillaires des mâles est loin d'être aussi dilaté, (obconicus, apice truncatus); le *corselet*, un peu plus large que la tête, a une forme circulaire, ou un peu ovalaire, tronquée aux deux extrémités; il est bombé, parsemé de points plus ou moins gros, bien moins serrés que ceux des *Vertagus*, et le rebord latéral est plus relevé, et plus large. Les *élytres* ont une forme plus régulièrement ovale, et ne s'élargissent pas vers l'extrémité; le dessus est convexe, fortement strié, et les points des intervalles sont gros, mais plus ou moins nombreux; l'ourlet basal n'est guères plus développé. Le dessous du corps et les pattes n'offrent guères de différence. Pubescence du dessus pareille.

10. **Chl. rufifemoratus** Mac Leay (*Lissauchenius*), Ann. javan., éd. orig., p. 13, pl. 1, fig. 1. Long. 11 mill. Il ressemble au *medioguttatus*, cependant la tache jaune des élytres est placée un peu plus en arrière, à peu près comme dans l'*orbicollis;* elle est aussi moins transversale et plus dentelée. *Tête* comme dans le *medioguttatus*, amincie à sa base. *Antennes* un peu moins longues et un tant soit peu moins minces. *Corselet* à peu près de la même forme, cependant un peu plus long, un peu moins rétréci vers la base, les angles postérieurs plutôt obtus qu'arrondis, tout aussi convexe; points imprimés plus petits, plus nombreux, surtout vers la base, excavations postérieures près des angles plus profondes, le rebord latéral plus relevé vers le milieu et en arrière. *Élytres* également ovales, avec la base tout à fait arrondie, mais plus allongées, un peu moins convexes; stries moins fortément mais plus densèment crénelées; intervalles, moins convexes, entièrement couverts d'une ponctuation fine, regulière modérément serrée. Tète et corselet d'un vert cuivreux très-brillant, élytres d'un bleu foncé, tache discale d'un jaune assez pâle; labre, mandibules, palpes, antennes, genoux, jambes et tarses noirs, cuisses et appendices des trochanters postérieurs testacés; bout des mandibules et premier article des antennes un peu bruns; dessous d'un noir bleuâtre à reflets irisés. Je n'en connais qu'un seul individu, appartenant au Musée Civique de Gênes, et qui a été trouvé a Bangkok (Roy. de Siam) par le Comte de Castelnau. Le type de Mac Leay est de Java, mais il n'y a pas lieu de s'étonner, attendu que plusieurs autres espèces sont communes aux deux contrées (sans en excepter la *Mormolyce phyllodes*).

11. **Chl. medioguttatus** Chaudoir. Long. 9 mill. Ce joli insecte, qui est d'un vert-cuivreux clair et brillant, sur la tête, le corselet et l'écusson, d'un bleu assez foncé sur les élytres, avec une tache d'un jaune citron assez clair en carré subtransversal, placée *juste sur le milieu* de chaque élytre, et allant de la troisième à la huitième strie en se rétrécissant un peu vers la suture, est en dessous d'un noir très-luisant et très-irisé; les antennes sont brun-foncé, avec le premier article et l'extrémité

du second testacé, le premier un peu rembruni en dessus, et les derniers roussâtres, les palpes presque noirs, avec le bout roussâtre; les mandibules et le labre noirâtres; l'intérieur de la bouche brun; les pattes, avec les appendices postérieurs, jaune-testacé; les genoux, les tarses et les jambes postérieures rembrunis. *Tête* moyenne, lisse, un peu pointillée sur le vertex, avec un sillon sinué peu profond, mais assez prolongé en arrière vers le yeux, entre les antennes; ceux-ci gros, saillants emboités en arrière dans le renflement des joues; col rétréci comme dans les *Vertagus*. *Corselet* un peu plus large que la tête avec les yeux, presque aussi long que large, en ovale tronqué aux deux bouts, aussi rétréci à sa base qu'à son extrémité, qui n'est guères plus large que le col, régulièrement arrondi sur les côtés qui forment avec la base un angle très-obtus et fort arrondi au sommet: le dessus passablement convexe, nullement aplani près du rebord latéral, qui est très-étroit et finement relevé sur toute sa longueur; l'excavation des côtés de la base faible, assez petite et assez rapprochée des angles; la ligne médiane très-fine, nullement déprimée; les points de la surface peu serrés, assez marqués, très-régulièrement distribués, les intervalles qui les séparent lisses. *Ecusson* très-lisse. *Elytres* un peu plus larges que le corselet, en ovale très-régulier, un peu moins du double plus long que large, à peine plus obtus à sa base qu'à son extrémité, sans saillie aux épaules, et régulièrement arrondi depuis le pédoncule basal, jusqu'à la sinuosité apicale, après laquelle l'extrémité semble obliquement obtuse; le dessus passablement bombé, les stries assez profondes, mais fines et légèrement ponctuées, les intervalles assez convexes, subtectiformes, lisses sur le haut, mais avec une rangée un peu irregulière d'assez gros points de chaque côté; vers l'extrémité ils sont plus rapprochés et couvrent l'intervalle, ainsi que le long des côtés, qui sont très-finement rebordés. En dessous il y a un peu de ponctuation sur le milieu du prosternum, sur les côtés du métasternum, sur le devant des épisternes antérieurs sur ceux postérieurs et sur une bande médiane qui traverse chaque segment abdominal. Les palpes sont plus longs que dans

les *Ocydromus;* les antennes, très-minces, très-longues, dépassent la moitié des élytres; les pattes sont aussi fines et longues. Il habite le Deccan; j'ai acheté l'individu ♀ que je possède à la vente de la collection Jeackes.

Ocybatus.

LAFERTÉ, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851.

Dans ce groupe, la *tête,* quoique étroite et un peu allongée, n'est plus rétrécie à sa base; le labre, les mandibules, les antennes, le menton avec sa dent médiane sont comme dans les *Vertagus;* les palpes de la femelle ont, aux maxillaires, le dernier article assez élargi et tronqué un peu obliquement, aux labiaux, le même article aussi large que long, et triangulaire, tronqué peu obliquement; ceux du mâle du *Deyrollei*, la seule espèce dont ce sexe me soit connu, ont le dernier des maxillaires plus large que dans la femelle, et le *dernier de tous a l'angle apical externe plus ou moins fortement coupé, et la partie tronquée présente une profonde excavation;* le *corselet* est moins convexe dans sa partie postérieure que dans les *Lissauchenius,* tandisqu'il l'est assez fortement antérieurement; le rebord latéral s'élargit en arrière; les côtés de la base sont assez creux, et au fond de l'excavation on voit un léger sillon longitudinal; toute la surface est couverte d'une ponctuation fine, plus ou moins serrée, sa forme est circulaire ou ovalaire, plus ou moins tronquée aux deux extrémités et plutôt un peu plus rétrécie vers l'extrémité que vers la base. Les *élytres* sont plus larges que le corselet, en ovale assez allongé, quelquefois légèrement rétrécies vers la base; quoique moins que dans les *Vertagus,* moins convexes, finement striées, avec des intervalles moins convexes, et densément pointillés. Quand il y a, comme c'est le cas dans toutes les espèces, excepté une (*Reichei*), une tache sur le disque des élytres, elle est arrondie ou un peu ovalaire. Le dessous du corps est comme dans les deux groupes précédents; les pattes

sont un peu moins allongées; le cuisses antérieures du ♂ ont aussi en dessous une petite dent.

12. **Chl. Deyrollei** LAFERTÉ ♀, Rev. et. Mag. de Zool. 1851, p. 83; ♂ = *Ocy. striatopunctatus* LAFERTÉ, ibid. p. 84. Long. ♂, 10 mill.; ♀. 11 1/2 mill. J'ai préféré conserver à cette espèce le nom de *Deyrollei*, quoique donné à la femelle, parce que c'est celui d'un naturaliste qui a rendu de grands services à la science, et dont la mémoire nous est restée chère. *Tête* finement pointillée, surtout dans les impressions entre les antennes, qui sont peu profondes et se dirigent obliquement de la suture de l'epistome vers les yeux; front un peu convexe, séparé du col par une dépression légère; lisse vers le milieu, ainsique le col et l'épistome; yeux presque hémisphériques dans le mâle, un peu moins saillants dans la femelle. *Corselet* pas plus large que la tête avec les yeux, plus long que large, un peu plus rétréci vers son extrémité dont les angles, nullement avancés et arrondis au sommet, sont adhérents au côtés du col, que vers la base qui est coupée carrément, et dont les angles sont droits, mais un peu arrondis au sommet; les côtés modérément arrondis vers le milieu, sont à peine perceptiblement sinués postérieurement; la partie antérieure du dessus est presque semicylindrique, la ligne médiane assez marquée; le rebord latéral, très fin antérieurement, s'élargit un peu et se relève en se rapprochant des angles postérieurs; c'est l'espèce de ce groupe dont la ponctuation de la surface est la plus serrée. *Élytres* de près du double plus larges que le corselet, et d'un peu moins du double plus longues que larges, en ovale allongé peu obtus à sa base dans le mâle, un peu plus dans la femelle, dont les épaules semblent d'un soupçon plus anguleuses; l'extrémité. très-légèrement sinuée, est moins obtusément arrondie dans le ♂; la partie antérieure se rétrécit légèrement, et les côtés ne sont guères arrondis vers le milieu, le dessus est un peu convexe, finement strié, les stries sont finement crénélées, les intervalles peu convexes, couverts d'une ponctuation très-fine et extrêmement dense. Tête d'un vert brillant, corselet et élytres verts ou bleus, peu luisants, plutôt ternes; le rebord relevé du corselet

et le bord apical des élytres roux; sur la partie postérieure du disque de celles-ci, plutôt après les trois-quarts, entre la troisième et la septième stries, on voit une tache d'un jaune orangé, un peu plus longue que large, ovalaire, à peine dentelée sur ses bords; prosternum bleu ou vert, sternum et abdomen d'un noir brillant à reflets bleuâtres assez marqués; labre, mandibules, palpes, tarses et antennes bruns; le premier article de celles-ci testacé, ainsique les cuisses, les jambes et les appendices des trochanters postérieurs; mandibules et extrémité des antennes quelquefois roussâtres. Je possède les types de M. de Laferté, et de plus un mâle venant d'une partie quelconque de la côte occidentale (tropicale) de l'Afrique; ceux de M. de Laferté ont été trouvés par M. Boccandé dans les possessions portugaises sur le Sénégal; le nom de *striatopunctatus* donné au mâle, n'est pas suffisamment justifié par la forte ponctuation des stries, et encore n'est elle qu'individuelle.

13. **Chl. Bohemani** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 195 = *Vertagus bipustulatus* BOHEMAN, Ins. Caffr. I, p. 130. Long. 12 mill. Très-voisin du *Deyrollei*, mais plutôt bleu, avec les élytres, surtout en arrière, violettes, ainsique les épisternes antérieurs. Le dessous du corps, les parties de la bouche, les palpes, les antennes et les pattes sont colorés de même. *Tête* presque entièrement couverte d'une ponctuation fine et serrée; *corselet* un peu moins étroit et moins allongé, un peu plus arrondi sur les côtés, et surtout aux angles postérieurs; la ponctuation du dessus plus forte, mais moins serrée, surtout sur le milieu, le rebord latéral plus largement rebordé postérieurement à partir du milieu, la strie latérale de la base plus distante du bord latéral. *Élytres* ne paraissant pas rétrécies vers la base; stries plus fines, intervalles très-plans, ponctuées de même. Le reste comme dans le *Deyrollei*. Il habite la Caffrerie et m'a été envoyé par Boheman.

14. **Chl. discicollis** LAFERTÉ (*Ocydromus*), Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 82 (non CHAUDOIR). Long. 11 $^1/_2$ mill. Taille et coloration du *Deyrollei*, dont il n'a plus la forme grêle et étroite, faisant évidemment le passage au *Goryi* et aux espèces voisines.

Tête un peu moins allongée, presque lisse, très-finement rugueuse; *corselet* moins étroit, moins allongé, plus orbiculaire, plus large que la tête, plus arrondi sur les côtés, surtout près des angles postérieurs, qui s'écartent peu des côtés du col, avec les angles postérieurs plus obtus et plus arrondis; la ponctuation du dessus un peu plus forte, mais moins serrée, le rebord latéral moins élargi et moins relevé en arrière que dans le *Bohemani*, avec la strie latérale de la base plus éloignée du bord latéral, comme elle l'est dans ce dernier. *Élytres* en ovale régulier, mais un peu moins allongées, non rétrécies vers la base, un peu plus larges et un peu plus arrondies sur les côtés, striées d'ailleurs et ponctuées comme dans le *Deyrollei*. Genoux et bout des jambes un peu rembrunis. Je ne connais également que la femelle qu'a décrite M. de Laferté, et qui a été rapportée par M. Boccandé des possessions portugaises sur le Sénégal.

15. **Chl. orbicollis** CHAUDOIR. Long. 10 mill. Dans cette espèce, la tache jaune est placée plus en avant que dans le *discicollis*, peu après le milieu, sa forme est arrondie, légèrement échancrée derrière sur le cinquième intervalle, et un peu dentelée sur ses bords, s'étendant de la troisième à la huitième strie. *Tête* petite, assez étroite, comme dans le *Deyrollei*, presque lisse, car les points, éloignés les uns des autres, dont elle est parsemée, sont fort petits, surtout sur le front. *Corselet* d'un tiers plus large que la tête avec les yeux, qui sont assez saillants, aussi long que large, en rond tronqué et légèrement échancré antérieurement, un peu aplati à la base, et dont les côtés sont régulièrement arrondis, conjointement avec les angles postérieurs, le dessus assez convexe dans sa partie antérieure, aplani vers la base, sur les côtés de laquelle on aperçoit une excavation allongée, peu profonde, la ligne médiane extrêmement fine, nullement déprimée; les côtés, nullement aplanis, se redressent brusquement, formant un rebord assez relevé, un peu plus large vers la base que vers l'extrémité; ponctuation fine, très-régulière modérément serrée. *Élytres* d'un tiers plus larges que le corselet, de moins du double plus longues que larges, en ovale régulier, très-peu aplati à sa base, avec les épaules tout à fait rondes;

le dessus modérément convexe, les stries fortement ponctuées, les intervalles un peu convexes, couverts d'une ponctuation plus fine et moins rugueuse que dans le *Boisduvali*. Côtés du sternum parsemés de points peu serrés et peu profonds. Tête, corselet et écusson d'une belle couleur cuivreuse à reflets verts, élytres d'un bleu foncé, couvertes d'une pubescence peu apparente; dessous du corps d'un noir très-luisant et irisé; bouche, labre et palpes d'un brun clair, le premier article des palpes maxillaires plus clair, ainsi que le bout du dernier; les huit derniers des antennes brun-foncé, les trois premiers, les appendices des trochanters postérieurs et les pattes testacés. Il habite le plateau des Neelgherries et m'a été cédé par feu Guérin Méneville.

16. **Chl. Reichei** (Dejean), (*Ocydromus*), Cat. 3.e éd. Long. 10 mill. Ressemble par sa forme au *discicollis*, mais d'un beau bleu en dessus, sans tache sur les élytres; antennes, palpes, labre, mandibules et pattes entièrement roux. *Corselet* plus étroit, aussi rétréci vers sa base que vers son extrémité, avec les côtés moins arrondis, les angles postérieurs moins obtus, le dessus un peu moins convexe, la ligne médiane plus imprimée. *Élytres* moins larges, striées et ponctuées de même. Deux femelles venant du Cap de Bonne Espérance, (Coll. Dejean). Le Musée de Berlin le possède aussi.

---

17. **Chl. limbicollis** Chaudoir. Long. 11 mill. La conformation des palpes du mâle oblige de placer cette espèce dans une division à part; les palpes maxillaires sont moins longs que dans les *Vertagus;* le pénultième article est moins allongé et tronqué obliquement à l'extrémité, à laquelle vient s'adapter le dernier, qui serait triangulaire si l'angle apical externe n'était tellement coupé, qu'il n'en reste qu'un morceau un peu renflé vers le milieu, presque pointu à l'extrémité, et dont presque tout le côté externe, à l'exception de la base rétrécie, offre une profonde excavation plus longue que dans les *Ocybatus;* le dernier des labiaux est un peu plus triangulaire, et l'angle externe, moins coupé, offre une excavation bien plus petite; les palpes de la femelle ne diffèrent guères de ceux des espèces voisines

du *Gory*, même sexe. Le labre, les mandibules, le menton avec sa dent médiane sont comme dans les *Ocybatus;* les antennes, qui atteignent presque la moitié des élytres, sont fines sur toute leur longueur, et semblables d'ailleurs à celles des groupes précédents; les pattes sont comme dans les *Vertagus,* mais le dessus des tarses est couvert de poils nombreux, et les tarses antérieurs du mâle sont plus dilatés; le second et le troisième articles sont subtransversaux; le dessous du corps est glabre et presque lisse, il n'y a quelques points que le long du milieu du prosternum; qui est rebordé entre les hanches, sur les épisternes postérieurs et vers les côtés des premiers segments abdominaux; les épisternes antérieurs sont parfaitement lisses. La tête et les élytres sont comme dans le *discicollis,* mais le corselet est bien plus plan, presque lisse, et plus relevé sur ses bords latéraux, surtout antérieurement. *Tête* très-faiblement ponctuée sur les cotés et l'arrière du front, le reste très-lisse; yeux gros, modérément saillants. *Corselet* d'un demi millim. plus large que la tête, à peu près aussi long que large, en ovale tronqué aux deux extrémités et assez échancré à son bord antérieur, modérément et très-régulièrement arrondi sur toute la longueur des côtés, guères plus rétréci à son extrémité qu'à sa base, avec le sommet des angles antérieurs assez distants des côtés du col, arrondi, les angles postérieurs un peu obtus, également arrondis au sommet; le dessus peu convexe, descendant un peu vers les angles antérieurs, lisse, parsemé de petits points assez éloignés les uns des autres, exceptés le long de la base et de la ligne médiane, où ils sont plus marqués; celle-ci assez imprimée; de chaque côté de la base, dans les angles, une assez grande excavation ovalaire, peu profonde; le rebord latéral modérément large, peu rétréci antérieurement, assez relevé. *Élytres* de plus de moitié plus larges que le corselet, en ovale allongé, un peu plus obtus à la base que dans les *Ocybatus,* un peu plus parallèles dans le mâle que dans la femelle, striées et ponctuées de mêmes, mais couvertes d'une pubescence grise plus apparente; les intervalles plus plans. Tète et corselet d'un vert métallique clair très-brillant, rebord latéral de celui-ci d'un jaune assez clair, élytres

d'un noir mat, avec une tache jaune, placée comme dans le *Goryi* entre la troisième et la huitième stries, très-dentelée sur ses bords. Dessous du corps d'un noir bleuâtre très-luisant, ainsique les épipleures; bouche, labre, mandibules, milieu des palpes, articles 2, 3 et 4 des antennes, genoux, bout des jambes et tarses plus ou moins bruns, base et extrémité des palpes, premier article des antennes et pattes testacés, articles extérieurs des antennes roux. J'en possède un mâle et une femelle, le premier m'a été vendu par M. S. Stevens comme venant de Formose, la seconde comme étant du Deccan, de sorte que je ne connais pas exactement sa patrie.

18. **Chl. spathulifer** BATES (*Vertagus*), Trans. of the ent. soc. Lond. 1873, p. 324. Long. 5''' = 11 mill. Ce n'est évidemment pas une espèce du groupe des *Vertagus*, et la description que M. Bates donne des palpes me parait le rapprocher du *limbicollis*. D'aprés lui le dernier article de ceux-ci n'est pas triangulaire, mais largement rhomboidal dans le mâle, avec la plus grande partie de la surface supérieure (?) creuse. Allongé, grèle, noir, un peu opaque, *tête* d'un cuivreux brillant, presque lisse; *corselet* avec une étroite bordure latérale d'un vert cuivreux, en ovale allongé, étroit, très-régulièrement arrondi sur les côtés, atteignant sa plus grande largeur juste au milieu, avec les angles obtus, les bords latéraux relevés, le dessus modérément ponctué. *Élytres* comme dans le *lynx*. Antennes, (excepté les deux premiers articles qui sont jaunes), palpes, genoux, jambes, et tarses noirs, milieu des quatre jambes postérieures et cuisses jaunes. Je n'ai pas vu cette espèce, qui, d'aprés l'auteur, habite la Chine, sans indication plus précise.

19. **Chl. oculatus** FABRICIUS (*Carabus*), Syst. Eleuth. I, p. 191, n. 116; CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 197. = *Chl. myops* DEJEAN. Long. 14-17 mill. Dans cette espèce, bien plus grande que les précédentes, la tache des élytres a une forme ovalaire ou arrondie; mais le *corselet* est moins convexe, surtout antérieurement, il ne se rétrécit pas à son extrémité, qui n'est pas plus étroite que la base, ses angles antérieurs s'écartent des côtés de la tête, son rebord latéral ne se

rétrécit pas antérieurement; la ponctuation du dessus est plus forte, mais beaucoup plus éparse et moins régulière; la ponctuation des intervalles des *élytres*, qui ont d'ailleurs assez la forme ovalaire du *discicollis*, est moins serrée, et les intervalles sont plus convexes. Les antennes sont moins obscures, d'un brun rougeâtre, mais comme dans les espèces précédentes, il n'y a que le premier article qui soit plus clair que le reste. Répandu en Guinée et dans les possessions françaises et portugaises sur le Sénégal. J'ai déjà fait observer que sa coloration est plus bleue dans les individus de la Guinée, plus cuivreuse dans ceux du Sénégal. C'est à tort que M. M. de Harold et Gemminger ont rapporté à cette grande espèce le *Chl. Chevrolati* MURRAY. (Voy. ci-dessous N.º 20).

20. **Chl. Goryi** BUQUET, Ann. de la Soc. ent. de Franc. 1833, p. 222. = *Chl. venator* LAFERTÉ, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 226. = *Chevrolati* MURRAY, Ann. and Mag. of. Nat. hist. 1857, XIX, pl. 13, fig. 10. Long. 12-13 mill. Il se distingue des précédents par les *trois* premiers articles des antennes et les palpes clairs; la *tête*, qui est à peuprès comme celle du *nepos*, est à peine ponctuée, presque lisse, le *corselet* ressemble par la forme et la convexité à celui du *discicollis*, mais il est moins rétréci à son bord antérieur, qui est plus large que le col de la tète, et n'est pas plus étroit que la base; il est presque aussi long que celui du *discicollis*, et moins court que celui du *nepos;* sa convexité tient le milieu entre celle de ces deux espèces, et la partie antérieure du rebord latéral est presque aussi étroite que dans le *discicollis;* quant à la ponctuation, elle est beaucoup moins serrée que dans ce dernier, mais elle est bien plus forte. La forme des *élytres* ne diffère pas de celles du *nepos*, mais les intervalles sont un peu moins convexes. La coloration du dessus est constamment plus verte que dans le *nepos;* la tache jaune postérieure est plus grande, et a la forme de celle du *cæcus*. J'en possède plusieurs individus des diverses parties du Sénégal, parmi lesquels se trouvent les types de Buquet et de Laferté.

21. **Chl. fenestratus** CHAUDOIR. Long. 11 $^1/_2$-12 mill. Il est extrèmement voisin du *Goryi*, quoiqu'il semble différer par les

caractères suivants. Toute la tête est couverte d'une fine rugosité, parsemée, surtout sur les côtés et le vertex, de points imprimés, ce qui n'est pas le cas dans le *Goryi;* le *corselet* ressemble beaucoup à celui de ce dernier, tant pour la forme que pour la convexité, mais les angles postérieurs sont un peu plus arrondis, et la ponctuation du dessus, tout aussi forte, est plus serrée et plus régulière. La forme des *élytres* est à peu près la même, mais les intervalles sont aussi convexes que dans le *nepos.* La tache postérieure n'est pas plus grande que dans ce dernier et a la même forme; le dessus est d'un vert plus ou moins bleuâtre; les antennes, les palpes et les pattes sont colorés comme dans le *Goryi.* Quatre individus des deux sexes, trouvés par M. Guieinzius aux environs de Port-Natal.

22. **Chl. bivulnerus** MOTSCHULSKY, Etud. entom. 1858, p. 174. = *biguttatus* CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 197. Long. 10 mill. Plus petit et proportionnellement plus étroit que le *Goryi,* auquel il ressemble beaucoup. *Tête* plus large, presque aussi peu ponctuée; *corselet* plus étroit, plus carré, un peu moins arrondi sur les côtés; angles postérieurs un peu plus arrondis; *élytres* plus étroites, plus parallèles. Coloration d'un vert bleuâtre plus brillant. L'individu que j'avais décrit comme venant des Indes orientales, figurait avec cette indication dans la collection Gory, mais M. Putzeys vient de m'en communiquer un autre venant du Gabon, qui est probablement la vraie patrie de cette espèce, qui n'est peut-etre qu'une variété du *Goryi.*

23. **Chl. antennatus** CHAUDOIR Long. 11 $^1/_2$ mill. C'est encore une espèce très-voisine du *Goryi* et colorée à peu près de même. Les palpes et les trois premiers articles des antennes, ainsi que les pattes, y compris les tarses, sont d'un testacé clair; les huit derniers articles des antennes sont d'un noir profond, et ceux intermédiaires un peu plus larges que dans le *Goryi.* *Tête* lisse comme dans ce dernier; *corselet* un peu plus court, un peu plus rétréci vers la base, les côtés légèrement sinués postérieurement, ce qui fait que les angles postérieurs sont presque droits; le dessus est un peu moins convexe, le rebord latéral un peu moins étroit, les côtés du dessus de la base plus creux; la

ponctuation, tout aussi forte, semble encore moins serrée. Les *élytres* sont plus marquées, comme dans le *nepos*, les côtés un peu plus parallèles, les intervalles aussi convexes que dans ce dernier; la tache postérieure n'est pas plus grande que dans le *fenestratus*, les côtés du sternum sont lisses. Il habite les contrées arrosées par le Bahr le Abiad (Nil blanc), d'où sont venues les *Anthia lunae* et *galla*, et plusieurs autres Carabiques intéressants décrits par moi.

24. **Chl. nepos** Chaudoir = *discicollis* Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 202 (non Laferté). Long. 12-13 mill. Il fait le passage des espèces voisines du *Goryi* au *cœcus*. *Tête* et antennes comme dans cette dernière espèce, mais les palpes et les deuxième et troisième articles des antennes plus bruns, tandis qu'ils sont toujours testacés dans le *cœcus*. *Corselet* moins large, aussi rétréci vers sa base qu'à son extrémité, moins convexe antérieurement et plus largement relevé le long des bords; avec une excavation qui occupe toute la partie de la base qui est voisine des angles; le dessus ponctué de même. *Élytres* presque semblables, un peu plus longues, les intervalles moins convexes, plus densément et plus finement ponctués. Plusieurs individus récoltés par M. Boccandé dans les possessions portugaises sur le Sénégal.

25. **Chl. cœcus** Dejean = *aulicus* Laferté, Rev. et Mag. de Zoolog. 1851, p. 225. Long. 11-12 mill. Dans mon premier mémoire sur les *Chlaenius*, j'avais crû, d'après Schaum, devoir rapporter cette espèce à l'*analis* Olivier (*Carabus*), Ins. 35, 71, T. X, f. 115, mais si la description de cet auteur peut s'y rapporter à la rigueur, il a évidemment figuré un autre insecte, et comme la figure peut également représenter les *Chl. sagittarius*, *conformis* et *glabricollis*, je suis maintenant d'avis, avec le D.r Gerstaecker, d'éliminer complétement le nom d'Olivier, comme ne désignant avec certitude aucune espèce, et de maintenir à celle-ci le nom, accompagné d'une excellente description qui lui a été donné par Dejean. Cette description suffira aussi pour faire reconnaitre cette espèce, d'ailleurs bien connue et assez répandue dans les collections. L'*aulicus* ne diffère absolument

des exemplaires typiques que par un corselet un tant soit peu plus large. Cet insecte habite diverses parties du Sénégal, la Nubie et la Haute Egypte.

26. **Chl. cribellatus** CHAUDOIR. Long. 13 mill. Il égale les grands individus du *cæcus* dont il se distingue par sa couleur entièrement noire, très-faiblement bronzée sur la tête et le corselet, un peu irisée en dessous, et assez matte sur les élytres. *Tête* beaucoup plus distinctement ponctuée, et ruguleuse, ponctuation assez fine et serrée; col presque lisse. *Corselet* de forme à peu près pareille, mais plus plane, plus aplani vers les bords latéraux et couvert d'une ponctuation moins forte, mais beaucoup plus serrée et très-régulière. *Élytres* plus planes, intervalles bien moins convexes couverts d'une ponctuation bien plus serrée. Palpes et antennes très-noirs, le bout des premiers, les deux premiers articles des secondes et la base du troisième d'un testacé rougeâtre. Si par son corselet plus plan et la densité de la ponctuation des intervalles des élytres, il se rapproche du *nepos*, il s'en éloigne par sa couleur noire, la rugosité de la tête et la densité de la ponctuation du corselet, qui est aussi plus large. Il a été pris par M. Anderson près du lac N'gami.

27. **Chl. rudicollis** CHAUDOIR = *bimaculatus* MAC LEAY (fils), Trans. ent. soc. N. S. Wales, I, p. 115. Long. 17-18 $^1/_2$ mill. (8 $^1/_2$'''). Taille de l'*oculatus*, mais différent par sa forme. *Tête* comme dans le *Boisduvali*, un peu plus épaisse à sa base, lisse et luisante, quoiqu'avec un assez fort grossissement, on s'aperçoive qu'elle est couverte de petits points peu serrés. *Corselet* d'un tiers plus large que la tête, un peu moins long que large, sans être transversal, un peu plus rétréci vers l'extrémité que vers la base; bord antérieur échancré, angles un peu avancés, mais bien arrondis au sommet, qui s'écarte assez des côtés du col; côtés régulièrement, mais moins fortement arrondis que dans le *Boisduvali*, angles postérieurs moins obtus, mais plus arrondis au sommet; le dessus fort peu convexe, descendant un peu vers les angles antérieurs; côtés de la base plus creux, avec une impression distincte, ligne médiane très-fine; ponctuation du dessus plus grossière et plus confluente, formant une rugosité

assez sensible. *Élytres* à peine d'un quart plus larges que le corselet, près de deux fois plus longues que larges, plus tronquées à la base que dans le *cæcus,* parallèles, assez planes, surtout sur le disque, stries assez fines, assez drûment ponctuées; intervalles plans, couverts d'une granulation très-serrée, mais beaucoup plus faible que dans le *Boisduvali,* (à peuprès comme dans le *binotatus*), et d'une pubescence serrée, mais très-courte et assez peu apparente; rebord latéral assez fin et étroit. Dessous du corps peu ponctué; les côtés du métasternum seuls le sont un peu plus. Antennes peu robustes, ne dépassant guères le quart des élytres, dent du menton étroite, visiblement échancrée. Pattes assez grandes. Tête d'un bleu verdâtre brillant; corselet d'un vert foncé, très-peu métallique; élytres d'un noir mat; la tache postérieure placée, comme dans le *cæcus,* allant du milieu du troisième intervalle à la septième strie; la partie de la tache occupant le septième intervalle placée plus en arrière et se rapprochant le plus de l'extrémité. Menton et mandibules bruns, labre, palpes, antennes et pattes d'un testacé plus ou moins rougeâtre, un peu plus jaunâtre aux cuisses; dessous du corps coloré comme dans le *Boisduvali.* L'individu que je possède vient du Cap York; M. Mac Leay l'a reçu de Port Denison. (nord et nord est de l'Australie).

28. **Chl. binotatus** DEJEAN = *punctatus* CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 200; = *maculifer* CASTELNAU, Not. on Austr. Col. p. 62. Long. 12-15 mill. Par sa coloration il se rapproche du *bimaculatus,* mais il en diffère par sa forme et sa ponctuation. *Tête* plus large, plus courte, finement mais distinctement pointillée, avec le front plus lisse. *Corselet* sensiblement plus large que la tête avec les yeux, qui sont assez saillants, moins long que large, en général peu transversal, aussi rétréci derrière que devant, bien arrondi sur les côtés, surtout vers le milieu, avec les angles de la base bien obtus et assez arrondis; bord antérieur légèrement échancré, base coupée carrément; le dessus assez plane, aplani vers le bord lateral qui est assez relevé, entièrement couvert d'une ponctuation serrée et forte, un peu confluente, ce qui le fait paraître rugueux;

côtés de la base assez creux, ligne médiane extrêmement fine. *Élytres* plus larges que dans le *bimaculatus*, d'un tiers plus larges que le corselet, avec les épaules plus marquées, ce qui leur donne l'air plus parallèle; striées et ponctuées de même, tant dans les stries que sur les intervalles qui sont assez planes. Dessous du corps à peu près semblable, épisternes postérieurs un peu moins étroits. Tête et corselet moins cuivreux et moins verts, plus obscurs, ce dernier surtout; élytres et dessous du corps colorés de même; tache subapicale presque semblable, quelquefois plus en forme de z; labre, mandibules, palpes et antennes presque noirs, les deux et quelquefois les trois premiers articles de ces dernières, les cuisses et les jambes testacés, avec les genoux, une ligne au côté interne des jambes et les tarses noirs. L'habitat de cette espèce s'etend assez loin; outre Java, (Dejean) et Sumatra (Castelnau), elle est commune sur la côte orientale de l'Australie. La collection de M. de Castelnau (Musée Civique de Gênes) en contient beaucoup d'individus de Port Denison, de Rockhampton et de la Nouvelle Galles du Sud.

VAR: *Chl. guttatus* ESCHSCHOLTZ, Zool. Atl. V, p. 26, T. XXV, fig. 8. = *biguttatus* MONTROUZIER, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1860, p. 237. Je n'ai pu découvrir entre les individus que j'ai examinés, venant des iles Philippines (patrie du type d'Eschscholtz), de la Nouvelle Calédonie, de la Nouvelle Guinée (D'Albertis, Musée Civique de Gênes) et le vrai *binotatus*, d'autre différence que dans la tache subapicale des élytres, qui tantôt disparait tout à fait, tantôt est réduite à une, deux ou trois petites gouttes d'un jaune plus rougeâtre; les jambes sont quelquefois plus brunes.

29. **Chl. distigma** CHAUDOIR. Long. 12 mill. Cet insecte a tout à fait la forme du *binotatus*, mais il est autrement coloré. Tête et corselet d'un vert-cuivreux clair, assez brillant, élytres d'un bleu foncé terne; les trois premiers articles des antennes, les palpes et les pattes entièrement d'un jaune testacé assez clair; tête et corselet ponctués de même, angles postérieurs de ce dernier plus obtus; intervalles des élytres plus convexes, et couverts d'une ponctuation tout aussi fine, mais plus serrée, et les points dont elle est formée sont plus nets et plus profonds,

tandisque dans le *binotatus*, ils sont comme effacés. L'individu ♂ que je possède a été pris par M. Wallace à Singapore; j'en ai vu deux autres exactement pareils au mien dans la collection Castelnau, appartenant au Musée Civique de Gênes, et indiqués comme venant de la même localité.

30. **Chl. aspericollis** Bates, Trans. ent. soc. Lond. 1873, p. 248. (Geod. of Japan.) Long. 13 mill. = 6'''. Je ne connais pas cette espèce que l'auteur compare au *guttatus*. *Tête* d'un cuivreux brillant, finement et densément ponctuée; *corselet* d'un noir bronzé, devenant verdâtre vers les côtés, en ovale court (allongé ou transversal?) ponctué et rugueux de même, avec tous le angles arrondis; les fossettes basales étroites et profondes; *élytres* de près du double plus larges que le corselet, et trois fois plus longues, profondément striées avec des intervalles trés-convexes et très-densément ponctués; la tache subapicale transversale, allant de la troisième à la huitième strie, s'élargissant sur le 6.ᵉ intervalle. Antennes longues, avec les articles intermédiaires un peu élargis, les trois premiers articles des antennes d'un testacé rougeâtre, les quatre suivants rembrunis, palpes et pattes de la couleur de la base des antennes, avec une petite tache brune sous le genou. Grêle et allongé. Deux individus pris à Nagasaki (Japon) par M. Lewis. J'aurais été tenté de considérer mon *distigma*, comme identique avec l'espèce de M. Bates (que je regrette de n'avoir pu examiner ainsique ses autres types de *Chlaenius* nouveaux), si l'auteur ne disait que les élytres ont le double de la largeur du corselet, ce qui est loin d'être le cas dans le *distigma*.

31. **Chl. bioculatus** Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1865, II, p. 198. Long. 11 $^1/_2$-12 $^1/_2$ mill. Il fait le passage du *Gorgi* au *bimaculatus*. *Tête* plus distinctement pointillée que dans ce dernier; *corselet* plus large, plus arrondi sur les côtés, un peu plus convexe et bien plus ponctué. *Élytres* à peu près pareilles, intervalles plus ponctués. Les palpes et les trois premiers articles des antennes d'un jaune testacé, pattes entièrement de la même couleur. Deccan et Coromandel.

32. **Chl. lynx** Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 199. Long. 12 mill. Il ressemble beaucoup au *bimaculatus*, mais il

en diffère surtout par les pattes entièrement testacées, à l'exception d'une très-petite tache au dessous du genou; les trois premiers articles des antennes et les palpes sont de la même couleur, les huit derniers articles des premières fortement rembrunis, les *élytres* plus étroites et plus parallèles; la tête est presque lisse, et la ponctuation du *corselet* n'est ni plus forte ni plus serrée; la tache postérieure des élytres est généralement plus grande et moins transversale. Commun à Hongkong.

33. **Chl. Gestroi** CHAUDOIR. Long. 11-13 $^1/_2$ mill. Il ressemble aussi au *bimaculatus*, mais il en diffère par la position de la tache jaune des élytres, qui est placée moins en arrière et se rapproche davantage du milieu; elle est aussi plus grande, plus large extérieurement et plus dentelée; le *corselet* est plus large, plus arrondi, les angles postérieurs le sont aussi davantage; les bords sont assez relevés, le disque est très-finement pointillé, tandisque la base et la partie postérieure des côtés le sont assez densément et fortement. Les *élytres* sont plus ovalaires, les intervalles des stries plus convexes. Antennes et palpes noirs, à l'exception des deux premiers articles des premières, qui sont testacés, comme dans le *bimaculatus;* appendices des trochanters postérieurs, genoux, bout des jambes et tarses d'un brun plus ou moins foncé, le reste testacé. Le corselet est beaucoup moins ponctué sur le disque que dans le *bioculatus*, auquel il ressemble aussi, et la tache des élytres est placée plus en avant. M. de Castelnau en a pris trois exemplaires à Malacca, un quatrième est noté comme venant de Macao. Ils font partie du Musée Civique de Gênes et de ma collection.

34. **Chl. bimaculatus** DEJEAN. Long. 11 $^1/_2$-12 $^1/_2$ mill. Il est facilement reconnaissable à sa tête lisse, à son corselet assez étroit, faiblement ponctué, mais surtout à ses genoux, ses jambes et ses tarses presque noirs; en général le troisième article des antennes est aussi noir, les suivants et les palpes sont plus ou moins bruns, mais j'en possède un individu dans lequel les antennes et les pattes sont entièrement d'un testacé rougeâtre, de sorte que ce dernier caractère semble sujet à varier. Outre Java, il habite le continent indien.

Ce n'est pas, comme je l'avais crû, le *Lissauchenius rufifemoratus* Mac Leay, dont on a vu la description plus haut. Je crois que son *flaviguttatus* (Annul. javan., p. 14) est le même insecte, et qu'il l'a décrit d'après un individu mal développé, chez lequel les stries des élytres n'étaient pas régulièrement formées; la coloration des antennes et des pattes, caractéristique pour cette espèce, est identique. Quant à son *Chl. apicalis*, p. 14, n.º 18, ce serait une grande espèce, ayant $^{11}/_{16}$ pouc. angl. = 18 mill., qui m'est inconnue, et qui ne parait pas avoir encore été retrouvée à Java. Elle atteindrait les dimensions des plus grands individus de l'*oculatus*. J'ignore complètement ce que peut être son *Chl. micans*, qui n'est pas celui de Fabricius, et n'ai pu y rapporter aucune espèce javanaise.

35. **Chl. vulneratus** Dejean; Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 203. Long. 10-11 $^1/_2$ mill. Il ressemble au *Boisduvali*, mais il en diffère par le milieu du front plus lisse; le *corselet* est moins arrondi sur les côtés, ce qui le rend plus étroit, couvert d'une ponctuation moins serrée; les *élytres* sont un peu plus étroites, à intervalles moins fortement ponctués. Tète et corselet d'un cuivreux brillant, élytres plus vertes et souvent bleues; antennes et pattes colorées de même. Plusieurs individus, y compris les types de Dejean, provenant du nord de l'Hindostan et du Bengale.

36. **Chl. Boisduvali** Dejean = *plagiatus* Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1843, p. 751 = *complicatus* Laferté, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 226. Long. 10 $^1/_2$-12 $^1/_2$ mill. On ne saurait confondre cette espèce avec le *cæcus*, elle est moins allongée; la ponctuation de la *tète* est plus fine et serrée, ressemblant davantage à une rugosité; le *corselet* est plus court, plus rétréci en général vers la base, avec les angles postérieurs obtus, mais moins arrondis au sommet; couvert d'une ponctuation plus fine et plus serrée; les *élytres* sont plus élargies, et les intervalles moins convexes, ponctués de même, mais plus pubescents. Les côtés du dessous et surtout les épisternes antérieurs sont moins ponctués, ceux-ci presque lisses. Les antennes sont plus grèles et moins longues, les huit derniers articles plutôt bruns que

noirs; le dessus de l'insecte est plus terne. Commun dans diverses parties du Sénégal, il se retrouve dans les contrées qui bordent le cours supérieur du Nil, et s'il n'y a pas erreur dans l'indication de l'habitat du *complicatus* de la coll. Reiche, il habiterait aussi l'île S.t Vincent (groupe du Cap Vert); quant aux caractères sur lesquels M. de Laferté a établi cette espèce sur deux individus femelles, ils sont illusoires et individuels, car ces deux individus ne diffèrent en rien de certains individus ♀ un peu larges du *Boisduvali.*

37. **Chl. assecla** Laferté, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 227. Long. 11 $^1/_2$-12 mill. Je considère cette espèce comme bien distincte du *cæcus* et du *Boisduvali;* j'en possède trois individus, parmi lesquels sont les types de M. de Laferté. Par sa forme elle rapproche davantage du *Boisduvali,* mais elle en diffère par les angles postérieurs du corselet très arrondis, le dessus moins convexe; les élytres un peu plus carrés à la base, ce qui donne un peu plus de parallélisme aux côtés; les intervalles plus planes et plus finement ponctués; coloration identique. Rapporté par M. Boccandé des possessions portugaises sur le Sénégal. M.r le D.r Beccari en a trouvé un individu dans le pays des Bogos, et l'a envoyé au Musée Civique de Gênes. Le Musée de Berlin en possède un individu venant de S.te Hélène, dans lequel la tache postérieure est interrompue.

38. **Chl. bisignatus** Dejean. Long. 10-12 mill. Il ressemble beaucoup à l'*assecla,* et au premier abord on serait tenté de les réunir, mais le corselet est un peu plus rétréci antérieurement, il l'est même assez fortement dans quelques individus; la ponctuation est un peu moins serrée sur le disque; les épisternes antérieurs sont plus ponctués; les *élytres* ont les épaules arrondies et ont une forme plus ovalaire; la tache antéapicale est plus rougeâtre, plus petite, quelquefois en lunule, dont la concavité est tournée vers l'extrémité, quelquefois interrompue, n'occupant que deux ou trois intervalles, et si je ne me trompe pas en y rapportant un individu à corselet plus rétréci antérieurement, elle disparaît même quelquefois tout à fait. Il habite l'île de la Réunion et l'île de France.

39. **Chl. neelgheriensis** Guérin, Rev. Zool. de la soc. cuv. 1840, p. 38 = *bilunatus* Guérin, Voy. de Delessert 1843, p. 36 = *maleolens* Nietner, Ann. and Mag. of Nat. hist. 1857, p. 371 = *formosus* Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 206; = *binotulatus* Motschulsky, eod. oper. 1864, II, p. 341. Long. 11 $^1/_2$-13 $^1/_2$ mill. *Tête* moyenne, carrée, col assez gros; yeux assez saillants; impressions entre les antennes très-faibles, surface finement ruguleuse, parsemée de très-petits points peu serrés, un peu plus abondants près des yeux; *corselet* de moitié plus large que la tête; bien moins long que large, subtransversal; sensiblement plus rétréci vers l'extrémité que vers la base; bord antérieur un peu échancré, angles légèrement avancés, arrondis, assez écartés des côtés du col; côtés modérément et très-régulièrement arrondis; angles postérieurs peu obtus, mais très-arrondis, base coupée carrément; le dessus légèrement convexe antérieurement, plat vers la base, légèrement ruguleux, couvert de points plus gros que ceux de la tête, mais assez éloignés les uns des autres, excepté le long de la base où ils sont serrés; ligne médiane très-fine, n'atteignant pas les deux bords, les impressions des côtés de la base bien marquées, assez étroites, à égale distance de la ligne médiane et des bords latéraux; rebord latéral très-fin, nullement relevé. *Élytres* un peu plus larges que le corselet, à peu près conformées comme dans le *cæcus;* mais un peu plus larges, et un peu moins convexes; striées de même, mais les stries un peu plus distinctement crénelées; les intervalles moins convexes, plus densément, mais aussi plus finement granuleux. Dessous du corps lisse, à part quelques points sur le devant des épisternes antérieurs, sur ceux postérieurs, et sur les côtés du métasternum. Antennes plus fines et plus courtes que dans le *cæcus,* dépassant peu les épaules. Tête et corselet d'un cuivreux plus ou moins brillant, plus ou moins verdâtre, élytres d'un vert obscur mat, couvertes d'une pubescence jaunâtre assez visible, tache jaune-citron, placée comme dans le *cæcus,* allant du milieu du troisième intervalle à la huitième strie, plus arrondie devant, plus échancrée derrière sur le cinquième inter-

valle, et plus prolongée en arrière sur le sixième et septième; dessous du corps d'un noir luisant, très-irisé; labre, base des mandibules, palpes, antennes et pattes d'un testacé rougeâtre. Il paraît étendre son habitat du nord au sud de la presqu'île cisgangétique; ceux du nord, plus grands, m'avaient semblé devoir constituer une espèce distincte, que j'avais nommée *formosus*, mais j'ai dû revenir sur cette opinion et abolir cette espèce, après avoir acquis un type de Guérin, parfaitement semblable à mon *formosus* et provenant du plateau des Neelgherries, et que d'un autre côté j'ai eu des individus du Bengale semblables à ceux que je rapportais au *neelgherriensis*. Il ne saurait y avoir de doute sur la synonymie du *binotulatus* qui vient de Tranquebar. M. Gerstaecker croit avoir reconnu cette espèce dans un individu venant de l'île de Zanzibar. Il rapporte cet insecte au *Car. posticus* FABRICIUS (Ent. syst. suppl., p. 57, 102-103), d'après un individu du Musée de Berlin qu'il considère comme typique, ce dernier lui ressemble effectivement beaucoup, cependant il m'a paru différer par la ponctuation plus régulière et plus dense du corselet, caractère qui à mes yeux, a plus d'importance que ne lui en attribue M. Gerstaecker. Il y a aussi quelque différence dans la forme de cette partie du corps qui est moins arrondi sur les côtés; sa coloration est plus verte et la tache des élytres est arrondie, sans échancrure postérieure. Il n'est point certain que ce soit la même espèce.

40. **Chl. crebrepunctatus** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 204. Long. 13 mill. Je renvoie à ma description, en faisant observer que comme dans le précédent, on aperçoit sous les cuisses antérieures du mâle, à l'origine de l'excavation du côté inférieur, une petite dent, comme dans les espèces voisines du *cæcus* &. Je n'en possède toujours qu'un mâle pris par le Capit. Boys dans le nord de l'Hindostan.

41. **Chl. bifenestratus** KLUG, Symb. phys., III, T. XXIV, fig. 2. Long. 11 $1/_2$ mill. Par sa forme il ressemble un peu aux individus étroits du *cæcus*, mais il s'en distingue de suite par la tache des élytres qui est en ovale allongée, entre la troisième et la septième stries, plus éloignée de l'extrémité, et dont le

bord antérieur dépasse en avant le milieu. *Tête* plus ponctuée; *corselet* à peu près de la même forme, cependant un peu plus étroit et moins arrondi sur les côtés, un peu plus convexe sur le disque, plus étroitement rebordé sur toute la longueur des côtés; la ligne médiane un peu plus marquée, la ponctuation tout aussi forte, un peu plus rugueuse; *élytres* un peu plus étroites, plus parallèles, ce qui leur donne l'air plus allongé; les intervalles plus plans, moins densément ponctués, nullement rugueux, moins pubescents. Côtés du sternum moins ponctués. Antennes plus courtes, à articles moins allongés; extrémité des palpes (♀) nullement dilatée. Bouche, mandibules et labre d'un brun très-foncé, palpes un peu plus clairs, les trois premiers articles des antennes testacés, ainsique le bout des palpes, l'extrémité roussâtre, les articles intermédiaires presque noirs; tête et corselet d'un vert foncé, légèrement métallique; élytres d'un bleu obscur, tache d'un jaune orange, dessous du corps d'un noir brillant irisé, pattes noires avec le côté externe des jambes d'un blanc jaunâtre. Espèce encore rare dans les collections. Elle m'a été donnée par le Musée de Vienne comme venant d'Obéid (Kordofan); l'individu qui a servi de type à Klug, a été trouvé a Amboukohl (Nubie, bords du Nil).

42. **Chl. perspicillaris** Erichson, Wiegm. Arch. 1843, I, p. 217. Long. 11 mill. Il est à peu près au *bifenestratus* ce que le *Boisduvali* est au *cæcus*, en général plus court et plus ramassé; la tache jaune des élytres est plus petite, ronde, et étant plus courte, elle atteint à peine le milieu; la *tête* est un peu plus rugueuse, mais les points sont plus petits; le *corselet* est plus court, subtransversal, un peu moins rétrécis vers la base; les angles de celle-ci sont plus arrondis, le dessus est sensiblement plus plane, plus finement ponctué, mais plus ruguleux, le rebord latéral est extrêmement fin et étroit; les *élytres* sont un peu moins allongées, et semblent un peu plus larges, elles sont plus planes, striées et ponctuées à peu près de même, cependant la ponctuation des intervalles, sans être aussi serrée que dans le *cæcus*, l'est un peu plus que dans le précédent, et la pubescence est un peu plus visible. La coloration générale

est à peu près la même, cependant les palpes sont plus clairs et les pattes presque entièrement testacées. J'ai comparé mon individu au type d'Erichson, qui n'en diffère guères, et qui vient d'Angola. D'après Boheman, il se retrouverait sur les bords du Lac N'gami.

43. **Chl. unicolor** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 195. Long. 11 $^1/_2$-12 mill. Cette espèce, que je ne redécrirai pas, a la forme et la plupart des caractères du *lynx* et des espèces voisines; le dernier article des palpes est un peu plus largement tronqué à l'extremité dans le mâle que dans la femelle; le troisième article des antennes (qui sont encore plus grèles et tout aussi longues) n'est pas plus long que le suivant, et glabre; le prosternum est également lisse et rebordé entre les hanches; les épisternes sont un peu ponctués vers la partie antérieure de leur bord interne; ceux postérieurs ont la même forme et sont également sillonnés extérieurement, les pattes sont aussi semblables; on retrouve la petite dent à la base des cuisses antérieures en dessous dans le ♂. Goudot en a pris jadis un certain nombre d'individus à Madagascar.

44. **Chl. fulvipes** CHAUDOIR (*Dinodes*), Ann. de la soc. ent. de Franc. 1835, p. 265 = *Dinodes affinis* DEJEAN, Spec. V, 670 = *rufipes* var. DEJEAN; — Var. *Dinodes beryllinus* BOHEMAN, Ins. Caffr. I, p. 159. Long. 11 $^1/_2$-12 $^1/_2$ mill. En observant attentivement cet insecte, on reconnaît son extrême affinité avec le *cæcus* dont il a presque tous les caractères, à l'exception de la tache jaune sur les élytres, de sorte qu'il est avec cette espèce dans le même rapport que le *Reichei* est avec le *discicollis*. La ponctuation de la tête et du corselet est presque identique, et ce dernier ne diffère que par sa forme un peu plus large, et ses angles postérieurs plus arrondis; les *élytres* ne diffèrent guères par la forme, c'est tout au plus si elles sont un peu plus larges; les intervalles sont moins convexes et couverts d'une ponctuation plus fine et plus serrée, à peu près comme dans le *Boisduvali*. Le dessous du corps est exactement pareil. Quant à la coloration, elle est tellement semblable à celle de l'*azureus* que Dejean a confondu ces deux espèces, cependant le dessous

est plus brillant et plus irisé dans le *fulvipes*. Ce qui le distingue de l'*azureus*, c'est son *corselet* proportionnellement moins large, plus rétréci antérieurement; la rondeur des côtés est plus forte vers le milieu, et moindre antérieurement, les bords latéraux sont un peu moins aplanis; les *élytres* sont plus ovalaires, le bord postérieur de l'ourlet basal est plus droit; le disque est un peu moins plan; la ponctuation des intervalles est plus fine et plus serrée, même que dans les individus typiques de l'*azureus*; les épisternes postérieurs sont plus longs et moins abondamment ponctués, et les côtés de l'abdomen sont aussi moins ponctués. Ainsi que chez l'*azureus*, on rencontre des individus plus ou moins et quelquefois tout à fait verts. Le *beryllinus* n'est qu'une variété individuelle, à élytres un peu plus allongées. Il habite l'Afrique australe (Colonie du Cap, Natal).

45. **Chl. azureus** DUFTSCHMIDT (*Carabus*), Faun. austr. II, p. 232, 169. = *Dinodes rufipes* DEJEAN; = *Harpalus decipiens* DUFOUR, Ann. des sc. phys. Brux. VI (1820), p. 326. = *Dinodes rotundicollis* DEJEAN. — Var. *Din. laticollis* CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1843, p. 757. — Var. *Chl. agilis* PEYRON, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1858, p. 363. Les individus qu'on rencontre en France, en Espagne, en Italie et dans le Maroc, ont toujours sur les intervalles des élytres une ponctuation très-fine et très-serrée, tandisque ceux qu'on trouve en Dalmatie, dans le midi de la Hongrie, en Asie mineure, dans les provinces transcaucasiennes et jusqu'en Perse, offrent une ponctuation moins serrée; ceux-ci constituent mon *laticollis*, mais je ne crois plus qu'on puisse considérer cette différence comme un motif suffisant pour en faire deux espèces distinctes, d'autant plus que les individus siciliens m'ont paru établir un passage entre elles. L'*agilis* PEYRON obligeamment communiqué par l'auteur ressemble aux individus syriens de la var. *laticollis*. En Algérie, dans la province de Costantine, on rencontre des individus à jambes noirâtres, qui par la ponctuation se rapportent plutôt au *laticollis*. Le *Dinodes rotundicollis* que Dejean tenait de Palisot de Beauvois, qui le lui avait donné sans doute par erreur, comme venant de l'Amérique septentrionale, n'est qu'un individu de l'*azureus*, dont le

corselet est effectivement un peu plus convexe qu'à l'ordinaire. Malgré la forme plus carrée et plus transversale de leur corselet, cette espèce et la suivante se rapprochent trop du *fulvipes*, pour pouvoir en être éloignées; car on y retrouve la même forme des palpes, des antennes, des parties de la bouche, des pattes, dont les cuisses antérieures offrent la même dent chez les mâles; du prosternum, des épisternes postérieurs, etc.; les côtés de l'abdomen sont un peu plus ponctués, les pattes un peu plus robustes, le 3.e article des antennes un peu moins glabre.

46. **Chl. cruralis** FISCHER, Bull. des Natur. de Mosc. I, p. 369, Tab. VI, fig. 5. = *angusticollis* CHAUDOIR (*Dinodes*), Bull. des Natur. de Mosc. 1842, p. 819. — Var. major, *Dinodes Karelini* CHAUDOIR, ibid., p. 819. — Var. pedibus nigris, *Dinodes Maillei* DEJEAN = *Dinodes nigripes* FALDERMANN, Faun. transcaucas. I, p. 38. = *delicatulus* LAFERTÉ, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851, p. 265. Il se rapproche de la var. *laticollis* du précédent par le mode de ponctuation des intervalles des élytres qui est un peu serrée, mais ce qui l'en distingue constamment, c'est 1.°, la forme du corselet, dont les angles postérieurs sont beaucoup moins arrondis, ce qui lui donne une forme plus carrée, et 2.°, il n'y a qu'un seul article ferrugineux à la base des antennes; les deux suivants, et dans la variété à pattes noires, même le dessus du premier, sont noirs. Il est ordinairement d'un violet plus foncé que l'*azureus*, mais quelquefois il devient verdâtre, et dans trois individus, dont deux viennent des environs d'Antioche, et un d'Asie mineure, et qui ont les pattes rouges, la couleur est d'un beau vert légèrement cuivreux. Il habite les parties orientales du Bassin méditerranéen (Grèce, Crète, Syrie, Asie mineure, Crimée, et provinces transcaucasiennes). M. Peyron avait rapporté à son *Chl. agilis* des individus à pattes rouges qu'il a pris dans le Liban sur le mont Sânnin à 2200 mètres, tandis qu'il m'écrit que la variété *Maillei* se rencontre dans la plaine à Beyrouth et à Saint Jean d'Acre.

47. **Chl. pubifer** CHAUDOIR = *pubiger* CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 206. Long. 11-13 mill. Sa forme et ses

caractères le rapprochent du *bihamatus* et des espèces voisines, mais il s'en distingue par l'absence de taches sur les élytres; les antennes, les palpes, le labre, le menton, le prosternum, les épisternes et les pattes sont comme dans le *bihamatus*. La *tête* et le *corselet* ont à peu près la même forme; les points sur ce dernier sont distribués de même, mais un peu plus gros; les stries des *élytres* sont un peu plus profondes, les intervalles moins plans et plus granuleux, la pubescence est plus apparente; la coloration, à part la tache apicale, est à peu près la même. J'en possède maintenant cinq individus pris à Madagascar par les voyageurs Goudot et Monatt.

48. **Chl. ammon** Fabricius (*Carabus*), Syst. Eleut. I, p. 192, 122. = *Chl. Bruneti* Gory, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1833, p. 222. — Laferté, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 228. Long. 10 mill. Je ne fonde ma synonymie que sur la description que Fabricius a donnée de son *ammon*, et qui, pour une description de ce temps, s'applique parfaitement à cet insecte. Il est dit dans la diagnose: « alatus, cyaneus, coleopteris laevibus, fascia » postica lunata rufa « Habitat in Guinea » ; puis dans la description: « Statura praecedentium (obscurus) at minor. Caput » cyaneum, nitidum, antennae nigrae, articulo primo et se- » cundo rufis. Thorax subpunctatus, rotundatus, cyaneus; Co- » leoptera laevia, cyanea, fascia lata versus apicem lunata fer- » ruginea, corpus cyaneo-nitidum, pedibus ferrugineis ». Les seules objections qu'on puisse faire à mon hypothèse, c'est qu'il y a dans le *Bruneti trois* articles ferrugineux à la base des antennes, et que les élytres sont pointillées, mais comme elles le sont plus finement que le dessus du corselet, Fabricius peut ne pas avoir remarqué ce caractère. Quant aux antennes, il peut y avoir eu une exception individuelle. De toutes les espèces connues, c'est la seule qui présente sur les élytres, près de l'extrémité, une large bande, en forme de lune, dont les cornes remontent le long des côtés jusqu'au milieu de leur longueur. Il est un peu plus petit que le *cæcus*. *Tête* comme dans cette espèce; *corselet* un peu plus étroit, offrant d'ailleurs les mêmes proportions, avec le sommet des angles postérieurs un peu plus

arrondi; le dessus plus convexe, plus finement et un peu plus densément ponctué, beaucoup moins rebordé sur les côtés; *élytres*, un peu plus parallèles, bien plus convexes; stries extrêmement fines et finement ponctuées; intervalles parfaitement plans (ce que Fabricius a voulu exprimer sans doute par le mot *laevia*), couverts d'une ponctuation très-fine, modérément serrée, et d'une pubescence jaunâtre peu sensible, ce qui fait que les élytres sont biens moins ternes que dans le *cæcus*. Tout l'insecte est d'un bleu, plus brillant en dessous; les antennes, à l'exception des trois premiers articles qui sont d'un testacé rougeâtre, les palpes, la bouche, le labre, et les mandibules sont noirs, les pattes testacées, avec les tarses rembrunis. La dénomination de « Guinée » est chez Fabricius un terme vague, qui comprend toute la côte occidentale d'Afrique située entre les tropiques. Les exemplaires que je possède proviennent des possessions françaises et portugaises sur le Sénégal.

49. **Chl. abstersus** BATES, Geod. of Japan. 247. Long. 6 $^1/_2$-7''' = 14-15 mill. L'auteur le compare à son *pictus*, qui est, je crois, mon *virgulifer*, dont il diffère par l'absence de tache à l'extrémité des élytres. La forme du corselet semble tenir le milieu entre celle du *hamifer* et du *conformis*, et les élytres s'élargissent un peu en arrière; un caractère relevé par M. Bates et qui m'étonne, c'est la forte pubescence qui couvrirait le *troisième* article des antennes. Je n'ai pas eu cette espèce qui ne paraît pas être rare près de Nagasaki (Japon).

50. **Chl. virgulifer** CHAUDOIR = *pictus?* BATES, Geod. of Japan, p. 247. Long. 12 $^1/_2$-14 mill. Il ressemble beaucoup au *neelgheriensis*, mais il s'en distingue de suite par la tache apicale des élytres qui, comme dans le *pictus*, le *sagittarius* etc., se prolonge sur les sixième, septième et huitième intervalles jusqu'à l'éxtrémité de la suture; il me serait difficile d'indiquer d'autres différences soit dans le forme, soit dans le mode de ponctuation. Il diffère du *pictus* par sa forme bien moins allongée et son corselet plus large et plus transversal. J'en ai sous les yeux 9 individus parfaitement semblables entre eux, dont 7 viennent de Hongkong, et 2 m'ont été vendus par M. S. Stevens

comme venant du nord de la Chine. Il paraît se retrouver au Japon.

51. **Chl. pictus** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 208 = *Schœnherri* DEJEAN, Spec. V, p. 626. Long. 12 $^1/_2$-15 mill. Il se distingue du *virgulifer* par son corselet plus étroit, moins élargi en arrière, ses élytres plus allongées, plus ovalaires; le corselet est un peu plus ponctué, les antennes sont un peu minces et plus longues. Son habitat semble s'étendre du nord de l'Hindostan aux provinces septentrionales de la Chine, mais l'insecte japonais que M. Bates a énuméré sous ce nom, paraît se rapporter à l'espèce précédente, car il dit de lui qu'il diffère du *hamifer* par son corselet plus large, ce qui ne peut convenir qu'au *virgulifer*, celui du *pictus* étant au contraire plus étroit.

52. **Chl. hamifer** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 209 = *Carabus micans?* FABRICIUS, Ent. syst. I, 157, 115. Long. 11-12 mill. Il est plus petit et plus vert que les précédents, rarement un peu cuivreux sur la tête et le corselet, qui est bien plus court que dans le *virgulifer*, et sensiblement rétréci en avant. Pour le reste je renvoie à la description que j'en ai donnée. Il habite toute la presqu'île cisgangétique. A mon grand étonnement M. Raffray a pris à Zanzibar un individu qui ne diffère en rien de ceux de l'Inde. Les individus de Java et de Formose dont parle M. Bates, se rapportent sans doute au *bihamatus*. D'après un individu du Musée de Berlin que le D.r Gerstaecker considère comme *presque* typique, ce serait le *micans* Fabricius, cependant la description conviendrait plutôt à quelque espèce voisine du *cœcus*, mais, comme pour l'*analis* OLIVIER, il me semble préférable d'éliminer ce nom.

53. **Chl. bihamatus** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 210. Long. 10 $^1/_2$-12 mill. Il est extrêmement voisin du *hamifer*, cependant dans trois individus que je possède, dont deux de Java et le troisième de Hongkong, le corselet est moins élargi en arrière, avec les angles postérieurs plus arrondis. J'en ai vu d'autres au Musée Civique de Gênes, venant de Java et de Bornéo.

54. **Chl. hamatus** Eschscholtz, Zool. Atl. V, p. 26; Dejean, Spec. V, p. 633. Long. 9 mill. Sa taille bien inférieure à celle du *bihamatus*, son corselet plus carré, moins arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs, et plus fortement ponctué, ses élytres moins larges et dont la lunule apicale est bien moins dilatée antérieurement et plus dentelée, distinguent suffisamment cette espèce, qui est d'ailleurs verte en dessus et colorée comme le *bihamatus*. Je n'en possède que deux individus rapportés par Eschscholtz des îles Philippines. M. Putzeys m'en a communiqué un troisième du même pays.

55. **Chl. sagittarius** Dejean. Long. 12-13 $^1/_2$ mill. Il a été rencontré dans les possessions françaises sur le Sénégal et en Abyssinie. Cette espèce et les deux suivantes ont été soigneusement décrites par Dejean, et je crois superflu d'en donner de nouvelles descriptions.

56. **Chl. conformis** Dejean. Long. 11 $^1/_2$-13 mill. Il a un habitat bien plus étendu que le précédent, car, outre qu'on l'a rencontré dans les possessions françaises et portugaises du Sénégal, Boheman en avait envoyé à Dejean un individu nubien, et le pasteur Guieinzius l'a pris au Natal.

57. **Chl. bipustulatus** Boheman, Ins. Caffr. I, p. 138, — Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 207. Long. 12 $^1/_2$-14 mill. Je ne reviendrai pas sur la description de cette espèce, dont, outre un type de Boheman, je possède un individu envoyé du Natal par le pasteur Guieinzius. Le Musée Civique de Gênes en a trois individus pris en Abyssinie par MM. Beccari et Raffray, qui ne m'ont paru différer que par leur corselet plus cuivreux, et les intervalles des stries des élytres plus relevés; dans un autre individu de Zanzibar, la tache postérieure tend à s'effacer.

58. **Chl. granulipennis** Chaudoir. Long. 13 $^1/_2$ mill. Il ressemble beaucoup au *bipustulatus*; la tête est plus distinctement ponctuée; le *corselet*, plus arrondi sur ses côtés, est couvert d'une ponctuation bien plus forte, quoique distribuée de même; les *élytres*, qui ne diffèrent guères par la forme, ont des stries bien plus fortement ponctuées, avec des intervalles beaucoup plus con-

vexes, et couverts d'une ponctuation moins dense, mais formée de points bien plus gros, et bien imprimés. Tête et corselet d'un cuivreux très-brillant, élytres noires avec les côtés verdâtres. Les points sur les épisternes postérieurs sont plus gros. M. Raffray n'en a pris qu'un individu.

59. **Chl. virgula** LAFERTÉ, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 227; CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 208. Long. 11 $^1/_2$-14 mill. La ponctuation du corselet est quelquefois à peu près comme dans le précédent, mais le *corselet* est toujours plus large, surtout vers la base; les *élytres* sont plus courtes, et les intervalles bien moins densément ponctuées, surtout vers la base, où le milieu des intervalles est plus ou moins lisse. On n'a jusqu'à présent rencontré cette espèce que dans les possessions portugaises sur le Sénégal (Boccandé). 4 individus.

60. **Chl. Raffrayi** CHAUDOIR. Long. 15 $^1/_2$ mill. Quoique voisin du *virgula,* il constitue une espèce bien distincte. La *tête* est plus ponctuée le long des yeux et près du col; le *corselet,* moins rétréci antérieurement, est un peu plus arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs moins largement arrondis, et la base plus échancrée; le dessus est ponctué de même, mais entre les points il est plus lisse; la ligne médiane est plus imprimée; les *élytres* sont plus allongées, et ont d'ailleurs la même forme; leurs stries sont bien plus fortement ponctuées, les intervalles plus convexes tout à fait lisses, à peine visiblement ponctués sur leurs bords; cependant le huitième et le neuvième sont couverts de points assez marqués, peu serrés. Le dessus est d'un vert brillant, plus clair et plus métallique sur la tête et le corselet, plus ou moins bleuâtre sur les élytres, dont la tache, placée de même, est plus rouge, plus petite et ne paraît guères échancrée derrière; dans l'un des deux individus, elle est fort petite et moins distincte que dans l'autre. En dessous la coloration est la même. M. Raffray en a pris une paire à Zanzibar.

61. **Chl. lunatus** DEJEAN = *arcuatus* KLUG, Abhandl. der Berl. Acad. 1833, p. 130. Long. 9-10 $^1/_2$ mill. Par sa forme et sa taille il se rapproche du *bihamatus,* mais la *tête* est lisse; le

corselet est bien moins ponctué, car il n'y a qu'un très-petit nombre de petits points sur le disque, et ce n'est que le long de la base qu'il y en a davantage; il y a ordinairement une ligne de points irréguliers de chaque côté de la ligne médiane, les angles postérieurs sont un peu moins arrondis; les intervalles des élytres sont plutôt ponctués que granulés, les points sont bien moins serrés que dans le *bihamatus* et les espèces voisines, ils le sont à peu près comme dans le *glabricollis*, mais ils sont plus marqués, la pubescence est peu visible. La tache apicale ne se replie ordinairement pas en dedans à sa partie antérieure, et quelquefois elle s'efface de plus en plus, disparaissant même antérieurement, cependant j'en ai un individu où le crochet supérieur est bien visible, quoique plus court et plus mince que dans le *bihamatus*. Il est commun dans les îles de France et de la Réunion; et je présume que ce n'est que par erreur que l'individu que je possédais en 1856, était indiqué comme venant de Java. Il a été retrouvé à Madagascar, car l'*arcuatus*, dont j'ai pu voir le type au Musée de Berlin n'est qu'un individu de cette espèce à lunule apicale complète.

62. **Chl. glabricollis** DEJEAN. Long. 13-13 $^1/_2$ mill. Il se distingue de suite des précédents par l'absence de ponctuation sur la tête et le corselet, à part quelques points le long de la base de ce dernier, et par la ponctuation faible et très-éparse des intervalles des élytres. Le rebord latéral du corselet s'élargit en arrière à partir du milieu, et est séparé du reste du dessus par une rigole peu profonde, mais au lieu d'etre relevé, il est légèrement convexe, et forme un triangle très étroit antérieurement et très allongé, s'élargissant peu à peu vers la base. Il habite diverses parties du Sénégal; un individu, pris par M. Boccandé, est d'un bleu d'acier, tandisque les autres sont verts.

63. **Chl. feronioides** MURRAY, Ann. and Mag. of nat. hist. 1858, I, p. 130. Long. 13-15 mill. Il ressemble un peu au *glabricollis*, dont il a tous les caractères, à l'exception de la tache des élytres qui manque complètement; le dessous du corps est glabre, lisse, à l'exception de points peu serrés, sur le milieu du prosternum, qui entre les hanches, est lisse et rebordé, sur les

épisternes postérieurs qui sont un peu plus longs que larges, et sur les côtés du métasternum; le dessus des tarses est glabre, et les deuxième et troisième articles dilatés des tarses antérieurs des mâles un peu moins longs que larges, mais guères plus grands que dans le *glabricollis*. *Tête* carrée, pas plus longue que large, un peu renflée à sa base, couverte de points extrêmement petits, peu serrés, presque effacés sur le milieu du front; épistome lisse, yeux modérément saillants, un peu plus dans le ♂ que dans la ♀. *Corselet* presque deux fois aussi large après le milieu que la tête avec les yeux, beaucoup moins long que large, bien plus rétréci à son extrémité qu'à sa base qui l'est à peine, assez arrondi sur les côtés, visiblement échancré à son bord antérieur, avec les angles antérieurs avancés, mais largement arrondis; angles postérieurs obtus, assez largement arrondis, base coupée carrément près des angles, largement, mais peu profondément échancrée au milieu; le dessus un peu bombé, couvert de points aussi petits et peu visibles que ceux de la tête, assez clair-semés, devenant un peu plus gros et plus serrés aux abords de la ligne médiane et surtout le long de la base, et dans les impressions latérales qui sont assez longues, droites, profondes, et se prolongent jusqu'au bord postérieur, la ligne médiane est fine, assez marquée, mais n'atteint pas les deux bords; la moitié postérieure du bord latéral se relève légèrement en forme de triangle allongé, comme dans le *glabricollis*. *Élytres* environ d'un millimètre plus larges que le corselet, en ovale peu allongé, très tronqué à sa base, avec les épaules carrées, mais largement arrondies, le milieu des côtés peu arrondi, l'extrémité assez sinuée et peu obtuse; le dessus médiocrement convexe, les stries fines finement ponctuées, les intervalles peu convexes, finement ponctués tout le long des bords, et parsemés çà et là de quelques très-petits points, rebord assez relevé. D'un noir plus brillant en dessous qu'en dessus, avec les bords du corselet légèrement brunâtres; tête et corselet plus luisants avec un très-leger reflet métallique; labre, mandibules, palpes, antennes plus ou moins bruns, les trois premiers articles de ces dernières plus clairs; pattes testacées, avec les genoux

et les tarses légèrement rembrunis. Je crois qu'il n'a été trouvé jusqu'à présent qu'au vieux Calabar. J'en ai vu trois individus.

64. **Chl. simplex** WIEDEMANN, Germar's Mag. der Entom. IV, p. 111; DEJEAN. Long. 11-12 $^1/_2$ mill. Il ressemble par la forme au *conformis*, dont il a la plupart des caractères, mais il n'y a point de tache jaune sur les élytres. *Tête*, antennes et palpes comme dans cette espèce, vertex encore moins ponctué; *corselet* un peu moins rétréci antérieurement, et un peu plus court; les points imprimés du dessus bien plus petits et moins nombreux; la surface moins lisse que dans le *glabricollis; élytres* presque semblables, mais un peu plus courtes; stries un peu plus ponctuées; intervalles un peu plus convexes, un peu plus distinctement, mais un peu moins densément granuleux; devenant presque lisses vers le milieu sur le disque et vers la base. Le dessous du corps pas plus ponctué; les épisternes postérieurs aussi étroits, aussi lisses, et sillonnés de même sur les côtés. En dessus d'un beau vert, plus ou moins cuivreux sur le disque du corselet et même sur le front, légèrement bleuâtre et plus terne sur les élytres, qui sont faiblement pubescentes; en dessous d'un noir très-luisant faiblement irisé, avec le bord de l'anus jaunâtre; épipleures d'un noir brillant, labre et mandibules d'un brun plus ou moins foncé, palpes, antennes et pattes d'un testacé rougeâtre, s'obscurcissant un peu sur les articles extérieurs des secondes et aux tarses. Assez commun dans la colonie du Cap. On ne l'a, je crois, pas retrouvé dans le Natal.

65. **Chl. maculiger** CASTELNAU, Not. on Austr. Col. p. 62. Long. 14 mill. Espèce intéressante et bien distincte, qui se rapproche beaucoup de mon *tetragonoderus*, mais plus grande, et qui a les antennes, les palpes, le labre, les mandibules et les tarses brun-foncé, et les pattes noires, ainsique le dessous du corps; tandisque la tête et le corselet sont d'un vert un peu olivâtre, et les élytres d'un noir terne, avec une tache colorée de même, mais coupée plus carrément devant, avec une échancrure sur le cinquième intervalle, et nullement prolongée en arrière extérieurement ni échancrée postérieurement. *Corselet* un peu plus large, très-légèrement sinué sur les côtés avant les angles postérieurs,

qui sont un peu plus droits, quoique leur sommet soit un peu arrondi; le dessus tout aussi plane, la ligne médiane plus profonde, ainsique les impressions postérieures, qui sont plus longues et atteignent le bord postérieur; partie postérieure des bords latéraux plus relevée, ponctuation un peu plus marquée, mais plus éparse sur le disque. *Élytres* de la même forme, tout aussi planes, striées de même, la ponctuation des intervalles un peu plus distincte, modérément dense. Les côtés du dessous un peu plus ponctuées. J'ai pu refaire la description de cette espèce d'après le type même de M. de Castelnau qui m'a été obligeamment communiqué par le Musée Civique de Gênes, et que l'auteur avait reçu de Rockhampton (Australie).

66. **Chl. tetragonoderus** CHAUDOIR. Long. 10 1/2-12 1/2 mill. La forme carrée du corselet distingue cette espèce, ainsique la précédente de toutes celles à élytres ornées d'une tache jaune près de l'extrémité, et le dessous des cuisses antérieures du mâle n'a pas de dent ou de tubercule près de leur base, comme dans les espèces voisines du *cæcus*. *Tête* plus finement ruguleuse que dans le *Boisduvali;* yeux plus proéminents. *Corselet* d'un quart plus large que la tête avec les yeux, moins long que large, de forme carrée, faiblement arrondi sur les côtés, bord antérieur peu echancré, avec les angles fort peu avancés, carrés, mais arrondis au sommet, comme le sont aussi les angles postérieurs; le dessus fort peu convexe, descendant un peu vers les angles antérieurs, très-étroitement et finement rebordé sur les côtés; la ligne médiane assez marquée, les impressions de la base assez profondes et assez larges; les points de la surface, qui est très finement rugueuse, petits, peu serrés, un peu plus abondants le long de la base. *Élytres* un peu plus étroites et plus parallèles que celles du *Boisduvali,* un peu plus tronquées à la base, bien moins convexes, striées de même; intervalles relevés à peuprès de même, tout aussi densément, mais bien plus finement granuleux, et couverts d'une pubescence bien moins apparente. Dessous du corps presque lisse, sauf quelques points sur les côtés du métasternum; épisternes postérieurs plus étroits, sillonnés de même sur le côtés; antennes plus courtes, à articles moins allongés.

Tête et corselet d'un vert métallique à peine cuivreux quelquefois bleuâtre; rebord latéral de ce dernier jaunâtre; élytres noires, opaques, tache subapicale placée de même, mais plus rougeâtre, arrondie antérieurement, profondément échancrée derrière sur le cinquième intervalle, et plus prolongée en arrière sur les intervalles externes. Il a été trouvé par M. Wallace à Macassar (Célèbes) et le Musée Civique de Gênes en possède un individu plus grand que le mien, que M. de Castelnau avait eu de Sumatra.

67. **Chl. parallelus** Dejean = *Dohrni* Nietner; Ann. and Mag. of Nat. hist. 1857, XX, p. 372. Long. 11 $^1/_2$-12 $^1/_2$ mill. Très-reconnaissable à sa forme étroite, très-allongée, et à ses élytrès longues et parallèles; la tache jaune à l'extrémité de celles-ci est très-dilatée, occupant presque tout le bout, à l'exception du bord latéral et d'un ou deux intervalles sur la suture, qui quelquefois s'élargit un peu avant l'extrémité. Je renvoie à la description du Species, en faisant observer cependant que le corselet est bien plus convexe qu'il n'est dit dans la description, surtout antérieurement; le rebord lateral est très-fin; la ponctuation des élytres est fine et très-serrée, ainsique la pubescence qui les couvre; le prosternum et les épisternes antérieurs sont couverts de points assez marqués, qui s'oblitèrent sur la partie postérieure; il y a de petits points sur les épisternes postérieurs, qui sont d'ailleurs lisses, comme vernissés, sillonnés des deux côtés, longs et étroits. Cet insecte semble être rare sur la côte de Coromandel, d'où proviennent mes deux individus, dont l'un est le type de Dejean. M. Nietner l'a retrouvé à Ceylan, où il en a pris un individu à Colombo, à la lumière.

68. **Chl. Greyanus** White, Append. to Grey's trav. to Austr. II, (1841) p. 458. Long. 12-13 mill. Labre coupé carrément, mandibules peu avancées, palpes peu allongés, un peu forts, le dernier article, surtout dans les labiaux, très-légèrement élargi et très-tronqué; antennes assez courtes, dépassant peu les épaules, mais moins fortes que dans le *glabratus*, le troisième article glabre, pas plus long que le suivant; le dessous du corps glabre, l'abdomen lisse, les épisternes antérieurs et postérieurs couverts

de points gros, mais peu serrés; ceux-ci deux fois aussi longs que larges, fortement sillonnés sur les côtés; prosternum parsemé au milieu de quelques petits points, lisse et rebordé entre les hanches, côtés du métasternum et milieu des épisternes intermédiaires fortement ponctué, dessus des tarses glabre; deuxième et troisième articles des tarses dilatés des ♂, moins longs que larges. *Tête* carrée, un peu renflée à sa base, très-finement chagrinée, un peu ridée près des yeux, et legèrement ponctuée sur les côtés et le derrière du front, yeux assez saillants. *Corselet* aussi large et aussi transversal que dans le *simplex*, mais plus rétréci antérieurement, plus arrondi sur les côtés et surtout aux angles postérieurs, pas plus convexe, mais plus chagriné, moins lisse et parsemé de petits points plus nombreux; offrant des impressions semblables. *Élytres* d'un cinquième plus larges que le corselet, un peu plus larges et moins parallèles que dans le *simplex*, pas plus convexes, avec des stries fines, mais fortement ponctuées, les points peu rapprochés les uns des autres, les intervalles pairs et le neuvième très-plans, finement chagrinés et ternes; ceux impairs et la suture lisses, luisants, et assez convexes. En dessus d'un vert d'émeraude, peu luisant, avec un très-léger reflet cuivreux sur le disque de la tête et du corselet; les intervalles élevés des élytres et la suture d'un bronzé très-luisant; le dessous du corps et les pattes d'un noir luisant; les épisternes antérieurs et postérieurs verdâtres; le labre et les mandibules brun-foncé, les palpes et les antennes très-noirs, le premier article de celles-ci brun en dessus, ferrugineux en dessous. Assez commun dans le sud-ovest du Continent australien (Swan-River, et King George's Sound). Par la sculpture des élytres il rappelle le *quadrisulcatus*.

69. **Chl. australis** DEJEAN. Long. 13 $^1/_2$-15 mill. Cette espèce se rapproche beaucoup du *Greyanus* par ses caractères; les palpes et les antennes sont plus grèles et plus allongés, mais semblables d'ailleurs; les différentes parties du dessous sont ponctuées, sillonnées et rebordées de même, également glabres, mais le dessus des élytres n'est pas glabre comme dans cette espèce, mais couvert d'une granulation fine et très-serrée et d'une pubescence

jaunâtre très-dense. *Tête* tout à fait comme dans le *Greyanus; corselet* presque pareil pour la forme et les proportions, quelquefois cependant moins court et moins élargi en arrière, couvert en dessus de points bien plus gros, plus profonds, assez serrés, excepté sur le milieu de chaque moitié du disque, où l'on voit entre les points des plaques lisses plus ou moins grandes; les impressions latérales postérieures tout aussi ponctuées que le reste de la base, et se prolongeant jusqu'au bord postérieur, la partie postérieure des bords latéraux plus aplanie et assez relevée. *Élytres,* bien plus allongées, plus parallèles; stries plus imprimées, les points plus gros, tout aussi peu rapprochés, les intervalles tous également plans, très-peu relevés, couverts d'une granulation trés-serrée et d'une pubescence abondante. Tête et corselet d'un vert plus ou moins clair, rarement un peu bronzé, moins luisant que dans le *Greyanus;* élytres noires, ternes; bordées de vert; tout le dessous d'un noir très-brillant, ainsique les pattes; palpes, antennes, labre et mandibules brun foncé, le bout des palpes et les deux premiers articles des antennes ferrugineux. Commun dans tout le midi et le Sud-est du continent australien.

70. **Chl. leucops** WIEDEMANN (*Harpalus*), Zool. Mag. II, 1, p. 52 = *aeruginosus* CHAUDOIR, Bull. des Nat. Mosc. 1856, II, p. 271. Long. 11 $^1/_2$-13 mill. Si j'avais connu alors, l'*australis*, ce n'est qu'à cette espèce que j'aurais comparé celle-ci qui en est très-voisine. Elle a *tous* les caractères de ce groupe, et diffère de l'*australis* par son *corselet* plus convexe, couvert de points un peu moins gros, séparés par des intervalles moins lisses, mais aussi régulièrement semés sur le disque que sur le reste de la surface; les *élytres* sont un peu moins allongées, quoique plus longues et plus étroites que dans le *Greyanus;* semblables d'ailleurs à celles de l'*australis*. Tête et corselet d'un bronzé assez obscur, quelquefois un peu verdâtre, surtout sur la tête, et plus terne sur le corselet, élytres d'un noir légèrement verdâtre, et que la pubescence si dense fait paraitre d'un gris de souris, sans chatoiement; le reste comme dans l'*australis*. Je me demande quelle est la vraie patrie de cette espèce, ou si son

habitat est vraiment aussi étendu. Le premier individu que j'ai eu, avait été rapporté par feu Cuming des iles Philippines; j'en ai eu un second venant du nord de l'Hindostan, un troisième m'a été donné par feu Doüé qui l'avait reçu de Cochinchine, et le Musée Civique de Gênes m'en a communiqué un qui vient de Ceram (Moluques).

71. **Chl. ophonoides** FAIRMAIRE, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1843, p. 11, pl. I, fig. 1; = *peregrinus* CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 264; = *viridis* MONTROUZIER, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1860, p. 236. Long. 12 $^1/_2$-13 $^1/_2$ mill. Il se rapproche beaucoup des individus de l'*australis* dont le corselet est peu élargi en arrière, mais il en diffère par sa coloration vert clair (prasinus) en dessus, ses antennes, ses palpes, son labre et ses pattes testacés. Les points imprimés sur la *tête* sont plus forts; le *corselet* est plus étroit, moins court, à peine plus large à sa base qu'à son extrémité, un peu plus arrondi sur les côtés; la ponctuation du dessus est plus également répartie sur la surface, les points sont un peu plus gros, et ne sont ni plus petits ni plus serrés dans les coins, autour des impressions basales; les *élytres* ont aussi un peu moins de largeur; les stries sont ponctuées de même, les intervalles sont un peu plus convexes antérieurement, et sont couverts d'une granulation moins serrée et d'une pubescence moins dense et par là même moins sensible. Le dessous du corps ne diffère guères que par les épisternes postérieurs, qui sont plus ou moins ponctués comme ceux du prosternum. L'*ophonoides* n'est effectivement qu'un individu fraichement éclos et qui n'est qu'imparfaitement coloré, mais le nom proposé par M. Fairmaire n'en a pas moins la priorité sur le mien; j'en possède un certain nombre d'individus, et j'en ai vu un grand nombre dans la collection Castelnau, appartenant maintenant au Musée Civique de Gênes; il habite l'Est et le Sud-est de l'Australie, et a été retrouvé dans la Nouvelle-Calédonie.

72. **Chl. viridis** MÉNÉTRIÈS (*Dinodes*); FALDERMANN, Faun. transcauc. 1, p. 39. Long. 10 mill. Il ressemble un peu à un petit *Dinodes*, mais les cuisses antérieures des ♂ n'ont pas de

dent à leur base en dessous, et les palpes ne sont que peu dilatés. Si nous le comparons à l'*azureus*, nous trouverons que la tête est moins ponctuée, quoiqu'elle le soit un peu près des yeux, et entre le front et le col; le corselet est plus étroit, moins transversal, un peu plus convexe, nullement aplani sur les bords latéraux, moins échancré à son bord antérieur, et bien moins densément ponctué, surtout dans sa partie antérieure; les *élytres* sont moins larges, plus finement striées, les intervalles couvert d'une ponctuation bien plus fine et plus serrée et d'une pubescence plus dense. Tête et corselet d'un vert clair, légèrement cuivreux, élytres d'un vert assez clair; dessous du corps d'un noir un peu irisé; antennes et palpes entièrement roux, labre et mandibules, jambes et tarses bruns, cuisses plus foncées. Prosternum et épisternes antérieurs parsemés de points assez marqués dans leur partie antérieure; épisternes postérieurs longs et étroits, sillonnés sur les côtés, parsemés de petits points; antennes et pattes comme dans l'*australis*. Cet insecte est encore très-rare dans les collections. Je possède un des types de Ménétriés (♂) du nord de la Perse, et le Musée Civique de Gênes m'en a communiqué une ♀, trouvée par M. le marquis Doria dans le mêmes contrées.

73. **Chl. tomentosus** Say (*Epomis*), Trans. Am. phil. soc. n. s. II, p. 60. = *Amara luctuosa* Germar, Ins. spec. nov. p. 10. — Var. *amplus* Leconte, Proc. ac. nat. sc. Phil. 1856, p. 29. Long. 13-16 $^1/_2$ mill. Sans revenir sur la description de cette espèce bien connue et commune dans les collections, j'observerai que le labre est coupé carrément, que les palpes sont assez épais et que leur dernier article est subtriangulaire et tronqué comme chez les *Dinodes;* que les antennes, peu allongées, ont leur troisième article un peu plus long que le suivant, que la dent du menton est étroite et fortement échancrée, que le prosternum entre les hanches est rebordé et peu piligère; que les épisternes antérieurs et postérieurs sont parsemés de gros points, et que l'abdomen est lisse et n'est ni rugueux ni pubescent; les épisternes postérieurs sont plus longs que larges avec sillons latéraux; les articles 2.e et 3.e dilatés des tarses antérieurs des ♂ sont sub-

transversaux. L'*amplus* ne diffère, comme l'auteur et le D.r Horn l'ont eux-mêmes reconnu, que par un peu plus de largeur et un corselet un peu plus arrondi à la partie antérieure des côtés. Cette espèce est commune aux Etats-Unis, et est généralement d'un noir opaque un peu bronzé, mais deux individus, venant du Texas, sont en dessus d'un bronzé plus clair et assez brillant.

74. **Chl. soginoides** Chaudoir. Long. fere 13 mill. Il a quelque ressemblance de forme avec le *tomentosus* et en est évidemment voisin, mais il est tout noir, presque glabre, à peine ponctué et strié; la *tête* a la même forme, mais les yeux sont moins saillants et l'on aperçoit quelques petits points en travers de la partie postérieure du front; le *corselet* est moins fortement élargi vers la base, et un peu plus arrondi autour des angles antérieurs qui ne sont pas avancés, ceux postérieurs sont droits et moins aigus; le dessus n'est guères plus convexe, il est beaucoup moins ponctué; sur la partie antérieure il n'y a que quelques petits points près des côtés, le long du bord antérieur, et quelques-uns sont rangés en ligne sur le milieu de chaque moitié du disque, presque parallèlement à la ligne médiane; il y en a un peu plus dans toute la partie postérieure qui avoisine la base, mais partout ils sont bien plus petits que ceux du *tomentosus*, le milieu de la base est un peu échancré, la ligne médiane et les impressions basales ne sont pas plus marquées; les *élytres* sont plus étroites, moins courtes, moins élargies vers la base et plus parallèles, le dessus est un peu plus convexe, les stries ne sont nullement imprimées et ne sont indiquées que par des lignes de très-petits points allongés, assez éloignés les uns des autres, les extérieures sont à peuprés effacées, les intervalles, parfaitement plans, sont parsemés de très-petits points presque imperceptibles, et médiocrement serrés. Dans l'individu que je décris on n'aperçoit un peu de pubescence que vers l'extrémité. Le dessous du corps est comme dans le *tomentosus;* les épisternes antérieurs et postérieurs moins ponctués; les palpes sont semblables, les antennes plus courtes; les articles externes moins allongés et un peu plus larges. La ♀ que je possède m'a été vendue par M. E. Deyrolle, comme venant du Mexique.

Cette espèce ne s'est pas trouvée dans les collections faites au Mexique par M. M. Sallé et Boucard, mais M. Sallé en a récemment eu une paire trouvée dans l'état de Guanaxuato. Le mâle ne diffère guères de la femelle que j'ai décrite, le dessous des deux premiers articles des antennes est ferrugineux; les impressions basales du corselet sont plus profondes; les stries des élytres sont à peine visibles; les yeux ne sont pas plus saillants. Les articles dilatés des tarses antérieurs sont plus étroits que dans le *tomentosus*.

Glyptoderus.

LAFERTÉ, Ann. de la soc. ent de Franc. 1851, p. 260.

75. **Chl. validus** CHEVROLAT (*Omaseus*), Col. du Mex. 2.e cent. n.º 174. Long. 16 $^1/_2$-18; larg. 6 $^1/_2$-7 $^1/_4$ mill. Les espèces de ce groupe ont un facies particulier qui autoriserait presque la création d'un genre distinct. Il y a de chaque côté du front un fort sillon sinué entre la base des antennes et qui se prolonge assez loin entre les yeux; le labre est coupé carrément, les mandibules sont très-fortes, assez arquées, mais peu avancées, les palpes sont peu allongés; leur dernier article est coupé carrément, et celui des labiaux est très-légèrement dilaté vers son extrémité; les antennes sont modérément grèles, et ne dépassent guères les épaules, leur troisième article est glabre et sensiblement plus long que le suivant; le menton a une dent tronquée à l'extrémité, et le fond de son échancrure est garni par le prolongement des épilobes; le dessous du corps est parfaitement glabre, et l'on n'aperçoit de ponctuation que sur la partie antérieure des épisternes du prosternum; les épisternes postérieurs sont plus longs que larges et plus ou moins sillonnés de chaque côté; les segments abdominaux sont épais, avec un gros point placé de chaque côté du milieu à quelque distance du bord postérieur; sur l'anus il y en a un aussi de chaque côté chez le mâle, et deux chez la femelle; le prosternum est arrondi et faiblement ou à peine rebordé entre les hanches; les intervalles sont plus ou moins

granuleux; le dessus des tarses est glabre, les articles 2 et 3 des tarses dilatés des mâles sont plus courts que le premier, pas plus larges que longs et d'assez petite dimension. Leur forme est assez robuste. *Tête* grosse, très-lisse, assez convexe; col renflé, séparé du front par un très-léger étranglement, yeux gros, médiocrement saillants. *Corselet* d'une bonne moitié plus large que la tête, moins long que large, mais peu transversal; un peu plus rétréci à son extrémité qu'à sa base; la première à peine plus large que le col, faiblement échancrée; les angles adhérant presque aux côtés du col, mais largement arrondis; les côtés assez fortement arrondis en avant et vers le milieu, assez sinués avant les angles postérieurs qui ressortent assez fortement et sont assez aigus; la base n'est pas coupée obliquement près des angles, et le milieu en est un peu échancré; le dessus est un peu convexe, et descend un peu vers les angles antérieurs; la ligne médiane est fine et n'atteint point les deux bords, les impressions latérales postérieures sont en forme de profondes fossettes allongées, et séparées de la rigole latérale par un assez large espace convexe; celle-ci, qui est assez large, longe tout le bord du corselet, dont le rebord latéral est fortement relevé en forme de gros bourrelet très-lisse; les deux impressions transversales sont à peine visibles; celle postérieure l'est un peu plus; l'espace compris entre cette impression et le bord postérieur, et le fond des fossettes basales sont couverts d'une ponctuation dense et assez forte, il y a en outre une ligne irrégulière d'assez gros points de chaque côté de la ligne médiane, une autre qui longe le côté interne de la rigole latérale, et devant les fossettes il y a une ligne sinuée composée de quelques points qui traverse le disque en long; tout le reste de la surface est très-lisse. La base des *élytres* dépasse plus ou moins en largeur celle du corselet, elles sont oblongues, tronquées très-carrément à la base, avec le sommet des épaules un peu arrondi, les côtés assez parallèles vers le milieu, un peu arqués à leur base vers les épaules, l'extrémité assez sinuée et peu obtusément arrondie; elles sont environ de moitié plus longues que larges; le dessus est un peu convexe, les stries sont

profondes, mais fines et à peine ponctuées, les intervalles sont assez convexes, densément et très-finement granuleux, très-légèrement pubescents; la rigole latérale entre la neuvième strie et le rebord lisse, à l'exception de quelque points imprimés dans la partie antérieure, quelquefois effacés. Tête et côtés du corselet violets; col, milieu et rebord latéral du corselet noirs; élytres noires subopaques, avec le neuvième intervalle plus ou moins violet, la rigole bleue ou verte, le rebord, les épipleures, ainsique le dessous du corps d'un noir obscur brillant, le labre et les mandibules d'un brun très-obscur, ainsique les trois premiers articles des antennes, les autres et les palpes d'un brun roussâtre, les pattes d'un noir brillant. J'en possède deux individus, venant tous deux du Mexique, qui diffèrent un peu entre eux par leur largeur relative.

76. **Chl. Menevillei** CHAUDOIR = *Guerini* LAFERTÉ (*Glyptoderus*), Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851, p. 261. Long. 16 $^1/_2$ mill. Il ressemble beaucoup au précedent, mais il est autrement coloré. Tête verte, un peu bronzée sur le vertex; corselet bronzé sur le disque, vert dans la partie ponctuée entre les fossettes basales, ainsique vers les angles antérieurs et dans la rigole latérale, avec une tache d'un cuivreux éclatant, qui couvre l'espace relevé entre les fossettes et la rigole, s'étend un peu en avant et se fond insensiblemment avec la couleur des parties avoisinantes; élytres d'un bronzé devenant verdâtre vers les côtés, avec le neuvième intervalle d'un beau vert, et la rigole latérale cuivreuse; tout le reste coloré comme dans le précédent. Le *corselet* qui est assez large, subtransversal, assez arrondi sur les côtés, n'est point sinué avant les angles antérieurs, qui sont un peu obtus, nullement saillants, avec le sommet légèrement arrondi; les points imprimés de la surface sont plus gros, et près de la ligne médiane ils sont plus nombreux; les intervalles des élytres sont plus convexes; la granulation est remplacée par de petits points pilifères moins serrés, et toute la rigole latérale porte une rangée de points qui deviennent de plus en plus gros vers les épaules; les stries sont au moins aussi fortement ponctuées que dans le précédent. C'est une des plus belles espèces du genre, qui habite

la Bolivie. J'ai dû changer le nom proposé par M. de Laferté, par ce que Gory l'avait deja donné au *quadrinotatus* DEJEAN, mais je l'ai remplacé par celui sous lequel ce même savant, dont nous regrettons la perte récente, est bien connu dans la littérature entomologique.

77. **Chl. chrysopleurus** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 276 = *Glyptoderus aurolimbatus* LAFERTÉ, Ann. de la Soc. ent. de Franc. 1851, p. 261. Long. 15-16 mill. Il diffère du *Guerini* par sa forme constamment plus raccourcie et sa taille moindre. Les *élytres* sont plus courtes et proportionnellement plus larges; leurs stries, quoique ponctués, le sont moins fortement que dans les deux précédents; les intervalles sont moins convexes, plus ternes, moins fortement ponctués; les points enfoncés de la rigole latérale sont plus petits; la tête et le corselet sont colorés à peu près de même que dans le *Guerini*, mais le disque de ce dernier et d'un noir luisant; les élytres d'un noir opaque jusqu'à la 8.me strie, le neuvième intervalle est d'un vert clair, quelquefois un peu cuivreux, la rigole cuivreuse; le reste est coloré comme dans le *Guerini*. La patrie de cette espèce est le Yucatan, où Pilate en a pris un certain nombre d'individus. Il se retrouve dans le Guatimala. (M. Sallé).

Var. *cœrulea*. Long. 14-17 mill. Cette variété que M. Sallé a trouvée près de Puebla, ne se distingue guères du type que par sa couleur qui est d'un beau bleu verdâtre légèrement métallique et très-luisant sur la tète et le corselet, mais sans reflets ni taches cuivreuses sur ces derniers et sans bordure cuivreuse dans la rigole latérale des élytres. La ponctuation du corselet et des élytres est exactement la même; celles-ci sont quelquefois un peu plus parallèles. — M. Sallé et moi en possédons chacun un individu.

78. **Chl. cæruleicollis** CHAUDOIR. Long. 12 1/2-13 mill. Il ne se rapproche d'aucune autre espèce, autant que du *melanarius* mais outre qu'il est plus large, le dessous du corps est glabre, presque lisse, à l'exception de quelques points assez marqués épars sur les côtés du métasternum, les épisternes postérieurs et le long des bords de l'abdomen, ceux-ci plus petits. *Tête* comme dans le

melanarius, lisse, à peine pointillée, col un peu plus gros, yeux un peu moins saillants, antennes, palpes et labre semblables. *Corselet* plus grand, proportionnellement plus large, égalant presque la largeur des élytres, un peu moins rétréci vers la base que vers l'extrémité; côtés et angles postérieurs arrondis de même, le dessus moins convexe, couvert de points bien plus gros, mais bien moins nombreux sur toute la partie antérieure, surtout sur le disque, tout aussi gros mais assez serrés tout le long de la base et jusque sur la moitié postérieure des côtés; la ligne médiane plus fine. *Élytres* plus larges, sans être plus longues, ce qui les fait paraitre moins allongées; les stries à peuprès aussi fines, mais les points plus éloignés les uns des autres; les intervalles tout aussi plans, couverts d'une ponctuation *un peu* plus marquée, et pubescents de même. Tête et corselet d'un bleu foncé, légèrement luisant, élytres d'un noir terne à peine bleuâtre, dessous du corps d'un noir brillant, labre et mandibules brun-foncé, palpes, antennes et pattes noirs. J'en possède 5 individus et j'en ai vu un certain nombre chez M. Sallé, venant de Las Peras (Mexique).

79. **Chl. bœticus** Rambur (*Dinodes*), Faun. de l'Andal. p. 71. = *Chl. pretiosus* Rosenhauer, die Thier. Andal. p. 30. Long. 10 $1/_2$-12 $1/_2$ mill. Rambur ne s'est pas aperçu de l'affinité de cette espèce avec le *fulgidicollis* (*nigripes* Dej.); les individus normaux sont colorés de même, mais leur forme est plus allongée; le *corselet* est un peu plus étroit, ses côtés se relèvent légèrement, et la ponctuation qui le couvre est moins serrée, plus grossière et plus entremêlée (intricata); les *élytres* sont un peu plus allongées; la ponctuation des stries et celle des intervalles n'est pas plus serrée, mais les points sont bien plus gros. Dans mes deux individus, le dessus est coloré comme l'est d'ordinaire le *fulgidicollis*, les antennes sont noires à l'exception du dessous du premier article qui est ferrugineux. Il habite la Sierra-Nevada; l'un de mes individus est un type de Rosenhauer, l'autre m'a été donné par M. de Vuillefroy. Il semble, d'après un individu communiqué par M. Putzeys, qu'il se retrouve dans le nord de l'Espagne.

80. **Chl. fulgidicollis** DUFOUR (*Harpalus*), Ann. des sc. phys. Brux. VI, p. 327. = *nigripes* DEJEAN. Long. 10-12 $^1/_2$ mill. Je ne donnerai pas une nouvelle description de cette espèce bien connue, qui est commune dans certaines localités des Pyrénées orientales et sur les frontières de l'Espagne. Je ferai seulement observer que les palpes sont conformés comme dans les *Dinodes* de Dejean; que le troisième article des antennes n'est pas plus long que le suivant, que le prosternum entre les hanches est rebordé et glabre et que les épisternes postérieurs sont bien plus courts que dans les *Dinodes*, et pas plus longs que larges. Sous les cuisses antérieures des mâles il y a, comme chez ceux-ci, dans cette espèce et les trois autres de ce groupe, une dent plus ou moins aiguë.

81. **Chl. gallæcianus** CHAUDOIR. Long. 10 $^1/_2$-12 mill. Il a été confondu avec le *dives*, mais je crois qu'il en est bien distinct. Il en diffère 1.° par le *corselet* moins rétréci vers la base, et dont les angles sont moins arrondis, 2.° par les *élytres* plus planes, dont les stries sont bien plus fines, très-finement et bien plus densément ponctuées, les intervalles parsemés de points bien plus petits et bien moins imprimés, et le rebord latéral plus relevé. J'en ai sous les yeux six individus, tous parfaitement semblables entre eux, et provenant des montagnes de la Galice et du nord du Portugal.

82. **Chl. dives** DEJEAN. Long. 11-12 mill. La ponctuation du corselet est presque encore plus grossière que dans le *bœticus*, et bien plus forte que dans le *fulgidicollis*, et sa forme plus élargie, moins rétrécie à sa base que dans cette espèce, avec les angles assez arrondis au sommet, et la base bien échancrée; les *élytres* sont plus larges et plus courtes, plus tronquées à la base, un peu plus convexes; les stries sont bien marquées, ponctuées, avec les points assez gros et éloignés les uns des autres; les intervalles, très plans, sont couverts de points bien plus gros que dans le *fulgidicollis*, au moins aussi gros que dans le *bœticus*, mais moins abondants. La coloration est comme dans le *fulgidicollis*; le rouge cuivreux du corselet et le vert des élytres devient quelquefois assez foncé; les palpes, les antennes,

le prosternum et les épisternes postérieurs sont conformés comme dans cette espèce. Il habite les parties plus centrales de l'Espagne, et le midi du Portugal.

NOTE. Dans les espèces de ce groupe, nous trouvons que l'abdomen est glabre et pointillé vers les côtés; les épisternes antérieurs sont ponctués antérieurement et près du prosternum, qui l'est aussi et qui est rebordé entre les hanches; ceux postérieurs ne sont pas plus longs que larges et même plûtot plus courts, couverts d'assez gros points, avec des sillons latéraux plus ou moins entremêlés avec les points; le labre est coupé carrément, les mandibules sont assez fortes, les palpes assez épais, le pénultième des maxillaires assez court, conique, le dernier de tous dilaté, un peu sécuriforme et tronqué très-carrément; les antennes peu allongées, dépassant à peine le cinquième de l'élytre, le 3.[e] article presque glabre, à peine plus long que le suivant; la rigole marginale s'arrondit sur l'épaule sans former d'angle; les cuisses ont une petite dent en dessous dans les ♂; le dessus des tarses est glabre; les tarses antérieurs des ♂ sont assez modérément dilatés, guères plus larges que longs; l'épistôme est rugueux et ponctué comme la tête et le corselet; celui-ci l'est plus fortement que la tête.

83. **Chl. dinodoides** CHAUDOIR. Long. 12 mill. Il ressemble beaucoup par la forme à un *azureus* (*Dinodes*) un peu allongé, mais sa coloration est différente, ainsi que la conformation de plusieurs de ses parties. Le labre et les mandibules sont semblables, mais les palpes sont plus longs, plus grèles, leur dernier article dans le ♂ n'est que tronqué, mais pas dilaté; les antennes sont plus allongées, plus grèles; leur troisième article est plus long que le suivant et revêtu de poils. Tout le milieu du prosternum est un peu ponctué et n'est pas glabre, il est rebordé entre les hanches; ses épisternes sont lisses, sauf quelques petits points épars; ceux intermédiaires le sont aussi; ceux postérieurs sont en trapèze un peu moins long que large, mais qui n'est point transversal comme chez les espèces voisines du *piceus;* ils sont un peu ponctués et ruguleux, ainsique les côtés du métasternum et de l'abdomen, qui est parsemé de petits points, mais qui n'est

point pubescent et ponctué comme chez les espèces de la troisième section, (*vestitus, holosericeus* etc.). *Tête* à peuprès semblable, ainsique le *corselet*, qui est moins court, avec les angles antérieurs plus avancés, moins arrondis, ainsique ceux postérieurs; impressions basales plus longues et plus profondes; ponctuation au moins aussi serrée, un peu plus forte. *Élytres* en ovale plus allongé, plus convexes, surtout dans leur partie postérieure, stries plus profondes, intervalles plus convexes, ponctuation ou plutôt granulation bien plus forte et très-serrée, pubescence plus apparente; neuvième intervalle plus étroit, strie marginale mieux marquée, rigole s'arrondissant sur l'épaule avec l'ourlet basal. Point de dent sous les cuisses antérieures; dessus des tarses parsemé de quelques petits poils, peu nombreux; deuxième article des tarses antérieurs du mâle, moins court que dans l'*azureus*. Tète et corselet d'un cuivreux verdâtre ou pourpré, obscur; un peu moins terne que sur les élytres qui sont d'une nuance plus sombre; en dessous d'un noir luisant; pattes et antennes noires, les trois premiers articles de celles-ci luisants; palpes également noirs avec le bout roussâtre. J'en ai vu trois individus trouvés en Abyssinie (Adouah) par M. Raffray, qui a eu la bonté de m'en donner un.

84. **Chl. obesus** Laferté, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 223; Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 212. Long. 12-13 $^1/_2$ mill. Me référant à la description de M. de Laferté, je me contenterai de faire connaitre les caractères du groupe; le labre est coupé carrément, les mandibules sont arquées, trés-aiguës, peu avancées, striées obliquement en dessus; les palpes, assez grèles, ont le dernier article des maxillaires tronqué nettement et un peu obliquement, fort peu élargi vers l'extrémité; celui des labiaux l'est un peu plus et l'extrémité forme un petit triangle; les antennes, assez grèles, atteignent le premier tiers de l'élytre, leur troisième article est glabre et un peu plus long que le suivant, la dent du menton est un peu échancrée; les pattes sont peu allongées, *sans dent* sous le cuisses antérieures; les tarses glabres en dessus, les articles dilatés des mâles aussi longs que larges; le prosternum lisse, nettement rebordé

entre les hanches; les épisternes antérieurs et postérieurs faiblement ponctués, ces derniers pas plus longs que larges, assez grands; ceux intermédiaires pointillés vers le milieu, le reste du dessous lisse, sauf une légère ponctuation vers la base et les côtés de l'abdomen. Tête assez grosse, assez ponctuée en arrière, yeux gros assez saillants; corselet transversal peu rétréci en arrière, peu convexe, assez rebordé, avec une ponctuation confluente, formant rugosité, mais peu profonde, élytres amples, courtes, ovales, assez tronquées à la base, avec la rigole marginale s'arrondissant sur l'épaule, voûtées, striées et couvertes dans les intervalles d'une granulation fine, serrée; tachetées de jaune vers l'extrémité, taches isolées l'une de l'autre. Glabre, les élytres seules revêtues d'une pubescence courte, peu apparente. M. Boccandé l'a découvert dans les possessions portugaises sur le Sénégal; il a été retrouvé par le D.r Beccari dans le pays des Bogos.

85. **Chl. quadrisignatus** Boheman, Oefvers. af. K. Vet. Akad. Förh. 1860, I, p. 11. Long. 13, larg. 6 $^1/_2$ mill. Boheman n'a pas comparé cette espèce à aucune espèce connue, et sa description est loin d'être aussi minutieuse que celles qu'il a faites dans son ouvrage sur les insectes de la Caffrerie, aussi est-ce avec doute que je la place ici, ne l'ayant point vue en nature. Elle est oblongue, légèrement convexe; la *tête* et le *corselet* sont couverts d'une ponctuation serrée, plus forte sur ce dernier qui n'est guères plus long que large, arrondi sur les côtés, un peu rétréci vers la base; avec une ligne médiane fine, et une légère impression de chaque côté de la base; les *élytres*, de la forme desquelles il n'est rien dit, ont des stries finement ponctuées, des intervalles plans, densément pointillés. Le dessus est d'un noir bronzé peu luisant; avec une petite tache transversale située sur les troisième, quatrième et cinquième intervalles, environ aux trois-quarts de la longueur des élytres, et un peu prolongée en arrière sur le quatrième, et une seconde tache apicale oblongue, un peu prolongée en avant à son côté interne, toutes deux d'un jaune clair; labre, premier article des antennes, cuisses et jambes de la même couleur, le reste de l'antenne, les genoux,

le bout des jambes et les tarses noirâtres; le dessous du corps d'un noir brillant avec le milieu ferrugineux (ceci est peut-être individuel). Trouvé par Wahlberg au bord du lac N'gami. D'après la description il différerait de l'*obesus* par la longueur plus considérable du corselet, par la forme des taches des élytres et par la coloration des antennes et des pattes.

86. **Chl. gonioderus** LAFERTÉ, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 222. Long. 12 $^1/_2$-16 $^1/_2$ mill. La description de M. de Laferté a besoin d'être modifiée sur quelques points. La *tête* est couverte d'une ponctuation très-serrée, formant une rugosité dans laquelle on aperçoit des points plus gros; le milieu du front est moins ponctué, et on y voit deux petits espaces lisses; les yeux sont très-saillants, surtout dans le mâle. Le *corselet* a plus ou moins toujours une forme hexagonale, mais l'angle latéral est quelquefois assez arrondi et peu marqué, tandis que dans certains individus il est assez saillant et très-sensible; il m'a semblé que cet angle est surtout saillant dans les individus nettement tachetés sur les élytres, tandis qu'il est plus arrondi dans les individus tout noirs; mais je ne prétends point en faire une règle générale; le *corselet* n'est pas toujours transversal, dans un seul de mes 6 individus (♀) il est effectivement court et très-large, dans le 5 autres, des deux sexes, il l'est beaucoup moins, et quelquefois il n'est qu'un peu plus large que long; la partie antérieure des côtés est presque rectiligne et ne s'arrondit que près des angles antérieurs; ceux postérieurs sont marqués, mais obtus et arrondis au sommet, et les côtés de la base remontent aussi en s'arrondissant vers ces mêmes angles; la ponctuation du dessus est assez forte, très-serrée, confluente, ce qui donne à la surface une apparence très-rugueuse. Les *élytres* sont de moitié au moins plus larges que le corselet, leur forme est presque celle du *cordicollis* KIRBY: mais les côtés de la base descendent plus obliquement vers les épaules; et leur forme est moins allongée et plus élargie vers le milieu; la rigole marginale s'arrondit sur l'épaule sans former d'angle avec l'ourlet basal; elles sont assez convexes; les intervalles le sont aussi passablement, et ils sont couvert d'une granulation très-appa-

rente, très-serrée, à peuprès comme dans l'*holosericeus*, mais la pubescence est moins apparente; la ponctuation des stries est assez forte. L'insecte est d'un noir luisant en dessous, plus terne en dessus surtout sur les élytres, qui sont un peu grisâtres, avec un reflet bronzé sur la tête et sur le corselet; labre brun, bordé de ferrugineux; mandibules noires; palpes brun foncé, avec le bout du dernier article ferrugineux; antennes très-noires, avec le premier article brun, quelquefois très-obscur; pattes d'un jaune clair, avec l'extrémité des cuisses, la base et le bout des jambes noirs, tarses d'un brun plus ou moins foncé. *Tête* assez grosse, nullement rétrécie à sa base. Labre coupé carrément, palpes assez longs; le dernier article nettement tronqué, celui des labiaux légèrement élargi vers l'extrémité; antennes longues atteignant le tiers de l'élytre, fortes, le troisième article parsemé de quelques poils, un peu plus long que le suivant; les quatre ou cinq suivant comprimés légèrement dilatés, rappelant un peu ceux des *Piezia*, mais à un moindre degré, les derniers plus étroits; la dent du menton fortement bifide; le prosternum rebordé, lisse et glabre entre les hanches, sillonné sur le milieu, fortément ponctué antérieurement, ainsique sur le devant de ses épisternes. Ceux intermédiaires et postérieurs (ces derniers plus longs que larges) assez ponctués, ainsi que les côtés du métasternum; le reste lisse, à part quelques petits points vers les côtés de l'abdomen. Pattes assez allongées, cuisses et dessus de tarses glabres; tarses peu dilatés; le premier article en triangle plus long que le second qui, ainsi que le troisième, est en carré pas plus large que long. Je crois qu'il n'a été encore rencontré que dans la Sénégambie portugaise, d'où il a été rapporté par M. Boccandé. La distribution des taches a été décrite par M. de Laferté.

87. **Chl. transversalis** Dejean; Klug, Symb. phys. III, Tab. XXIV, fig. 4. Long. 13-17 $^1/_2$ mill. J'ai peu de chose à ajouter à la description du Species. Il importe cependant de signaler que les mandibules sont fortement striées transversalement, que les palpes, quoique tronqués à l'extrémité, ne sont nullement dilatés, que le troisième article des antennes, parsemé de quelques

poils, est plus long que le suivant, que les antennes sont grêles et assez longues, quoique ne dépassant pas le quart des élytres; que le prosternum qui est rebordé entre les hanches, est presque lisse, ainsique ses épisternes qui sont finement ruguleux; que les épisternes du métasternum, qui est ponctué sur ses côtés, sont presque lisses, parsemés de quelques petits points, plus longs que larges, mais peu étroits sans sillons latéraux; que l'abdomen est lisse et glabre, avec les côtés très-légèrement rugueux, mais nullement pubescents; que les tarses sont glabres en dessus, et que les jambes intermédiaires des mâles sont un peu arquées, la rigole marginale des élytres ne forme point d'angle à l'épaule, mais s'arrondit avec l'ourlet basal. L'insecte ne paraît pas être rare au Sénégal et dans les contrées riveraines du Nil.

88. **Chl. Lafertei** GUÉRIN, Voy. de Delessert, 1843, p. 36 = *centromaculatus* CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 218 = *diffinis* LAFERTÉ, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851, p. 241 = *maculipennis* MOTSCHULSKY, Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 341. Long. 12-16 mill. Je n'ai rien à ajouter à ma description, sinon que l'abdomen a une étroite bordure jaune et que les caractères du *transversalis* se retrouvent dans cette espèce. J'en possède plusieurs individus venant de la présidence du Bengale.

89. **Chl. humeralis** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 219 = *Buqueti* DEJEAN, Cat. 3.e éd., p. 28. Long. 11 mill. Je renvoie à ma description, en observant que cette espèce offre la plupart des caractères des deux précédentes, mais que les mandibules sont striées plus faiblement; que le 3.e article des antennes égale le suivant, que les épisternes postérieurs sont plus larges, quoique encore plus longs que larges, et plus ponctués, et que le jambes intermédiaires du mâle ne sont point arqués; la tête est un peu moins rugueuse, surtout sur le front. L'insecte habite le Sénégal.

90. **Chl. signatus** BOHEMAN, Ins. Caff. I, p. 139 = *apiatus* KLUG, Peter's Reise n. Mozamb. p. 163, T. IX, fig. 10. Long. 11 mill. Il offre assez les caractères de l'*humeralis;* mais les mandibules

sont moins striées, et le devant du prosternum, ainsi que la partie de ses épisternes qui y touche, sont plus ponctués; la *tête* est presque entièrement couverte d'une ponctuation fine et régulière, les yeux sont moins saillants; le *corselet* est plus étroit, bien moins arrondi sur les côtés, et la ponctuation est plus serrée; les angles de la base sont plus arrondis; les *élytres* sont un peu moins larges et moins arrondies sur les côtés; la granulation des intervalles est plus fine, plus dense, et la pubescence plus fine, moins apparente; les antennes sont noires avec les deux premiers articles seulement et la base du troisième testacés. Quant au dessin des élytres, je ne puis que renvoyer à la belle figure donnée par Klug. L'individu ♀ que je possède vient d'Angola, M. Putzeys m'en a communiqué un du même sexe, venant de Loanda. Boheman l'avait reçu de l'intérieur de la Caffrerie, et M. Peters l'a trouvé au Mozambique.

91. **Chl. variipes** Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 268. Long. 9 1/2-12 1/2 mill. J'ai été longtemps embarrassé de découvrir les affinités de cette espèce, mais je ne crois pas me tromper en la plaçant auprès de l'*humeralis*. Il n'y a, il est vrai, point de taches sur les élytres, mais j'ai appris à attacher peu d'importance à ce caractère; tandisque presque tous ceux de l'*humeralis* se retrouvent dans le *variipes;* il n'y a que le prosternum avec les épisternes qui sont plus lisses, le troisième article des antennes est un peu plus long; la *tête* est un peu plus ruguleuse; le *corselet* a une autre forme, il est plus large, plus transversal, moins rétréci à sa base qu'à son extrémité, moins arrondi, surtout vers le milieu des côtés, tandisque les angles postérieurs le sont davantage; les impressions latérales postérieures sont moins profondes; les bords latéraux plus finement relevés; toute la surface est chagrinée et parsemée en outre de petits points peu serrées; les *élytres* ressemblent par la forme, mais elles sont un peu plus larges; leurs stries sont plus fines, leurs intervalles plus plans et plus finement granuleux, la pubescence plus fine et moins apparente. Pour le reste des caractères et la coloration je renvoie à ma première

description. Le Capit. Boys et le D.r Bacon ont trouvé cette espèce dans le nord de l'Hindostan.

92. **Chl. spoliatus** Rossi (*Carabus*), Faun. etrusc. I, p. 33. — Fabricius (id.), Ent. syst. suppl. p. 54, 61. — Dejean, — Motschulsky (*Chlaenites*), Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 346. — Var. *Chlaenites nicanus* Motschulsky, ibid.; Bates, Geod. of Jap. p. 249; — Var.? *Chl. inderiensis* Motschulsky, ibid. Cet insecte bien connu a été pour ce dernier le type d'un genre qu'aucun caractère ne distingue suffisamment des *Chlaenius*, pour qu'il soit permis de l'adopter. Fabricius a décrit cette espèce sur un individu marocain, et effectivement les individus africains ont souvent les cuisses et les tarses plus ou moins noirâtres, ce qui est plus rarement le cas dans les individus européens, j'en ai vu cependant de tels de la Bretagne et du Piémont. Ceux de Russie ont, comme l'observe avec raison Motschulsky, les élytres plus allongées, ainsi que ceux de la partie sud-est de l'Europe, des bords de la Mer Noire et du nord de l'Asie. Au Japon (var. *nicanus*), ils ont de plus quelques traces de ponctuation sur le corselet, et une teinte bronzée sur les intervalles impairs des élytres. Dans l'*inderiensis* non seulement les cuisses et les tarses sont noirs, mais cette teinte s'étend sur le bout des jambes, sur les dix articles extérieurs des antennes, et sur les palpes, et ce qui est singulier, c'est que, tandisque les individus typiques de ces contrées ont des élytres allongées et parallèles, l'*inderiensis* les a au contraire plus courtes, plus larges et même légèrement ovalaires que ceux d'Europe, de Malte, d'Egypte et d'Algérie. La patrie de cette singulière variété est les bords du lac Indiersk.

Dans cette espèce le labre est coupé carrément, les mandibules sont peu avancées et lisses, les palpes, assez minces, sont tronqués assez carrément, mais non dilatés à l'extrémité; les antennes, assez grêles, atteignent le premier quart de l'élytre, le troisième article est presque glabre et un peu plus long que le suivant; le corselet médiocrement large, très-rétréci à sa base, très-cordiforme et à peine ponctué, mais il est peu luisant, à cause des petites rides transversales irrégulières dont il est cou-

vert; la rigole latérale des élytres en se rejoignant avec le bord postérieur de l'ourlet basal ne forme pas d'angle mais décrit une courbe assez forte; les intervalles des élytres sont lisses, et n'offrent que quelques points peu visibles le long de leurs bords; tout le corps en dessous est lisse et glabre, sauf quelques petits points sur les épisternes postérieurs qui sont bien plus longs que larges, mais peu étroits, sans sillon le long du bord; le prosternum est rebordé entre les hanches; le dessus des tarses est presque lisse. La base des côtés des élytres décrit une courbe très-forte avant de toucher l'extrémité de l'ourlet basal, où commence la base, qui dépasse cependant assez fortement de chaque côté celle du corselet.

93. **Chl. apicalis** Wiedemann (*Carabus*), Zool. Mag. I, 3, p. 166; Dejean. Long. 13 $^1/_2$-14 mill. Dejean a comparé cette espèce au *xanthacrus,* qui pour moi n'est point un *Chlaenius;* je lui trouve plus d'affinité et de ressemblance avec le *sulcipennis,* et surtout avec sa var. *sulcatulus,* mais il n'y a pas de bordure jaune le long des côtés des élytres, qui sont aussi amples que dans le *pachys,* et le corselet est beaucoup plus rétréci devant sa base; quant à la coloration, elle est à peuprès la même; et la tache de l'extrémité des élytres est tout à fait semblable à celle du *sulcatulus.* La *tête* est plus grosse; plus renflée à la base; les palpes et les antennes sont plus longs; le dernier article des premiers est légèrement élargi vers l'extrémité, qui est très-nettement tronquée; le troisième article de celles-ci est proportionnellement plus long, le labre, les mandibules, le menton, le prosternum, les épipleures et les pattes sont comme dans le *sulcipennis;* le dessous du corps est lisse, à part quelques petits points sur les épisternes postérieurs et sur les côtés du métasternum, et quelques petits poils à peine visibles le long des côtés de l'abdomen et sur l'anus. Le *corselet* n'est pas plus large que la tête, un peu moins long que large, très-fortement arrondi sur les côtés, qui sont très-fortement sinués avant les angles postérieurs, qui sont aigus et assez ressortants; très-rétréci et comme étranglé avant la base, qui est coupée carrément et même très-légèrement échancrée; les angles antérieurs

presque nuls, et adhérents aux côtés du col; le dessus lisse et un peu convexe, les deux impressions transversales distinctes, la ligne médiane très-fine, ne dépassant pas l'impression antérieure, les impressions latérales postérieures linéaires, tombant à angle droit sur l'impression transversale de la base, entourées d'une légère excavation; le rebord latéral fin, mais distinctement relevé. *Élytres* de moitié plus larges que le corselet, aussi longues mais bien plus larges que dans le *sulcatulus*, bien plus élargies aux épaules; qui décrivent une courbe bien plus arquée, moins convexes sur le disque; les stries moins profondes, ponctuées, mais les points moins rapprochés les uns des autres; les intervalles plans, lisses, à l'exception de la moitié externe du huitième et du neuvième tout entier qui sont parsemés de petites granules; le long du côté extérieur des intervalles impairs on aperçoit près du bord une rangée de quelques petits points; le rebord latéral est plus distinctement relevé dans sa partie antérieure. Les élytres sont d'un cuivreux plus bronzé, avec les bords et le fond des stries d'un beau vert. Présidence du Bengale et Deccan.

Il ne sera pas inutile de relever ici quelques caractères de cette espèce, dont il est assez difficile de reconnaître les affinités. Le labre est coupé carrément; les mandibules assez fortes et très-aiguës, sont lisses en dessus, les palpes, assez minces et assez longs, sont nettement tronqués à l'extrémité, mais ne s'y élargissent guères; les antennes sont plus minces et un peu plus longues que celles du *spoliatus*, le troisième article est revêtu de petits poils assez nombreux et sensiblement plus long que le suivant; le *corselet* est encore plus étroit, plus cordiforme, plus convexe et plus lisse que dans le *spoliatus*; les *élytres* sont plus convexes, et leur base est moins carrée, mais la rigole marginale se joint à peuprès de même avec le bord postérieur de l'ourlet basal; les pattes sont passablement longues, et le dessus des tarses est revêtu de poils assez nombreux.

94. **Chl. rugulosus** NIETNER, Ann. and Mag. of nat. hist. 1857, XIX, p. 243. Long. 14 mill. Je ne connais cette espèce que

par la description de l'auteur, qui me laisse des doutes sur la place qu'elle doit occuper. Les *élytres*, qui sont comme dans le *circumdatus* Brullé, et bordées de jaune, ont de plus chacune à l'extrémité une lunule jaune dont la convexité est tournée vers la suture, particularité que je n'ai observée dans aucune autre espèce de ce genre, mais qui la fera aisément reconnaître. *Tête* et *corselet* finement rugueux, la première longitudinalement; le second transversalement; de plus il y a quelques points sur la surface de celui-ci, qui est arrondi et descend fortement sur les côtés, offre de chaque côté de sa base une impression assez faible, et est assez fortement rétréci postérieurement. Tous deux sont cuivreux, les élytres d'un noir verdâtre, le dessous noirâtre, avec les deux derniers segments de l'abdomen, la moitié du précédent et les bords lateraux jaunes; mandibules d'un brun foncé; antennes et palpes jaunâtres, avec l'extrémité plus foncée; pattes jaunes. Trouvé par M. Nietner près de Negumbo (Ceylan), sur les bords de la rivière Maha Oya. 1 seul individu. Le D.r Gerstaecker qui a vu le type de cette espèce, m'a dit qu'elle est voisine de l'*apicalis*.

95. **Chl. punctatostriatus** Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 244. Long. 15-16 mill. Je renvoie à ce premier travail pour la description détaillée de cette espèce; je ne crois pas me tromper en la considerant comme voisine de l'*apicalis*, auquel, à part l'absence de la tache apicale, il ressemble assez. La *tête* est presque aussi grosse et aussi lisse; le labre, les palpes et les antennes sont de même, seulement le troisième article de ces dernières est plus glabre; le *corselet* a à peu près la même forme en cœur étranglé près de la base; il est également lisse, mais moins convexe et l'impression transversale antérieure est moins marquée; les *élytres* sont plus allongées, et le commencement de la rigole marginale est effacé dans la partie comprise entre l'épaule apparente et l'extrémité de l'ourlet basal; le dessous du corps est identique, si ce n'est que les épisternes postérieurs sont plus longs; qu'il n'y a pas de petits poils sur les côtés de l'abdomen et que le dessus des tarses est glabre. J'en possède quatre individus des deux sexes, trouvés dans le

nord de l'Hindostan par le Capit. Boys et le D.r Bacon. C'est l'*optabilis* de la liste du Marquis de Laferté.

96. **Chl. Semperi** CHAUDOIR. Long. 12 $^1/_2$ mill. Il se rapproche par ses caractères du *punctatostriatus*, mais il en diffère par ses élytres à intervalles ponctués et opaques. *Tête* presque semblable, un peu moins large entre les yeux, qui sont presque aussi saillants; un tant soit peu moins lisse; labre, mandibules, palpes et antennes pareils. *Corselet* plus étroit, à peine plus large que la tête avec les yeux, aussi long que large, moins arrondi sur les côtés, tout aussi rétréci et étranglé avant sa base, qui est coupée plus carrément et légèrement échancrée d'un angle à l'autre; les angles antérieurs sont plutôt obtus, mais à peine arrondis; le dessus est ondulé de même, mais l'impression transversale n'est plus du tout sensible; toute la base est finement striée entre les impressions qui sont moins profondes, et se dirigent moins vers les angles; la surface est un peu moins lisse et moins luisante. *Élytres* moins larges, plus parallèles, leur base conformée à peu près de même, mais la rigole marginale ne s'oblitère pas avant la courbe humérale, le bord postérieur de l'ourlet basal est droit, nullement arqué; le dessus est bien moins convexe, les stries sont fines, peu profondes, finement ponctuées; les intervalles sont presque plans, finement chagrinés et opaques; les petits points dont ils sont couverts sont peu serrés, distribués sur trois ou quatre rangées irrégulières; la pubescence est courte et peu apparente. Le prosternum, rebordé entre les hanches, est à peu près lisse, mais peu luisant, ainsi que ses épisternes; les épisternes postérieurs sont modérément allongés, très-finement ruguleux; parsemés de petits points; l'abdomen est lisse, très légèrement rugueux sur les côtés, mais glabre, à ce qu'il m'a paru. Pattes comme celles du *punctatostriatus*. Tête d'un bleu verdâtre un peu métallique, corselet d'un bleu d'acier, tous deux modérément luisant, élytres d'un noir opaque; dessous d'un noir légèrement luisant, labre brun, mandibules plus rougeâtres palpes et antennes d'un brun rougeâtre, avec le premier article de celles-ci et la base des palpes maxillaires testacés. Pattes de cette dernière couleur,

avec les genoux, les appendices des trochanters postérieurs et les tarses rembrunis. L'individu que je décris est une femelle bien conservée, qui m'a été communiquée par M. Putzeys, et que le D.r Semper a recueillie aux îles Philippines.

97. **Chl. femoratus** DEJEAN; = *flavofemoratus* CASTELNAU, Etud. éntom. p. 81, pl. 1, fig. 3. = ♀ *costatus* LAFERTÉ, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851, p. 251. Long. 21-23 mill. Dans cette espèce, le dernier article des palpes n'est pas dilaté, mais il est comprimé et tronqué très-nettement et un peu obliquement, surtout dans les mâles; le troisième article des antennes est peu pilifère, et au moins de moitié plus long que le suivant. *Tête* très-peu abondamment et très-légèrement ponctuée, légèrement ridée vers le côtés. *Corselet* tel que l'a décrit Dejean, presque aussi long que large. *Élytres* de la femelle un peu élargies en arrière, et moins allongées; les côtes plus tranchantes que dans le mâle, et les rangées de points qui les bordent de chaque côté dans ce dernier sexe, à peine visibles, de sorte qu'il n'y a que la strie même qui soit fortement ponctuée. Je possède trois individus de chacun des deux sexes, qui tous présentent les mêmes différences, et j'en ai vu plusieurs autres. Cette belle espèce vient de Java.

98. **Chl. birmanicus** CHAUDOIR. Long. 18 $^1/_2$ mill. Voisin du *femoratus*, mais un peu plus petit. *Tête* encore plus lisse, surtout sur les côtés; *corselet* de la même forme, mais nullement sinué en arrière, avec les angles de la base sensiblement plus arrondis; le dessus tout aussi lisse, impressionné de même; les impressions latérales postérieures prolongées jusqu'à la base; le milieu de la base nullement strié; *élytres* semblables par la forme, un peu moins allongées; stries ponctuées de même, intervalles légèrement convexes principalement vers la base, nullement relévés en côtes, presque pas ponctués le long des bords, et très-finement chagrinés. Comme je n'ai sous les yeux qu'une femelle, il est possible que comme dans le *femoratus*, les intervalles présentent quelques différences dans le mâle. Les palpes sont comme dans le précédent, et même ils sont plus fortement tronqués dans la femelle, le troisième article des antennes est plus

revêtu de poils, et n'est pas aussi long, quoiqu'il le soit toujours plus que le suivant, le premier est un peu plus long et surtout bien moins gros que dans le *femoratus*. Noir, tête et corselet assez luisants, élytres assez ternes; labre et mandibules bruns, antennes, palpes et pattes d'un jaune ferrugineux. Il m'a été vendu par M. Stevens, comme venant de Birmanie (Rangoon).

99. **Chl. nigricoxis** Motschulsky, Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 339. Long. 20 mill. ($9\,^1/_4'''$), larg. $7\,^1/_2$ mill. ($3\,^1/_2'''$). Je ne connais pas cette grande espèce, qui d'après l'auteur, diffère du *costiger* par les intervalles non relevés en côtes, et couverts d'une ponctuation serrée et régulière. Allongé, un peu déprimé; *tête* allongée, un peu convexe, pointillée derrière et sur les côtés, lisse au milieu, avec des yeux saillants; *corselet* de moitié plus large que la tête, en carré un peu allongé, convexe, parsemé de petits points, un peu rétréci postérieurement, avec les angles droits, un peu obtus au sommet, et un peu relevés, une ligne médiane et les côtés de la base largement déprimés, le rebord latéral fin; *élytres* du double plus larges et de plus du triple plus longues que le corselet, un peu elliptiques, avec des stries profondes, des intervalles à peine convexes, densément et régulièrement ponctués, le huitième plus large, le dessous du corps glabre, un peu ponctué sur les côtés; tête d'un noir cuivreux, corselet d'un vert doré; élytres d'un bleu obscur, ternes; dessous d'un noir brillant, avec les épisternes antérieurs d'un irisé métallique, la bouche, les palpes, les antennes et les pattes d'un noir de poix, avec les cuisses d'un testacé rougeâtre vers le milieu, et l'extrémité des jambes intermédiaires frangée de poils fauves. On le trouve à Hongkong.

Note. Les caractères que présente le *femoratus* sont les suivants: Labre assez court, coupé carrément, avec les angles un peu arrondis; mandibules peu avancées, larges, crochues et aiguës à l'extrémité, lisses; palpes minces, assez longs; le dernier article n'est pas dilaté; mais il est comprimé, nettement et un peu obliquement tronqué; antennes assez grêles, atteignant le tiers de l'élytre; le troisième article de moitié plus

long que le suivant, et presque lisse; le menton, à lobes divergents, a une large dent double au milieu de son échancrure; tête et corselet presque lisses, très-glabres et luisants; celui-ci en carré un peu rétréci en arrière et assez plan; élytres à rigole marginale ne formant point d'angle avec le bord postérieur de l'ourlet basal, la base des côtés assez arquée et les épaules largement arrondies; prosternum non rebordé, lisse, ainsi que ses épisternes, et en forme de triangle; épisternes postérieurs finement pointillés, nullement sillonnés, plus longs que larges, mais peu étroits; abdomen lisse, glabre, très-indistinctement pointillé sur ses côtés. Pattes assez longues et assez fortes, cuisses des mâles assez épaisses; tarses glabres en dessus, ceux antérieurs des mâles assez dilatés.

Le *birmanicus* présente les mêmes caractères, à l'exception du troisième article des antennes, qui est un peu moins long et plus couvert de poils.

100. **Chl. costiger** Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 258. Long. 20-22 mill. Je ne donnerai pas une nouvelle description de cette espèce, maintenant bien connue et assez répandue dans les collections; je ferai remarquer seulement que les palpes sont grêles et remarquablement longs, nullement dilatés, mais tronqués nettement et un peu obliquement à l'extrémité; les antennes sont assez grêles et longues, atteignant environ le milieu de l'élytre, le troisième article est de près du double plus long que le suivant; les pattes sont longues et remarquablement fortes; les tarses des males très-dilatés, le dessus des tarses lisse; le prosternum est terminé en arrière par une carène cunéiforme qui pénètre dans l'excavation profonde du mésosternum, et qui est garnie de poils, il n'est pas rebordé, mais terminé en angle aigu un peu relevé. La dent du menton est peu avancée, assez large, échancrée au milieu, et dans certains individus, se rapproche beaucoup de la forme de celle du *femoratus*. Les côtés du dessous ne sont que légèrement pubescents. Les yeux, quoique grands, sont assez peu saillants. Il paraît être assez commun à Hongkong. Il habite aussi Formose, l'orient de la Chine e le Japon.

NOTE. Cet insecte est évidemment voisin du *femoratus;* le labre, les mandibules, les palpes, les antennes (le troisième article plus revêtu de poils), le menton avec sa dent médiane, le corselet, la base des élytres, le prosternum et les pattes sont conformés de même; ce qui le distingue, c'est que la tête et le corselet sont moins lisses, légèrement rugueux et parsemés de petits points; que le prosternum avec ses épisternes est aussi moins lisse et faiblement pointillé, que les épisternes postérieurs, sans être aussi larges que longs, ont cependant un peu plus de largeur, et que l'abdomen n'est pas aussi lisse, ses côtés étant légèrement ruguleux et parsemés de petits poils épars, et sur le milieu on aperçoit de très-petits points peu serrés, ce qui le rapproche des espèces à abdomen ponctué et pubescent, sans que ce caractère soit assez prononcé pour qu'on puisse l'y placer et l'éloigner ainsi de ses affinités naturelles.

101. **Chl. scabricollis** CHEVROLAT, Col. du Mex. 1.e cent., n.° 45. Long. 9 mill. C'est encore une espèce dont il m'a été très-difficile de reconnaître les affinités, et c'est à peine si je puis me flatter de les avoir trouvées, car elle ne ressemble à aucune autre. Les gros points dont sont parsemés le corselet et le prosternum m'ont décidé à la placer près du *maculatus,* dont elle a la plupart des autres caractères. Sa forme est bien plus raccourcie, et sa taille bien moindre. Sa *tête* est plus étroite antérieurement, avec le col plus renflé; les points dont elle est couverte, sont plus gros et plus espacés, les intervalles qui les séparent sont plus lisses; les yeux, le labre, les mandibules, les palpes et les antennes comme celles du *maculatus,* ces dernières un peu moins longues. Le *corselet* est moins rétréci à sa base qui est plus large que l'extrémité, et coupée carrément d'un angle à l'autre, les côtés sont moins arrondis, un peu sinués près de la base, avec laquelle ils forment un angle bien droit, nullement arrondi au sommet; le bord antérieur peu échancré, avec les angles presque adhérents aux côtés du col, arrondis au sommet; le dessus un peu convexe antérieurement, presque plan à la base, avec une ligne médiane à peine visible et de chaque côté un sillon large et profond; toute la surface, y

compris les sillons et la rigole latérale, couverte de gros points profonds pilifères, assez rapprochés les uns des autres, le rebord latéral très-fin. Les *élytres* bien plus raccourcies et plus larges, s'adaptant bien à la base du corselet, de moitié plus larges; la courbe de la base des côtés sensiblement plus forte, la rigole marginale formant un angle très-ouvert avec le bord postérieur de l'ourlet basal; le dessus un peu convexe, les stries peu profondes et légèrement ponctuées; les intervalles plans, finement réticulés, un peu opaques, avec une rangée de points pilifères à peine perceptibles près de chacun des bords, et un petit nombre de points sur le milieu; le rebord latéral assez fin. Le prosternum est rebordé entre les hanches, et couvert comme le dessus de gros points assez serrés qui s'étendent, en s'affaiblissant peu à peu, sur la partie intérieure de ses épisternes, dont la partie extérieure est presque lisse; les épisternes postérieurs sont plus longs que larges, mais encore assez larges, nullement sillonnés sur les bords, et parsemés, ainsi que le côtés du métasternum, de points plus petits que ceux du prosternum; on peut dire que l'abdomen est plutôt lisse, quoiqu'on y aperçoive de très-petits points pilifères peu nombreux. Les pattes sont peu allongées; le dessous des tarses est parsemé de petits poils; les articles dilatés des tarses des mâles sont assez grands, mais nullement transversaux. Le dessus est d'un vert nullement cuivreux et peu luisant; plus terne sur les élytres, dont toute l'extrémité est occupée par une grande tache jaune très-échancrée sur la suture et un peu dentelée antérieurement, et qui se prolonge moins en avant le long du bord latéral que sur le milieu; les points ocellés latéraux s'y dessinent en noir; les épisternes deviennent jaunâtres postérieurement, leur base et le dessous du corps sont d'un noir brunâtre; l'anus a une étroite bordure jaune; le labre est brun, avec les bords plus clairs; les mandibules sont d'un brun noirâtre; les palpes, les antennes et les pattes d'un jaune clair, avec la base des cuisses antérieures, celle des appendices postérieurs, ainsi que tous les trochanters noirâtres. Trouvé par M. Sallé à Orizaba (Mexique). Plusieurs individus.

102. **Chl. quadrinotatus** DEJEAN — Var. *Chl. Guerini* GORY, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1833, p. 217 (Conf. CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 221). Long. 19-21 mill. Quoique voisin du *maculatus*, il en diffère par les caractères suivants. Les points de la surface du corselet sont proportionnellement moins gros et moins rapprochés les uns des autres, excepté le long de la base; la pubescence des élytres est bien plus dense et plus apparente; la ponctuation du prosternum est moins forte et moins serrée, et ses épisternes ne sont ponctués légèrement qu'intérieurement; les épisternes postérieurs sont aussi bien moins ponctués et presque lisses. Les pattes sont bien plus robustes, surtout dans les mâles, et dans ce dernier sexe la partie inférieure des jambes postérieures est arquée. Pour le reste je renvoie à la description du Species. Il n'a été encore rencontré, je crois, que dans les possessions françaises sur le Sénégal.

103. **Chl. scapularis** CHAUDOIR. Long. 12 mill. Il présente les caractères du *maculatus*, à part les épisternes antérieurs qui sont à peu près lisses. Sous le rapport du dessin, la bordure des élytres se dilate à l'épaule en forme de tache arrondie; la bande transversale du milieu, rétrécie près de la bordure, se dilate sur le disque en forme de tache un peu ronde, la tache antéapicale est aussi ronde et occupe trois intervalles. Le *corselet*, moins dilaté sur le milieu des côtés, y est moins arrondi et n'a plus cet aspect hexagonal, il est moins transversal, la sinuosité postérieure des côtés est plus marquée; les angles postérieurs forment une légère saillie, nullement arrondie au sommet; derrière eux, la base est légèrement oblique et très-légèrement arrondie; le dessus, ponctué de même, est moins convexe, et il n'y a point d'impressions transversales, le milieu de la base est presque noir, les côtés et le devant sont d'un vert bien plus cuivreux. Les *élytres* ont un peu moins du double de la largeur du corselet, et sont un peu moins allongées, leur base et leur extrémité sont conformées comme dans le *maculatus;* l'angle huméral est plus marqué; le dessus est plus plane, les stries sont plus fines et ne sont guères ponctuées; les in-

tervalles, tout à fait plans, sont plutôt pointillés que granuleux; le dessous du corps est ponctué de même; les bords de l'abdomen sont pareillement bordés de jaune; les antennes sont moins longues, ainsi que les pattes; la coloration de ces parties et des palpes est bien plus rouge, et même le dessin des élytres est moins pâle. J'en possède trois individus venant du Bengale.

104. **Chl. maculatus** Dejean. Long. 14-15 $^1/_2$ mill. Je chercherai à compléter par une description comparative celle du Species. Par le dessin des élytres il se rapproche plus du *Lafertei* que du *transversalis;* comme dans celui-ci, il y a une bordure jaune latérale, qui depuis l'épaule jusqu'à la bande transversale, s'étend presque jusqu'à la septième strie, mais qui, après la bande, ne teint en jaune clair que le rebord latéral et ne se dilate point à l'extrémité; la bande, qui adhère à la bordure, et s'étend jusqu'à la troisième strie, est placée un peu plus en avant que la tache du *Lafertei,* et elle est très-dentelée sur ses bords; la tache postérieure, placée comme dans ce dernier, est plus grande, oblongue, et va de la seconde à la quatrième strie. *Tête* comme dans le *transversalis,* plus finement ruguleuse, mais en revanche plus distinctement ponctuée sur les côtés et la partie postérieure du front, dont les impressions antérieures sont bien moins marquées. *Corselet* tout aussi court, et presque transversal, un peu hexagonal, atteignant son maximum de largeur vers le milieu, où les côtés sont fortement arrondis, tandisqu'ils ne le sont guères avant et après le milieu; très-rétréci vers la base et même encore un peu plus vers l'extrémité; très-légèrement et brièvement sinué devant les angles postérieurs, qui sont obtus, et dont le côté postérieur est assez arrondi; la base visiblement bisinuée; le bord antérieur faiblement échancré, avec les angles non avancés, obtus, un peu arrondis au sommet; le dessus bien plus convexe que dans le *transversalis,* surtout antérieurement, et descendant fortement vers les angles antérieurs, couvert de points assez serrés, plus gros que dans cette espèce, mais en revanche moins ruguleux; impressions basales moins profondes; rebord latéral un peu moins relevé.

Élytres offrant les mêmes proportions, mais plus rétrécies vers la base, et plus acuminées vers l'extrémité; moins parallèles sur les côtés, qui décrivent une courbe moins forte derrière les épaules où la rigole marginale forme avec le bord postérieur de l'ourlet basal un angle assez ouvert, mais visible, plus convexes: les stries plus ponctuées antérieurement, les intervalles tout aussi densement, mais un peu moins fortement granulés, plus finement pubescents. *Prosternum* aussi fortement ponctué que le dessus; épisternes et côtés des autres parties du sternum couverts d'une ponctuation plus fine et peu serrée. Abdomen presque lisse, assez largement teint en jaune sur ses bords. Antennes plus fines et plus longues, pattes plus allongées, les tarses revêtus de petits poils en dessus; ces parties et celles de la bouche colorées de même. Outre le type de Dejean, j'en possède deux individus venant du Deccan. Dans plusieurs autres individus rapportés par M. de Castelnau du royaume de Siam, les angles postérieurs du corselet sont constamment plus arrondis, mais je n'ai pu découvrir d'autres caractères qui permettent de les séparer du vrai *maculatus*.

105. **Chl. coscinioderus** Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 242 = *lateralis* Boheman, Ins. Caffr. I, p. 149. Long. 12 $^1/_2$ mill. Par la ponctuation de son corselet cette espèce est intermédiaire entre le *lyratus* et le *notabilis*, les points étant plus gros et moins serrés que dans le premier, plus petits et plus nombreux que dans le second. *Tête* plus large et moins densément ponctuée que dans le *lyratus;* front presque lisse, yeux plus proéminents. *Corselet* plus court, plus large, plus arrondi sur les côtés, sinué de même avant les angles postérieurs qui ne diffèrent que par ce qu'ils sont un peu plus aigus; nous avons déjà parlé de la ponctuation du dessus, qui est un tant soit peu plus espacée sur le milieu du disque que vers la base et les côtés. *Élytres* planes, surtout sur le disque, plus larges et plus parallèles; stries très-fines, plus subtilement ponctuées, intervalles tout à fait plans, plus finement granuleux, plus luisants, moins pubescents. Sternum ponctué à peuprès de même, avec le milieu du métasternum et l'abdomen lisses. Coloration

générale presque identique; avant le rameau ou crochet du milieu, la bordure jaune s'étend jusqu'à la sixième strie; après le crochet, elle n'atteint que la septième et conserve cette largeur jusqu'à sa jonction avec la tache allongée apicale; l'abdomen, qui est brun foncé, a une assez large bordure jaune; le crochet jaune adhérent au milieu de la bordure des élytres manque quelquefois, et c'est un individu pareil, venant du Cap de Bonne Espérance, que j'ai décrit; j'en ai vu depuis plusieurs individus à dessin normal des élytres, venant de diverses parties de la Caffrerie (Natal, N'gami, Longkloof).

106. **Chl. cosciniophorus** CHAUDOIR. Long. 11 $^1/_2$ mill. Je l'avais confondu avec le précédent, mais je suis maintenant d'avis qu'il en est spécifiquement distinct. La *tête* est un peu moins large, encore moins ponctuée; les yeux sont encore plus saillants, presque hémisphériques; le *corselet* est moins court, plus rétréci à sa base, encore plus arrondi sur les côtés, plus convexe antérieurement, *ponctué de même;* les angles postérieurs comme dans le *coscinioderus;* les *élytres* sont un peu plus ovalaires, à peuprès aussi larges, un peu plus convexes; les stries et les intervalles semblables, mais ceux-ci couverts d'une pubescence dense et très-apparente; la ponctuation du prosternum et encore plus celle des côtés du métasternum et de ses épisternes est moins forte. Tête et corselet d'un vert plus cuivreux; élytres bien plus ternes; la première moitié de leur bordure latérale s'étend jusqu'à la *cinquième* strie, après la bande médiane qui est assez large et atteint la troisième strie, la bordure n'a qu'un moment la largeur de deux intervalles, et bientôt elle se rétrécit, n'occupant plus que le neuvième intervalle, et se prolonge ainsi jusqu'à la tache apicale qui n'y touche que par sa pointe. Tout l'abdomen est jaune comme dans le *lyratus*, avec une tache brune devant les cuisses postérieures. Un mâle et une femelle venant du Sénégal.

107. **Chl. notabilis** LAFERTÉ, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 221 Long. 10 $^1/_2$-11 mill. *Tête* un peu plus étroite que dans le *coscinioderus*, yeux un peu plus saillants; *corselet* plus étroit et moins court, avec les angles postérieurs obtus et nullement précédés d'une sinuosité, le dessus plus convexe, couvert de points aussi

nombreux mais plus gros. *Élytres* à peuprès comme celles du *cosciniophorus,* intervalles des stries un peu plus convexes, pubescence moins apparente; le dessin presque semblable; la tache postérieure n'atteint la bordure dans aucun de mes quatre individus; les épisternes antérieurs sont criblés de points bien plus gros que dans le *cosciniodérus;* ceux postérieurs sont au contraire bien moins ponctués et plus lisses; l'abdomen est coloré de même, les antennes sont entièrement testacées. M. Boccandé l'a trouvé dans les possessions portugaises sur le Sénégal. L'individu du Sénégal dont fait mention M. de Laferté se rapporte au *cosciniophorus.*

108. **Chl. anthracoderus** Laferté, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 347. Long. 12 mill. Il y a lieu de s'étonner que l'auteur n'ait pas plutôt comparé cette espèce à l'*angustatus,* dont elle diffère par sa taille plus grande, son *corselet* sensiblement plus allongé, et qui dépasse en longueur relative celui de toutes les espèces de ce groupe; un peu moins ponctué en dessus; ses *élytres* un peu plus longues, et dont la bordure, plus large, car elle s'étend jusqu'à la septième strie, est un peu dilatée et dentelée à l'extrémité, quoique moins que dans le *denticulatus;* ses antennes plus fortes et plus longues, ainsique les pattes; les épisternes postérieurs moins ponctués. La coloration est la même, à part les élytres qui sont plus verdâtres. J'en possède quatre individus pris par M. Boccandé dans les possessions portugaises du Sénégal.

Note. Dans les espèces qui font partie de ce groupe on observe les caractères suivants. La tête est plutôt allongée, lisse, luisante, fort peu ponctuée; le labre est tronqué carrément, les mandibules sont peu avancées, lisses, aiguës et arquées, les palpes sont grèles, très-nettement tronqués, mais pas élargis à l'extrémité; les antennes longues, atteignant le tiers de l'élytre, grèles: le troisième article est revêtu de petits poils et plus long que le suivant; le menton a des lobes divergents, et une dent subbifide étroite au milieu de son échancrure; le corselet a une forme particulière, il est généralement assez étroit, surtout très-convexe, lisse, à l'exception de quelques points épars, le

rebord latéral est très-fin, et de chaque côté de la base il porte un long sillon profond, étroit et parallèle à la ligne médiane; les élytres sont bien plus larges que le corselet, de forme allongée, assez parallèles, passablement convexes, avec les intervalles des stries lisses ou tout au plus ponctués sur les bords; la rigole marginale forme un angle plus ou moins marqué à sa jonction avec le bord postérieur de l'ourlet basal; la base des côtés dessine une courbe assez forte vers l'épaule, qui est arrondie; le prosternum est rebordé entre les hanches et à peu-près lisse, au moins postérieurement, ses épisternes sont couverts de points généralement assez grands, mais peu profonds, dans la plupart des espèces, lisses dans quelques unes; les épisternes postérieurs sont plus longs que larges, mais peu allongés, peu étroits, plus ou moins ponctués, sans sillons; l'abdomen est presque lisse, et s'il y a une ponctuation, elle est très-legère et trés-clair-semée. Les pattes sont assez longues, et grèles; le dessus des tarses est lisse et glabre; les articles dilatés des mâles sont plutôt un peu plus longs que larges. Les élytres sont pour la plupart bordées de jaune; cependant dans quelques espèces la bordure est peu visible, dans d'autres elle disparait tout à-fait, ou n'est visible qu'au bord apical; quelquefois elle se dilate fortement à l'extrémité.

109. **Chl. angustatus** Dejean, = *cinctipennis* Boheman. Ins. Caffr. I, p. 148. Long. 9-11 $^1/_2$ mill. *Tête* assez petite, un peu plus longue que large, lisse, à part quelques petits points entre la partie postérieure des yeux qui sont assez saillants, sans impressions entre les antennes, et avec un étranglement à peine visible entre le front et le col, qui est assez gros. *Corselet* plutôt un peu plus étroit que la tête avec les yeux, un peu plus long que large, fort peu arrondi sur les côtés, qui sont assez parallèles, ce qui lui donne une forme subcylindrique; bord antérieur légèrement échancré, angles exactement adhérents aux côtés du col; base coupée presque carrément, angles postérieurs droits, nullement arrondis au sommet; le dessus très-convexe, surtout antérieurement, descendant verticalement sur les côtés qui sont très-finement rebordés; ligne médiane fine, peu imprimée, presque

entière, impressions transversales nulles; de chaque côté de la base un sillon étroit, trés-profond, parallèle à la ligne médiane, allant de la base jusque vers le milieu, où il s'affaiblit, un peu plus rapproché du bord lateral que de la ligne médiane; la surface parsemée d'un petit nombre de points assez marqués, éloignés les uns des autres, assez régulièrement distribués, un peu plus gros vers la base. *Élytres* à peuprès du double plus larges que le corselet, de moitié plus longues que larges, plus parallèles dans le mâle que dans la femelle, tronquées à la base, avec les épaules carrées, mais largement arrondies; la rondeur des côtés derrière l'épaule assez forte, l'extrémité nullement sinuée peu obtusément arrondie, le dessus assez convexe, assez fortément strié, les stries fines, finement crénelées au fond, les intervalles très-finement chagrinés, assez luisants, surtout dans les mâles, un peu convexes dans leur partie antérieure, aplanis en arrière, avec des points à peine perceptibles peu nombreux, placés en ligne sur chaque bord, et de chacun desquels sort un poil extrèmement court; ces poils ne forment pas de pubescence; il y a à côté de l'écusson un long rudiment de strie; le rebord latéral est assez étroit et finement relevé; l'ourlet basal, assez étroit, dépasse les angles du corselet. Sternum lisse; prosternum arrondi et bien rebordé entre les hanches; épisternes antérieurs convexes et très-grossièrement ponctués, les intermediaires presque lisses, les postérieurs finement ponctués; l'abdomen encore plus finement pointillé; antennes grêles, ne dépassant guères le quart de l'élytre; palpes minces, tronqués carrément au bout, mais pas élargis, pattes minces, modérément allongées. Tète et corselet d'un vert cuivreux assez brillant en dessus, élytres d'un vert plus obscur, moins brillant, rarement un peu cuivreux, avec une bordure d'un jaune pâle, qui ne dépasse pas la huitième strie, et ne s'élargit que fort peu et sans dentelures à l'extrémité, les épipleures de même couleur, ainsique les antennes, les palpes, l'intérieur de la bouche, le labre et les pattes; le dessous du corps, y compris la tête, est d'un noir peu brillant (sans reflets irisés), l'abdomen est moins foncé, un peu brunâtre, avec une bordure étroite jaunâtre; mandibules et menton bruns.

L'examen d'un nombre plus considérable d'individus m'a convaincu que le *cinctipennis* de la Caffrerie ne différait pas spécifiquement de l'*angustatus* des possessions françaises et portugaises du Sénégal; le premier est généralement un peu plus grand, les élytres sont plus métalliques, quelquefois le corselet est légèrement arrondi antérieurement sur les côtés. M. de Laferté a oublié cette espèce dans l'énumération de celles qu'a rapportées M. Boccandé.

110. **Chl. melancholicus** LAFERTÉ, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 346. Long. 12 $^1/_2$ mill. Cette espèce, qui n'est pas, comme je l'avais cru, identique avec l'*angustatus*, en est cependant très-voisine. La partie postérieure du front, entre les yeux, est plus ponctuée; le corselet est un peu moins long que large, moins rétréci dans sa partie postérieure, il y a un peu plus de points imprimés sur sa surface; les *élytres* sont relativement plus amples, ayant d'ailleurs la même forme, le disque est moins convexe; les intervalles des stries plus plans et moins chagrinés, plus luisants; les bords latéraux de l'abdomen ne sont pas jaunes. Le reste est comme dans l'*angustatus*. Je ne possède et ne connais que l'individu ♀ qui a été décrit sous ce nom par M. de Laferté, et qui a été trouvé par M. Boccandé dans les possessions portugaises du Sénégal.

111. **Chl. amauropterus** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 226. Long. 12-12 $^1/_2$ mill. Encore très-voisin de l'*angustatus;* élytres et abdomen bordés de jaune comme dans cette espèce, les premières plus noires et plus ternes; col un peu plus renflé; *corselet* un peu plus arrondi vers le milieu des côtés, presque pas visiblement ponctué; *élytres* un peu plus ovalaires courbe de la base des côtés derrière l'épaule moins forte, les intervalles plus aplanis postérieurement; la ponctuation des épisternes antérieurs un peu moins forte. Le type de ma première description m'avait été envoyé par Parreyss, comme venant de Nubie; depuis lors, il a été pris assez abondamment par M. Raffray à Adouah en Abyssinie; je possède deux individus de cette provenance.

112. **Chl. denticulatus** DEJEAN; — Var. *elatus* ERICHSON, Wiegm.

Arch. 1843, I, 218; = *Goudoti* CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Moscou 1856, II, 228. Long. 10-13 mill. Par sa forme il ressemble aussi beaucoup à l'*angustatus;* il serait difficile de trouver une différence appréciable dans celle de la tète et du corselet de ces deux espèces, mais ce dernier est moins ponctué en dessus, excepté vers la base, et les points sont plus petits. Les *élytres* sont plus larges, plus ovales, par conséquent moins parallèles, les intervalles s'aplanissent en arrière. Le dessus du corps est d'un vert clair, quelquefois un peu cuivreux sur le corselet, rarement sur les élytres; la bordure jaune est bien plus large, elle couvre le rebord et les trois intervalles externes, et entame quelquefois même le quatrième, elle se dilate un peu le long du bord postérieur, et son bord antérieur y offre deux à trois dents ou gradins; la bordure de l'abdomen est bien plus large. J'en possède plusieurs individus provenant des possessions françaises du Sénégal.

Var. *elatus* ERICHSON. Malgré la différence constante dans la largeur de la bordure des élytres, qui ne couvre que deux intervalles externes, comme il n'y a aucune autre différence ni dans la forme, ni dans la coloration, je continue à n'y voir qu'une variété locale du *denticulatus,* qui habite le haut Sénégal et les possessions portugaises sur ce fleuve. 5 individus. Mon *Chl. Goudoti* n'en est qu'un individu de grande taille, (13 mill.) indiqué probablement par erreur comme venant de Madagascar.

113. **Chl. sellatus** DEJEAN; LAFERTÉ Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 346. Long. 14 $1/2$-17 $1/2$ mill. Cette espèce, qui ressemble beaucoup en grand au *denticulatus,* a le *corselet* aussi allongé, aussi convexe et aussi cylindrique que celui de l'*anthracoderus,* mais son extrémité antérieure est plus rétrécie vers le col qui est aussi plus étroit; la base est un peu moins rétrécie que dans le *denticulatus,* et la surface est ponctuée de même; les *élytres* sont plus allongées, en ovale plus long, avec les côtés quelquefois un peu parallèles, le dessus est un peu plus convexe, les stries ne sont guères ponctuées; le huitième intervalle est un peu plus large et le neuvième plus étroit; la tète, le corselet et les élytres sont colorés généralement comme ceux du *denticulatus,* mais

dans le type de Dejean les élytres sont bleues, et la bordure jaune couvre antérieurement une partie du quatrième intervalle (à partir du bord latéral), tandis que dans les quatre autres individus que je possède, elle ne dépasse pas dans sa moitié antérieure le milieu du troisième. Celle de l'abdomen est assez large, et quelquefois tout l'abdomen est plus ou moins brun, avec les bords plus clairs. Les articles des antennes sont plus allongés, et leur coloration est plus pâle; les pattes sont plus longues, et les tarses rembrunis. L'individu de la collection Dejean, qui est le plus petit, provient des régions supérieures du Sénégal; les autres ont été pris par M. Boccandé dans les possessions portugaises sur ce fleuve. Dejean a eu tort de comparer cette espèce au *cylindricollis* qui a un corselet assez différent.

114. **Chl. nubicus** Chaudoir. Long. 12 $^1/_2$ mill. Quoique voisin du *sellatus*, il en diffère par plusieurs caractères. Le *corselet* est moins long, quoiqu'il soit encore un peu plus long que large, sa forme est plus carrée, son extrémité antérieure n'est pas aussi rétrécie, et la partie antérieure est moins arrondie; le dessus n'est plus aussi convexe antérieurement, et ne descend pas aussi fortement vers les angles antérieurs; la ponctuation n'est pas plus serrée, mais les points sont un peu plus marqués. Les *élytres* sont aussi longues, mais plus étroites et assez parallèles; elles sont plus planes, moins luisantes, les stries sont un peu plus distinctement ponctuées, les intervalles presque plans; la ponctuation des épisternes est plus faible; la tête et le corselet sont colorés de même, les élytres sont d'un vert noirâtre assez terne; leur bordure occupe trois intervalles, et se rétrécit un peu vers le milieu; à l'extrémité elle est dilatée et dentelée comme dans le *denticulatus*. Le dessous du corps, les antennes, les palpes et les pattes offrent la même coloration. Le seul individu que je possède vient de Nubie, et m'a été donné par M. Felder.

115. **Chl. cylindricollis** Dejean. Long. 13 mill. Il s'éloigne encore un peu plus que le précédent du type du *denticulatus* et de l'*angustatus*, par son corselet moins étroit, moins cylindrique et moins convexe; le col est moins rétréci que dans le *sellatus*, des petits individus duquel il atteint la taille; le *corselet* n'est qu'aussi

long que large, assez carré, peu arrondi sur la partie antérieure des côtés, bien moins bombé antérieurement, et déprimé transversalement près de la base entre les sillons latéraux, ponctué comme dans le *nubicus;* les *élytres* ont à peuprès la forme de celles du *sellatus,* mais elles sont moins convexes, plus ternes; les stries sont assez distictement ponctuées; les intervalles plus plans, surtout postérieurement, plus visiblement chagrinés; la ponctuation des épisternes est bien moins serrée, quoique les points, soient moins serrés; la bordure des élytres ne couvre que les deux intervalles externes, quelquefois même elle n'atteint que le milieu du huitième; postérieurement elle est peu dilatée, et légèrement dentelée; le bordure de l'abdomen est assez étroite. Le reste est comme dans le *sellatus.* Deux de mes individus viennent du Cap de Bonne Espérance, le troisième de Natal. J'en ai vu un certain nombre dans la collection du Musée Civique de Gènes, et au Musée de Berlin. M. Raffray l'a retrouvé près de Zanzibar (I. de Pemba).

116. **Chl. prolixus** ERICHSON, Wiegm. Arch. 1843, I, p. 217. Long. 17 mill. Cette belle espèce diffère du *sellatus,* dont elle atteint la taille, par son *corselet* encore moins étroit que celui du *cylindricollis,* proportionnellement plus grand, encore moins convexe, ponctué de même, mais plus luisant; par ses *élytres* un peu plus allongées, plus parallèles, plus planes sur le disque, à stries *bien plus visiblement* ponctuées, surtout antérieurement, et dont la bordure ne couvre que le rebord et le neuvième intervalle, ne se dilatant que vers l'extrémité où elle est legèrement dentelée. Le reste et la coloration sont comme dans le *cylindricollis.* Deux individus venant d'Angola.

117. **Chl. attenuatus** KLUG, Ber. üb. Madag. Ins. 1833, p. 41. = *Chl. madagascaricus* CASTELNAU, Rev. ent. de Silberm. 1833, I, p. 32. Long. 11-13 mill. Cette espèce tient du *cylindricollis* et du *denticulatus,* se rapprochant du premier par la forme du corselet, et du second par celle des élytres. Le premier est un peu moins allongé, un peu moins convexe, un peu plus rétréci vers la base; celles-ci ont la forme ovale et peu allongée de celles du *denticulatus,* et sont pour le moins aussi convexes et

striées de même; la bordure des élytres ne dépasse pas la huitième strie, s'élargit à peine à l'extrémité et n'y est pas dentelée; la bordure de l'abdomen est extrêmement étroite; la coloration des élytres est d'un vert beaucoup plus foncé, légèrement bronzé; le reste est comme dans le *cylindricollis*. Quatre individus pris jadis par Goudot à Madagascar. La *Chl. poricollis* FAIRMAIRE, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1868, p. 756, n'en est probablement qu'une variété.

118. **Chl. similis** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 227. Long. 13 mill. Très-voisin du *cylindricollis*, dont il diffère par le *corselet* qui est d'un soupçon moins long et qui est couvert de points imprimés plus gros et un peu plus abondants, la ligne médiane est plus imprimée; les *élytres* ne diffèrent guères par la forme, mais elles sont plus convexes, les stries ne sont guères ponctuées; les intervalles sont plus bronzés; la bordure jaune ne dépasse pas la huitième strie, ne se dilate guère et n'est point dentelée à l'extrémité. Pour le reste, il est comme le *cylindricollis*. Je ne possède que l'individu que j'ai décrit en en 1856, et qui faisait partie de la collection Gory, où il était indiqué comme venant du Sénégal.

119. **Chl. laeteviridis** CHAUDOIR = *marginatus* CASTELNAU, Not. on Austr. Col. p. 62. — Var. *Chl. Darlingensis* CASTELNAU, ibid. Long. 12-14 mill. Le *marginatus* DEJEAN est un insecte bien différent, et que M. de Castelnau n'a pas connu. L'espèce que M. de Castelnau dit avoir pris abondamment dans la péninsule malaise est le *javanus*, qui se trouvait parmi les insectes de cette localité provenant des chasses de cet entomologiste, mais il est également bien distinct du *laeteviridis*, qui est reconnaissable à sa couleur vert-clair (prasinus), à la pubescence plus marquée des élytres, et dont le corselet diffère de celui du *javanus* par ses côtés bien moins arrondis. *Tête* un peu plus courte que dans le *cylindricollis*, yeux plus saillants. *Corselet* presque de la même forme, mais d'un soupçon plus court; un peu plus aplani sur les côtés de la ligne médiane, qui est plus profonde; les points de la surface sont plus gros, et sont distribués sur deux lignes irrégulières sur le disque de chaque côté de la ligne, avec quelques

autres épars vers les côtés. Le forme des élytres est également la même, mais elles sont moins convexes; les stries, plus fines, sont assez distinctement ponctuées, surtout antérieurement; les intervalles, un peu tectiformes vers la base, s'aplanissent vers l'extrémité; les points, ordinairement imperceptibles, placés le long de chacun de leurs côtés, sont ici un peu plus visibles, et de chacun d'eux sort un petit poil, qui produit une pubescence un peu plus marquée que dans les espèces voisines, surtout postérieurement et vers les côtés. La bordure jaune ne dépasse pas la huitième strie, ne s'élargit guères et n'est point dentelée à l'extrémité; il n'y a guères de bordure jaune sur les côtés de l'abdomen; le dessous, les antennes, les palpes, et les pattes sont colorés comme dans le *cylindricollis*, les tarses ne sont point rembrunis. Le *Darlingensis* n'est qu'un individu à intervalles légèrement convexes, venant, ainsique beaucoup d'individus normaux de la collection Castelnau, des bords de la rivière Darling. L'espèce est commune dans tout le sud et le sud-est du continent Australien.

120. **Chl. tenuicollis** Fabricius (*Carabus*); Dejean, = *auricollis* Gory, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1833, p. 224 = *modestus?* Boheman, Ins. Caffr. I, p. 157. Long. 11-12 $^1/_2$ mill. Sa forme est tout à fait celle de l'*angustatus*, mais il n'y a point de bordure jaune aux élytres, qui n'ont que les épipleures de cette couleur, et c'est à peine si quelquefois le rebord latéral est d'un jaune obscur. Il n'y a pas de bordure jaune à l'abdomen; les élytres sont plus noires, quelquefois plus ou moins verdâtres vers la base et les côtés. *Tête* et *corselet* un peu plus ponctués; les côtés du dessous en revanche le sont moins. Commun au Cap de Bonne Espérance; on le rencontre aussi au Natal, et c'est ce qui me fait penser que le *modestus* se rapporte à cette espèce.

121. **Chl. cupripennis** Chaudoir. Long. 11 $^1/_2$ mill. Charmante espèce qui par l'absence plus ou moins complète de bordure latérale jaune aux élytres, ressemble au *tenuicollis*, mais au lieu d'être noires, celles-ci sont d'une belle couleur cuivreuse brillante, passant au vert clair le long des bords. Tête et cor-

selet verts, le milieu de ce dernier très-légèrement cuivreux; la bordure des élytres extrêmement étroite; les épipleures rougeâtres. *Tête* un peu plus large; *corselet* un peu plus court et un peu plus arrondi sur les côtés; les points de la surface bien moins nombreux, la ligne médiane moins imprimée; *élytres* un peu plus larges, surtout vers les épaules, et un peu plus courtes. Les parties testacées plus foncées, les huit derniers articles des antennes bruns. M. Raffray l'a trouvé en Abyssinie, et j'ai décrit l'individu (♂) qui a été envoyé au Musée Civique de Gènes; j'ai aussi comparé celui (♀) qu'il s'est réservé.

122. **Chl. sollicitus** Laferté, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 432. Long. 14 mill. L'affinité de cette espèce avec le *circumdatus* saute aux yeux, mais l'absence complète de bordure jaune aux élytres, ne me permet pas de le placer auprès de ce dernier. *Tête* comme dans celui-ci; *corselet* un peu plus étroit; *élytres* bien plus allongées, plus parallèles, striées de même, le neuvième intervalle un peu ponctué et pubescent; les épisternes antérieurs un peu ponctués. Tête et corselet d'un vert foncé, légèrement cuivreux, élytres d'un noir assez luisant, épipleures et dessous du corps d'un noir brillant très-légèrement irisé; antennes et palpes d'un testacé plus rougeâtre que les pattes, tarses plus ferrugineux, ainsique le labre; mandibules brunes. Je ne possède que l'individu (♂) qui a servi de type à M. de Laferté, et que M. Boccandé a pris dans les possessions portugaises sur le Sénégal.

123. **Chl. immunitus** Murray, Ann. a. Mag. of nat. hist. 1858, I, p. 131. Long. 16 $^1/_2$ mill. (7 $^3/_4$'''), larg. 6 $^1/_2$ mill. (3'''). Je ne connais cette espèce que par la description mais elle me parait devoir être placée ici. D'une belle couleur violette en dessus, d'un noir luisant en dessous, labre et mandibule ferrugineux, antennes, palpes et pattes testacés. *Tête* lisse à l'exception de quelques petits points en arrière du front; labre peu ou point échancré. *Corselet* étroit, angles postérieurs un peu obtus, mais à peine arrondis au sommet; ligne médiane distincte, n'atteignant pas les deux bords; de chaque côté de la base, près des angles, un sillon lisse, profond, allongé, un peu oblique; sur la surface

quelques points distincts, épars çà et là, dont quelques-uns distribués en rangée le long de la ligne du milieu. *Ecusson* grand, non ponctué. *Élytres*, glabres, luisantes, allongées, déprimées, avec de fortes stries ponctuées, des intervalles lisses, et des rangées de six à dix petits points le long du bord interne des 3.e et 5.e intervalles, le neuvième élargi en arrière, granuleux et portant une rangée de points ocellés; extrémité très-légèrement sinuée. Métasternum plus ponctué que les deux sections antérieures du sternum; côtés des premiers segments de l'abdomen légèrement ponctués. Palpes un peu sécuriformes, menton offrant deux excavations. Vieux Calabar.

124. **Chl. acroxanthus** Chaudoir. Long. 12-13 mill. Il ressemble au *javanus* dont il a la taille et les contours, mais il en diffère par le dessus du corselet moins convexe et couvert de points plus gros, par les intervalles des élytres plus convexes et dont les bords sont plus ponctués; ordinairement la bordure latérale de l'élytre est peu visible, ne teignant en brun plus ou moins clair que le rebord; et n'atteignant la largeur de celle du *javanus* que le long du bord apical. J'établis cette espèce sur 15 individus, appartenant pour la plupart au Musée Civique de Gênes, et qui ont été pris dans le royaume de Siam et dans le presqu'île Malaise (Singapore) par M. de Castelnau; j'en possède un marqué comme venant de Java (?).

125. **Chl. extremus** Chaudoir. Long. 13 1/2 mill. Quoique voisin de l'*acroxanthus*, il me paraît s'en distinguer par certains caractères, que je n'ai pu malheureusement constater que sur un un seul individu ♂. Les antennes sont visiblement plus minces et un peu plus longues; on peut en dire autant des palpes; le *corselet* est plus grand, plus arrondi sur les côtés, et les points de la superficie sont moins gros; les *élytres* sont moins parallèles, et la courbe de la base des côtés est moins brusque, plus insensible, les intervalles sont moins convexes, plus ternes, plus faiblement ponctués près de leurs bords; la coloration est à peu-près la même, les élytres sont moins noires, d'un bronzé olivâtre; le bord apical est teint en jaune comme dans cette espèce, mais les épipleures sont noirs. Il m'a été envoyé par M. Dohrn

comme venant de Hongkong. Serait-ce par hazard le *postscriptus* BATES, dont je parle plus loin N.º 197 ?, mais dans ce cas, la description laisserait à désirer.

126. **Chl. dorsalis** DEJEAN. Long. 11 $^1/_2$-13 mill. Nous commençons par cette espèce la série de celles de ce groupe à corselet convexe, bien arrondi sur les côtés et cordiforme. La description du Species me semble suffisante pour faire connaître cette espèce, que distingue de suite la grande largeur de la bordure jaune des élytres, qui s'étend jusqu'à la cinquième strie. Elle n'a été rencontrée jusqu'ici que dans les possessions françaises sur le Sénégal.

127. **Chl. accedens** CHAUDOIR. Long. 10 mill. Très-voisin du *dorsalis*, dont il diffère par la bordure des élytres qui ne s'étend que jusqu'à la 7.e strie, et qui est un peu dentelée à l'extrémité; *élytres* un peu moins larges et un peu plus convexes, épisternes antérieurs plus ponctués, bordure jaune de l'abdomen étroite. J'en connais trois individus trouvés par M. Raffray dans l'intérieur de l'Abyssinie, l'un d'eux a les parties de la bouche, les palpes, les antennes, et le labre noirâtres, les cuisses sont brunes vers le milieu, mai ce n'est sans doute qu'individuel.

128. **Chl. proximus** CHAUDOIR. Long. 12 $^1/_2$ mill. Il est assurément voisin du *circumdatus*, mais il en diffère suffisamment pour qu'on doive le considérer comme une espèce distincte. Indépendamment de sa coloration, qui est entièrement en dessus d'un vert clair légèrement métallique comme dans le *xanthopleurus*, il diffère du *circumdatus* par les points assez gros et plus nombreux qui séparent le front du vertex ou du col sur toute sa largeur; par son *corselet* plus court, moins long que large, plus arrondi et plus sinué sur les côtés, et couvert de points plus nombreux, mais surtout plus gros; par la courbe plus forte que décrit la base des côtés des élytres derrière l'épaule, et par leur longueur un peu moindre; enfin par la ponctuation plus forte des côtés du sternum et qui se prolonge sur les côtés de l'abdomen, ce qui n'est pas le cas dans le *circumdatus*. La bordure des élytres, le dessous et les autres parties du corps sont comme dans ce dernier. M. Stevens m'en a vendu un individu mâle comme venant du Deccan.

129. **Chl. transfuga** Chaudoir. Long. 12 $^1/_2$ mill. La bordure des élytres étant exactement comme dans la var. *elatus* du *denticulatus*, j'avais crû d'abord y voir un individu de cette espèce, mais la forme du corselet est tout autre. *Tête* un peu plus large que dans le *denticulatus*, yeux plus saillants; *corselet* plus court, se rapprochant par sa forme de celui du *xanthopleurus*, mais à peine aussi long que large, aussi arrondi sur les côtés, aussi cordiforme, à peu près aussi convexe, avec les mêmes sillons de chaque côté de la base; ponctué de même, mais les points sont bien plus petits; *élytres* plus larges que dans le *xanthopleurus*, moins allongées, plus ovalaires, plus convexes, striées d'ailleurs et ternes comme dans le *javanus*. L'individu que je possède, ayant séjourné dans l'alcool, je ne puis dire au juste si la coloration est verte comme dans le *xanthopleurus* ou un peu bronzée; la bordure jaune des élytres s'étend jusqu'à la septième strie et l'extrémité en est dentelée comme la var. *elatus*; l'abdomen a une assez large bordure jaune, le reste est coloré comme dans le *xanthopleurus*. Il vient d'Angola et m'a été vendu par M. Boucard.

130. **Chl. circumdatus** Brullé, Rev. ent. de Silberm. III, p. 283, = *limbatus* Dejean, = *cupricollis* Nietner, Ann. and Mag. of Nat. hist. 1857, XIX, p. 243. Long. 14-16 mill. Le nom proposé par Dejean a dû être changé, parce qu'il avait été employé antérieurement par Wiedemann pour désigner l'*amictus* Dejean. Cet entomologiste l'a comparé au *marginatus*, mais il en diffère beaucoup, tant par sa coloration que par la forme du corselet. Celui-ci est aussi long que large, les angles antérieurs adhèrent aux côtés du col, les côtés sont plus arrondis vers le milieu, plus sinués postérieurement, la base est un peu moins rétrécie que l'extrémité antérieure, les angles postérieurs sont plus droits; le dessus, ponctué de même, mais un peu plus distinctement, est visiblement plus convexe, sans l'être cependant autant que dans les *dorsalis* et *javanus*; les sillons latéraux de la base sont aussi longs et aussi profonds que dans le *cylindricollis*. La forme des *élytres* est assez la même, mais elles sont plus convexes; leurs stries ne sont point crénelées,

et c'est à peine si elles sont ponctuées; les intervalles, plus finement chagrinés, sont plus convexes et bordés de chaque côté d'une rangée de très-petits points, de chacun desquels sort un petit poil extrêmement court. Les côtés du sternum sont plus ou moins ponctués. La tête et le corselet sont en dessus d'un cuivreux plus ou moins verdâtre, les élytres d'un noir bronzé peu brillant, quelquefois légèrement verdâtre, avec une bordure jaune qui ne dépasse pas la huitième strie, et ne se dilate presque pas à l'extrémité; celle de l'abdomen est à peine visible; le dessous du corps est d'un noir peu luisant; le labre, les palpes et les antennes sont d'un jaune testacé, les pattes un peu plus claires, les tarses un peu rembrunis. L'habitat de cette espèce s'étend sur toute la presqu'île occidentale de l'Inde, et jusqu'à Ceylan, d'où j'ai un individu authentique du *cupricollis* NIETNER. J'en ai un de grande taille, venant soit-disamment de Java, mais c'est sujet à caution.

131. **Chl. javanus** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 229. Long. 11 1/2-14 1/2 mill. J'aurais dû comparer plutôt cette espèce au *circumdatus*, dont elle diffère surtout par la forme et la ponctuation du corselet. *Tête* un peu plus étroite, un peu plus ponctuée entre le front et le vertex vers les yeux. *Corselet* plus rétréci en avant et vers la base, sensiblement plus arrondi et plus sinué sur les côtés, plus étroit, plus long, plus convexe, avec des points imprimés de même, mais en général bien plus gros; quelquefois cependant il y en a assez peu. *Élytres* un peu plus allongées, les stries plus fines, les intervalles bien plus plans et plus ternes. Le reste est comme dans le *circumdatus*. Il se rencontre à Java et dans la péninsule malaise.

132. **Chl. xanthopleurus** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 230. Long. 12 1/2-14 mill. Quand on compare des séries d'individus de cette espèce et de la précédente, on voit que les différences tirées du corselet sont illusoires, mais la rangée de points qui longe chaque côté des intervalles des élytres est toujours bien visible dans le *xanthopleurus*, tandis qu'ils ne sont guères visibles dans le *javanus*; les élytres sont toujours beaucoup plus vertes, leur bordure plus large, s'étend constamment

jusqu'à la septième strie, et celle de l'abdomen est aussi plus large. Il est assez commun à Tshusan, à Hongkong, dans le nord de la Chine, au Japon, à Formose, et d'après un individu provenant de M. de Castelnau, il se retrouverait à Siam.

133. **Chl. subcostatus** Mac Leay jun., Trans. ent. soc. N. South Wal. 1864, I, p. 114. Long. 12 $^1/_2$-15 mill. Au premier coup d'œil il ressemble au *laeteviridis,* mais il en est bien distinct. Tête et corselet d'un vert plus foncé que dans cette espèce, surtout vers la ligne médiane, élytres presque noires; antennes d'un brun peu foncé, avec les trois premiers articles seulement jaune pâle. *Corselet* plus arrondi et plus sinué sur les côtés, plus convexe antérieurement, avec la ligne médiane plus fine, et couvert de points bien plus gros et plus nombreux. *Élytres* un peu plus larges; intervalles impairs légèrement relevés en côtes, ou plutôt tectiformes, dans leur partie antérieure surtout. Episternes antérieurs couverts d'une ponctuation plus forte et plus serrée. La paire que je possède vient du Cap York (Australie septentrionale), et m'a été envoyée de Hambourg par M. Schmeltz. L'insecte que M. de Castelnau rapporte à cette espèce et qui n'en diffère point, vient de Rockhampton. Le corselet est encore plus fortement ponctué que celui de l'*acroxanthus,* et le vertex l'est aussi assez fortement, ce qui le distingue de toutes les espèces de ce groupe, auquel il appartient pas ses autres caractères et sa forme.

134. **Chl. pachys** Chaudoir. Long. 13 mill. On serait tenté d'abord de confondre cette espèce avec le *sulcatulus,* elle est colorée de même, et la bordure des élytres est exactement semblable, mais les élytres sont proportionnellement beaucoup plus larges, moins allongées, moins parallèles, l'angle arrondi que forme la courbe de la base des côtés après l'épaule, est plus marqué; les intervalles sont moins convexes; les côtés du corselet sont moins arrondis; le dessus en est moins convexe, plus ridé, un peu ponctué parci par là, la rigole latérale plus profonde. Les épisternes du prosternum ne sont pas lisses, mais ils sont finement ruguleux et parsemés de petits points. M. Raffray en a pris quelques individus en Abyssinie (Adouâh).

135. **Chl. pachysomus** Chaudoir. Long. 12 ½ mill. Il ressemble beaucoup au *pachys*, la *tête* est plus lisse; le *corselet* un peu plus étroit, bien plus rétréci postérieurement, plus arrondi sur les côtés qui sont plus fortement sinués en arrière, les angles antérieurs adhèrent aux côtés du col, le disque est plus bombé; la ligne médiane moins profonde, les deux impressions transversales un peu plus indiquées; il y a quelques points irrégulièrement jetés sur la surface. Les *élytres* ont à peu près la même forme, et sont tout aussi amples et volumineuses, les côtés de la base entre le pédoncule et l'épaule sont coupés plus droits, ce qui fait que le sommet de l'épaule est moins arrondi; les bords des intervalles sont un peu inégaux ou rugueux. La coloration est exactement la même, la forme de la partie postérieure de la bordure jaune des élytres est semblable, mais elle avance un peu plus, ce qui fait que l'échancrure suturale est d'autant plus profonde. Il a été trouvé par M. le Comte de Castelnau dans le royaume de Siam et appartient au Musée Civique de Gênes, qui n'en possède qu'un seul individu (♂).

136. **Chl. nitidicollis** Dejean. Long. 11-11 ½ mill. Il ressemble assez par sa forme au *marginifer*, mais il est bien plus petit et autrement coloré. La *tête* diffère peu; le *corselet* a la même forme et les mêmes proportions, il est un peu plus rétréci vers sa base, les angles postérieurs sont plus droits; le dessus n'est guères plus convexe et ponctué de même; les sillons latéraux de la base sont plus étroits; les *élytres* sont un peu moins allongées; et ne sont pas plus convexes; les stries ne sont point crénelées, et sont à peine perceptiblement ponctuées; les intervalles, chagrinés de même, sont moins plans, surtout antérieurement; je n'ai pas pu voir de lignes de points comme dans le précédent. En dessous, la ponctuation des épisternes est à peine visible. La tête et le corselet en dessus sont d'un vert-cuivreux; les élytres d'un noir terne, un peu verdâtre le long de la base; depuis l'épaule jusqu'à peu près vers le milieu, la bordure jaune s'étend jusqu'à la septième strie, puis elle se rétrécit assez brusquement et n'occupe plus que le neuvième intervalle; tout au bout elle se dilate un peu, mais sans dentelures; le

dessous du corps est d'un noir brunâtre assez luisant; il n'y a guères que l'anus qui ait une étroite bordure jaune; palpes et antennes d'un jaune testacé rougeâtre, le premier article de celles-ci et les pattes, ainsique le labre d'un jaune plus clair. Il ne paraît pas rare dans la présidence du Bengale.

137. **Chl. marginifer** CHAUDOIR = *marginatus* DEJEAN. Long. 13 $^1/_2$ mill. Il est en dessus d'un vert clair, très-légèrement doré sur le corselet, et à peine bronzé sur le disque des élytres. Il s'éloigne assez des espèces précédentes. La *tête* est plus large que dans le *cylindricollis*, très-finement pointillée, sans points plus gros entre le front et le vertex. *Corselet* un peu plus large que la tête avec les yeux, un peu moins long que large, un peu plus cordiforme, ce qui tient à un peu plus de rondeur à la partie antérieure des côtés; le dessus bien moins convexe, surtout sur le disque; les sillons latéraux de la base moins longs et moins profonds; les points de la surface très-petits et disposés en lignes, comme dans le précédent. *Élytres* moins ovalaires, plus oblongues, un peu plus larges, bien moins convexes; les stries fines, densément et visiblement crénelées; les intervalles très-plans, très-finement chagrinés, glabres, avec une rangée de très-petits points fort peu nombreux tout près du bord externe des intervalles impairs. Tout le dessous *lisse*. La bordure latérale des élytres ne dépasse pas la huitième strie, qui est assez rapprochée de la neuvième; elle ne se dilate un peu que tout au bout et n'y est point dentelée; l'abdomen est bordé de jaune. Le dessous du corps, les antennes, les palpes et les pattes colorés comme dans le *cylindricollis*, tarses non rembrunis. Je ne possède que les deux individus de la collection Dejean, ce qui me fait penser que cette espèce, qui habite les Indes orientales (Bengale?), est assez rare. J'ai dû changer le nom de cette espèce, vû qu'il avait dejà été employé par Rossi.

138. **Chl. sulcipennis** DEJEAN — CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 230 — var. *Chl. sulcatulus* BOHEMAN, Ins. Caffr. I, p. 146. Long. 11 $^1/_2$-14 $^1/_2$ mill. Si nous le comparons au *circumdatus*, nous trouverons que la coloration des antennes, des palpes, des pattes et de la bordure des élytres est plus pâle,

que la tête et le corselet sont d'un vert clair plus ou moins cuivreux, les élytres sont d'un noir un peu plus brillant, elles sont plus allongées, plus convexes ou plutôt un peu plus cylindriques, les stries sont plus profondes et assez distinctement crénelées; les intervalles plus convexes, plus lisses; les côtés du sternum sont presque lisses; la bordure des élytres ne dépasse pas la huitième strie; dans la forme typique elle ne se dilate pas à l'extrémité, tandisque dans la var. *sulcatulus*, qui ne diffère par aucun autre caractère, elle est au contraire très-élargie, mais la partie dilatée n'atteint pas la suture; celle de l'abdomen est très-étroite. On rencontre en Nubie et dans la Haute-Egypte le vrai *sulcipennis* et la variété; mais dans le sud-est de l'Afrique (Natal, Delagoabay), je crois qu'on n'a encore rencontré que la variété *sulcatulus*.

139. **Chl. subovatus** Chaudoir. Long. 11 $^1/_2$-13 $^1/_2$ mill. Il est voisin du *sulcipennis* typique, mais il en diffère par son *corselet* un peu moins arrondi sur les côtés, moins convexe, moins cordiforme, et surtout par ses élytres moins longues, moins parallèles, de forme visiblement plus ovalaire, et dont la base des côtés n'est pas arquée angulairement; le fond des stries est presque lisse, mais chaque intervalle est bordé de chaque côté d'une rangée de petits points qui le fait paraître crénelé sur les côtés; de chacun de ces points sort un très-petit poil; la bordure latérale est comme dans le vrai *sulcipennis*, mais elle est légèrement dentelée à l'extrémité. Les épisternes antérieurs sont presque lisses, la bordure de l'abdomen extrêmement étroite. La coloration est à peuprès la même dans toutes ses parties. Trois individus venant de Madagascar, et qui faisaient partie de la collection Laferté.

140. **Chl. leucoristus** Chaudoir. Long. circa 10 mill. Sous ce nom figurent dans le Musée de Berlin 5 individus trouvés par Meyer et Lichtenstein au Cap de Bonne Espérance (Riv. Oslog), constituant une espèce voisine du *subovatus*, à élytres bien plus courtes, ovalaires, arrondies sur les côtés, et à bordure jaune clair non élargie à l'extrémité.

141. **Chl. Boccandei** Laferté (*Epomis*), Rev. et Mag. de Zool.

1852, p. 65. Long. 22 $^1/_2$-25 mill. Il atteint à peu près la taille du *crœsus* et il en a presque la forme, le corselet est moins court, et de même que les élytres, il est un peu plus étroit, mais la ponctuation qui les couvre est bien plus abondante. *Tête* bien plus ponctuée le long des yeux, de même qu'entre le front et le vertex; celui-ci et le milieu du col le sont aussi passablement; le front est plus ridé. *Corselet* plus allongé, quoique moins long que large, rétréci de même vers l'extrémité, mais bien moins arrondi sur les côtés, ce qui contribue à le rendre plus étroit; le sommet des angles postérieurs, quoique obtus, est moins arrondi; le dessus moins convexe, l'espace entre les impressions basales et le bord latéral assez aplani; celles-ci moins profondes; toute la surface couverte de points nombreux assez gros, irrégulièrement distribués, plus épars sur le disque et vers les bords latéraux, plus serrés vers le bord antérieur et encore plus vers la base et dans les excavations basales. *Élytres* non élargies en arrière, plus parallèles, un peu moins larges, moins convexes, striées de même, avec les intervalles convexes, le troisième et le cinquième plus ou moins tectiformes, tous couverts d'une ponctuation assez forte et serrée, à l'exception de la suture et d'une ligne étroite lisse sur le milieu du troisième; pubescence assez apparente. Côtés du dessous un peu plus ponctués. Coloration identique; bordure jaune de l'abdomen beaucoup plus large, antennes entièrement jaune-pâle; tarses moins rembrunis. J'en ai trois individus pris par M. Boccandé dans les possessions portugaises sur le Sénégal, et un quatrième trouvé en Nubie par M. Felder.

NOTE. On ne saurait nier que les espèces qui rentrent dans le groupe des *Epomis* n'aient quelques caractères qui les distinguent des autres *Chlaenius*, mais je ne les crois pas assez importants pour en faire un genre distinct. Sans parler de la dilatation triangulaire plus ou moins forte du dernier article des palpes, surtout dans les mâles, caractère qui leur est commun avec beaucoup de vrais *Chlaenius*, des excavations qui séparent la pièce du milieu du menton des lobes latéraux, qu'on voit aussi dans quelques *Chlaenius*, il est à remarquer que les lobes

du menton sont plus longs, plus étroits, plus pointus, et surtout bien moins divergents, et que le côté inférieur des cuisses antérieures forme à sa base un angle droit plus ou moins arrondi au sommet dans le mâle, et qu'il est relevé en carène aiguë le long du côté antérieur de l'excavation qui en creuse le dessous, cependant dans quelques espèces, cet angle s'oblitère un peu. Les mandibules sont modérément avancées, fortes et aiguës; les antennes grêles, atteignent plus ou moins le tiers de l'élytre; le troisième article est sensiblement plus long que le suivant et garni de poils; le labre est tronqué carrément, la dent du menton est forte et bien bifide; le prosternum est rebordé entre les hanches, peu ponctué ainsi que ses épisternes, mais revêtu de quelques poils; les épisternes postérieurs sont un peu plus longs que larges, plus ou moins ponctués, sans sillons latéraux; les côtés de l'abdomen sont aussi un peu pointillés; le dessus des tarses est parsemé de quelques poils; les tarses antérieurs des mâles sont fortement dilatés; le second article n'est cependant pas bien plus large que long. La rigole marginale des élytres forme à l'épaule un angle bien marqué avec l'ourlet basal. En général il y a une bordure jaune aux élytres.

142. **Chl. Latreillei** LAFERTÉ (*Epomis*), Rev. et Mag. de Zool. 1852, p. 66. Long. 23 mill. Il est très-voisin du *Boccandei*. Ses élytres sont, dans la femelle, seul sexe que je connaisse, plus courtes et plus larges que dans le même sexe du précédent. La ponctuation de la tête, distribuée de même, est plus forte; le corselet est couvert de points bien plus gros et qui se confondent, ce qui le fait paraître comme couturé (*variolosus*); sa forme est d'ailleurs la même. Outre la différence dans la forme des élytres, les intervalles impairs sont distinctement tectiformes, et leur milieu est dépourvu de la ponctuation dense qui en couvre les côtés et les autres intervalles, mais sur l'espace lisse on aperçoit une ligne de points enfoncés plus gros. Tout le dessus du corps est d'un noir assez terne; la bordure jaune des élytres ne s'élargit nullement à l'extrémité; le reste est comme dans le *Boccandei*. Il habite également les possessions portugaises sur

le Sénégal. Cette espèce aurait besoin d'être étudiée sur une série d'individus.

143. **Chl. fimbriatus** Klug (*Epomis*), Ber. üb. Madag. Ins. 1833, p. 129. Long. 10''' = 22 mill. J'ai vu dans le Musée de Berlin cette espèce que l'auteur compare au *circumscriptus*, mais qui est plus grande et qui est plutôt extrêmement voisine du *Latreillei*; « thorax confertim punctatus, punctis magnis; elytra confertim punctata, interstitiis obsolete carinatis; nigroaeneus, elytris violaceo-micantibus, eorum limbo, antennis pedibusque flavis ». Ce Musée possède les deux sexes de cette espèce, prise par Goudot à Madagascar.

144. **Chl. cicatricosus** Motschulsky (*Epomis*), Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 344. Long. 9''' = 20 mill. Cette espèce m'est inconnue, mais d'après le peu qu'en dit l'auteur, elle aurait la forme du *circumscriptus* et sa taille; elle serait plus large, avec les intervalles des élytres *couverts* de gros points visibles en dessus. Sa couleur serait d'un vert noirâtre en dessus, avec le bord des élytres testacé. Il la place dans la même division que les *Duvauceli* et *armeniacus* = *Dejeani*. La description a été faite sur une femelle venant de Lenkoran (mer Caspienne, frontières de la Perse).

145. **Chl. Duvauceli** Dejean (*Epomis*). Long. 20 mill. Cette espèce, facilement reconnaissable à sa belle couleur bleu mat en dessus, a la taille du *circumscriptus*, avec des élytres plus élargies. La *tête* et le *corselet* sont ponctués comme dans le *Boccandei*, mais la première est un peu plus étroite, le second est plus rétréci vers la base que dans le *circumscriptus*, et il n'y est pas plus large que dans la var. *senegalensis*, mais le milieu des côtés est plus arrondi que dans ce dernier, le sommet des angles postérieurs est plus droit et n'est guères arrondi, ses proportions sont d'ailleurs les mêmes. Les *élytres*, moins allongées et plus ovalaires que dans le *circumscriptus*, sont aussi planes que dans le *Boccandei*, les stries sont très-distinctement ponctuées; les intervalles, fort peu convexes, sont tous et entièrement couverts d'une granulation assez forte et serrée; la bordure jaune des élytres ne s'élargit nullement à l'extrémité, celle de l'abdomen

est étroite; le reste du corps est coloré de même. Il habite le Bengale; 5 individus.

146. **Chl. Dejeani** (Solier) Dejean (*Epomis*) (Voy. Cat. Har. et Gemm. p. 218) = *Epomis armeniacus* Motschulsky, Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 344. Long. 16 $^1/_2$-18 mill. Bien plus petit que le *circumscriptus*, il se rapproche le plus par la forme du corselet de la var. *brevicollis*. *Tête* un peu plus courte, presque entièrement ponctuée, excepté sur l'épistôme, le milieu du front et les côtés du col qui sont très-finement ruguleux. *Corselet* carré, moins long que large, aussi étroit à sa base qu'à l'extrémité, un peu arrondi sur les côtés, qui tombent un peu plus obliquement sur la base; angles postérieurs subobtus et arrondis de même, le dessus plus plan, surtout sur le disque et le long de toute la base, dont les impressions latérales sont moins fortes; ponctuation semblable; mais un peu plus fine. *Élytres* moins allongées, assez parallèles, plus planes; stries un peu moins ponctuées que chez le *Duvauceli*, intervalles moins convexes que dans le *circumscriptus*, mais moins plans que dans le *Duvauceli*, légèrement tectiformes; l'intervalle sutural lisse, à l'exception d'une rangée de points bien marqués le long de la première strie, les 6 suivants couverts de points bien marqués, peu profonds, distribués sur 3 rangées irrégulières et par conséquent bien moins serrés que dans le *Duvauceli;* les deux derniers densément ponctués; ce mode de ponctuation fait que la pubescence, très-peu visible sur le disque, est plus distincte vers les bords latéraux; en dessous il y a plus de ponctuation sur le milieu des segments abdominaux. Le dessus est vert ou bleu, avec la tête et le corselet plus clairs et plus luisants que les élytres; la bordure des élytres, les antennes, les palpes et les pattes sont plus rougeâtres; la bordure de l'abdomen est très étroite. Quoique visiblement triangulaire, le dernier article des palpes (♂) est moins dilaté que dans les précédents. J'en ai des individus de Morée, d'Anatolie et même de Syrie (Kindermann); je n'hésite pas à réunir à cette espèce l'*armeniacus* de Motschulsky, qui ne connaissait pas le *Dejeani*. M. Peyron m'écrit qu'il n'est pas rare à Saint-Jean d'Acre.

147. **Chl. pharaonis** Motschulsky (*Epomis*), Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 345. Long. 6 1/4''' = 13 1/2 mill. Je ne sais ce que c'est que cette espèce, bien petite pour un *Epomis,* qui est colorée comme le *Dejeani,* avec la tête à peine ponctuée en arrière, le corselet en carré transversal, ponctué comme chez le *circumscriptus,* et les intervalles des stries des élytres fortement ponctués dessus. Serait-ce un petit individu du *Dejeani?* Il habite l'Egypte (♀).

148. **Chl. crœsus** Fabricius (*Carabus*), Syst. Eleuth. I, p. 183; — Dejean (*Epomis*). Long. 19-22 mill. Cette grande espèce bien connue, se distingue facilement du *Boccandei,* qui a à peuprès la même taille, par l'absence de ponctuation sur les intervalles des élytres, qui sont lisses au milieu et n'ont qu'une rangée de points de chaque côté; le huitième cependant est entièrement ponctué; le corselet est plus court et plus large, surtout vers la base, les angles postérieurs sont moins obtus, plus droits, aucun des intervalles n'est tectiforme, ils sont simplement assez convexes. Outre les individus venant du Sénégal, j'en possède un qui a été trouvé en Nubie.

149. **Chl. circumscriptus** Duftschmid (*Carabus*), Faun. austr. II, p. 166. — *Epomis circumscriptus* Dejean = *Carabus cinctus* Rossi, Faun. etr. I, p. 212. = *Epomis Karelini* Mannerheim, Bull. des Nat. de Mosc. 1843, p. 423; = *Epomis turcmenicus* Motschulsky, Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 345; — Var. (?) *Epomis brevicollis* Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1843, p. 756. — Var. (?) *Epomis senegalensis* Gory, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1833, p. 229. — Var. (?) *Epomis capensis* Gory, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1833, p. 228; Boheman, Ins. Caffr. I, p. 158. Il m'a été impossible, en comparant plusieurs individus, de fixer les limites entre ces formes. En général on peut dire que le *brevicollis* est plus petit que la forme typique, et que son corselet est plus court et plus carré; les élytres sont plus étroites; les côtés des intervalles sont rendus plus inégaux par les rangées de points plus distincts; le *senegalensis* au contraire a les intervalles à peuprès comme dans le type mais le corselet semble plus étroit et plus rétréci vers la base. Tandis

que le vrai *circumscriptus* se rencontre dans l'Europe australe et sur les bords de la Caspienne, le *brevicollis* est propre à la Haute-Epypte; le *senegalensis* étend son habitat depuis le Sénégal jusqu'au Maroc (Tanger) d'un côté et à la Nubie de l'autre; c'est à cette variété que se rapporte l'individu nubien dont parle Dejean. Quant au *capensis*, sa taille égale à peuprès celle des petits *brevicollis*, mais elle est sujette à varier (17 $^1/_2$-20 mill.); les élytres ont la forme élargie et ovalaire du *circumscriptus*, le corselet est un peu plus court, sensiblement plus étroit à son extrémité qu'à sa base, mais ces caractères sont peu tranchés, et ont été observés sur un trop petit nombre d'individus. Il habite l'Afrique australe (Natal, colonie du Cap).

150. **Chl. protensus** CHAUDOIR = *Epomis Goryi* GRAY, Griff. Anim. Kingd. I, p. 276, pl. 15, fig. 5. Long. 21-24 mill. Cette belle espèce est bien distincte du *circumscriptus;* je ne la connaissais pas quand j'ai crû qu'elle n'était qu'une variété de cette espèce, et je la croyais identique avec sa var. *senegalensis*. Elle est plus grande; le *corselet*, aussi long que large, est plus étroit et un peu plus rétréci vers la base que vers l'extrémité, subcordiforme, modérément arrondi sur les côtés dans leur partie antérieure, tandisque leur partie postérieure est droite et très-légèrement sinuée; la ponctuation, les impressions et les angles postérieurs sont comme dans le *circumscriptus;* les élytres sont sensiblement plus allongées, plus étroites et parallèles; les points sur les côtés des intervalles plus serrés et plus marqués que dans le var. *brevicollis*. Les antennes sont plus fines et leurs articles plus longs. Il est coloré comme le *circumscriptus*, mais la tête et le corselet sont d'un vert plus foncé, et quelquefois d'un bleu obscur. On le rencontre au Sénégal et dans la Nubie. J'en dois un individu de ce dernier pays à la bonté de M. Felder.

151. **Chl. deplanatus** LAFERTÉ (*Epomis*), Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851, p. 252, not. 4. Long. 22 $^1/_2$-24 mill. Splendide espèce qui est en dessus d'un beau bleu violet tirant quelquefois sur le vert, et remarquable par son corselet très-cordiforme et ses élytres planes. *Tête* comme dans le *circumscriptus*, mais très-lisse et brillante. avec quelques petits points près des yeux

et entre le front et le vertex vers les côtés. *Corselet* de moitié plus large que la tête avec les yeux dans sa plus grande largeur, qui est avant le milieu, sensiblement moins long que large, très-cordiforme, très-élargi (ampliatus) dans sa partie antérieure, avec les angles et toute la première grande moitié des côtés très-fortement arrondis; après le milieu les côtés deviennent droits et se dirigent très-obliquement vers la base, formant avec elle un angle obtus, arrondi au sommet; le bord antérieur et la base légèrement échancrés; le dessus bien plus plan sur le disque et vers la base, mais descendant assez vers les angles antérieurs; les deux impressions latérales de la base moins profondes et moins longues, la surface plus lisse, ponctuée à peu-près de même. *Élytres* de moitié plus large que la partie la plus large du corselet, de moitié plus longues que larges, oblongues; plus parallèles sur les côtés que dans le *circumscriptus*, mais de forme moins allongée que celles du *protensus*, bien plus obtusément arrondies à l'extrémité, remarquablement aplanies sur tout le disque, descendant peu vers l'extrémité, un peu plus vers les côtés; intervalles bien moins convexes, sans être pourtant plans, lisses, les rangées de points des côtés serrées, bien marquées et tellement rapprochées des bords que ceux semblent crénelés. Les dessous du corps passablement ponctué et pubescent, la ponctuation disparait cependant le long du milieu du sternum et de l'abdomen. Nous avons parlé de la couleur du dessus; la bordure des élytres est comme dans le *circumscriptus*, celle de l'abdomen est plus large, le reste est coloré de même, avec les parties jaunes plus testacées. *Ailé.* Outre le type de la collection Laferté, j'en possède un individu, venant également du Sénégal, qui m'a été généreusement donné par M. de Bonvouloir. Quoique tous deux soyent des femelles, la dilatation du dernier article des palpes est assez forte, et pas moindre que dans le *circumscriptus*.

152. **Chl. nigricans** Wiedemann, Germ. Mag. der Entom. IV, p. 110, Dejean (*Epomis*) = *Chl. culminatus* Bates, Geod. of Japan. p. 251. = *Epomis rugicollis* Laferté, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851, p. 253, not. 1. Long. 18-20 mill. *Tête*

ponctuée, à l'exception de l'épistome, du milieu du front et du col; semblable d'ailleurs à celle du *circumscriptus; corselet* offrant les proportions de la var. *senegalensis*, mais un peu plus petit, visiblement plus rétréci en arrière et plus arrondi sur les côtés, un peu plus cordiforme que chez le *Duvauceli*, mais bien moins que dans le *deplanatus;* le dessus un peu plus convexe et un peu plus ponctué, mais moins que dans le *Duvauceli;* la ligne médiane plus imprimée que dans le *circumscriptus. Élytres* à peuprès comme dans ce dernier quant à la forme, un peu plus allongées, à stries distinctement crénelées au fond, avec les intervalles tectiformes, lisses au sommet de la côte, mais ponctués sur les deux versants; les points sont serrés, assez grands et disposés sur une ligne irrégulière qui devient quelquefois double; les deux intervalles externes entièrement ponctués. Le dessous du corps pointillé de même. Antennes plus fines; dernier article des palpes tout aussi triangulaire. Tête et corselet d'un cuivreux assez brillant, ordinairement verdâtre sur les côtés; élytres d'un noir peu luisant, quelquefois un peu verdâtre dans les individus des pays plus septentrionaux. (Japon, Chine boréale); tout le reste comme dans le *circumscriptus*. L'habitat de cette espèce est très-étendu; on le trouve dans toute la presqu'île occidentale du Gange, à Hongkong, à Formose, dans les provinces du nord de la Chine et au Japon. Je possède deux individus de ce dernier pays, qui sont bien le *culminatus* de M. Bates, et qui ne diffèrent que par la teinte légèrement verdâtre ou bronzée des élytres. Quant au *rugicollis*, je ne sais s'il vient effectivement de Java, mais il ne diffère que par la couleur d'un noir un peu violet et métallique de la tête et du corselet, mais c'est évidemment purement individuel. L'espèce a été établie sur un seul exemplaire.

153. **Chl. elongatus** Klug (*Epomis*) Abhandl. der Berl. Acad. 1833, p. 129. Long. $7\,{}^1/_2'''$ = 16 mill. Cet insecte, dont j'ai vu le type au Musée de Berlin, est une espèce du groupe des *Epomis*, mais sans bordure jaune aux élytres, dont le bord inférieur des épipleures seulement est jaunâtre; il est très-voisin par la forme du *circumscriptus*, mais il est bien plus petit. *Tête*

moins ponctuée; *corselet* plus étroit; *élytres* à intervalles plus ponctués, excepté vers le milieu de ceux intérieurs. Il a été pris par Goudot à Madagascar.

154. **Chl. violaceipennis** CHAUDOIR. Long. 22 mill. ♀. Sous ce nom figure au Musée de Berlin une superbe espèce du groupe des *Epomis*, mais également sans bordure aux élytres, qui sont d'une superbe couleur violet-pourpré, tandis que la tête et le corselet sont d'un beau noir; yeux assex plans, *corselet* carré, presque aussi long que large, de la forme de celui du *protensus* (*Gorgi*); *élytres* larges, plus lisses, stries ponctuées, ainsique les bords des intervalles. Elle vient du Cap Palmas.

155. **Chl. Dohrni** BERTOLONI (*Rembus*), Mem. Acad. Bologn. VIII (1857) p. 317, T. 23, fig. 8. Long. 27-28 mill. À part sa coloration entièrement d'un noir obscur, il est très-voisin des grands *Epomis* d'Afrique; mais il est plus allongé que le *crœsus*. Labre, mandibules, menton, palpes et antennes comme dans cette espèce, celles-ci plus longues. *Tête* plus ridée sur les côtés du front, moins lisse sur le milieu, plus ponctuée sur le vertex; *corselet* à peuprès de la même forme, moins court, moins arrondi sur les côtés, bien plus plan, parsemé de points assez grands mais peu profonds, peu serrés, qui lui donnent une apparence couturée; ligne médiane plus marquée, se prolongeant jusqu'au bord postérieur, mais n'atteignant pas le bord antérieur; impressions latérales postérieures moins profondes; l'espace, plus large, qui les sépare des côtés, assez plan, le rebord latéral peu relevé, mais plus large. *Elytres* moins larges, plus longues, avec la base des côtés beaucoup moins arrondie vers les épaules, bien plus planes, surtout sur le disque, striées de même; intervalles plus convexes, bordés de même de chaque côté d'une rangée de points plus nombreux; presque tout le huitième et tout le neuvième couverts de points assez serrés; les petits poils qui sortent de tous ces points, peu apparents; rebord latéral plus large, surtout postérieurement; prosternum glabre, non rebordé entre les hanches, cunéiforme; ses épisternes glabres, parsemés de quelques petits points, épisternes intermédiaires ponctués le long des bords interne et antérieur, du reste lisses; épisternes postérieurs assez

grands, plus longs que larges, ponctués et pubescents ainsique les côtés du metasternum et de l'abdomen, qui d'ailleurs est lisse; pattes et tarses comme dans le *crœsus.* Entièrement d'un noir profond, moins terne en dessous qu'en dessus; l'extrémité du dernier article des palpes ferrugineuse. M. Bertoloni l'a décrit comme venant du Mozambique, d'où proviennient deux de mes individus; le troisième a été trouvé en Nubie par M. Felder. Le Musée Civique de Gênes en possède un venant des bords du Bahr el Abiad (Nil blanc); M. Raffray l'a pris à Zanzibar.

156. **Chl. æthiopicus** CHAUDOIR. Long. 29 mill. Il est au moins aussi grand que le *Dohrni,* auquel il ressemble par la coloration. *Tête* à peuprès semblable, ponctuée à peuprès de même; labre, mandibules, palpes, et menton pareils, antennes à articles intermédiaires sensiblement plus dilatés que ceux de la base et de l'extrémité. *Corselet* un peu plus étroit, aussi long que large, moins élargi vers la base, qui est à peine plus large que l'extrémité, un peu plus arrondi sur les côtés après le milieu, avec les angles postérieurs un peu obtus et arrondis au sommet; le bord antérieur moins échancré; le dessus pas plus convexe, finement chagriné et irrégulièrement parsemé de points bien plus nombreux, mais aussi beaucoup plus petits; partie postérieure du bord latéral moins relevée, impressions basales moins profondes et plus petites. *Élytres* offrant les mêmes proportions à peuprès; mais elles se rétrécissent légèrement vers la base; la longueur de l'ourlet basal d'une épaule à l'autre est moindre; son bord postérieur est beaucoup plus arqué; la courbe de la base des côtés vers l'épaule est plus longue et bien plus forte; la ponctuation ou granulation des bords des intervalles est plus fine, ainsi que celle des bords latéraux; la sinuosité de l'extrémité est plus marquée. Les épisternes antérieurs et intermédiaires sont presque entièrement couverts d'une granulation fine, bien marquée, et celle des épisternes postérieurs et des côtés du metasternum est tout aussi fine; elle s'étend le long du bord externe de l'abdomen, dont la plus grande partie est lisse. Pattes comme dans le *Dohrni.* Ce bel insecte provient des mêmes contrées (Bahr el Abiad ou Nil blanc) et de la même source que les

Anthia lunae et *gulla* décrites par M. J. Thomson, et m'a été vendu par M. S. Stevens. Je ne possède que la femelle, mais j'en ai vu un individu mâle au Musée de Berlin, qui a les antennes conformées comme je les décris.

157. **Chl. bicolor** CHAUDOIR. Long. 17-21 mill. Belle espèce d'un vert-cuivreux assez brillant sur la tête et le corselet, et d'un bleu foncé sur les élytres, qui sont à peuprès glabres; dessous du corps d'un noir irisé, labre, palpes, antennes et pattes d'un ferrugineux un peu clair; mandibules brunes, épipleures roussâtres. *Tête* à peuprès comme dans le *spectabilis*, légèrement rugueuse, plus légèrement ponctuée sur les côtés du front et sur le vertex; yeux encore moins saillants; labre très-légèrement échancré, palpes assez allongés, le dernier article de tous très-légèrement élargi vers l'extrémité qui est tronquée nettement et carrément; antennes plus grêles, surtout extérieurement, atteignant le milieu de l'élytre, le troisième article très-peu poilu, de moitié plus long que le suivant. *Corselet* d'un tiers plus large que la tête, plus court que dans le *spectabilis*, mais pas transversal, de forme carrée, un peu moins rétréci aux deux extrémités, très-régulièrement, mais modérément arrondi sur les côtés, le bord antérieur un peu échancré, les angles antérieurs un peu avancés, arrondis assez étroitement au sommet, ceux postérieurs un peu obtus, mais largement arrondis, le dessus bien moins convexe, descendant cependant vers les angles antérieurs; lisse, parsemé de points distribués à peuprès de même, mais plus petits, la ligne médiane plus forte, plus imprimée, entière; les impressions latérales de la base au moins aussi profondes, plus larges, l'espace qui les sépare du bord latéral, au lieu d'être convexe, est *concave*, ce qui fait que le bord est assez relevé en cet endroit, autrement il est fin et n'est presque point relevé, se perdant dans l'applatissement des côtés du disque, ce qui fait qu'il n'y a point de rigole latérale. *Élytres* d'environ moitié plus larges que le corselet, bien plus raccourcies que dans le *spectabilis*, environ de moitié plus longues que larges, ovalaires, plus obtusément arrondies à l'extrémité dans la femelle, que dans le mâle; plus convexes; les stries assez profondes assez fortement

crénelées; les intervalles, surtout les extérieurs, assez convexes: offrant de chaque côté une ou deux rangées de points nombreux, assez gros pour ne laisser sur le milieu qu'un espace lisse assez étroit, et sur lequel on aperçoit encore par-ci par-là quelques points plus petits; tout le huitième et le neuvième sont densément et assez grossièrement ponctués, quoique tous les points soyent pilifères, mais les poils sont extrêmement courts et forment une pubescence très-peu sensible. Le dessous du corps est parsemé sur les côtés de points, qui ne sont un peu plus abondants que sur les épisternes postérieurs. Le prosternum est rebordé le long de son bord antérieur, ainsiqu'entre les hanches, où il est arrondi et glabre; les épisternes postérieurs sont fort peu allongés et assez larges; les pattes sont longues, mais modérément fortes; les tarses antérieurs sont modérément dilatés dans les mâles, à articles rectangulaires, plus longs que larges; tous sont lisses en dessus. Un mâle et deux femelles venant du Deccan, m'ont été vendus par M. S. Stevens.

158. **Chl. costipennis** Bohemam, Ins. Caffr. I, p. 149. Long. 11-13 mill. De toutes les espèces à élytres bordées de jaune, ce n'est qu'avec le *cinctus*, qu'il a quelque analogie. La forme du corps est à peuprès la même, les caractères du groupe se retrouvent ici. *Tête* un peu plus petite, ponctuée de même, le milieu du vertex plus lisse. *Corselet* un peu moins large, nullement sinué sur les côtés avant les angles postérieurs, qui sont un peu plus arrondis; le dessus plus plan, même antérieurement, entièrement couvert de gros points peu profonds, assez serrés, qui le font paraitre rugueux; les impressions latérales postérieures plus étroites, moins profondes, séparées des côtés par un espace tout à fait plat; les côtés plus aplanis, un peu plus rebordés. *Élytres* moins allongées, conformées d'ailleurs de même; les stries peu profondes, semblablement ponctuées; les intervalles pairs plans et couverts de petits points assez nombreux: la suture et les trois premiers intervalles impairs plus convexes, lisses sur le milieu, ce qui leur donne l'apparence de côtes élevées. Le milieu du prosternum, la partie antérieure de ses épisternes, ceux postérieurs, les côtés du me-

tasternum et de l'abdomen criblés de points assez marqués. Tête d'un vert obscur, corselet noirâtre avec le rebord brun, élytres d'un noir un peu luisant sur les côtés, avec une bordure jaune qui ne dépasse pas la huitième strie, et se rétrécit le long du bord apical; les épipleures de même couleur, ainsique les palpes, les trois premiers articles des antennes et les pattes; les huit derniers des secondes faiblement rembrunis; mandibules et labre bruns, ce dernier bordé de ferrugineux; dessous du corps d'un noir bleuâtre, sans bordure jaune à l'abdomen. Un individu pris par le pasteur Guienzius à Natal.

159. **Chl. capicola** Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc 1856, II, p. 233 = *caffer* Boheman, Ins. Caffr. I, p. 145. Long. 15 mill. Boheman a comparé cette espèce au *cylindricollis,* et effectivement le système de coloration est à peuprès le même, mais l'insecte est bien plus large. *Tête* large, moins lisse; *corselet* plus large que la tête, bien moins long que large, subtransversal, un peu plus rétréci à son extrémité qu'à sa base, la première plus large que le col, avec les angles assez écartés des côtés de ce dernier, peu avancés, obtus et arrondis; les côtés peu arrondis et légèrement sinués dans leur partie postérieure; la base bisinuée et coupée un peu obliquement vers les angles postérieurs, qui sont subobtus et légèrement arrondis au sommet; le dessus fort peu convexe, et ne descendant un peu que vers les angles antérieurs, ponctué à peuprès comme dans le *cylindricollis*, avec les points un peu plus marqués, les sillons latéraux de la base plus courts et moins prolongés vers la base, l'espace entre le sillon et le bord latéral moins convexe; la surface moins lisse avec des rides peu serrées, irrégulières, transversales. *Élytres* de moitié plus larges que le corselet, bien plus larges que dans le *cylindricollis,* plus largement tronquées à la base, de moins du double plus longues que larges, avec le milieu des côtés peu arrondis; le disque assez aplani, les stries bien plus profondes, très-légèrement ponctuées, les intervalles assez convexes sur toute leur étendue, plus lisses et plus luisants, bordés de chaque côté d'une rangée de petits points généralement peu distincts, le neuvième peu large, plan,

entièrement ponctué, avec des points ocellés près de la base et vers l'extrémité. Côtés du sternum légèrement ponctués, épisternes antérieurs presque lisses; base de l'abdomen parsemée de quelques points vers les côtés. Antennes bien plus courtes, ne dépassant pas de beaucoup les épaules; pattes un peu plus fortes. Tête et corselet d'un vert plus cuivreux, surtout sur le disque de l'un et de l'autre; élytres noires, moins ternes; bordure jaune testacé, ne dépassant pas la huitième strie, et ne se di latant guères à l'extrémité; le dessous du corps presque noir, l'anus seul étroitement bordé de jaune; antennes et pattes d'un jaune plus testacé, palpes un peu brunâtres. Il habite l'Afrique australe.

160. **Chl. mendax** Chaudoir. Long. 17-19 mill. Il est extrêmement voisin du *capicola*, dont il se distingue par sa grande taille, et la largeur plus considérable de la tête et du corselet; les yeux sont plus proéminents, le *corselet* est plus court et plus transversal, plus lisse et moins ridé, un peu plus arrondi sur les côtés; les élytres sont d'un vert foncé vers la suture, de plus en plus clair vers les côtés. M.r le Prof. Bertoloni m'en a envoyé deux individus mâle et femelle, venant du Mozambique.

161. **Chl. lacustris** Chaudoir. Long. 16-18 mill. Il est très-voisin du *capicola*, mais il en diffère surtout par la forme de son *corselet*, qui est bien plus large, surtout vers la base, subtransversal, moins échancré antérieurement, moins arrondi sur les côtés, et qui, à sa base, est bien plus élargi en proportion des élytres. La *tête* et les *élytres* sont aussi un peu plus larges; la ponctuation du dessus du corselet est plus faible, les sillons latéraux postérieurs plus étroits, plus linéiformes; les angles postérieurs moins arrondis au sommet. Le disque des élytres est un peu plus aplati, et les points qui bordent les intervalles plus effacés. Le dessus est d'un vert obscur modérément luisant, plus sombre sur les élytres, tout le reste exactement coloré de même. Quelques individus venant du lac N'gami, et qui faisaient partie de la collection Castelnau, appartenant maintenant au Musée Civique de Gênes.

162. **Chl. Wallacei** CHAUDOIR. Long. 17 $\frac{1}{2}$ mill. Taille du *subsulcatus* dont il diffère par sa *tête* un peu moindre et plus chagrinée, ponctuée d'ailleurs de même; par son *corselet* moins échancré antérieurement, plus arrondi sur les côtés, pas plus rétréci à sa base qu'à son extremité, atteignant sa plus grande largeur au milieu, et n'ayant nullement l'aspect cordiforme de celui du *velutinus*, un peu plus chagriné en dessus, ponctué de même, avec les impressions latérales de la base moins profondes, par ses *élytres* tout aussi allongées, mais moins parallèles et un peu ovalaires, à stries moins profondes, plus visiblement ponctuées, avec leurs intervalles moins convexes, moins lisses, et sur lesquels, à l'aide d'un fort grossissement, on aperçoit une ponctuation excessivement fine; garnis des deux côtés d'une rangée de points comme dans le *subsulcatus*, mais un peu plus gros et moins serrés, les huitième et neuvième et l'extrémité du sixième également entièrement ponctués; par l'absence d'angle à la base des cuisses du mâle, enfin par l'absence de bordure jaune sur les côtés de l'abdomen. Le reste comme dans le *subsulcatus*, la coloration générale du dessus plus obscure. L'individu que je possède, a été trouvé par M. Wallace à Macassar (Celèbes).

163. **Chl. crenistriatus** CHAUDOIR. Long. fere 13 mill. Il ressemble un peu en petit au *Wallacei*, mais le corselet est plus petit et les élytres sont *plus pubescentes*. *Tête* et *corselet* chagrinés et ponctués de même, mais la première est plus étroite, les yeux sont plus gros et plus saillants; le second est proportionnellement plus petit que dans les deux précédents, guères plus large que la tête avec les yeux, bien moins arrondi sur les côtés, quoiqu'un peu plus que dans le *subsulcatus*; ceux-ci tombent moins obliquement sur la base que dans le *Wallacei*, les angles postérieurs sont moins obtus; le dessus est moins convexe, les impressions basales au moins aussi profondes que dans le *subsulcatus*. *Élytres* de la même forme que dans le *Wallacei*, un peu plus convexes, striées de même; intervalles comme dans cette espèce, mais les points des rangées latérales sont bien plus serrés, ce qui les fait paraître comme crénelés; l'extremité

de tous et les deux extérieurs sont entièrement ponctués. La coloration est la même que dans le *Wallacei*, mais l'abdomen a une bordure jaune, quoique de peu de largeur. Les antennes sont plus longues; les cuisses antérieures ne sont point anguleuses. Je dois cette intéressante espèce à M. Felder, qui l'a prise en Nubie.

164. **Chl. subsulcatus** DEJEAN; KLUG, Symb. phys. III, T. XXIV, fig. 8 = *Epomis fuscomarginatus* MOTSCHULSKY, Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 345. Long. 17-19 mill. Dejean aurait mieux fait de comparer cette espèce au *velutinus* qu'au *cinctus*, elle est bien plus grande que le premier. *Tête* un peu plus grosse, ridée et ponctuée de même; *corselet* plus carré, un peu moins long que large, nullement rétréci vers la base, avec les angles postérieurs un peu plus arrondis, et la partie postérieure des côtés nullement sinuée; *élytres* plus allongées, plus parallèles; stries bien plus profondes, très-légèrement ponctuées; intervalles convexes; les *sept premiers lisses*, avec une ligne de points pilifères plus ou moins marqués et serrés le long de chacun des cotés; les deux externes entièrement ponctués; quelquefois la partie postérieure du sixième l'est aussi, surtout dans les individus égyptiens. Les côtés de l'abdomen sont moins ponctués. Tête et corselet d'un vert plus ou moins cuivreux rarement foncé, élytres d'un vert plus ou moins noirâtre, plus clair et même un peu cuivreux dans les individus égyptiens; la bordure latérale comme dans le *velutinus*; celle des côtés de l'abdomen assez large, le reste coloré comme dans cette espèce. Antennes plus allongées; palpes nullement élargis à l'extrémité; à la base du côté inférieur des cuisses antérieures des mâles on remarque un angle bien marqué. Il n'est pas rare dans les diverses parties du Sénégal, en Nubie et dans la Haute-Egypte (Kindermann).

165. **Chl. cinctus** FABRICIUS (*Carabus*), Spec. ins. I, p. 310; DEJEAN Long. 15-16 mill. *Tête* plus étroite que dans le *subsulcatus*, ponctuée de même; *Corselet* bien plus court, plus transversal, plus rétréci à son extrémité qu'à sa base, avec les côtés un peu plus arrondis, puis brièvement et légèrement sinués près des angles postérieurs, qui sont plus droits et moins arrondis au sommet;

le disque un peu plus plan; la ponctuation un peu plus abondante, surtout près de la base, et les points plus gros. *Elytres* tout aussi parallèles, mais moins allongées; le sommet de l'épaule non arrondi; le fond des stries plus distinctement crénelé; les intervalles moins convexes; leurs côtés plus fortement et plus largement ponctués, les points étant disposés sur deux lignes irrégulières et très-serrés, une ligne étroite sur le milieu des cinq premiers et du septième à peuprès lisse, le sixième et les deux externes entièrement ponctués. La base du dessous des cuisses plus ou moins anguleuse. Tête et corselet d'un vert quelquefois assez cuivreux, élytres d'un vert foncé, bordées de jaune comme dans le *subsulcatus;* bordure de l'abdomen moins large, antennes et palpes d'un testacé plus obscur, le premier article des premières et les pattes d'un jaune moins clair, tarses brunâtres. Antennes moins allongées mais assez grêles. Plusieurs individus du Bengale et du Deccan.

166. **Chl. longicornis** Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1843, p. 752. Long. 18-19 $^1/_2$ mill. Cette espèce fait assez bien le passage des espèces précédentes au *senegalensis,* car la ponctuation des intervalles des élytres n'est point aussi serrée, et quelquefois même une ligne étroite sur les intervalles impairs est plus ou moins lisse. La *tête* est comme dans le *subsulcatus;* le *corselet* est bien plus large, subtransversal, assez carré, avec les cotés un peu plus arrondis, nullement sinués, et les angles postérieurs bien plus arrondis au sommet; le dessus ponctué comme dans le *cinctus*. Les *élytres*, aussi allongées que dans le *subsulcatus*, sont un peu plus larges et surtout plus ovalaires; les intervalles sont un peu moins convexes, et nous avons dit comment ils sont ponctués; les cuisses antérieures du mâle sont anguleuses à leur base. Tête et corselet bien plus cuivreux et plus brillants; élytres plus vertes; la bordure jaune s'étend jusqu'à la *septième* strie; le reste est coloré comme dans le *subsulcatus*. Trois individus venant du Kordofan.

167. **Chl. rudesculptus** Chaudoir. Long. 15 mill. Par sa forme, il se rapproche du *chalcothorax,* mais le corselet est plus étroit et la ponctuation des élytres est très-différente, puis, comme

dans le *macropus*, la bordure jaune est à peine perceptible. *Tête* plus étroite, plus allongée, moins ponctuée sur les côtés et l'arrière du front, yeux un peu plus saillants. *Corselet* plus étroit, ce qui fait qu'il est presque aussi long que large, ses côtés sont moins arrondis, et nullement sinués en arrière; les angles postérieurs, quoique légèrement obtus, sont un peu moins arrondis au sommet; la ligne médiane est mieux marquée; les impressions basales sont un peu plus profondes; le dessus est ponctué à peu près de même. *Élytres* moins larges, plus convexes, striées de même; intervalles plus convexes, couverts d'une granulation plus grossière, moins dense, avec le milieu de quelques uns de ceux plus rapprochés de la suture, et surtout du deuxième, du troisième et du cinquième, surtout dans leur partie antérieure, un peu lisse et plus luisant. Ponctuation de l'abdomen plus faible. Tête et corselet d'un vert brillant, avec le disque d'un cuivreux un peu bronzé, élytres d'un noir terne, avec le milieu des intervalles dont j'ai parlé, plus luisant; le fond de la rigole latérale et les épipleures bruns ainsique les mandibules; le labre, les palpes et les antennes sont d'un ferrugineux peu foncé; le dessous du corps d'un noir bleuâtre brillant, les pattes testacé-clair. Quelques individus de cette espèce, qui habite le royaume de Siam, ont été rapportés par M. de Castelnau. Ils se trouvent maintenant au Musée Civique de Gênes.

168. **Chl. Doriae** CHAUDOIR. Long. 24 mill. A première vue on le prendrait pour un individu sans taches du *quadrinotatus*, mais en l'examinant de plus près, on voit que c'est un tout autre insecte, et que c'est dans le voisinage du *chalcothorax* qu'il vient se placer. Il est beaucoup plus grand, mais coloré de même. La *tête* a la même forme, mais elle est à peine ponctuée, à l'exception de l'espace qui sépare le front du col; le *corselet* est beaucoup plus large, transversal, un peu plus échancré antérieurement, plus arrondi sur le milieu des côtés, qui ne sont nullement sinués en arrière, et tombent plus obliquement sur la base, qui elle même est coupée plus obliquement vers les angles postérieurs, dont le sommet est plus arrondi; la base semble un peu plus large que l'extrémité, ce qui fait que le

corselet n'a plus du tout l'aspect cordiforme; le dessus n'est pas plus convexe; les points sont distribués de même, mais il y en a moins le long des côtés, et ils sont en général plus petits; les impressions latérales postérieures sont plus larges, et l'espace qui les sépare des côtés, l'est aussi davantage, et il est moins convexe; le rebord latéral est visiblement plus large et plus relevé. Les *élytres* ont la même forme, mais elles sont proportionnellement plus amples; le dessus est strié et granulé de même, et tout aussi pubescent. Les côtés du dessous sont plus fortement ponctués. Il n'y a aucune différence dans la coloration de toutes les parties de l'insecte. L'unique individu (♀) que je connaisse, appartient au Musée Civique de Gènes, et à été découvert par M. de Castelnau à Bangkock (Siam).

169. **Chl. chalcothorax** WIEDEMANN (Harpalus), Zool. Mag. II, p. 51; DEJEAN = *pubipennis* CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 233. Long. 14-18 mill. En comparant cet insecte au *velutinus*, dont il est effectivement très-voisin, Dejean a eu tort de dire que le *corselet* est plus étroit; la principale différence consistant en ce que la base en est moins rétrécie, que sa plus grande largeur est vers le milieu, et que les angles postérieurs sont plus arrondis au sommet. Les *élytres* sont plus allongées, striées et ponctuées de même. Tête et corselet plus luisants et plus cuivreux, élytres en général presque noires, bordées de même de jaune; abdomen avec une bordure ferrugineuse étroite; antennes plus rousses et plus longues. Plusieurs individus provenant de diverses localités de l'Hindostan; le *pubipennis* n'en est qu'un individu plus petit, à pubescence bien fraîche, venant de Tranquebar.

170. **Chl. cribellicollis** CHAUDOIR. Long. 13 mill. Il ressemble en petit au *chalcothorax*, mais la *tête* est un peu plus ponctuée; le *corselet* est plus court, moins rétréci postérieurement, les côtés ne sont guères sinués avant les angles postérieurs, qui sont plus obtus; les impressions du dessus sont les mêmes, mais la ponctuation est plus abondante, plus régulière; les points sont presque aussi serrés et un peu plus forts sur le disque que le long de la base; la forme des *élytres* est à peu près la même.

seulement elles sont un peu plus étroites, un peu plus sinuées et plus acuminées à l'extrémité; la ponctuation des intervalles est plus fine et plus serrée; tout le prosternum est aussi plus ponctué; tandisque les côtés de l'abdomen sont plus lisses; les articles dilatés des tarses du ♂ sont plus larges. Coloration presque identique, élytres plus vertes; antennes entièrement ferrugineuses; bordure jaune des élytres légèrement élargie depuis les épaules jusqu'au premier quart. 1 ♂, Abyssinie, Raffray.

171. **Chl. chalcoderus** CHAUDOIR. Long. 15-17 $^1/_2$ mill. Par la similitude des noms j'ai cherché à indiquer celle qui existe entre cette espèce et le *chalcothorax*. L'unique différence consiste dans la conformation du *corselet*, dont les côtés sont régulièrement arrondis sur toute leur longueur, sans trace de la sinuosité postérieure, avec l'angle de la base bien plus arrondi; la ponctuation du dessus est quelquefois un peu plus abondante, mais ce qui distingue surtout ces espèces l'une de l'autre, ce sont les impressions latérales postérieures du corselet qui, dans le *chalcothorax*, ont la forme d'un sillon médiocrement profond, séparé des côtés par un espace convexe, tandisque dans le *chalcoderus*, on remarque dans la région des angles postérieurs une excavation assez forte, ovalaire, qui s'étend jusqu'aux bords latéraux, sans en être séparés par une convexité quelconque. La forme des autres parties du corps et la coloration ne diffère d'ailleurs en rien, mais le caractère différentiel indiqué ci-dessus n'en est pas moins suffisant pour constituer une espèce bien distincte. Le Musée Civique de Gênes en a reçu trois individus, qui faisaient partie de la collection faite par M. de Castelnau à Bangkock (Siam).

172. **Chl. braminus** CHAUDOIR. Long. 18-21 mill. Très-voisin du *chalcothorax*, mais plus grand et distinct par sa tête et son corselet plus lisses, celui-ci plus large, nullement cordiforme; les côtés de la tête près des yeux ne sont guères ponctués, et le front même est plus luisant; le *corselet* est sensiblement plus large, nullement rétréci vers la base, qui est plutôt un peu plus large que l'extrémité, les côtés ne sont pas sinués en ar-

rière, et les angles postérieurs sont bien plus arrondis; il y a beaucoup moins de points imprimés sur le haut, surtout vers la base; le rebord latéral est moins étroit. Les *élytres* sont plus amples, finement striées. Tête et corselet d'un vert très-peu cuivreux, très-brillant; élytres noir terne, bordées pareillement; le reste coloré de même; antennes et pattes bien plus allongées. Il vient des Indes orientales, et, comme je le crois, de la côte du Coromandel. 4 individus.

173. **Chl. macropus** CHAUDOIR. Long. 21-23 mill. Il se rapproche beaucoup du *braminus*, mais le jaune des élytres ne recouvre que le rebord latéral et les épipleures. Il y a encore moins de ponctuation sur le vertex; le *corselet* est tout aussi peu ponctué, très-lisse entre les points; il est moins large, plus carré, nullement rétréci vers la base, dont les angles sont plus carrés; le rebord marginal est comme dans le *braminus*, et le dessus plus aplani, avec la ligne médiane plus enfoncée. Les *élytres* sont encore plus amples, et il s'en faut de fort peu qu'elles n'aient le double de la largeur du corselet; en même temps qu'elles sont de plus de moitié plus longues que larges, ayant une forme un peu plus ovalaire que parallèle. Tête et corselet d'un beau vert-cuivreux très-brillant, élytres comme dans le *braminus*, à part la bordure. Pattes remarquablement longues. Un couple trouvé par M. Adams dans le Deccan.

174. **Chl. Leprieuri** GORY, Ann. de la Soc. ent. de Franc. 1833. p. 223. Long. 13 $^1/_2$; larg. 4 $^1/_2$ mill. ($= 6''' \times 2'''$). Cette espèce m'est inconnue, et je ne puis que répéter ce qu'en dit l'auteur; elle est intermédiaire, selon lui, entre le *cinctus* FABRICIUS et le *velutinus*; comme dans ce dernier les élytres sont couvertes d'une ponctuation fine, et pubescentes, mais le *corselet* est couvert de points très-serrés, de plus il est arrondi, avec les angles postérieurs aigus, un peu prolongés sur les élytres, et il a, de chaque côté de la base, un enfoncement longitudinal, avec un rebord latéral; la tête et le corselet sont d'un vert cuivreux; les élytres plus foncées, avec une bordure qui est jaune pâle, ainsi que les antennes et les pattes. Je crois que cette espèce, qui vient du Sénégal, doit être placée auprès du *velutinus*; elle doit

se trouver dans la collection de M. J. Thomson, qui a acheté celle de M. Buquet, et qui a été acquise depuis par M. Edw.

175. **Chl. velutinus** DUFTSCHMID (*Carabus*), Faun. austr. II, p. 168; DEJEAN; = *Carabus cinctus* OLIVIER, Ent. III, 35, p. 87. = *Car. marginatus* ROSSI, Faun. etr. I, p. 212. = *Chlaenius capensis* GORY, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1833, p. 226. France centrale et méridionale, Espagne, Italie septentrionale, Autriche et Hongrie.

Var. (?) *Chl. auricollis* GÉNÉ, Mém. Acad. Turin. 1839, p. 48. T. I, fig. 5; KUESTER, Kaef. Europ. XII, p. 26. — Var. *Chl. Borgiae* DEJEAN = *geniculatus* MOTSCHULSKY, Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 344. Les avis sont assez partagés sur cet insecte; ce qu'il y a de certain, c'est que dans les nombreux individus que j'ai vus, le corselet est constamment bien plus court et plus large que dans le *velutinus*, les côtés sont moins sinués. et les angles postérieurs moins droits; les élytres sont aussi toujours plus larges et plus ovalaires; la tête et le corselet sont toujours d'un rouge cuivreux, rarement un peu verdâtre, et les élytres généralement bronzées, mais quelquefois cependant aussi vertes que dans le *velutinus;* il y a lieu d'observer que le *velutinus* ne semble pas habiter les pays où l'on trouve l'*auricollis*, et que les individus du premier, qui viennent des pays plus chauds, ont le corselet plus cuivreux; l'*auricollis* se rencontre en Portugal, probablement aussi dans le midi de l'Espagne; sur la côte nord de l'Afrique, en Corse, en Sardaigne et en Sicile. Le *Borgiae*, qui ne diffère point par la forme, a ordinairement les cuisses entièrement brunes, cependant dans un individu, il n'y a que les côtés des cuisses qui soyent noirâtres, le dessus et le dessous sont ferrugineux. Il paraît ne se rencontrer qu'en Sicile.

176. **Chl. festivus** FABRICIUS (*Carabus*), Syst. Eleuth. I, p. 184, 74; — DEJEAN (Voy. Cat. Har. et Gemm.), = *Car. zonatus* PANZER; = *Fischeri* KRYNICKI, Bull. des Nat. de Mosc. 1829, p. 187 — 1832, p. 77, T. III, fig. 5; MOTSCHULSKY, eod. op. 1864, II, p. 344 = *tenuistriatus* KRYNICKI, eod. op. 1832, V. p. 78: MOTSCHULSKY. l. c. p. 343: Var. *caspicus* MOTSCHULSKY. l. c. p. 343.

Les différences entre cette espèce et le *velutinus* consistent dans la rugosité plus forte de la tête et du corselet, qui est un peu moins allongé, mais subcordiforme comme dans le vrai *velutinus*, avec les angles de la base droits, non arrondis au sommet, et dans la ponctuation moins serrée, mais en revanche un peu plus forte, des intervalles des élytres; les parties jaunes sont plus rougeâtres. Dans tous les individus d'Europe (France, Autriche, Dalmatie, Morée, Crimée) que j'ai examinés, l'abdomen est plus ou moins étroitement bordé de jaune; dans ceux du Caucase, de Syrie et de Palestine cette bordure manque complètement; je les rapporte au *caspicus* de Motschulsky, qui semble effectivement avoir des élytres un peu plus étroites, et que M. Solsky (Voy. de Fedtschenko dans le Turkestan, II, p. 61) considère aussi comme une espèce distincte, mais en la comparant au *velutinus*, tandisque je ne vois pas bien par quels caractères elle diffère du *festivus*. Les individus de Morée ressemblent assez à l'*auricollis* par leur coloration.

177. **Chl. indutus** Klug, Ber. üb. Mad. Ins. 1833, p. 42 = *madagascariensis* Laferté, Ann. de la soc. ent. de Fr. 1851, p. 244. Long. 12-13 $1/2$ mill. Il se rapproche du *velutinus* par la granulation des intervalles des élytres, mais ils est plus petit, surtout plus étroit, sa coloration est bien plus sombre, la tête et le corselet étant d'un vert bronzé peu luisant, et les élytres d'un bronzé terne un peu grisâtre. *Tête* plus étroite, distinctement ruguleuse, mais pas ponctuée; *corselet* un peu moins ruguleux que la tête, ponctué de même, mais les points sont un peu plus forts; il est à peine plus large que la tête, quelquefois presque aussi long que large, un peu moins rétréci à la base, mais d'ailleurs assez semblable par la forme, plus convexe, plus finement rebordé sur les côtés; l'espace entre les sillons latéraux de la base et le bord latéral plus relevé. *Élytres* plus étroites, moins tronquées et plus arrondies à la base, un peu plus convexes, striées de même, avec les intervalles plus plans, couverts d'une granulation pareille et d'une pubescence encore plus forte. Antennes et pattes plus grêles et plus longues; l'abdomen très-étroitement bordé de jaune. Le reste comme dans le *velutinus*.

Goudot l'a pris jadis assez abondamment à Madagascar. J'en possède six individus.

178. **Chl. togifer** Chaudoir. Long. 11 $^1/_2$ mill. Il ressemble un peu par la forme à l'*indutus,* mais les élytres ont une large bordure jaune. *Tête* un peu moins ruguleuse, surtout vers le milieu du front. *Corselet* un peu plus court, plus sinué derrière, et un peu plus arrondi antérieurement; angles postérieurs plus ressortants et aigus; dessus plus ponctué sur les côtés et vers les angles postérieurs; impression transversale postérieure plus forte. *Élytres* plus larges, plus ovalaires, plus planes, les stries plus ponctuées, les intervalles plans, plus finement pointillés. Tête et corselet d'un vert métallique clair non cuivreux; élytres d'un vert légèrement bronzé plus luisant que dans l'*indutus,* bordées de jaune jusqu'à la septième strie; la bordure se recourbe un peu vers l'écusson et son extrémité est dentelée intérieurement; celle de l'abdomen extrêmement étroite, à peine visible, les huit articles externes des antennes sont un peu rembrunis; le reste est coloré de même. J'en possède un individu trouvé par le voyageur Plant à Delagoabay. Le Musée Civique de Gênes en a plusieurs individus, provenant de la collection Castelnau, et trouvés en Caffrerie.

179. **Chl. marginipennis** Gory, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1833, p. 227 — Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 239. Long. 9 mill. J'ai reconnu que cet insecte se rapprochait plus du *togifer* que du *limbatus.* Il est plus petit. *Tête* plus renflée à sa base, entièrement et finement rugueuse: avec de petits points peu distincts près des yeux: *corselet* un peu moins arrondi vers le milieu des côtés et moins fortement sinué en arrière, moins convexe, entièrement ruguleux comme la tête, et parsemé irrégulièrement de points distribués à peu près de même, mais plus petits; impressions basales moins profondes. *Élytres* moins larges, légèrement rétrécies vers la base, dont l'ourlet basal est moins long et les épaules plus arrondies; l'angle formé par la jonction de la rigole marginale avec le bord postérieur de l'ourlet basal, presque aussi marqué; les stries plus fines et moins fortement ponctuées, les intervalles plus plans, plus ternes, plus finement

pointillés. Episternes antérieurs plus ruguleux; ceux postérieurs moins longs et plus fortement ponctués; côtés de l'abdomen plus rugueux. Antennes et pattes un peu moins longues. Tête et corselet d'un vert clair peu luisant, rebord latéral de ce dernier jaune; élytres avec le disque d'un vert un peu opaque, et une large bordure jaune qui s'étend jusqu'à la quatrième strie, échancrée intérieurement un peu après le milieu, et dentelée postérieurement à son bord interne; épimères des épisternes postérieurs et une assez large bordure à l'abdomen jaunes, le reste du dessous d'un brun noirâtre, avec un reflet verdâtre sur les épisternes antérieurs; mandibules brunes, labre, palpes, les trois premiers articles des antennes (le reste un peu brunâtre), et pattes d'un jaune pâle. Je ne connais que l'individu ♀ décrit par Gory, et qui vient du Cap de Bonne Espérance.

180. **Chl. limbatus** Wiedemann, Germar's Mag. der Entom. IV, p. 112 = *amictus* Dejean. Long. 10-11 ½ mill. J'avais d'abord rapproché cette espèce du *variegatus*, mais le peu de ponctuation sur l'abdomen, surtout vers le milieu, l'en éloigne et le rapproche du *togifer*, mais le corselet n'est pas cordiforme, et il est même un peu moins étroit à sa base qu'à son extrémité; la ponctuation qui le couvre, est plus abondante, et les points sont plus petits, le dessus est plus plan; les *élytres* sont plus ternes et plus densément pointillées; le prosternum et les épisternes postérieurs sont plus ponctués; les bords de l'abdomen plus rugueux. Pour le reste, je renvoie à la description du Species. Il habite la colonie du Cap, et se retrouve au Natal; comme Boheman ne le cite pas dans son ouvrage sur les insectes de la Caffrerie; je suis disposé à croire que son *similatus* s'y rapporte, et qu'à cette époque il ne connaissait pas le *limbatus*. Plus tard, il est vrai (en 1860), il compare son *limbipennis* au *limbatus*, mais il peut avoir appris alors à connaître ce dernier.

181. **Chl. limbipennis** Boheman, Oefv. af K. Vet. Akad. Foerh. 1860, I, p. 11, 44. Long. 11 ½ mill. En le comparant au *variegatus* (*amictus*), Boheman dit: « statura et summa similitudo *amicti*, nonnihil major, prothorace longiore, remotius profundius

punctato, ab illo fere unice differt » (Antennae flavotestaceae). Pris en Avril, près du lac N'gami.

182. **Chl. virescens** Chaudoir, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1835, p. 443. = *villosulus* Brullé, Voy. de d'Orb. Ent. p. 32, pl. 3, fig. 6. Long. 14-15 $^1/_2$ mill. Brullé a comparé cette espèce au *fallax* = *cayennensis*. Elle est verte en dessus, à peu près comme le *prasinus*, mais le disque du corselet est d'un cuivreux rougeâtre, le dessous est entièrement d'un noir brunâtre; les mandibules, les derniers articles des palpes, et les huit derniers des antennes sont bruns, le base des palpes et des antennes, le labre et les pattes sont d'un jaune clair. *Tête* comme dans le *viridifrons*, ponctuée à peu près de même, front plus lisse; yeux plus grands et plus saillants. *Corselet* un peu plus étroit, de fort peu plus large que la tête avec les yeux, mais bien moins long que large, un peu moins sinué en arrière, les côtés de la base, étant coupés obliquement comme dans le *sericeus*, forment avec le côté un angle obtus; le dessus est plus convexe antérieurement et plus en pente vers les angles antérieurs; les impressions latérales de la base sont bien plus profondes; la ponctuation est tout aussi forte, mais les points sont bien plus éloignés les uns des autres et un peu irrégulièrement distribués. *Élytres* bien plus allongées, avec les épaules plus arrondies, moins carrées; le dessus plus convexe; les stries très-fines, les intervalles plus finement pointillés. Le dessous du corps plus faiblement ponctué. Antennes et pattes plus longues. Je l'ai décrit comme venant du Chili, et Brullé lui donne aussi Valparaiso pour patrie, cependant dans la collection Dejean le *juvencus* Audouin, qui était le nom primitivement donné à cet insecte, est indiqué comme venant de la République Argentine; l'*Audouini* Laferté (Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851) vient soit-disamment de Bolivie.

Note. Les espèces de ce groupe présentent les principaux caractères suivants. Le labre est coupé carrément; les mandibules sont modérément avancées, lisses et aiguës; les palpes grèles, tronqués, mais nullement dilatés à l'extrémité; les antennes, assez minces, atteignent le tiers de l'élytre; leur troisième ar-

ticle est sensiblement plus long que le suivant et couvert de poils assez nombreux; les pattes moyennes, les tarses pas tout à fait glabres en dessus; le prosternum n'est pas rebordé entre les hanches, et il est couvert de petits points et de poils; ses épisternes sont plus lisses en arrière qu'en avant et ne sont point glabres; les épisternes postérieurs sont plus longs que larges, pointillés ainsi que le côtés du métasternum et ceux de l'abdomen, dont le milieu est lisse. Le corselet est carré ou subcordiforme, modérément convexe, légèrement chagriné et parsemé de points distribués irrégulièrement sur la surface, avec une forte impression allongée de chaque côté de la base; les élytres sont bien plus larges que le corselet, en ovale allongé, avec les épaules arrondies, la base des côtés très-arquée vers l'épaule; la rigole marginale forme un angle bien marqué avec l'ourlet basal, dont les extrémités dépassent peu les angles de la base du corselet; les intervalles sont plus ou moins ponctués.

183. **Chl. Putzeysi** CHAUDOIR. Long. 13-14 mill. Quoique voisin du *villosulus*, il en diffère par sa forme plus étroite; il est aussi plus petit. *Tête* plus étroite, ponctuée de même. *Corselet* aussi long que large, pas plus large que la tête avec les yeux, les angles postérieurs plus droits, les côtés de la base n'étant guères coupés obliquement, le dessus bien plus convexe, descendant surtout rapidement vers la partie antérieure des côtés; ponctué de même, les impressions de la base moins profondes, le rebord latéral plus fin. *Élytres* plus étroites, plus parallèles et un peu plus convexes, striées et pointillées de même. Coloration identique; corselet d'un cuivreux plus clair et plus verdâtre; antennes beaucoup moins rembrunies extérieurement. 4 individus venant des environs de Montevideo, dont deux m'ont été donnés par M. Putzeys. Feu Sivori l'a pris abondamment près de cette ville.

184. **Chl. amazonicus** CHAUDOIR. Long. 17 mill. On le reconnait facilement à l'ampleur de ses élytres. Il ressemble au *Putzeysi*, mais il est plus grand et proportionnellement bien plus gros. Coloration presque identique, tête et corselet plus cuivreux.

élytres plus vertes, quelquefois bleuâtres. *Tête* et *corselet* moins étroits, d'ailleurs presque semblables, et ponctués de même; ce dernier moins sinué en arrière sur les côtés, avec les angles de la base un peu plus arrondis au sommet; *élytres* proportionnellement plus larges, moins allongées et plus parallèles, sur le milieu des côtés, striées et granulées de même. Les 5 individus des deux sexes que je possède ont été trouvés par M. H. W. Bates sur les bords de l'Amazone supérieur. J'avais crû à tort que c'était le *peruanus* Erichson, qui est un tout autre insecte, très-voisin du *leucoscelis*.

185. **Chl. fallax** Olivier (*Carabus*), Entom. I, 3. 35; 71, Tab. IV, fig. 42 (mon. Castelnau, Etud. entom. p. 82) = *cayennensis* Dejean; — Var. *aequinoctialis* Laferté, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851, p. 248. Long. 16-18 mill. Comme dans les deux précédents, le *corselet* est plus large que chez le *Putzeysi*, presque aussi long que large, moins rétréci postérieurement, moins arrondi sur les côtés, qui sont peu ou point sinués, les angles postérieurs sont un peu plus droits; le dessus n'est pas plus abondamment ponctué, et les points sont plus petits; les *élytres* sont sensiblement plus longues, même que dans le *Putzeysi*, et proportionnellemment plus larges, moins convexes; striées de même, mais les intervalles internes jusqu'au cinquième ou sixième sont bien moins abondamment et plus faiblement ponctués. Le dessus est quelquefois bleu foncé, plus sombre et plus terne sur les élytres; tantôt la tête et le corselet sont plus ou moins verdâtres; quelquefois le élytres le sont aussi un peu. C'est la coloration des individus de Cayenne; trois individus trouvés par Goudot dans la Nouvelle-Grenade, sont entièment verts en dessus, avec un léger reflet cuivreux sur la tête et le corselet; M. de Laferté en avait fait une espèce distincte sous le nom d'*aequinoctialis*, mais je ne les considère que comme une variété du *fallax*, dont ils ne diffèrent pas autrement. Le dessous, et les autres parties du corps sont colorées comme dans le *Putzeysi;* quelquefois les appendices des trochanters postérieurs sont plus ou moins rembrunis. La forme des épisternes postérieurs est la même. c. à. d. un peu plus longue que large, et rétrécie en arrière.

186. **Chl. Gundlachi** Chaudoir. Long. 22 $^1/_2$ mill. Ce bel insecte ressemble assez par sa forme au *virescens*, mais le corselet est plus large, la sculpture et la coloration sont tout autres. La *tête* est presque semblable, mais les points distribués sur les côtés du front, ainsi qu'entre le front et le col sont peu serrés, mais fort gros, les impressions entre les antennes plus marquées, les yeux plus saillants. Le *corselet*, d'un 1 $^1/_2$ mill. plus large que la tête avec les yeux, est plus élargi et un peu plus transversal que dans le *virescens*, moins rétréci vers la base, moins échancré à son bord antérieur qui est un peu sinué près des angles qui sont arrondis, mais un peu avancés; la rondeur des côtés est la même, mais la sinuosité postérieure un peu moindre, les angles postérieurs sont très-légèrement saillants, mais leur sommet n'est pas aigu, et comme les côtés de la base sont coupés un peu obliquement, ils sont même un peu obtus; le dessus est un peu convexe, lisse, la ligne médiane est très-fine et n'est pas imprimée; les impressions postérieures sont plus profondes; le rebord latéral est plus gros; il y a des points aussi gros que ceux de la tête, jetés irrégulièrement sur la surface, séparés, surtout sur le disque par des espaces assez grands, plus serrés le long de la base. Les *élytres*, de près de moitié plus larges que le corselet, et d'un peu moins du double plus longues que larges, sont largement tronquées à la base, parallèles sur les côtés, dont la courbe près des épaules est peu forte, arrondies, subacuminées et sinuées à l'extrémité; le dessus n'est pas tout à fait aussi convexe que dans le *virescens*; les stries sont lisses et assez fortes; les intervalles, assez convexes, ont de chaque côté, tout près du bord, une ligne de petits points serrés, de chacun desquels sort un petit poil; à part cela les cinq premiers sont lisses depuis la base jusque bien après le milieu; près de l'extrémité, ils sont couverts de points assez serrés, qui remontent plus en avant sur le deuxième et le quatrième; les sixième et septième sont plus ponctués sur leurs côtés antérieurement, et le sont entièrement à l'extrémité, les deux externes sont complètement ponctués, et la série de points ocellés du neuvième n'est pas interrompue vers le milieu; tous les points sont pilifères; en sorte que là où

ils sont plus serrés, l'insecte parait plus pubescent. En dessous le prosternum et les côtés du métasternum avec leurs épisternes, sont ponctués, mais la ponctuation n'est ni très-forte, ni très-serrée; les bords de l'abdomen sont aussi un peu ponctués. Les antennes, assez grêles, atteignent le premier tiers de l'élytre, le troisième article est d'un tiers plus long que le suivant et glabre. Les pattes sont moyennes; les articles dilatés aux tarses antérieurs des màles carrés, au moins aussi longs que large, le troisième est même en rectangle. Le dessus est d'un noir verdâtre un peu bronzé sur les élytres: le dessous d'un noir brillant; le labre, la base des palpes, les trois premiers articles des antennes et les pattes sont d'un brun noirâtre, les deux derniers articles des palpes maxillaires, les huit derniers des antennes roux. Il a été découvert à Cuba par le D.r Gundlach, et m'a été donné par M. C. A. Dohrn. Il figure aussi dans la collection de M. Chevrolat.

187. **Chl. Sallei** Chaudoir. Long. 20 $^1/_2$ mill. Il est un peu plus petit que le *Gundlachi*, et sa couleur est en dessus d'un bleu assez foncé, plus luisant sur la tête et le corselet, plus terne sur les élytres. *Tête* comme dans le *Gundlachi*, ponctuation distribuée de même, mais les points bien plus gros et les impressions antérieures bien plus fortes. *Corselet* un peu plus étroit, mais pas plus long, plus arrondi sur les côtés, bien plus rétréci postérieurement, et plus fortement sinué avant les angles postérieurs qui sont comme dans le précédent; bord antérieur simplement et faiblement échancré, le dessus plus convexe, la ligne médiane plus imprimée, le rebord latéral plus mince, la ponctuation pareille et distribuée de même. *Élytres* proportionnellement plus larges et moins allongées, plus ovalaires, plus obtusément arrondies, un peu moins sinuées, un peu plus convexes vers l'extrémité; le rebord latéral plus élargi; les stries sont ponctuées, mais les points sont petits et assez éloignés les uns des autres; les intervalles sont un peu plus convexes, ponctués à peuprès de même, mais la ponctuation est moins serrée et moins prononcée; la pubescence est aussi moins sensible; les côtés du dessous sont plus fortement ponctués; le milieu des

segments abdominaux et l'anus presque en entier sont aussi parsemés de points assez gros, mais peu serrés. Les parties brunes du *Gundlachi* sont noires dans cette espèce. Il habite le Mexique, et se trouve dans la collection de M. Sallé et dans la mienne.

188. **Chl. purpuratus** Chaudoir. = *violaceus* Waterhouse, Ann. of Nat. hist. 1841, VI, p. 353. Long. 13-16 mill. Plus petit que le précédent, et en dessus d'une belle couleur violette, le reste étant coloré comme dans le *Sallei*. *Tête* à peuprès comme dans le *Putzeysi* lisse, légèrement ponctuée près des yeux et derrière le front, dont les impressions antérieures sont presque nulles. *Corselet* un peu moins long que large mais plus long que dans le *Sallei*, plus étroit que dans ce dernier, mais plus large que celui du *Putzeysi*, moins arrondi et moins sinué sur les côtés que dans le *Sallei*, plus finement rebordé, ponctué à peu près de même, les points un peu plus petits. *Élytres* un peu plus ovalaires, moins allongées, plus convexes; stries un peu moins ponctuées, intervalles moins convexes, plus ou moins parsemés de petits points très-épars sur les intervalles internes, plus abondants sur les deux ou trois externes, le rebord latéral plus étroit. Tout le reste comme dans le *Sallei*. Commun à Montevideo; il varie avec les antennes et les pattes ferrugineuses.

189. **Chl. sparsepunctatus** Chaudoir. Long. 14-16 mill. Il se rapproche du *purpuratus* par la ponctuation éparse des intervalles des élytres; la coloration est à peuprès comme celle du *Putzeysi* mais elle est quelquefois beaucoup plus bleue, surtout sur la tête et le corselet. *Tête* comme dans celui-ci, beaucoup moins ponctuée, un peu moins lisse. *Corselet* plus étroit que dans le *virescens*, mais moins que dans le *Putzeysi* et moins long que large; sinuosité des côtés un peu plus forte, angles postérieurs presque droits, légèrement arrondis au sommet; le dessus descendant plus vers les angles antérieurs, mais d'ailleurs pas plus convexe que chez le *virescens* et ponctué à peuprès de même. *Élytres* assez semblables à celles de ce dernier, à stries plus profondes à peine visiblement ponctuées, à intervalles glabres, ou à peuprès, un peu convexes, parsemés de points plus marqués.

mais beaucoup moins serrés, distribués à peuprès sur trois rangées irrégulières; dessous du corps plus lisse, assez glabre, épisternes postérieurs un peu ponctués. Il habite la Bolivie et l'Uruguay.

190. **Chl. nigroscelis** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 257. Long. 14 mill. Il ressemble au *purpuratus*, mais outre qu'en dessus, il est d'un violet moin vif et bien plus terne sur les élytres, il a les palpes, les antennes, le labre et les pattes d'un testacé plus ou moins clair; les huit derniers articles des antennes sont légèrement rembrunis, avec l'extrémité de chaque article plus claire. les appendices des trochanters postérieurs et le dessus des cuisses sont d'un brun foncé, les tarses roux. Il diffère en outre par son *corselet* aussi long que large, bien moins arrondi sur les côtés, ce qui lui donne l'air plus carré; le dessus est moins convexe, la ligne médiane moins imprimée; la ponctuation pareille. Les *élytres* sont un peu moins arrondies sur les côtés, moins convexes, les stries distinctement ponctuées, les intervalles presque plans, plus distinctement chagrinés, plus ternes, et moins ponctués, quoique les points qu'on voit dans le *purpuratus* ne manquent pas tout à fait, mais ils sont plus petits et moins abondants. Le dessous du corps est aussi moins ponctué. Je n'en connais que le seul individu (♂) que j'ai décrit en 1856, et qui m'avait été envoyé par M. Sahlberg fils, comme pris à Cantagallo (prov. de Rio-Janeiro).

191. **Chl. cumatilis** LECONTE, Ann. Lyc. New-York, V, p. 179; Journ. Acad. Phil. IV, pl. 1, fig. 9. Long. 13 $^1/_2$ mill. J'avais méconnu les affinités de cette espèce en la plaçant auprès du *cordicollis*, elle est bien plus voisine du *nigroscelis*, quoiqu'elle en diffère par plusieurs caractères qui l'isolent assez. *Tête* un peu plus courte, chagrinée, un peu ridée sur les côtés du front, et couverte sur le vertex de points peu serrés, assez marqués; yeux peu saillants, sans être plans. *Corselet* un peu plus court, plus rétréci à l'extrémité, et surtout vers la base, plus arrondi vers le milieu des côtés, où il atteint sa plus grande largeur, plus brièvement sinué en arrière; angles postérieurs droits, mais rendus un peu obtus par l'obliquité des côtés de la base, le

dessus presque plan et descendant seulement un peu vers les angles antérieurs, finement chagriné et terne, quelquefois un peu ridé, et plus ou moins parsemé de points distribués comme dans le *nigroscelis* et les espèces voisines; impressions basales bien moins profondes, l'espace qui les sépare du bord latéral aplati. *Élytres* à peuprès de la même forme, stries plus fines, plus ou moins ponctuées, intervalles plans, un peu plus chagrinés, ce qui leur donne une apparence plus terne, ponctués et pubescents à peuprès de même. Prosternum rebordé; côtés du dessous plus ponctués. En dessus d'un bleu violet, plus clair et plus vif que dans le *purpuratus;* en dessous d'un brun très-foncé, presque noir, avec le bord de l'anus jaunâtre; mandibules et labre bruns; antennes, palpes et pattes d'un testacé rougeâtre. Californie (S. Diego et S. Isabel). Plusieurs individus.

192. **Chl. Rodriguezi.** Chaudoir. Long. 12 $^1/_2$-15 mill. Il ressemble un peu au *purpuratus,* par sa forme et par la convexité des élytres, mais il est autrement coloré et plus grossièrement ponctué. *Tête* semblable; *corselet* un peu moins rétréci vers sa base, ponctué à peuprès de même, les points plus gros; élytres un peu plus courtes, encore plus convexes, stries plus fortement ponctuées, intervalles plus convexes, surtout le sixième et le septième dans leur partie antérieure, avec une seule rangée de points plus ou moins gros, pilifères dans la partie postérieure de chaque côté; les huitième et neuvième intervalles guères plus ponctués que les autres; prosternum légèrement rebordé, épisternes postérieurs plus courts, pas plus longs que larges, côtés de l'abdomen un peu plus ponctués, cuisses antérieures du mâle munies d'une petite dent en dessous à leur base. Peu luisant en dessus, tantôt noir, tantôt plus ou moins violet, sur la tête, le corselet et le bord des élytres, noir en dessous; mandibules (brunes à l'extrémité), labre, palpes, antennes et pattes d'un testacé plus ou moins clair, trochanters et appendices postérieurs bruns. Trois individus des deux sexes, communiqués par M. Sallé, et un quatrième par M. Putzeys, venant du Guatimala. (Coban).

193. **Chl. lateralis** Brullé. Voy. de d'Orb. Ent. p. 33. Long. 13 $^1/_2$ mill. *Tête* un peu plus étroite que dans le *purpuratus,*

lisse, et ponctuée de même sur les côtés et sur le derrière du front. *Corselet* à peuprès comme celui du *purpuratus,* mais un peu plus petit, ponctué et ondulé à peuprès de même. *Élytres* plus allongées, parallèles, avec la base des côtés décrivant une forte courbe vers l'épaule, l'extrémité plus sinuée et arrondie d'une manière plus pointue; le dessus est plus aplani sur le disque et descend très-peu vers l'extrémité, mais assez fortement et brusquement vers les côtés, les stries, sans être profondes, sont bien marquées et crénelées, c. à. d. que les points sont très-rapprochés les uns des autres, ce qui n'est pas le cas dans le *nigroscelis* par. ex., dont les stries ne sont que ponctuées, les intervalles sont tout à fait plans, assez lisses, quoique peu luisants, et offrent de chaque côté, tout près du bord, une rangée de points assez serrés, bien plus petits et moins imprimés que ceux des stries, et en outre sur les intervalles externes et même sur les internes, mais plutôt vers l'extrémité, on aperçoit quelques petits points épars, comme dans le *nigroscelis;* le huitième est cependant assez densément ponctué, comme dans le *purpuratus.* Le dessous n'est guères plus ponctué que dans le *nigroscelis.* Tête et corselet d'un vert cuivreux, surtout vers le milieu; les élytres, dont les cinq premiers intervalles de chaque côté de la suture, sont d'un noir terne, (d'après Brullé quelquefois plus ou moins verdâtre), ont les côtés d'un vert peu luisant. Le dessous du corps d'un brun plus ou moins foncé; le labre, les palpes vers la base, les trois premiers articles des antennes et les pattes, ainsi que la bouche d'un testacé assez pâle; les mandibules, les palpes vers l'extrémité, les huit derniers articles des antennes et un point à l'extrémité des articles des tarses bruns. L'individu (♂) que je possède m'a été cédé par feu Guérin Mén. comme venant de Bolivie; ceux décrits par Brullé ont été trouvés près des Corrientes dans l'intérieur de la République Argentine (Rincon de Luna).

Note. Il a presque tous les caractères des espèces voisines du *sparsepunctatus,* mais le prosternum est rebordé entre les hanches, et les intervalles 2-7 des élytres sont lisses, avec une rangée de points, seulement le long de chacun des bords; la courbe

de la base des côtés des élytres est encore plus forte, et le reste des côtés plus parallèle.

194. **Chl. quadricolor** OLIVIER (*Carabus*), Entom. III, 35, p. 77, pl. X, fig. 111; mon. SCHAUM, Stett. ent. Zeit. 1847, p. 44. = *orientalis* DEJEAN = *Pœciloistus lævicollis?* MOTSCHULSKY, Bull. des Nat de Mosc. 1864, II, p. 348. = *Amblygenius chlaenioides* LAFERTÉ, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851, p. 263. Long. 13 $^1/_2$-16 mill. Labre coupé carrément; mandibules peu avancées, palpes assez grêles, le dernier article non élargi, un peu tronqué, antennes assez grêles, assez longues, atteignant bien le tiers de l'élytre, le troisième article parsemé de petits poils, plus long que le suivant; dessous du corps presque lisse, parsemé de petits points légèrement pilifères sur les épisternes postérieurs et les côtés de l'abdomen, rarement sur les épisternes antérieurs; prosternum lisse et rebordé entre les hanches; épisternes postérieurs un peu plus longs que larges, sans sillons; dessus des tarses glabre; deuxième et troisième articles des tarses antérieurs des ♂ plus larges que longs; intervalles des élytres lisses sur le milieu, ponctués seulement sur leurs bords; rigole marginale formant un angle avec l'ourlet basal. *Tête* moyenne, de forme assez carrée, peu rétrécie derrière; finement ruguleuse, un peu ponctuée le long des yeux et sur la partie postérieure du front, dont le milieu est lisse; yeux modérément saillants. *Corselet* presque aussi long que large, plus rétréci en avant qu'en arrière, avec le bord antérieur assez échancré, les côtés peu arrondis, les angles postérieurs assez arrondis au sommet, la base un peu échancrée au milieu, mais ne remontant guères vers les angles, le disque un peu convexe, lisse, parsemé de petits points très-épars, la ligne médiane fine, n'atteignant pas les deux bords, les impressions latérales postérieures longues et profondes, l'espace qui les sépare des côtés, un peu relevé et très-lisse, le rebord latéral assez finement relevé sur toute sa longueur. *Élytres* de fort peu plus larges que le corselet, en ovale passablement allongé, assez tronqué à sa base, un peu convexes; les stries assez profondes, et finement ponctuées; les intervalles un peu convexes, surtout vers la base, nullement ponctués, mais pas

luisants; avec les bords légèrement entamés par de petits points légèrement pilifères. Tête et corselet d'un vert brillant, plus ou moins cuivreux, surtout vers le milieu; élytres d'un bleu violet foncé, avec tout le tour ordinairement plus ou moins vert; dessous du corps d'un noir bleuâtre brillant; mandibules brunes, labre, palpes, antennes et pattes d'un testacé rougeâtre. Répandu dans les Indes orientales depuis le nord jusqu'à Tranquebar. L'*Ambl. chlaenioides* n'en est qu'un individu femelle fraichement éclos, dont la tête et le corselet sont d'un bleu verdâtre clair, nullement cuivreux, avec l'épistome et le rebord du corselet jaunâtres, les élytres sont entièrement d'un bleu plus foncé, les épipleures et le dessous du corps d'un brun sale.

195. **Chl. ducalis** CHAUDOIR. Long. 17 mill. Plus grand et surtout plus allongé que le *quadricolor*, mais coloré tout à fait de même. *Tête* plus étroite, plus fortement ponctuée sur les côtés et l'arrière du front, et même sur le milieu du col. *Corselet* proportionnellement plus étroit, aussi long que large, plus bombé, surtout antérieurement, à peine échancré à son bord antérieur, dont les angles, nullement avancés, s'écartent peu des côtés du col, plus rétréci vers la base, qui est cependant un peu plus large que l'extrémité, plus arrondi sur les côtés, surtout en arrière et aux angles postérieurs; le dessus ne présente pas des points plus nombreux, mais il sont un peu plus marqués; la ligne médiane est un peu plus imprimée, et l'on voit plus distinctivement l'impression transversale postérieure; les deux impressions latérales se rapprochent moins du bord postérieur; le rébord latéral est moins étroit et plus relevé. *Élytres* plus allongées; sans être plus étroites, (ce qui fait qu'il y a plus de différence entre leur largeur et celle du corselet), plus parallèles, plus arrondies aux épaules; les stries plus finement ponctuées, mais les points des rangées qui bordent les intervalles sont nombreux et assez marqués, ceux-ci sont plus lisses, un peu plus luisants, et plus convexes. Le dessous ne diffère guères, mais les articles 2 et 3 des tarses dilatés des ♂ sont un peu *plus longs que larges*. Je possède trois individus des deux sexes de cette espèce, le premier vient du Deccan, le second de Rangoon en Birmanie, le troi-

sième m'a été vendu par M. Boucard comme venant de Java? Il semble faire le passage du *quadricolor* au *sinensis*, mais il est bien moins ponctué que ce dernier.

196. **Chl. praefectus** BATES, Trans. ent. soc. Lond. 1873, p. 253. (Geod. of Jap.). Long. 16-19 ½ mill. (7 ½-9'''). Je ne connais pas cette espèce que M. Bates dit se distinguer des espèces de ce groupe par sa forme très-allongée et oblongue ou parallèle. Sa coloration parait être pareille à celle du *quadricolor*, peut-être le fond des élytres est-il plus foncé. La *tête* est parsemée de points assez gros, le col déprimé; le *corselet* aussi long que large, également rétréci aux deux extrémités, et atteint sa plus grande largeur vers le milieu, la partie postérieure des *côtés* est légèrement *sinuée*, les angles antérieurs sont très-abaissés vers les côtés du col, la base est coupée un peu obliquement vers les angles postérieurs, ce qui rend ceux-ci obtus; la surface est très-ridée et parsemée de gros points. Les *élytres* sont allongées, nullement ovalaires; les stries profondes, faiblement ponctuées; les intervalles convexes et très-*legèrement ponctués*. M. Bates connait les deux sexes de cette espèce, qui a été trouvée par M. Lewis à Nagasaki (Japon).

197. **Chl. postscriptus** BATES, Trans. ent. soc. Lond. 1873, p. 326. Long. 15 mill. (7'''). L'auteur compare cette espèce, qui m'est aussi inconnue, au *sinensis*, dont il la distingue surtout par l'étroite bordure jaune de l'extrémité des élytres, qui remplace la tache du *sinensis*, et par la convexité des intervalles. La tête et le corselet sont d'un vert cuivreux, les élytres d'un cuivreux obscur, bordées de vert; le dessous d'un noir de poix luisant, les palpes, les pattes et les antennes d'un jaune testacé, avec le troisième article de celles-ci noir. La *tête* est grossièrement ponctuée en arrière du front; le *corselet* en carré étroit, légèrement arrondi et élargi avant le milieu, parsemé de très-gros points assez éloignés les uns des autres; les fossettes des côtés de la base sont longues et profondes; les élytres ont à leur base le double de la largeur du corselet, et sont couvertes d'une pubescence composée de poils verticaux peu serrés; les stries, profondément gravées, sont à peine ponctuées; les intervalles lisses.

convexes. Une femelle, de Hongkong. Collection de M. Bates. Je suis à me demander si ce n'est pas l'espèce que j'ai décrite N.º 125 sous le nom d'*extremus*.

198. **Chl. bengalensis** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 262: = *princeps* NIETNER, Ann. and Mag. of nat. hist. 1857, XX, p. 371. = *Pœciloistus quadricolor* MOTSCHULSKY, Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 348. Long. 13 $^1/_2$-16 mill. On a eu tort, comme l'ont fait M. M. de Harold et Gemminger, de réunir cette espèce au *quadricolor*. Bien qu'il appartienne au même groupe, il en diffère constamment par la forme de son corselet, qui est plus court, plus large, plus carré, moins rétréci vers l'extrémité, tandisqu'il l'est davantage vers la base, de sorte que celle-ci n'est guères plus large que le bord antérieur; les côtés sont un peu plus arrondis vers le milieu. Les *élytres* sont un peu plus larges et moins allongées, plus distinctement ponctuées sur les bords des intervalles, dont le milieu est un peu plus luisant. La coloration est la même. Son habitat s'étend depuis le Bengale jusqu'à Tranquebar, on le retrouve à Ceylan, et dans le royaume de Siam où il a été rencontré par M. de Castelnau. M. Stevens m'en a vendu un individu dont les élytres sont plus vertes, comme venant du Tché-Kian (Chine orient.), mais je ne suis pas sûr qu'il n'y ait pas eu erreur dans l'indication de l'habitat, quoiqu'il n'y eût rien d'impossible à admettre.

199. **Chl. dilatatus** MOTSCHULSKY, (*Pœciloistus*) Bull. des nat. de Mosc. 1856, II, p. 348. Long. 15 $^1/_2$-17 mill. Espèce bien distincte du précédent par la conformation du corselet et la sculpture des élytres. *Tête* comme dans le *bengalensis*, mais parsemée de quelques points plus ou moins marqués près des yeux et en arrière du front. *Corselet* offrant les mêmes proportions, mais plus élargi à sa base, avec les angles postérieurs droits, un peu saillants en dehors, nullement arrondis au sommet, et précedés sur les côtés d'une sinuosité plus ou moins sensible; les points sont épars sur la surface à peuprès de même, mais ils sont bien plus gros, et de chacun d'eux sort un poil assez long, un peu penché en arrière; les impressions postérieures sont moins profondes, le bord latéral un peu aplani près des

angles postérieurs et un peu relevé, le rebord un peu plus large. *Élytres* de même forme, mais un peu plus larges; striées de même; intervalles plus plans, les points des rangées latérales plus marqués, plus éloignés des bords, assez éloignés les uns des autres, et portant des poils sensiblement plus longs que dans le *bengalensis*. Tout le dessus du corps est vert, plus ou moins bronzé, mais pas toujours, sur le disque du corselet et sur le milieu des intervalles des élytres; le reste est coloré comme dans le *quadricollis*. Il habite le Deccan, j'en possède trois individus des deux sexes et deux autres font partie du Musée Civique de Gènes.

200. **Chl. cupreolineatus** CHAUDOIR. Long. 14 mill. M. de Castelnau a trouvé dans le royaume de Siam un insecte qui ressemble au précédent, mais qui en diffère par le *corselet* moins large, moins transversal, à côtés presque parallèles postérieurement et dont les angles postérieurs sont obtus, parce que les côtés de la base remontent vers eux très-obliquement; le sommet n'en est pas aigu, mais très-peu arrondi; le dessus est aussi ponctué que dans le *dilatatus*, les bords latéraux ne sont relevés que comme dans le *bengalensis*; il n'est pas revêtu en dessus des poils longs qu'on voit dans l'espèce précédente. Les *élytres* ont à peuprès la même forme que dans celle-ci, mais les épaules et la base des côtés sont plus arrondies; le dessus est un peu plus convexe; les stries sont aussi finement ponctuées; les intervalles 1-7 sont assez distinctement relevés, lisses et luisants; les points des rangées latérales très-rapprochés des bords, très-serrés et bien distincts, portant des poils courts. Tête et corselet d'un vert assez bronzé, élytres verdâtres sur leurs bords et dans les stries, d'un bronzé assez brillant sur le milieu des sept premiers intervalles; les deux derniers articles des palpes maxillaires, le dernier des labiaux, les 8 derniers des antennes et les tarses rembrunis, le reste coloré comme dans le *bengalensis*. Un individu appartenant au Musée Civique de Gènes, trouvé à Siam (Bangkok) par M. de Castelnau.

201. **Chl. dimidiatus** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1842. p. 817 = *palaestinus* REICHE, Ann. de la soc. ent. de Franc.

1855, p. 595, pl. 22, fig. 8. Long. 13-14 mill. Il ressemble un peu au *festivus*, mais les élytres sont bleues, et n'ont point de bordure jaune. *Tête* un peu plus petite, tout aussi rugueuse autour du front, mais moins ponctuée; yeux moins saillants. *Corselet* carré, presque aussi long que large, nullement rétréci ni sinué postérieurement, les angles postérieurs un peu plus obtus, le dessus un peu moins convexe, plus lisse, parsemé de petits points trés-éloignés les uns des autres, et pas plus serrés le long de la base; la ligne médiane et les impressions latérales de la base semblables, ainsi que le rebord latéral. *Elytres* un peu plus étroites et plus convexes, nullement élargies en arrière, à stries assez fines, finement et assez densément ponctuées, et à intervalles un peu tectiformes, finement chagrinés, assez ternes, et offrant sur leurs bords des rangées de très-petits points, à peine visibles sur le disque, un peu plus distincts vers les côtés, d'où sortent des poils très-petits, qui ne forment de pubescence que le long des bords. Le dessous du corps est ponctué comme dans le *splendidus*. Palpes, antennes et pattes comme dans le *festivus*. Tète et corselet d'un cuivreux un peu moins verdâtre; élytres bleues, foncées, opaques, dessous d'un noir assez luisant, un peu irisé; labre, antennes, palpes et pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Découvert d'abord par Karélin dans la province de Mazendéran (Perse), sur la côte méridionale de la mer Caspienne; il a été retrouvé en Palestine sur les bords du Jourdain (je possède des types de M. Reiche), et par M. Peyron à Saint-Jean d'Acre.

202. **Chl. luzonicus** Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 261. Long. 14 mill. Comme je l'ai dit dans ma description, il est très-voisin du *dimidiatus*, dont il se distingue par son *corselet* plus petit, proportionnellement un peu plus court, et fort peu arrondi sur les côtés; les *élytres*, plus planes, sont striées et ponctuées de même, mais les rangées de points le long des bords des intervalles sont plus distinctes et les points plus nombreux. La tête et le corselet sont colorés de même, mais les élytres, au lieu d'être bleues, sont d'un bronzé opaque clair, plus verdâtre dans les stries et le long des bords: la base des

palpes, les trois premiers articles des antennes et les pattes sont d'un testacé bien plus clair; le labre, les mandibules, le reste des palpes, des antennes et les tarses sont bruns. Il habite Luçon, l'une des Philippines, où l'a trouvé feu Cumming.

203. **Chl. atripes** Chaudoir. Long. 14-15 mill. Quoique par la forme et la coloration, il se rapproche du *dimidiatus*, il se distingue de suite par ses palpes et ses antennes noires à la base, ainsi que par la couleur entièrement noire des pattes; *Tête* semblable; *corselet* un peu plus court, avec les angles postérieurs presque droits et nullement arrondis au sommet; offrant en dessus les mêmes ondulations, et dont la ponctuation, sans être plus abondante, est plus profonde. *Élytres* moins convexes, plus parallèles; striées de même; stries tout aussi ponctuées; les points des rangées latérales sur les intervalles bien plus marqués et plus nombreux, ce qui fait que les élytres ont l'air plus pubescentes. Palpes, antennes, pattes et tarses dilatés des mâles comme dans le *dimidiatus*, dessus des tarses plus poilu. Les couleurs du dessus et du dessous sont à peu près comme dans cette espèce, mais la pubescence fait paraître les côtés et l'extrémité des élytres un peu grisâtres; les palpes sont variés de brun et de ferrugineux, les trois premiers articles des antennes sont noirs avec le bout des deux premiers un peu ferrugineux, le reste est roux; les bords du labre sont ferrugineux, et les pattes noires ont les jambes et les tarses revêtus d'une villosité rousse. Deux mâles m'ont été vendus par M. S. Stevens, comme venant du Deccan.

204. **Chl. laetus** Fabricius (*Carabus*), Ent. syst. IV, App. p. 443 (mon. Schaum Stett. ent. Zeit. 1846, p. 104). = *Chl. quadricolor* Dejean = *ruficornis* Bohemann, Ins. Caffr. I, p. 152. Long. 14-17 mill. Il ressemble au *dimidiatus*, mais il est en général plus grand et plus robuste; le *corselet* est un peu moins rétréci vers la base, moins arrondi sur les côtés et plus convexe; les *élytres* sont plus amples, les stries plus profondes et à peine ponctuées, les intervalles bien plus convexes et bien plus lisses, plus luisants, à peine ponctués le long des bords; la moitié extérieure du huitième et le neuvième, qui est plat, sont densément ponc-

tués et pubescents. Coloration identique, à l'exception des élytres, qui sont d'un noir assez luisant, rarement verdâtre vers les bords latéraux; j'en ai un individu dont le bord latéral et les épipleures sont ferrugineux. Il paraît ne pas être rare dans la colonie du Cap et dans la Caffrerie (Natal).

205. **Chl. phaenoderus** CHAUDOIR. Long. 15-15 $^1/_2$ mill. Par la coloration il ressemble au *bicolor* ainsi qu'au *quadricolor*, dont il a la taille, mais il en diffère par beaucoup de caractères. La *tête* est comme dans ce dernier, mais plus lisse, et les yeux sont plus saillants; le labre, les palpes et les antennes sont comme dans cette espèce; le troisième article de ces dernières est d'un tiers environs plus long que le suivant. Le *corselet* n'est pas plus étroit antérieurement qu'à sa base, plus étroit, surtout en arrière, de forme carrée, *un peu* moins long que large, moins échancré antérieurement, avec les angles antérieurs plus arrondis; les côtés le sont moins, mais les angles de la base le sont tout autant; le dessus est moins convexe, lisse, avec quelques points épars à peine visibles, et les mêmes impressions. Les *élytres* sont plus larges, un peu moins allongées, et ressemblent à celles du *bicolor*, mais le milieu des côtés est plus parallèle, l'extrémité est aussi plus obtusément arrondie dans la femelle que dans le mâle, la base des côtés décrit une courbe plus forte que chez le *quadricolor;* le dessous est un peu plus convexe; les stries sont bien marquées, ponctuées; les intervalles, assez convexes, sont lisses et la rangée de points de chaque côté est à peine visible sur le disque, mais un peu plus distincte vers l'extrémité et sur les intervalles externes; il y a une assez forte granulation le long des bords latéraux et de l'extrémité, qui sont pubescents. En dessous il n'y a de ponctuation un peu abondante que sur les côtés du métasternum et sur les épisternes postérieurs, tandisque sur ceux antérieurs et les intermédiaires, ainsique sur les côtés de l'abdomen, on ne voit que de petits points épars, et tout le dessous est glabre. Le prosternum est arrondi, rebordé et glabre entre les hanches; les pattes sont comme celles du *quadricolor*, mais les articles dilatés des tarses des mâles sont étroits, plus longs que larges, le premier en

triangle assez long, les deux suivants en rectangle plus long que large. Tête et corselet d'un beau vert un peu cuivreux très-luisant; élytres d'un bleu violet quelquefois très-obscur, assez luisant, avec le rebord d'un bleu verdâtre, et les épipleures roussâtres; le dessous d'un noir brillant fortement irisé; mandibules brunes, labre, palpes, antennes et pattes ferrugineux ainsi que la partie postérieure du rebord latéral du corselet. Cette espèce habite aussi le Deccan, j'en possède un mâle et deux femelles, qui m'ont été vendus par M. S. Stevens. Il se pourrait que ce fût le *Pœciloistus glabricollis* MOTSCHULSKY, Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 348.

206. **Chl. sinensis** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 263. Long. 13 $^1/_2$-16 mill. J'aurais dû comparer cette espèce dans ma description au *quadricolor*, mais je ne le connaissais pas à cette époque. Il a la plupart des caractères du groupe dont ce dernier est le type, mais le prosternum, y compris ses épisternes, est plus ponctué; la ponctuation de la tête et du corselet est beaucoup plus forte et surtout plus serrée, et celle de ce dernier ressemble tout à fait à celle du *posticalis*. Sa forme rappelle celle du corselet du *ducalis*, il n'est pas plus large, environ aussi long, rétréci de même vers les deux extrémités, avec les côtés et les angles postérieurs pareillement arrondis, tout aussi convexe, avec les impressions transversale et latérales postérieures moins profondes, le rebord latéral aussi fin que dans le *quadricolor*. Les *élytres* ont la base moins tronquée et les épaules encore plus largement arrondies que dans le *ducalis*, elles sont un peu moins allongées, plus ovalaires; le dessus est plus convexe, surtout postérieurement; les stries plus ponctuées, les intervalles assez peu convexes, finement mais distinctement chagrinés, opaques, à peine ponctués en rangées sur leurs bords; mais les poils qui sortent de ces points plus visibles. La coloration est presque la même que dans le *quadricolor*, mais les élytres sont plus opaques, et leur extrémité est assez largement teinte en jaune. Le dessus du corps moins bleuâtre, les palpes, les antennes, le labre et les pattes colorés de même. Il paraît être assez commun à Hongkong, et à Shangaï.

207. **Chl. dichrous** WIEDEMANN, Germar's Mag. der Ent. IV, p. 111 = *corvinus* DEJEAN. Long. 11 mill. Si par son facies, cette espèce ressemble un peu aux *glaucus*, *vafer* et voisins, elle s'en distingue par son abdomen lisse et glabre; elle a aussi une certaine ressemblance avec le *piceus;* mais les épisternes sont sensiblement plus longs que larges; le troisième article des antennes n'est pas plus long que le suivant. Labre tronqué carrément, mandibules peu avancées: palpes médiocres, nullement dilatés et modérément tronqués à l'extrémité; antennes assez minces, modérément longues, le troisième article revêtu de poils; prosternum rebordé, légèrement ponctué; épisternes antérieurs presque lisses; ceux postérieurs couverts de points assez gros, peu serrés; abdomen légèrement ponctué sur les côtés; parsemé de très-petits points assez éloignés les uns des autres; pattes peu épaisses; tarses grêles, presque glabres; articles dilatés des mâles assez larges. *Corselet* rétréci antérieurement, tout couvert de petits points très-serrés; *élytres* assez planes, couvertes d'une granulation fine et très-serrée, et d'une pubescence fine, peu apparente; la rigole marginale forme un angle avec l'ourlet basal; l'angle huméral, quoique obtus, est assez marqué. Colonie du Cap et Natal. Pour les détails specifiques, je renvoie à la description du. Species.

208. **Chl. trapezicollis** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 291 = *Oodes rufipes* BOHEMAN, Ins. Caffr. I, p. 162. Long. 10-12 mill. Dans cette espèce et la suivante la plupart des caractères sont comme dans les espèces précédentes, mais le prosternum entre les hanches est arrondi et distinctement rebordé. Elle diffère du *piceus* par sa forme plus raccourcie et plus élargie vers le milieu du corps. *Tête* comme dans le *piceus*, finement chagrinée comme dans cette espèce; *corselet* sensiblement plus élargi vers sa base, moins long, avec les angles antérieurs plus arrondis, tandisque les angles postérieurs le sont un peu moins et les côtés ne le sont presque pas du tout, ce qui lui donne la forme d'un trapèze; la base est légèrement échancrée en arc de cercle d'un angle à l'autre; la surface est plus plane et plus finement ponctuée, la ligne mediane plus

fine. *Élytres* bien moins allongées et bien plus élargies vers les épaules, qui ont juste la largeur de la base du corselet; immédiatement après l'épaule, elles commencent peu à peu à se rétrécir vers l'extrémité; les épaules sont à angle droit, et c'est à peine si la base des côtés est légèrement arquée; le dessus est un peu plus convexe, le bord postérieur de l'ourlet basal est moins arqué, presque droit; les stries sont distinctement ponctuées; les intervalles, peu convexes, ne sont point granuleux, ils sont presque lisses, et portent deux rangées de petits points, à peine visibles sur la partie antérieure des intervalles internes, plus marqués sur ceux externes et sur la partie postérieure de tous, où ils portent de tout petits poils; le huitième et le neuvième sont un peu plus ponctués. Le dessous est fort peu et peu visiblement ponctué sur les côtés, lisse vers le milieu. Les antennes sont plus courtes et ne dépassent pas les épaules; la coloration est comme dans le *piceus;* les élytres sont moins ternes et moins pubescentes. Je n'en possède qu'une ♀ qui m'a été envoyée par M. Dohrn, et vient de la Caffrerie.

209. **Chl. oodioides** Chaudoir = *Oodes puncticollis* Boheman, Ins. Caffr. I, p. 161. Long. 15 mill.; larg. 6 $^1/_2$ mill. Cette espèce, qui n'est évidemment pas un *Oodes,* tout aussi peu que l'*Ood. rufipes* Boheman, mais que je ne connais que par la description, ne saurait être que très-voisine de la précédente; elle est, d'après ce qu'en dit l'auteur, un peu plus petite; *glabre;* tous les angles du corselet sont *obtus;* les *élytres* semblent moins allongées, n'étant que de moitié plus longues que larges; et les intervalles, qui sont convexes, ne sont que sparsément ponctués. Les antennes et les pattes sont noires, les tarses bruns. Il habite le Natal, mais je n'ai rien vu parmi les insectes envoyés par le pasteur Guieinzius, qui pût convenir à la description de l'auteur suédois.

210. **Chl. natalensis** Chaudoir. Long. 11-12 mill. Il se rapproche beaucoup par sa forme du *piceus,* mais il est encore plus étroit, plus parallèle et surtout plus lisse. Ni la *tête* ni le *corselet* ne sont chagrinés; il y a sur la première quelques points épars excessivement petits; le second est lisse, à l'exception d'un petit

nombre de petits points distribués le long de la base, des côtés, du bord antérieur et de la ligne médiane, et encore sont-ils quelquefois tout à fait effacés; cette dernière est plus imprimée, et l'impression latérale postérieure est linéaire, assez fortement marquée, un peu arquée en dehors dans sa partie postérieure; les côtés sont ordinairement plus droits, et les angles postérieurs moins arrondis au sommet. Les *élytres* sont plus parallèles, nullement élargies vers les épaules, plus étroites; les stries sont très-finement ponctuées et semblent quelquefois à peu près lisses; les intervalles, lisses dans le mâle, sont finement chagrinés dans la femelle; la base du septième semble un peu relevée et se dirige en ligne droite vers l'épaule; ordinairement de chaque côté de l'intervalle on remarque une rangée de petits points peu serrés et assez éloignés du bord, qui, surtout postérieurement, sont pilifères, mais ces rangées sont plus ou moins effacées dans beaucoup d'individus; les intervalles externes, sont couverts de points pilifères assez marqués, mais peu serrés et un peu pubescents; le dessous du corps est comme dans le *piceus*, à l'exception du prosternum arrondi et rebordé entre les hanches et des articles 2 et 3 des tarses dilatés des mâles plus étroits, pas plus larges que longs. La coloration est identique, le dessus est entièrement d'un noir assez luisant; et il n'y a guères que les bords latéraux et l'extrémité des élytres qui soit pubescente. Plusieurs individus venant soit de Caffrerie, soit du lac N'gami, et rapportées par le Comte de Castelnau. Dans un individu le dessus des élytres est légèrement violet.

211. **Chl. piceus** CHAUDOIR. Long. 12-13 mill. Il est plus petit que l'*erythrocnemis*, auquel il ressemble assez, tant par la forme que par la coloration; qui serait la même si les antennes, les palpes, et les pattes n'etaient pas entièrement ferrugineux, cependant quelquefois le troisième article des premières est presque noir. *Tête* à peu près pareille, un peu moins large, simplement et finement ruguleuse, mais pas ponctuée; yeux tout aussi peu saillants dans les deux sexes. *Corselet* plus long, presque aussi long que large, tout aussi échancré à son bord antérieur, mais avec le sommet des angles un peu plus arrondi; les angles pos-

térieurs quoique assez droits, sont aussi un peu plus arrondis, mais les côtés le sont moins et l'extrémité antérieure est moins rétrécie en comparaison de la base; le disque est moins plan; les impressions latérales ne sont guères plus profondes, mais un peu plus linéaires; les bords latéraux ne sont point creux, et le rebord latéral est finement relevé; toute la surface est aussi densément, mais bien moins fortement ponctuée. *Élytres* guères plus larges que le corselet, à peu près tout aussi allongées, mais leurs côtés sont un peu plus arqués derrière l'épaule, et elles commencent légèrement à se rétrécir vers l'extrémité, à partir du premier quart, ce qui leur donne un air un peu cunéiforme; la partie postérieure des côtés, avant la sinuosité, est plus droite, moins arquée, celle-ci moins marquée, l'extrémité même plus en pointe arrondie; le dessus offre la même convexité, mais les intervalles sont moins relevés, assez plans postérieurement, et tous sont couverts d'une granulation serrée et régulière; la ponctuation des stries est plus forte, la huitième est bien moins imprimée que les autres; la strie préscutellaire n'est pas plus longue. La pubescence n'est guères plus apparente, quoiqu'un peu plus dense sur les élytres. Le dessous est beaucoup moins ponctué, il n'y a que quelques points épars sur les épisternes postérieurs qui sont encore plus transversaux et plus courts, sur le milieu des intermédiaires et sur les côtés des segments abdominaux. Le labre, les mandibules, les palpes, les antennes et les pattes, ainsi que le prosternum, et les épisternes sont comme dans l'*erythrocnemis*, les articles dilatés des tarses antérieurs le sont très-fortement, les 2.e et 3.e guères plus larges que longs. Commun en Caffrerie, aux environs de Natal. J'en ai sous les yeux une dixaine d'individus dont 5 appartiennent au Musée Civique de Gênes (Coll. Castelnau).

212. **Chl. erythrocnemis** Chaudoir. Long. 17 mill. ♀. Indépendamment de son aspect oodiforme, il a plusieurs caractères communs avec le précédent; le labre, les mandibules, le menton, les épisternes postérieurs et le prosternum entre les hanches sont conformés de même; le troisième article des antennes est aussi long, mais il est revêtu de poils assez nombreux et les

antennes, un peu plus longues, atteignent au moins le premier quart de l'élytre; les palpes et les tarses sont plus grêles; la partie antérieure du prosternum, les épisternes antérieurs et postérieurs et les côtés du métasternum sont couverts de points pilifères assez gros, médiocrement serrés; il y en a aussi sur la partie antérieure des épisternes intermédiaires et sur le milieu des côtés des segments abdominaux. Il a aussi des rapports avec le *trapezicollis*, mais il est bien plus grand, bien plus allongé, autrement ponctué, mais il s'en rapproche par la coloration. *Tête* comme dans le *Cham*, bien plus ruguleuse, et couverte d'assez forts points sur les côtés et l'arrière du front; on retrouve quelques rides sur les côtés, mais pas les impressions longitudinales; les yeux sont bien moins saillants, au moins ceux de la femelle. *Corselet* moins large et plus long, cependant pas aussi long que large; il se rétrécit un peu vers la base, mais moins que vers l'extrémité, et les côtés sont régulièrement, mais modérément arrondis sur toute leur longueur; le bord antérieur est très-profondément échancré en arc de cercle; les angles sont très-avancés en forme de lobes triangulaires, dont le sommet n'est guères arrondi, les angles postérieurs sont très-droits, et leur extrême sommet est un peu arrondi, la base est légèrement échancrée en arc de cercle d'un angle à l'autre; la partie antérieure du dessus est encore moins convexe; tout le côté est un peu creux, et l'excavation se dilate postérieurement, la ligne médiane est plus fine, et de chaque côté au lieu d'un sillon on n'aperçoit qu'une dépression un peu allongée assez indéfinie; le rebord latéral est assez largement relevé, et le bourrelet marginal bien plus fin; toute la surface est couverte d'assez gros points, qui sont plus serrés sur tout le pourtour et le long de la ligne médiane que sur les côtés du milieu du disque. *Élytres* d'un millimètre et demi plus larges que le corselet, d'un peu moins du double plus longues que larges, moins larges entre les épaules que dans le précédent, un peu plus ovales, un peu plus convexes sur le milieu, la strie rudimentale près de l'écusson plus courte, les autres moins profondes et un peu plus distinctement ponctuées; les intervalles un peu moins convexes

et couverts de petits points plus serrés sur ceux externes, et sur les bords des internes que sur leur milieu; le rebord latéral moins relevé; tout le dessus et le dessous revêtus de petits poils peu serrés qui ne produisent pas une pubescence bien apparente. D'un noir de poix plus luisant en dessous, labre étroitement bordé de ferrugineux; les deux derniers articles des palpes maxillaires, et le dernier des labiaux d'un brun plus clair que la base; les deux premiers articles des antennes et les cuisses d'un rouge testacé, les autres articles des premières brun-foncé, les genoux, les jambes et les tarses noirs. Un individu venant du pays des Zoulous (Caffrerie).

213. **Chl. Cham** CHAUDOIR. Long. 20-21 mill. Il a tout à fait l'aspect d'un *Oodes*, mais c'est bien un *Chlaenius*. Le labre est tronqué carrément; les mandibules fortes, mais peu avancées; les palpes assez gros; tronqués à l'extrémité, le dernier des labiaux légèrement élargi vers l'extrémité; les antennes, assez minces, dépassent un peu les épaules, le troisième article est glabre et de plus de moitié plus long que le suivant; les pattes sont fortes et assez longues; les tarses robustes, glabres en dessus, leurs articles assez élargis vers le bout; les articles 2 et 3 des tarses antérieurs dilatés des ♂ modérément larges, aussi longs que larges; le dessous du corps très-finement chagriné, le milieu de l'abdomen plus lisse, ainsi que le milieu du prosternum, qui n'est pas rebordé entre les hanches et qui est cunéiforme; les épisternes postérieurs courts, beaucoup moins longs que larges, (ce qui caractérise surtout ce groupe) leurs épimères également très-transversaux et bordant tout leur côté postérieur. *Tète* un peu arrondie, pas plus longue que large, un peu rétrécie à sa base, assez plane, finement chagrinée, impressionnée légèrement tout le long des côtés du front, avec quelques rides longitudinales peu marquées; épistome lisse, un peu convexe; yeux grands, mais modérément saillants. *Corselet* de près du double plus large à sa base que la tète avec les yeux, avec les côtés parallèles depuis la base jusque vers le milieu, puis se rétrécissant sensiblement vers l'extrémité antérieure, qui est échancrée en arc de cercle, avec les angles obtus, peu arrondis

au sommet; la partie antérieure des côtés assez arrondie; les angles postérieurs droits, légèrement arrondis au sommet; la base, un peu échancrée vers le milieu, est coupée carrément, mais tout près des angles, elle s'arrondit légèrement; le dessus est assez plan dans sa moitié postérieure, mais devant il descend sensiblement vers les angles; toute la surface est très-finement chagrinée, avec de très légères rides irrégulières; la ligne médiane, nettement et fortement gravée, n'est pas entourée d'une dépression, et s'oblitère aux deux extrémités; de chaque côté de la base on voit un sillon étroit, assez profond, qui commence presque au milieu, est d'abord parallèle à la ligne médiane, puis décrit une courbe vers les angles postérieurs et s'oblitère avant d'atteindre le bord postérieur; le large espace qui sépare le sillon du côté, est à peu près plan, et même à l'angle postérieur, on aperçoit une légère excavation, et une dépression qui semble une dilatation du bord latéral; le rebord latéral forme un bourrelet assez gros, peu relevé. *Élytres* à peine plus larges que la base du corselet, à laquelle la leur s'adapte exactement, de moitié plus longues que larges; épaules carrées, très-légèrement arrondies au sommet; côtés parallèles dans leur première moitié, presque imperceptiblement arrondis vers l'épaule, puis s'arrondissant vers l'extrémité, qui est un peu sinuée et peu obtusement arrondie; le dessus, plan antérieurement, est un peu convexe dans sa partie postérieure; les stries sont fines, mais profondes, très-finement ponctuées; les intervalles, très-convexes, sont très-finement chagrinés, le neuvième est assez étroit, mais pas comme dans les *Oodides*, plat, et porte une série ininterrompue de points ocellés assez petits, mais nombreux; la base du huitième semble un peu plus relevée, et se recourbe un peu vers l'angle huméral; le rebord latéral est assez large et passablement relevé; l'ourlet basal large et arrondi postérieurement. Il est entièrement d'un noir moins luisant en dessus qu'en dessous, à l'exception des huit derniers articles des antennes, qui sont roussâtres. Sa patrie est le Natal; j'en possède deux mâles, dont l'un m'a été envoyé par M. C. A. Dohrn, sous le nom original que je lui ai conservé.

214. **Chl. splendidus** Dejean. Long. $16\,^1/_2$-$18\,^1/_2$ mill. Dans cette espèce, d'ailleurs bien connue, et dont il serait inutile de donner une nouvelle description, les antennes sont aussi fortes que dans le *glabratus*, le troisième article est un peu plus long que le suivant; le *corselet*, au lieu d'être peu convexe et légèrement arrondi sur les côtés, comme le dit Dejean, est au contraire remarquablement convexe (*pulvinatus*), assez fortement arrondi sur les côtés, ce qui lui donne une forme orbiculaire, assez échancré antérieurement, tronqué et même un peu échancré à sa base; les *élytres* qui ressemblent à celles du *lugens* pour la forme, sont sensiblement plus convexes, et descendent bien plus vers les côtés et l'extrémité; les stries ont d'assez gros points qui les font paraitre fortement crénelées, et entament les bords des intervalles, qui sont très-convexes, mais arrondis; le neuvième est étroit et rugueux, ainsique le rebord latéral. Le prosternum est finement rebordé, faiblement ponctué; les épisternes antérieurs sont luisants et parsemés de quelques petits points; ceux postérieurs et les côtés du métasternum sont plus ponctués; l'abdomen est lisse, avec les côtés un peu rugueux, et parsemés de petits poils; les caractères sont ceux du *glabratus*, mais les épaules sont plus arrondies, la courbe de la base des élytres bien plus forte; la rigole marginale forme aussi un angle avec l'ourlet basal. Il est assez commun au Sénégal et dans le Kordofan; les individus trouvés par M. Boccandé dans la Sénégambie portugaise diffèrent tous du type par la coloration des élytres, qui sont noires avec le rebord et *deux* intervalles externes seulement verts.

215. **Chl. glabratus** Dejean. Long. $12\,^1/_2$-$14\,^1/_2$ mill. Il se rapproche par sa forme du *simplex*, mais il est plus robuste et plus grand; les antennes ne sont guères plus longues, mais elles sont plus fortes; le troisième article est un peu plus long que le suivant, et est revêtu de quelques poils; les palpes sont un peu épaissis, leur dernier article n'est pas dilaté vers l'extrémité qui est assez tronquée, les mandibules sont peu avancées et peu arquées, le labre est coupé carrément; les deux premières parties du sternum, le milieu du métasternum et de l'abdomen sont

lisses; les côtés du métasternum et les épisternes postérieurs, qui sont un peu plus longs que larges et un peu sillonnés de chaque côté, sont parsemés de points; les côtés de l'abdomen sont ponctués et un peu granuleux, mais glabres comme tout le dessous; le prosternum est rebordé entre les hanches; le dessus des tarses glabre, les deuxième et troisième articles des tarses dilatés des mâles un peu moins longs que larges. Je me refère pour le reste à la description du Species qui est très-satisfaisante. Outre les possessions françaises et portugaises sur le Sénégal, cette espèce habite la Nubie, d'où j'en possède un individu qui m'a été donné par M. Felder.

216. **Chl. validicornis** BOHEMAN, Ins. Caffr. I, p. 154. Long 13 $^1/_2$ mill.; lat. 6 mill. Quoique je n'aie pas vu d'individus de cette espèce, je ne crois pas me tromper en la considérant comme très-voisine du *glabratus*. Toute la description de l'auteur convient parfaitement au *glabratus;* il semblerait seulement que le *corselet* est moins court, (latitudine media nonnihil brevior), que les stries sont plus fines, que les élytres sont d'un violet cuivreux, (cupreo-violacea), tandis qu'elles sont d'un vert un peu cuivreux (viridi-subaenea) dans le *glabratus*, et que les deuxième et troisième articles des antennes sont d'un ferrugineux clair, au lieu d'être bruns, mais il ne serait pas impossible que ce fût la même espèce; l'auteur n'aura pas connu le *glabratus*, auquel autrement il l'aurait comparée. Les individus décrits ont été trouvés par Wahlberg dans l'intérieur de la Caffrerie (montagnes Makkaliennes).

217. **Chl. laeviusculus** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 289. Long. 12-13 mill.; lat. 5 mill. Sur une longueur presque égale, la largeur de cette espèce est moindre que dans le *glabratus;* le labre, les palpes et les antennes sont ferrugineux et par conséquent plus clairs, ainsique les épipleures; le *corselet* est moins transversal, et un peu plus carré, étant moins retréci antérieurement; les *élytres* sont proportionnellement plus allongées, moins larges entre les épaules qui sont plus obtuses, la ponctuation des stries est plus fine, le rebord latéral du corselet et des élytres plus étroit. Je ne possède que les trois in-

dividus des deux sexes qui m'ont été jadis envoyés par Parreyss, comme venant du Kordofan.

218. **Chl. rufomarginatus** Dejean. Long. 11 $^1/_2$-12 $^1/_2$ mill. Malgré la bordure jaune des élytres, qui couvre le rebord et le neuvième intervalle, on ne saurait douter qu'il ne soit très-voisin du *glabratus*. La *tête* avec toutes ses parties est conformée de même; le *corselet* est bien moins large, plus rétréci vers la base, qui n'est guères plus large que l'extremité, les angles postérieurs sont un peu obtus et plus arrondis; ceux antérieurs moins avancés et plus ronds; les *élytres* sont plus étroites, striées et ponctuées à peuprès de même; le dessous du corps et les pattes conformés de même. À part la bordure d'un jaune rougeâtre des élytres, et les épipleures rougeâtres, la coloration est identique. Il n'a été, je crois, rencontré jusqu'ici que dans les possessions françaises sur le Sénégal.

219. **Chl. lissoderus** Chaudoir. Long. 14 $^1/_2$-17 mill. Il est voisin du *lucidicollis* Laferté, et comme dans cette espèce, le labre est assez profondément et angulairement échancré; les mandibules, les palpes et les antennes sont conformés de même. *Tête* pareille, quelquefois très-légèrement ponctuée par-ci par-là; yeux un peu plus saillants; *corselet* un peu plus étroit postérieurement, partant de forme plus carrée, moins échancré antérieurement; le dessus très-lisse, couvert par-ci par-là de très-petits points, un peu plus relevé sur les bords. *Élytres* considérablement plus larges que la base du corselet, un peu plus allongées que celles du *lucidicollis;* stries plus profondes, plus densément ponctuées; intervalles plus convexes, légèrement crénelés sur les bords. Dessous du corps exactement comme dans cette espèce. Dessus noir brillant, avec un reflet violet métallique sur la tête et le corselet, dessous tout noir avec un léger reflet irisé; labre brun, bordé de ferrugineux; mandibules, palpes, antennes et tarses d'un brun plus ou moins rougeâtre, base des palpes, premier article des antennes, cuisses et jambes d'un testacé plus ou moins brunâtre. J'ai devant moi six individus des deux sexes pris au Gabon par le frère du général Pradier, dont deux m'appartiennent et quatre font partie du Musée Civique de Gènes.

220. **Chl. Pradieri** Chaudoir. Long. 15 mill. ♀. Il est très-voisin du précédent, dont il diffère par la couleur de la tête et du corselet d'un cuivreux éclatant, et des élytres qui sont d'un noir mat. Yeux moins saillants que dans le *lissoderus* ♀; *corselet* un peu plus court, sans points, et très-finement relevé sur ses bords; *élytres* plus courtes, plus planes; stries fortement crénelées, intervalles convexes seulement à la base, puis aplatis; labre, mandibules, palpes, antennes et pattes d'un testacé plus ou moins ferrugineux. Un seul individu de la même provenance, que je crois spécifiquement distinct du précédent.

221. **Chl. lucidicollis** Laferté, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 428. Long. 13 $^1/_2$-16 mill. Il a le labre échancré, les mandibules longues et avancées, les palpes un peu triangulaires et tronqués carrément, ainsi que les antennes du *columbinus*, dont il diffère par la coloration, et surtout par le corselet. La *tête* diffère peu; le *corselet* est plus large, et diffère moins de largeur d'avec les élytres; il est plus échancré à son bord antérieur, plus arrondi vers le milieu des côtés, un peu moins allongé; un peu plus large à sa base que vers l'extrémité; le dessus est bien plus plan, lisse, ne paraissant nullement ponctué; les impressions latérales postérieures sont moins sulciformes, la partie postérieure du rebord latéral, qui est moins étroit, est un peu dilatée et relevée; l'espace qui sépare l'impression du rebord, bien moins convexe et même tout à fait aplati vers la base, les *élytres*, tout aussi tronquées à leur base, sont moins allongées, moins parallèles, plus ovalaires, plus planes, striées et ponctuées de même, les intervalles tout aussi lisses. Les côtés du dessous sont moins ponctués; les épisternes postérieurs plus courts, en trapèze à peine plus long que large. Tête et corselet d'un cuivreux brillant plus ou moins verdâtre; élytres d'un violet métallique clair à reflets verdâtres le long des bords, et assez luisantes; dessous d'un noir luisant à reflets irisés et bleuâtres; labre et mandibules, ainsique les deux derniers articles des palpes maxillaires, le dernier des labiaux, les antennes, à l'exception du premier et en partie du second article, et les tarses rembrunis; le reste testacé. Quatre individus des deux sexes, pris par

M. Boccandé dans les possessions portugaises sur le Sénégal, et dont deux sont les types de M. de Laferté. L'individu dont fait mention M. de Laferté. noirâtre, sans reflets cuivreux sur le corselet, et qu'il a vu chez M. Deyrolle, se rapporte au *lissoderus*, et n'est point une variété du *lucidicollis*.

222. **Chl. columbinus** DEJEAN. Long. 12 $^1/_2$-15 $^1/_2$ mill. Je compléterai la description du Species en observant qu'il y a sur la partie postérieure du front, surtout près des yeux, de petits points imprimés; que la longueur du corselet varie un peu, mais qu'effectivement il se rétrécit un peu vers l'extrémité et à peine vers la base, et que la partie postérieure des côtés est assez parallèle; que le dessus n'est point aussi plan que le représente la description, et au contraire assez convexe; que les impressions latérales postérieures forment un sillon un peu oblique et quelque peu sinué, très-profond, et que l'espace qui les sépare du bord latéral, est passablement convexe, que les élytres sont assez convexes, mais descendent assez doucement vers l'extrémité, que les intervalles sont peu convexes, et que le long de quelques-uns on aperçoit, tout près du bord, une rangée d'assez gros points en petit nombre. Les palpes sont légèrement dilatés et tronqués carrément à l'extrémité; le troisième article des antennes est plus long que le suivant; le prosternum entre les hanches est rebordé et glabre; les épisternes sont plus longs que larges, peu étroits; les côtés du dessous parsemés de points assez gros, mais peu serrés, d'ailleurs lisses; les deuxième et troisième articles dilatés des tarses des mâles aussi longs que larges. La coloration du dessus varie, la tête et le corselet sont tantôt verts, tantôt violets, avec les bords quelquefois verdâtres; les élytres sont d'un violet plus ou moins pourpré, avec une bordure verte; quelquefois le dessus et presque noir. Il semble être assez commun dans les diverses parties du Sénégal.

223. **Chl. episcopalis** DEJEAN = *Pœcilus janthinus* ROTH, Wiegm. Arch. 1851, I, p. 116. Long. 12 $^1/_2$-15 $^1/_2$ mill. J'ai longtemps hésité à le considérer comme distinct du *columbinus*, surtout d'après le type de Dejean mais si nous considérons ce dernier comme un individu un peu anormal, et que nous envisagions

comme typiques les individus qui se rencontrent en Abyssinie, nous sommes obligés d'admettre cette espèce, qui diffère du *columbinus* par sa coloration constante d'un beau violet pourpré sur tout le dessus; son *corselet* moins parallèle sur les côtés et aussi rétréci à sa base qu'à son extrémité, ses *élytres* un peu plus courtes, plus convexes, surtout postérieurement, et dont l'*extrémité descend bien plus fortement sur le bord postérieur* (dans tous les individus que j'ai sous les yeux); les bords des intervalles sont distinctement ponctués et pilifères; (l'individu de la coll. Dejean est le seul où ce caractère soit presque aussi peu marqué que dans le *columbinus*); les intervalles sont plus convexes, et tout le huitième et le neuvième sont parsemés de points peu serrés. Outre le type de Dejean, qui est le plus grand, j'en ai sous les yeux 9 individus dont 8 d'Abyssinie provenant de la collection Reiche (Voyage de Galinier) et des chasses de M. Raffray, et le neuvième trouvé par le D.r Beccari dans le pays des Bogos, qui fait un peu le passage au type de Dejean.

224. **Chl. cyanipennis** Boheman, Ins. Caffr. I, p. 155. Long. 12 mill. Cette jolie espèce ressemble par la forme au précédent, mais la tête et le corselet sont d'un cuivreux très brillant, et les élytres sont tantôt bleues, tantôt verdâtres; le *corselet* est un peu plus court; les *élytres* sont un peu moins allongées et les épaules un peu plus anguleuses; les intervalles ne sont pas plus convexes que dans le *columbinus*, et les stries sont plus légèrement ponctuées. Un de mes trois individus vient de Caffrerie, comme ceux de Boheman, et les deux autres de la colonie du Cap.

225. **Chl. persimilis** Chaudoir. Long. 12 mill. Ressemble extrêmement au *cyanipennis*, dont il ne diffère que par le *corselet* un peu plus grand, avec les angles postérieurs moins obtus, plus droits, précédés sur le côté d'une legère sinuosité, et le bord antérieur plus échancré. Les épaules sont plus carrées, la base des côtés des *élytres* moins arrondie; le dessus un peu plus convexe; les intervalles un peu plus plans; tête et corselet colorés de même, élytres vertes avec une bordure violette qui ne dé-

passe pas la huitième strie; tout le reste comme dans le *cyanipennis*, excepté les épisternes postérieurs qui ne sont pas plus longs que larges. Une femelle prise par M. Raffray, Abyssinie?

226. **Chl. chlorodius** DEJEAN. Long. 11 $^1/_2$-13 mill. Il y a peu de chose à ajouter à la description du Species. Il a tout à fait la forme et les proportions du *cyanipennis*, mais le vertex est bien plus ponctué; le *corselet* est un peu plus rétréci antérieurement que vers la base, les angles postérieurs sont plus droits, la surface est plus plane, plus ponctuée, le rébord latéral plus relevé et plus large; les *élytres* ont la même forme, elles ne sont pas plus convexes, les stries sont assez fortement ponctuées, et les bords des intervalles présentent une rangée assez serrée de petits points pilifères; quoique lisses d'ailleurs, ils sont finement chagrinés et ternes, les deux extérieurs sont parsemés de quelques points. Les côtés de la tête et du corselet sont plus verdâtres que dans le *cyanipennis;* les élytres d'un noir verdâtre, avec une bordure verte, de la largeur de deux intervalles, qui se prolonge le long de la base; le rebord latéral du corselet, le labre, les mandibules, les palpes, les antennes et les pattes entièrement testacés; le dessous d'un noir irisé brillant. Plusieurs individus de diverses parties de l'Inde cisgangétique.

227. **Chl. vividus** CHAUDOIR. Long. 11 mill. Très-voisin du *chlorodius;* le *corselet* un peu plus convexe, plus ponctué, surtout le long de toute la base, où la ponctuation est assez serrée; les *élytres* sont plus courtes, plus convexes; les stries sont plus fortement ponctuées; les intervalles plus convexes, très-lisses, les points le long de leurs bords moins serrés, mais un peu plus gros; les deux externes à peuprès aussi lisses que les autres. La tête et le corselet sont colorés de même, les élytres d'un bleu brillant, devenant verdâtre vers les bords, les huit derniers articles des antennes bruns. Le seul individu (♂) que je possède, a été trouvé dans le nord de l'Hindostan par le D.r Bacon.

228. **Chl. opacipennis** CHAUDOIR. Long. 13 $^1/_2$-14 mill. Il rappelle un peu le *chlorodius*, mais il est plus grand, et plus terne en dessus. *Tête* entièrement et assez fortement ponctuée, le milieu du front presque lisse; *corselet*, comme dans le *chlorodius*, le

sommet des angles postérieurs moins obtus, le dessus beaucoup plus ponctué et assez également; *élytres* plus larges, surtout moins parallèles et plus ovalaires dans les deux sexes, le dessus plus convexe, les stries plus fortement ponctuées, les intervalles tout à fait opaques, parsemés de petits points très-épars, à peine visibles. Episternes postérieurs un peu plus courts. Tête et corselet bien moins brillants que dans les précédents, mais moins ternes que les élytres, d'un cuivreux rougeâtre sur le disque de la tête et sur les côtés de celui du corselet qui est plus foncé; une assez large bordure verte le long des bords latéraux; élytres d'un noir très-opaque, avec les bords verdâtres; le dessous d'un noir assez luisant, à peine irisé; labre et palpes d'un brun plus clair que les mandibules; les premiers articles des seconds et les trois premiers des antennes ferrugineux; cuisses et jambes testacées, les huit derniers articles des antennes, les appendices des trochanters postérieurs, les genoux et les tarses rembrunis. Un mâle et une femelle de la présidence du Bengale; le premier a été trouvé par Schrenck et m'a été donné par M. Haag-Rutenberg, le second provient des chasses du D.r Bacon.

229. **Chl. cupreocinctus** Reiche, Voy. de Galin. en Abyss. Ent. p. 266, pl. 16, fig. 5 = *tigreanus* Roth, Wiegm. Arch. 1851, I, p. 116. Long. 12-14 mill. Il ressemble beaucoup à l'*opacipennis;* la tête et le corselet sont plus légèrement ponctués, les points sont assez serrés le long de la base; plus en avant et surtout vers les côtés ils deviennent de plus en plus petits et moins abondants; la ligne médiane est assez profonde et n'atteints pas les deux extrémités; les impressions latérales postérieures sont plus profondes; la base est peu rétrécie et visiblement plus large que l'extrémité antérieure, le rebord latéral est un peu dilaté et plus relevé en arrière; mais dans les deux individus que j'ai sous les yeux, quoique du même sexe, la largeur du corselet varie considérablement; dans le type de Reiche il est large, presque transversal; dans celui du Musée Civique de Gênes, trouvé par M. Raffray, il est plus étroit, moins arrondi sur les côtés, presque aussi long que large; les *élytres* ressemblent à celles du *chlorodius*, elles sont moins parallèles que dans

cette espèce, mais plus allongées et moins ovalaires que dans l'*opacipennis;* moins ternes que dans celui-ci, elles le sont autant que celles du *chlorodius,* le dessus est sensiblement plus convexe; la ponctuation des stries plus forte; les intervalles sont visiblement plus convexes, les petits points des rangées latérales un peu plus marqués, moins serrés et un peu plus éloignés du bord. Dessous du corps et épisternes comme dans le *chlorodius.* Tête et corselet d'un rouge cuivreux à peuprès aussi brillant, quelquefois tournant au vert sur les bords latéraux de ce dernier, élytres d'un noir semi-terne avec une bordure d'un beau vert occupant le neuvième intervalle et le rebord latéral; le dessous et les autres organes colorés comme dans l'*opacipennis.* Sa patrie est l'Abyssinie.

230. **Chl. saginatus** LAFERTÉ, Revue et Mag. de Zool. 1851, p. 428. Long. 13-16 mill. Il est très-voisin de l'*opacipennis* mais il est en général plus grand. *Tête* plus finement ponctuée; *corselet* plus élargi postérieurement, au moins aussi échancré antérieurement, avec les angles postérieurs un peu plus obtus; le dessus moins convexe, plus finement ponctué, mais paraissant plus ruguleux; les impressions latérales postérieures plus profondes, les bords latéraux plus aplanis, plus largement relevés, surtout vers les angles postérieurs. *Élytres* encore plus larges, plus amples, tout aussi convexes postérieurement, mais un peu moins sur la partie antérieure du disque, striées et ponctuées dans les stries de même; intervalles plus convexes, un peu moins ternes, sans toutefois être luisants, parsemés de même de quelques points très-clairsemés, mais assez distinctement ponctués le long des bords. Tête d'un vert assez brillant, un peu cuivreux en arrière, corselet de la couleur de la tête, assez cuivreux sur le disque et vers la base entre les impressions; élytres noires, semi-opaques, légèrement verdâtres le long des côtés; tout le reste coloré comme dans l'*opacipennis.* Quatre individus des deux sexes pris par M. Boccandé dans les possessions portugaises sur le Sénégal.

231. **Chl. pretiosus** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 288. Long. 13-15 mill. Il a la forme allongée du *columbinus*, mais le *corselet* est plus large, et n'est guères plus étroit que

les élytres qui sont un peu moins larges et plus parallèles. *Tête* un peu plus large, plus ponctuée sur les côtés et le derrière du front. *Corselet* à peuprès comme chez le *chlorodius*, mais les angles postérieurs sont droits, nullement arrondis au sommet, et il y a un soupçon de sinuosité à la partie postérieure des côtés; le dessus est un peu convexe; la ponctuation est un peu profonde, les points sont petits, mais assez abondants sur le disque et près de la base, moins marqués vers la partie antérieure des côtés. *Élytres* sensiblement plus longues et plus parallèles que ne le sont celles du *vividus*, mais au moins aussi convexes; les points des stries plus gros, tous les intervalles lisses, luisants, sans rangées de points le long des bords; la ponctuation du dessous composée de points pas plus nombreux, mais plus gros. Tête d'un cuivreux pourpré plus foncé sur le front, corselet offrant une large bande longitudinale allant de la base à l'extrémité, et occupant tout l'espace compris entre les impressions basales, sans se rétrécir antérieurement, d'un violet foncé, les côtés d'un cuivreux éclatant, verdâtre extérieurement; le rebord latéral bleu; élytres d'un bleu plus ou moins verdâtre, comme dans le *vividus*, la bordure verte moins apparente; le dessous d'un noir bleuâtre brillant, le labre, les mandibules, les palpes et les antennes bruns, l'extrémité des avant-derniers et les trois premiers articles des dernières ferrugineux; les pattes entièrement noires. Trois individus trouvés par le Capit. Boys dans le nord de l'Hindostan.

232. **Chl. stygius** LAFERTÉ (*Aeacus*), Rev. et Mag. de Zool. 1852, p. 67. Long. 13-14 mill. M. de Laferté a crû devoir créer un genre particulier pour cette espèce; j'ai dejà exposé les motifs pour lesquels je le considère comme inadmissible. Dans cette espèce, le labre est très-faiblement échancré, et le dernier article des palpes labiaux n'est pas aussi élargi que dans le *carbonarius*. *Tête* bien plus lisse, et plus finement pointillée; *corselet* proportionnellement un peu plus large, au moins aussi échancré à son bord antérieur, un peu plus arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs légèrement obtus, très-légèrement arrondis au sommet; beaucoup plus lisse en dessus, les points étant à

peine visibles sur les côtés et sur la partie antérieure du disque, très-peu marqués même entre les impressions de la base. *Élytres* beaucoup moins allongées et moins parallèles, striées de même; ponctuation des stries bien plus fine, mais plus serrée; intervalles lisses, nullement ponctués. Épisternes antérieurs moins ponctués; ceux postérieurs un peu plus courts. D'un noir plus brillant, surtout en dessus, que le précédent. Trois individus des deux sexes trouvés par M. Boccandé dans la Sénégambie portugaise.

233. **Chl. palpalis** Laferté, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 429. Long. 12-13 mill. Je pense que cette espèce est bien plus à sa place ici qu'auprès du *lucidicollis*. Elle ressemble même beaucoup par sa forme au *stygius;* mais le labre est profondément échancré et le dernier article des palpes, surtout des labiaux, dans les mâles, est assez fortement élargi et triangulaire. *Tête* semblable, yeux un peu moins saillants. *Corselet* un peu moins large, avec les angles postérieurs un peu plus obtus, les côtés de la base remontant un peu plus vers eux; le dessus encore plus lisse, la partie postérieure des côtés plus relevée et nettement séparée par une espèce de rigole, qui cesse vers le milieu près du bord latéral et se dirige en arrière vers l'extrémité postérieure de l'impression des côtés de la base. *Élytres* pas plus longues, mais plus étroites et un peu parallèles vers le milieu des côtés, moins convexes, striées et ponctuées de même; intervalles tout aussi lisses, un peu plus plans. Le dessous du corps est coloré de même, mais le dessus est tantôt à peuprès aussi noir que dans le précédent, tantôt d'un violet plus ou moins clair, avec le corselet quelquefois un peu verdâtre; le labre, les mandibules, les antennes (à l'exception du premier article testacé), les quatre jambes et les quatre tarses postérieurs brun-foncé, les palpes variés de brun et de ferrugineux, les pattes antérieures et les quatre cuisses postérieures testacées. De même provenance que le précédent. Quatre individus des deux sexes.

234. **Chl. alternans** Imhof (*Epomis*), Verhandl. der Naturg. in Basel, V. 1843, p. 166 = *Dilobochilus Westermanni* Laferté. Rev. et Mag. de Zool. 1852, p. 67 (*Tomochilus*). Long. 13 ½-

11 $1/_2$ mill. La conformation des palpes qui sont très-fortement sécuriformes dans le mâle, autoriserait l'adoption du genre proposé par M. de Laferté, si ce caractère ne disparaissait pas dans la femelle, où le dernier article n'est guères plus dilaté que dans le *carbonarius* ♂, et si par son facies et ses autres caractères, il ne se rapprochait autant des espèces précédentes. Il ressemble au *saginatus*, dont il diffère par sa tête et son corselet plus fortement ponctués; la première est un peu plus étroite; le second est bien moins large, surtout relativement aux élytres, moins arrondi sur les côtés, plus rétréci antérieurement, avec les angles postérieurs plus droits, et les bords latéraux plus creux, ce qui les fait paraitre plus relevés. *Élytres* un peu moins larges, ce qui leur donne l'air d'être plus allongées; tout aussi convexes striées et ponctuées dans les stries de même; intervalles pairs très plans, parsemés de quelques très-petits points; ceux impairs légèrement relevés, assez lisses au milieu, bordés de chaque côté d'une rangée de petits points. *Tête* verte, avec un léger reflet cuivreux, corselet vert-clair sur les côtés, plus cuivreux que la tête sur le disque et le long de toute la base, élytres d'un bronzé obscur assez terne sur les intervalles pairs et sur la suture, d'un bronzé cuivreux assez clair et plus luisant sur le milieu de ceux impairs, avec une bordure d'un beau vert émeraude occupant le neuvième intervalle et le rebord, et s'élargissant un peu plus antérieurement, épipleures brunâtres; le reste coloré comme dans le *saginatus*, palpes, labre, base des antennes et pattes d'un testacé plus clair. Westermann l'avait envoyé à Dejean comme venant de Guinée, qui est aussi la patrie de l'*alternans* d'Imhof; M. Boccandé l'a retrouvé dans les possessions portugaises sur le Sénégal; et M. S. Stevens m'en a vendu un individu venant des bords du Nil blanc.

235. **Chl. caffer** BOHEMAN (*Dinodes*), Ins. Caffr. I, p. 158, Long. 18; larg. 7 $1/_2$ mill. Je place ici cette grande espèce qui m'est inconnue, à cause de la conformation du dernier article des palpes qui est conformé, comme dans l'*alternans;* le labre, quoique échancré, semble l'être moins que dans cette espèce. *Tête* arrondie, presque lisse, sauf quelques petits points

à l'arrière du front, col assez gros, yeux modérément convexes. *Corselet* un peu moins long que large, légèrement échancré devant et derrière, assez arrondi sur la partie antérieure des côtés, qui, à partir du milieu, se rétrécissent un peu vers la base, tous les angles obtus, arrondis; le dessus peu convexe, la ligne mediane large et profonde, n'atteignant pas les deux bords; de chaque côté de la base une impression allongée, assez profonde, et quelques points peu profonds, épars sur la surface. *Elytres* en ovale oblong, de moitié plus larges à leur base que celle du corselet, de moitié plus longues que larges, modérément arrondies derrière les épaules, légèrement sinuées et arrondies à l'extrémité; un peu convexes, avec des sillons assez larges, mais peu profonds, un peu ponctués au fond, et des intervalles peu convexes, lisses; le fond ponctué des sillons et le bord latéral ainsique l'extrémité, qui sont couverts d'une ponctuation serrée, sont pubescents. Dessous parsemé de quelques points, abdomen lisse au milieu. Dessus du corps violet assez luisant, dessous d'un noir de poix; mandibules brunes, labre, palpes et antennes à leur base d'un testacé clair; leurs huit derniers articles et les pattes d'un testacé plus rougeâtre. Il habite les monts Makkaliens en Caffrerie.

236. **Chl. carbonatus** = *Epomis carbonarius* Dejean. Long. 15-18 mill. Il est inutile de décrire en détail cette espèce assez connue; mais j'observerai que le labre est visiblement échancré au milieu, que les mandibules sont assez avancées, que le dernier article des palpes, surtout des labiaux, est triangulaire et plus large dans les mâles; que les antennes sont assez grêles, mais ne dépassent guères le quart de l'élytre, avec le troisième article presque glabre, plus long que le suivant; que le prosternum est rebordé et presque lisse, excepté antérieurement, où il est parsemé de points un peu gros, mais très-peu nombreux, entre lesquels on remarque une ponctuation serrée, extrêmement fine; que les épisternes postérieurs sont peu étroits, un peu plus longs que larges et ponctués de même, que l'abdomen, lisse au milieu, est un peu rugueux vers les côtés; que le dessus des tarses est lisse, et les articles dilatés des mâles ne sont pas plus

larges que longs; que le *corselet* bien plus large vers la base que vers l'extrémité, et presque aussi large que la base des élytres, est peu convexe, rugueux et ponctué; que les épaules sont carrées, légèrement dentées, que la base des côtés n'est presque point arquée, que le dessus des élytres est sillonné et passablement convexe. Il n'est pas rare dans les possessions françaises sur le Sénégal, et le D.r Beccari l'a retrouvé en Abyssinie, dans le pays des Bogos. Jai dû changer le nom imposé par Dejean, parcequ'il avait déjà été employé par Rossi pour désigner le *holosericeus*.

237. **Chl. senegalensis** DEJEAN. Long. 14 $^1/_2$-17 mill. Le *Chl. Dusaulti* est l'espèce à laquelle celle-ci ressemble le plus par sa forme, mais dont elle diffère par la différence du dessin des élytres, et par l'absence de ponctuation sur le milieu de l'abdomen. Ce dernier caractère joint à la forte rugosité et la pubescence des côtés de ce dernier, la rapproche des *nigrita, spectabilis* et voisins, dont la distinguent la bordure jaune des élytres, la forte ponctuation de ces dernières et l'angle formé aux épaules par la jonction de la rigole marginale et du bord postérieur de l'ourlet basal. La *tête* est finement chagrinée, légèrement ridée et ponctuée près des yeux; le labre n'est qu'à peine échancré, les palpes, assez minces, ne sont ni dilatés ni trés-tronqués à l'extrémité; les antennes, minces et assez longues, ont le troisième article assez revêtu de poils et plus long que le suivant; les mandibules sont assez courtes. Le *corselet*, plus large que la tête, moins long que large, a une forme arrondie, surtout aux angles postérieurs; le dessus, modérément convexe, est finement chagriné comme la tête et parsemé de petits points assez serrés le long de la base et de la ligne médiane, et encore assez nombreux sur les côtés, mais bien plus espacés sur le disque. Les *élytres* sont de moitié au moins plus larges que le corselet, en ovale assez allongé, assez tronqué à sa base, s'adaptant à celle du corselet, qui cache l'ourlet basal; elles sont modérément convexes, les stries sont assez marquées, les intervalles peu convexes, sont couverts d'une granulation très-dense et d'une pubescence serrée et très-apparente. Le prosternum est rebordé et lisse entre les

hanches, fortement pointillé antérieurement, ainsique tous les épisternes et les côtés de l'abdomen, qui sont fortement pubescents; le dessus des tarses est presque lisse, et les articles dilatés des mâles assez larges, mais aussi longs que larges. Pour les autres détails et la coloration, je me réfère à la description du Species. Commun dans tout le Sénégal, il se retrouve dans le Kordofan.

238. **Chl. nigrita** Dejean. Long. 32-34 mill. *Tête* assez grosse, un peu plus longue que large, renflée à sa base; finement rugueuse, un peu plus lisse sur le milieu du front, qui sur les côtés et sur sa partie postérieure est couvert de points assez marqués, mais peu serrés; épistome lisse, impressions latérales antérieures distinctes, mais peu profondes; yeux modérément saillants. *Corselet* de moitié plus large que la tête, bien moins long que large, modérément transversal, atteignant sa plus grande largeur au milieu, également rétréci aux deux extrémités, régulièrement et assez fortement arrondi sur les côtés, qui ne sont nullement sinués et tombent assez obliquement sur la base, qui, quoique coupée carrément, est légèrement bisinuée, et avec laquelle ils forment un angle obtus un peu arrondi; le bord antérieur assez échancré, avec les angles un peu avancés, arrondis au sommet; le dessus passablement plan, ne descendant un peu que vers les angles antérieurs; la ligne médiane fine, presque entière, non déprimée; les impressions transversales visibles, mais peu marquées, celles latérales de la base larges, modérément profondes, légèrement arquées, n'atteignant pas la base; l'espace qui les sépare du bord latéral, aplati, un peu replié en dessous; les bords latéraux aplanis, assez relevés; toute la superficie très-finement rugueuse, couverte de points plus gros et plus serrés tout le long de la base, plus petits et plus espacés sur le reste, à l'exception des abords de la ligne du milieu, où sans être plus gros, ils sont plus abondants. *Elytres* de moitié plus larges que le corselet, d'*un peu* moins du double plus longues que larges, se rétrécissant légèrement vers la base, avec les côtés presque droits, mais fortement arrondis aux épaules, et l'extrémité assez fortement sinuée, peu obtusé-

ment arrondie; le dessus modérément convexe, les stries fines et finement crénelées, les intervalles assez relevés en forme de toit, très-finement chagrinés, et finement granulés de chaque côté près des bords; le côté externe du huitième l'est plus largement que les autres et tout le neuvième ainsi qu'une bande le long de la base, est densément granuleux et revêtu d'une pubescence argentée; le rebord latéral est assez relevé. En dessous le milieu du sternum est lisse, ainsique le côté externe des épisternes antérieurs; les côtés du dit sternum sont couverts d'une granulation très-serrée et d'une pubescence argentée très marquée; l'abdomen est lisse, avec les côtés granuleux et pubescents comme ceux du sternum. Le prosternum est rebordé entre les hanches, et son extrémité postérieure forme une carène un peu pubescente qui s'emboîte dans la profonde échancrure du mésosternum. Les tarses dilatés des ♂ ont leurs articles moins longs que larges et très-élargis; l'avant dernier article des palpes maxillaires est plus long que le dernier, qui dans tous est un peu tronqué; le troisième des antennes est parsemé de quelques poils et environ d'un tiers plus long que le suivant. Le dessus des tarses est lisse. Les antennes n'atteignent pas le premier quart de l'élytre et sont assez grêles. Tous les individus provenant des possessions françaises et portugaises sur le Sénégal, sont en dessus d'un noir assez terne, mais M. Stevens m'en a vendu un individu (♂), venant des bords du Nil blanc (Bahr el Abiad), où il y a un assez fort reflet bronzé sur la tête, les côtés du corselet et le long de la base des élytres; dans cet individu le corselet est plus faiblement ponctué sur le disque et vers le côtés, et les intervalles des élytres sont moins tectiformes. Dans tous le labre est noir, bordé de ferrugineux; les palpes et les antennes sont noirs avec le sommet de chaque article des premiers et celui des deux premiers des secondes roussâtres; la pubescence qui couvre les huit derniers de celles-ci est rousse; les épipleures des élytres sont un peu bruns, le dessous du corps et les pattes sont d'un noir assez luisant; la pubescence grise à reflet argenté.

239. **Chl. lugens** Chaudoir. Long. 21-24 mill. Il ressemble un

peu en petit au *nigrita*, mais le corselet a une forme différente, et les élytres sont autrement sculptées. La *tête* diffère peu, mais le col est moins large; le *corselet* est moins court; moins transversal, moins arrondi sur les côtés, ce qui lui donne une forme plus carrée; le bord antérieur et les angles sont comme dans le *nigrita;* le dessus est un peu plus convexe, plus lisse; il y a beaucoup moins de points imprimés, et ils sont plus petits; les points sont tout aussi éloignés les uns des autres vers la base qu'antérieurement, et le milieu de celle-ci est légèrement strié; les impressions basales sont plus faibles et plus courtes, les rebords latéraux sont plus étroits et plus fins. Les *élytres* sont moins larges et plus parallèles; leurs stries sont finement crènelées; les intervalles ne sont pas tectiformes, et simplement assez convexes, ils sont lisses et ne sont guères ponctués sur les bords que près de l'extrémité, le neuvième seulement l'est entièrement; le rebord latéral est plus étroit. Le dessous du corps est à peuprès semblable, à l'exception des épisternes antérieurs, qui ne sont ni granuleux ni pubescents, mais simplement parsemés de quelques points. Tête noire ou légèrement bronzée, l'épistome et le front quelquefois verdâtres; corselet noir, avec la rigole latérale d'un bleu plus ou moins verdâtre; les élytres d'un noir un peu moins terne que dans le *nigrita*, avec les bords garnis de même d'une pubescence grise, qui se voit aussi sur les côtés des deux parties postérieures du sternum et de l'abdomen; les épisternes antérieurs d'un noir un peu irisé; le reste coloré comme dans le *nigrita*. Deux des quatre individus que je possède, viennent aussi des bords du Nil-banc; un troisième d'Angola, le quatrième m'a été vendu par M. Henri Deyrolle comme venant de Madagascar, mais je présume que c'est par erreur.

240. **Chl. Waddelli** MURRAY, Ann. and Mag. of nat. hist. 1858, I, p. 133. Long. 21 mill. Il ressemble par la forme au *lugens*, mais les élytres sont plus larges, et sa coloration différente le rapproche du *spectabilis*. *Tête* comme dans le *lugens; corselet* un peu plus court et quelque peu plus large, un peu plus arrondi sur les côtés, mais d'ailleurs parfaitement semblable; *élytres* pro-

portionnellement plus larges (10 mill.), mais ne différant d'ailleurs ni par leur forme ni par leur sculpture. Dessous du corps tout à fait ponctué de même. Tête et corselet d'un vert métallique, plus foncé sur le disque et vers la base du corselet; élytres plus luisantes, d'un noir un peu bronzé, avec le fond des stries et la rigole latérale verdâtres, le labre, les trois premiers articles des antennes, les appendices des hanches postérieures, les cuisses et les jambes ferrugineux, les mandibules, les palpes, les huit derniers articles des antennes, les genoux et les tarses bruns. L'individu que j'ai décrit, et qui vient du Vieux Calabar, m'a été communiqué par M. Putzeys, qui l'avait reçu de l'auteur; j'en ai vu d'autres au Musée de Berlin.

241. **Chl. spectabilis** Chaudoir (Catal. Harold et Gemminger) = *elongatus* Laferté, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 427. Long. 20-24 mill. Plus petit que le *nigrita* et autrement coloré, proportionnellement plus étroit et plus parallèle. *Tête* ponctué à peu près de même, mais pas chagrinée; yeux moins saillants. *Corselet* bien moins court, sans être tout à fait aussi long que large, moins large, moins arrondi sur les côtés, échancré de même antérieurement, moins plan, moins abondamment ponctué, avec les impressions latérales de la base plus profondes, le bord latéral non aplani, plus étroitement relevé, le rebord même beaucoup plus fin. *Élytres* à peine plus larges que le corselet, deux fois aussi longues que larges, bien plus étroites et plus allongées que celles du *nigrita*, plus parallèles, avec les côtés moins arqués vers l'épaule; le dessus strié de même; les intervalles, convexes, moins tectiformes, plus arrondis, n'ont de chaque côté qu'une rangée de petits points pilifères plus éloignés les uns des autres que le granules du *nigrita;* la moitié extérieure du huitième et tout le neuvième granuleux et pubescents de même. Le dessous du corps granuleux et pubescent comme dans le *nigrita*. Tête et corselet d'un vert légèrement cuivreux, plus clair vers les côtés; élytres vertes, avec le milieu des intervalles plus obscur, et tout le tour, là où regne la granulation, plus clair, épipleures verdâtres, le dessous du corps noir à reflets irisés; le labre, le premier article des palpes, les

trois premiers des antennes et les pattes d'un jaune testacé: les mandibules, le reste des palpes et des antennes et les tarses bruns; les antennes quelquefois rousses. Quatre individus des deux sexes, rapportés par M. Boccandé des possessions portugaises sur le Sénégal, et un cinquième, le plus petit et le plus étroit, venant de Nubie.

242. **Chl. sennaariensis** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 260. Long. 15-16 $^1/_2$ mill. Ce n'est pas au *splendidus*, mais au *spectabilis* que cette espèce doit être comparée, car elle fait partie de ce groupe, mais elle est beaucoup plus petite. Sa forme est plutôt celle du *lugens*, mais sa coloration est comme dans le *spectabilis*. *Tête* à peu près comme dans celui-ci, ponctuée presque de même. *Corselet* tout à fait semblable par sa forme et sa ponctuation à celui du *lugens*. *Élytres* un peu moins allongées, à peine plus larges que le corselet; les stries plus fortement ponctuées, les intervalles moins convexes, légèrement entamés sur leurs bords par les gros points des stries et par quelques petits points à côté de ceux-ci; base et côtés rugueux et pubescents comme dans les autres espèces de ce groupe. Le dessous du corps comme dans le *lugens*. Tète et corselet d'un vert plus ou moins bronzé vers le milieu, plus clair sur les côtés; élytres d'un vert foncé, généralement plus clair au fond des stries et le long des côtés, le reste coloré comme dans le *spectabilis*, les antennes, à l'exception du premier article, plus foncées. 4 individus venant du Kordofan, envoyés par Parreyss, et un de Nubie, donné par M. Felder.

243. **Chl. cordicollis** KIRBY, Faun. bor. amer. IV, p. 22 = *chlorophanus* LECONTE (non DEJEAN), Ann. Lyc. New-York, IV, p. 435, 17. = *Lecontei* DEJEAN, Cat. 3.e éd. Long. 14-16 mill. *Tête* carrée, assez petite, lisse, avec quelques rides et quelques points de chaque côté du vertex près des yeux; ceux-ci assez saillants, mais pas hémisphériques, impressions antérieures des côtés du front assez faibles. *Corselet* d'un quart à peine plus large que la tète, *un peu* moins long que large, également rétréci aux deux extrémités; presque pas échancré à son bord antérieur, dont les angles sont parfaitement adhérents aux côtés

du col, nullement avancés, obtus; un peu arrondi vers le milieu et antérieurement, à peine sinué derrière le milieu, côtés tombant un peu obliquement sur la base, qui est coupée très-carrement, et formant avec elle un angle un peu obtus, fort peu arrondi au sommet; le disque un peu convexe, descendant assez vers les angles antérieurs, fortement coupé en deux par la ligne médiane, qui n'atteint aucune des deux extrémités; de chaque côté de la base, mais n'atteignant point le bord postérieur, une impression arquée dont la convexité est tournée vers le milieu, peu profonde; le dessus assez densément ponctué et pubescent vers la base et le bord antérieur, un peu moins sur les côtés et plutôt légèrement rugueux sur le disque; rebord latéral extrémement fin, très-légèrement dilaté postérieurement. *Élytres* du double plus larges que le corselet, de moitié plus longues que larges, coupées carrément à la base, qui ne descend *pas obliquement* depuis le pédoncule jusqu'à l'épaule, qui est à angle droit, bien qu'arrondie au sommet; côtés assez parallèles; extrémité arrondie en pointe, un peu sinuée, le dessus aplati sur le disque, descendant faiblement vers l'extrémité, mais assez fortement sur les côtés; stries fortement ponctuées, surtout antérieurement; intervalles modérément convexes, couverts d'une ponctuation fine, assez serrée, et d'une pubescence grisâtre assez sensible. Dessous du corps couvert d'une granulation fine et pubescente, ne laissant guères de lisse que le milieu du métasternum, celui de l'abdomen et les supports des hanches postérieures. Antennes assez fines, atteignant le premier tiers de l'élytre; pattes grêles et allongées; le dessous du premier article des tarses couvert de petits points pilifères peu nombreux, qu'on ne voit qu'en bien plus petit nombre sur les suivants. Tout le dessus d'un vert ou d'un bleu foncés assez peu brillants, le dessous d'un noir également peu luisant; mandibules et labre plus ou moins bruns, palpes d'un ferrugineux obscur, plus clair à la base, les trois premiers articles des antennes testacés, les suivants légèrement foncés; pattes de la couleur de la base des antennes, jambes blanchâtres. On le rencontre, à ce qu'il paraît, assez communément, dans les Etats atlantiques de l'Union américaine.

Note. Ce groupe présente deux caractères principaux : les côtés de l'abdomen sont plus ou moins fortement et largement rugueux et pubescents, tandis que le milieu est lisse et glabre, et la rigole marginale se prolonge le long de la base jusqu'à l'écusson, sans qu'il y ait proprement dit d'ourlet basal, et sans sinuosité ; dans le *cordicollis* elle semble être un peu interrompue vers le milieu de la base de chaque élytre, ce qui n'est pas le cas dans les quatre autres.

244. **Chl. leucoscelis** Chevrolat, Col. du Mex. 1834, n.° 71, Cent. I. = *monachus* Leconte, Ann. of the Lyc. of New-York, V, p. 180 = ? *vorax* Laferté, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851, p. 250 (non décrit). Long. 13-14 mill. Il est généralement un peu plus petit que le précédent, auquel il ressemble extrêmement, cependant il s'en distingue spécifiquement par l'absence de rugosité et de ponctuation sur les côtés du vertex et sur le disque du corselet, dont les cotés sont plus sinués en arrière, et forment avec la base des angles droits dont le sommet n'est point arrondi, et surtout par la conformation de la base des élytres, qui descend *plus obliquement* depuis le pédoncule vers l'épaule, et qui est un peu plus rétrécie. Tous les individus que j'ai vus sont d'un bleu un peu violet ; ils viennent tous des états orientaux de la confédération mexicaine ; je n'ai pas de type du *monachus*, de Californie, et je n'admets cette synonymie que sur l'autorité de M. Leconte. Quant au *vorax*, qui habite la Nouvelle-Grenade, il me semble avoir les bords du corselet moins étroitement relevés, les épaules paraissent plus arrondies, les intervalles plus plans ; le labre, les antennes, les cuisses et les tarses sont plus pâles, mais n'en ayant que deux individus dont l'un est tout fraîchement éclos, j'admets provisoirement la synonymie proposée par le Catalogue Harold et Gemminger.

245. **Chl. chlorochrous** Chaudoir. Long. 12 1/2 mill. Très voisin du *leucoscelis*, dont il diffère par le *corselet* un peu plus court, les *élytres* un peu moins allongées, un peu plus arrondies aux épaules et un peu plus granuleuses dans les intervalles, mais il s'en distingue surtout par la couleur qui est d'un vert clair à peu près comme dans le *prasinus* ; les trois premiers articles

des antennes et les cuisses sont d'un jaune aussi pâle que les jambes, avec le dessous des appendices des trochanters postérieurs brun. Quelques individus venant du Mexique et qui m'ont été cédés par M. Sallé; cependant l'espèce aurait besoin d'être étudiée sur un plus grand nombre d'individus.

246. **Chl. peruanus** Erichson, Wiegm. Arch. 1847, I, p. 72. Long. 16 mill. J'avais complètement méconnu cette espèce, que j'avais crue voisine du *virescens*, et j'y avais rapporté mon *Chl. amazonicus;* ce n'est qu'en examinant au Musée de Berlin les types trop succinctement décrits par Erichson, que j'ai reconnu que c'est un insecte très-voisin du *leucoscelis*, plus ou moins spécifiquement distinct par les côtés du corselet plus sinués avant les angles postérieurs, et par les élytres plus allongées, moins convexes. Il habite le Pérou. Il se peut que cet insecte et le précédent ne soyent que des variétés locales du *leucoscelis*.

247. **Chl. solitarius** Say, Trans. am. ph. soc. II, p. 65 = *chlorophanus* Dejean. Long. 12-13 mill. Quoique voisin du *cordicollis*, on le reconnaît facilement à sa coloration d'un vert beaucoup plus clair, et un peu métallique sur la tête et le corselet. *Tête* non ponctuée sur les côtés du vertex; *corselet* plus convexe sur le disque, angles antérieurs plus marqués, côtés plus sinués postérieurement, angles postérieurs plus droits. *Élytres* plus courtes, ce qui leur donne l'air d'être plus larges, tout aussi carrément tronquées à la base, mais plus obtusément arrondies à l'extrémité, qui n'est guères sinuée, un peu plus convexes, avec les intervalles moins plans et plus distinctement ponctués. Espace lisse sur le milieu de l'abdomen plus étendu. Dessous du corps moins noir, abdomen un peu brunâtre avec les bords jaunâtres, ainsique la partie postérieure des épipleures; la base des antennes et les pattes d'un jaune fort pâle. Il n'est pas rare dans l'Etat du Missouri et dans les Etats atlantiques occidentaux.

248. **Chl. prasinus** Dejean = *smaragdinus* Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1843, p. 755. Long. 14-17 mill. Cette espèce est evidemment voisine du *solitarius;* mais elle est plus grande et d'un vert bien plus terne. *Tête* plus large, plus ponctuée près des yeux et en arrière du front. *Corselet* plus élargi et plus

court, moins rétréci vers sa base; côtés à peine sinués près des angles postérieurs qui sont moins droits et légèrement arrondis au sommet; le dessus moins convexe, couvert d'une ponctuation fine et serrée partout, excepté sur le milieu de chaque moitié du disque. *Elytres* conformées de même à leur base, un peu moins parallèles, plus densément et finement granuleuses. Epipleures unicolores, verdâtres; espace lisse du milieu de l'abdomen plus resserré; ses côtés moins bordés de jaune, anus rougeâtre. Il semble être commun dans les Etats méridionaux de l'Union américaine.

249. **Chl. Noguchii** Bates, Trans. ent. soc. Lond. (Geod. of Jap.) 1873, p. 251. Long. 14 mill. Cette espèce diffère beaucoup des autres *Chlaenius* par le premier article des antennes qui est très-renflé vers le bout et très-aminci vers la base, et par le quatrième article des tarses qui est profondément échancré. Sa forme est plutôt celle du *coeruleus* que celle du *solitarius*, auquel M. Bates le compare. La *tête* ressemble à celle du premier, le col est un peu plus étroit, le vertex n'est guère ponctué; le labre est coupé carrément, les mandibules sont plus allongées; les palpes sont pareils, les antennes sont aussi longues et aussi grêles; les deux premiers articles très coniques, le troisième aussi long et revêtu de petits poils. Le *corselet* a tout à fait la même forme, il n'est pas plus convexe, mais la ligne médiane est presque entière, les impressions transversales sont moins marquées, et au lieu de points il n'est couvert que d'une légère rugosité un peu plus apparente sur tous les bords et de chaque côté de la ligne médiane; l'impression latérale de la base est plus étroite, plus linéaire. Les *élytres* ont la forme parallèle du *coeruleus*, mais elles sont plus allongées; il n'y a point d'ourlet basal, ni d'angle formé à l'épaule par la rigole marginale; la courbe de la base des côtés vers l'épaule est au moins aussi forte; le dessus est encore plus plan surtout vers l'extrémité; la base est granuleuse à peuprès comme dans le *spectabilis*, les quatre intervalles externes le sont aussi, et ils sont recouverts d'une pubescence blanchâtre assez apparente, mais les cinq premiers sont lisses, un peu tectiformes et bordés seulement de

chaque côté d'une rangée d'assez forts points passablement serrés et pilifères; l'extrémité de tous est granuleuse; le rebord latéral est encore plus fin. Tout le dessous, à l'exception du milieu du métasternum et d'une bande longitudinale sur le milieu de l'abdomen, qui sont lisses, est couvert d'une rugosité fine et d'une pubescence grise assez apparente; la pointe postérieure du prosternum est aussi presque lisse et finement rebordée; les épisternes postérieurs sont plus longs. Les pattes sont plus allongées; les tarses ont à peuprès la même forme, excepté le quatrième article, qui est profondément échancré; le dessus est couvert de nombreux petits points d'où sortent de petits poils extrêmement courts; ceux antérieurs des mâles sont dilatés de même, et un peu plus allongés. Le dessus est d'un vert bronzé plus luisant et légèrement cuivreux sur la tête et le corselet, plus terne et plus obscur sur les élytres, le dessous est d'un noir assez luisant vers le milieu, assez terne sur les côtés, ainsi que sur les épipleures qui sont ponctués et pubescents; les trois premiers articles des antennes, les appendices des trochanters postérieurs, les cuisses et les jambes sont testacés, le labre, les mandibules, les palpes, le reste de l'antenne, les trochanters et les tarses bruns. M. Lewis l'a pris assez communément à Kawachi (Japon).

250. **Chl. agilis** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 246. Long. 13 $^1/_2$-15 mill. La tête et le corselet ressemblent a ceux du *Noguchii;* les diverses parties de la première sont conformées de même, à part les antennes qui ne diffèrent pas de celles du *cordicollis;* le *corselet* est un peu moins plan, plus arrondi et plus sinué sur le côtés, plus lisse. Les *élytres* sont bien plus larges, moins parallèles, et ressemblent à celles du *leucoscelis;* la courbe de la base des côtés vers les épaules est d'un soupçon moins forte, mais ce qui les distingue surtout, c'est que le bord postérieur de l'ourlet basal est très-arqué, et se joint à la rigole marginale sous un angle presque droit, à sommet aigu, peu distant des angles postérieurs du corselet; le dessus est un peu plus convexe, les intervalles sont moins plans, et les quatre ou cinq premiers sont bien moins ponctués dans leur partie antérieure. Le dessous est pointillé et pubescent comme dans le

leucoscelis, et l'espace lisse sur le milieu de l'abdomen est plus resserré. La pubescence des élytres est encore plus forte et plus apparente que dans le *cordicollis*. Le dessus est d'un vert plus clair, plus cuivreux sur la tête et le corselet, plus obscur et plus terne sur les élytres; les épipleures et le dessous sont d'un noir assez terne, excepté dans la partie lisse, le reste est coloré comme dans le *cordicollis*. J'en ai eu quatre individus des deux sexes, venant du nord de l'Hindostan, où ils ont été trouvés par le Capit. Boys et le D.r Bacon.

251. **Chl. sinuatus** DEJEAN. Long. 9 mill. Il ressemble un peu au *vestitus*, mais il est un peu plus petit et sa forme est plus raccourcie. Tout le dessous du corps est pointillé et pubescent, et les cuisses sont couvertes d'une pubescence serrée comme dans les espèces voisines du *puncticollis*, mais le dessus des tarses est glabre; la rigole marginale des élytres forme à l'épaule un angle assez obtus avec le bord postérieur de l'ourlet basal; le labre, les mandibules, les antennes et les palpes sont comme dans le *vestitus*. *Tête* comme celle de ce dernier, mais criblée de points assez gros et assez serrés, qui ne laissent de lisse que le milieu du front avec une fossette au milieu, et l'épistome; le col est rugueux. *Corselet* un peu plus court que celui du *vestitus*, moins cordiforme, les côtés non sinués postérieurement et formant avec la base un angle plus obtus; la ponctuation du dessus plus serrée, plus régulière, mais pas plus forte. *Élytres* un peu plus courtes, de la même forme d'ailleurs, mais un peu plus élargies; le dessus un peu plus convexe, les intervalles plus plans, granuleux de même. La coloration du dessus est un peu plus cuivreuse, la bordure marginale des élytres se dilate de même à l'extrémité, mais depuis l'épaule jusque bien après le milieu, elle ne dépasse pas la neuvième strie. Le prosternum est rebordé entre les hanches, les épisternes postérieurs sont un peu plus larges que ceux du *vestitus*; le reste est coloré comme chez celui-ci. Je ne connais que l'individu décrit par Dejean, et qui vient des Indes orientales.

252. **Chl. lyratus** KLUG, Symb. phys. Dec. III, T. XXIV, fig. 5 = *cruciatus* DEJEAN. Long. 10-10 $^1/_2$ mill. Il est regrettable que

la méthode que j'ai adoptée pour le classement des espèces de ce genre, m'oblige d'éloigner cette espèce de celles auxquelles elle ressemble le plus, tant par sa forme que par le dessin des élytres; mais la ponctuation serrée et pubescente dont est couvert tout l'abdomen (tandisqu'il est à peuprès lisse dans les *notabilis, coscinioderus* et *cosciniophorus*), ne permet pas de la laisser auprès de ces derniers. Cette affinité est d'ailleurs peut-être plus apparente que réelle, car elles diffèrent entre elles par plusieurs autres caractères. Le premier article des antennes est renflé et ovoide; les palpes sont un peu plus courts et un peu plus tronqués; les cuisses sont revêtues de poils aussi serrés que dans les espèces voisines du *puncticollis* et du *sinuatus;* celles antérieures du mâle ont en dessous près de la base une dent assez saillante (que n'ont point les autres espèces dont nous parlons, mais qu'on retrouve dans le *Dusaulti*); le dessus des tarses est également couvert de poils très-serrés; la tête et le corselet sont entièrement couverts d'une ponctuation regulière très-serrée, composée de points plus petits que dans le *notabilis;* le prosternum, finement rebordé entre les hanches, tous les épisternes et les côtés du métasternum ont une ponctuation semblable; celle de l'abdomen est plus fine; les épisternes postérieurs sont un peu plus longs que dans le *notabilis.* Les yeux sont moins saillants; le *corselet* est plus étroit, moins arrondi sur les côtés qui sont brièvement et distinctement sinués devant les angles postérieurs qui forment une petite saillie un peu obtuse; la base est un peu arrondie; le dessus moins convexe. Les *élytres* sont plus étroites, plus parallèles, plus planes; les intervalles sont moins convexes, ponctués et pubescents comme dans le *notabilis;* la bordure jaune est beaucoup plus large, et la tache antéapicale y adhère à peuprès; le dessous du corps est plus brun, les côtés du métasternum, ses épisternes et tout l'abdomen surtout d'un brun clair devenant jaunâtre sur les bords de ce dernier; antennes d'un brun clair avec le premier article seulement jaunâtre. On ne l'a rencontré jusqu'à présent que dans les possessions françaises sur le Sénégal, dans la Haute-Egypte et dans le Kordofan.

253. **Chl. puncticollis** Dejean. Long. 9-10 mill. Je renvoie à la description du Species; j'observerai seulement que le *corselet* est assez transversal, et que, quoique rétrécie, sa base est encore assez large; les *élytres* sont assez largement tronquées à la base et parallèles. J'en possède plusieurs individus venant du Bengale, parmi lesquels sont les types de Dejean.

254. **Chl. laevipennis** Chaudoir, Long. 8 $^1/_2$ mill. Plus petit que le *puncticollis*, auquel il ressemble beaucoup, plus étroit. *Corselet* moins large, plus rétréci à sa base, plus densément ponctué; *élytres* plus allongées, moins larges, encore plus finement pointillées sur les intervalles. Tête et corselet bleus, élytres bleuâtres, bordées de jaune de la même manière, la bordure de l'abdomen bien plus étroite. Il habite le Deccan et m'a été vendu par M. Stevens.

255. **Chl. juvencus** Dejean. Long. 8 mill. Plus petit que le *puncticollis* dont il diffère par le labre non imprimé, la *tête* entièrement couverte, à l'exception de l'épistome, d'une ponctuation bien plus forte; par le *corselet* plus étroit, plus convexe, plus fortement et plus densément ponctué, et par ses *élytres* plus étroites et bien parallèles; la tête et le corselet sont bronzés, les élytres plus pubescentes et d'un noir grisâtre; la bordure plus pâle, s'élargit *un peu* plus à l'extrémité, qui est légèrement dentelée, celle de l'abdomen est bien plus large; les huit articles extérieurs des antennes sont un peu rembrunis. J'en possède deux individus qui viennent des parties supérieures du Sénégal; l'un d'eux est le type de Dejean.

256. **Chl. paenulatus** Erichson, Wiegm. Arch. 1843, I, p. 218, 22. Long. 4''' = 9 mill. Je ne possède pas cet insecte, mais je l'ai vu au Musée de Berlin. Il est environ de la taille du *puncticollis*, et il diffère de toutes les espèces de ce groupe que je connais, par son corselet plus étroit, aussi long que large. *Tête* couverte d'une ponctuation dense et profonde. *Corselet* un peu en coeur, fortement arrondi sur les côtés, fortement rétréci à sa base, les angles postérieurs un peu aigus, le dessus légèrement convexe, et couvert d'une ponctuation profonde et serrée. *Élytres* à stries ponctuées, à intervalles couverts d'une granulation assez mar-

quée et d'une pubescence fauve. Tête et corselet verts, finement pubescents; élytres noires avec une bordure large, couvrant les quatre intervalles externes; abdomen bordé de jaune; antennes brunâtres, avec les trois premiers articles, les palpes, et les pattes d'un jaune clair, le labre testacé. Angola.

257. **Chl. similatus** BOHEMAN, Ins. Caffr. I, p. 151. Long. 9 1/2; larg. 4 1/2 mill. Ce n'est qu'avec doute que je place ici cette espèce que je ne connais que par la description. L'auteur la compare, il est vrai, avec le *marginicollis*, mais ce qu'il dit de la forme et de la ponctuation du corselet, convient plutôt à une espèce du groupe qui a pour type le *puncticollis*. *Tête* arrondie, un peu convexe, finement et densément ponctuée, glabre; finement ridée près des yeux, yeux très convexes. *Corselet* un peu moins long que large, arrondi sur la partie antérieure des côtés, avec les angles postérieurs aigus, un peu ressortants latéralement; le dessus un peu convexe, couvert de points profonds, serrés, surtout près de la base, et d'une pubescence fine peu serrée; la ligne médiane fine, les impressions basales larges, allongées; le rebord latéral fin. *Élytres* de près du double plus larges que la base du corselet, de moitié plus longues que larges, arrondie aux épaules, assez parallèles un peu convexes; à stries fines et ponctuées, avec des intervalles un peu convexes, couverts d'une granulation fine et peu serrée et d'une pubescence courte; le milieu du prosternum et les côtés des deux autres parties du sternum ponctués; ponctuation de l'abdomen très-fine. Tête et corselet d'un vert un peu cuivreux et un peu luisant; élytres bronzées, avec une large bordure d'un jaune testacé, rétrécie à sa base et bisinuée en dedans le long du bord postérieur; rebord latéral du corselet, labre, palpes, les trois premiers articles des antennes, les pattes et une étroite bordure à l'abdomen d'un jaune testacé, les autres articles des antennes et le bout des articles des tarses rembrunis. Il habite les environs de Natal, où il a été trouvé par Wahlberg, mais où il ne parait pas avoir été retrouvé par le pasteur Guieinzius, qui a envoyé en Angleterre tant d'insectes de cette localité.

258. **Chl. sobrinus** DEJEAN. Long. 8 mill. Bien plus petit et de

forme plus raccourcie que le *puncticollis*. *Tête* assez fortement ponctuée de chaque côté près des yeux, tout le reste lisse, à l'exception de quelques très-petits points entre le front et le col. *Corselet* un peu moins arrondi sur les côtés, ainsi qu'aux angles antérieurs, qui, comme dans le *puncticollis*, sont éloignés des côtés du col, encore un peu moins retréci à sa base, pas plus convexe, mais plus densément ponctué, avec la ligne médiane un peu plus marquée. *Élytres* plus courtes, un peu plus granuleuses. Tête et corselet d'un vert bronzé, la première plus luisante; élytres d'un gris-verdâtre, pubescence fauve; bordure étroite comme dans le *puncticollis* sur le côté, mais se dilatant fortement à l'extrémité qui est entièrement jaune, avec son bord intérieur fortement dentelé; abdomen largement bordé de jaune, articles extérieurs des antennes guères plus foncés que les trois premiers. L'individu type de la collection Dejean est un mâle, qui est plus étroit que la femelle que j'ai achetée chez M. Stevens. Tous deux viennent des Indes orientales.

259. **Chl. callichloris** Bates, Geod. of Japan. (Trans. of the Ent. soc. 1873) p. 250. Long. 10 mill. ($4\,^1/_2'''$). De la taille des grands *puncticollis*. *Tête* ponctuée comme dans ce dernier. *Corselet* plus rétréci antérieurement, les angles antérieurs adhérents aux côtés du col; la ligne médiane et les impressions basales plus profondes, les points plus gros et plus espacés que dans le *sobrinus;* les intervalles entre le points plus lisses et plus luisants. *Élytres* à stries ponctuées, à intervalles plans, très-finement granulés, fortement pubescents. Tête et corselet colorés comme dans le *puncticollis*, élytres olivâtres, ternes, avec une bordure semblable à celle du *sobrinus*, c. à. d. largement dilatée à l'extrémité et dentelée; abdomen avec une large bordure jaune, antennes, palpes et pattes entièrement de cette couleur. On le rencontre au Japon et en Chine (Kiukiang, sur le Yan-tze).

260. **Chl. cribricollis** Dejean. Long. $7\,^1/_2$ mill. Un peu plus petit que le *sobrinus* et plus étroit antérieurement. *Tête* comme dans le *puncticollis*, mais entièrement couverte de gros points serrés, excepté sur l'épistome, le long de la base et sur un très-petit espace au milieu du front, où l'on voit une fossette; labre avec

une impression sur le milieu. *Corselet* bien plus étroit et moins court, un peu moins arrondi sur les côtés et un peu plus rétréci à son extrémité qu'à sa base, bien plus convexe, descendant surtout fortement vers les angles antérieurs, entièrement couvert de points très-serrés et gros; les impressions latérales de la base plus fortes. *Élytres* plus courtes, moins parallèles, un peu plus convexes. Tête et corselet d'un vert plus foncé, un peu violet sur le disque de ce dernier; élytres d'un noir-verdâtre, bordure occupant les trois intervalles externes, légèrement élargie à son extrémité dont le bord interne offre deux ondulations assez marquées. Une large bordure à l'abdomen; palpes, antennes, labre et pattes entièrement testacés. Pour tout le reste comme le *puncticollis*. Je ne possède que le type de la collection Dejean, qui vient des régions supérieures du Sénégal.

261. **Chl. tenellus** KLUG, Symb. phys. III, Tab. XXIV, fig. 9. = *limbellus* MOTSCHULSKY, Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 342. Long. 7 $^1/_2$-8 mill. Extrêmement voisin du précédent, dont il diffère par le corselet un peu moins convexe, plus rétréci postérieurement, et par la bordure des élytres qui ne dépasse pas la septième strie comme dans le *puncticollis*, mais qui est un peu dilatée et ondulée à l'extrémité. Tout le reste, y compris la coloration, comme dans le *cribricollis*. Plusieurs individus de la Haute-Egypte.

262. **Chl. germanus** CHAUDOIR. Long. 6 $^1/_2$ mill. Encore plus petit que les deux précédents, et coloré de même, si ce n'est que la bordure, dilatée et ondulée de même à son extrémité, ne dépasse guères la huitième strie sur les côtés. *Tête* un peu plus étroite que dans le *tenellus*, finement chagrinée, ponctuée, mais les points sont plus petits et *beaucoup* moins serrés; ils sont même très-épars sur le milieu. *Corselet* bien plus étroit, moins court, cependant pas aussi long que large, bien moins arrondi sur les côtés, un peu moins convexe, et ponctué de même. *Élytres* plus étroites et parallèles. Episternes postérieurs moins ponctués. L'individu que je possède m'a été donné par M. Saunders, et provient des collections faites par feu Mouhot dans le Laos.

263. **Chl. Lucasi** Peyron, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1858, p. 361, pl. IX, fig. 2, Long. 8 $^3/_4$ mill. Quoique le facies de cette espèce soit un peu différent de celui du *puncticollis* et des espèces voisines de ce dernier, on ne peut la considérer que comme une forme de transition entre elles et celles qui se rapprochent du *vestitus;* il ressemble à celles-ci par le peu de convexité du corselet, tandisqu'il a tous les caractères du groupe dont le *puncticollis* est le type. *Tête* un peu plus étroite, plus largement ponctuée sur l'arrière du front; sur le milieu une assez grande fossette, entouré de quelques petits points. *Corselet* ressemblant par ses contours à celui du *vestitus,* un peu plus rétréci près de l'extrémité, moins échancré à son bord antérieur; moins sinué sur la partie postérieure des côtés, qui tombent un peu obliquement sur la base, mais sans que le sommet de l'angle soit arrondi; le disque est peu convexe, mais il descend plus fortement vers les côtés et surtout vers les angles antérieurs; les impressions postérieures sont à peuprès semblables; le rebord latéral est très-fin, et très-étroit; toute la superficie est régulièrement couverte de petits points très-serrés, mais profonds, ce qui le fait ressembler au *puncticollis,* chez lequel les points sont bien moins serrés, mais bien plus grands. *Élytres* plus étroites, ce qui leur donne l'air plus allongé; moins largement et moins carrément tronquées à leur base, et paraissant plus ovalaires, striées, granulées et pubescentes de même. En dessus d'un vert un peu métallique et moins terne sur la tète et le corselet que sur les élytres; celles ci ont une bordure très-étroite sur les côtés, qui ne teint en jaune sàle que le rebord, tandisque l'extrémité est dilatée et dentelée comme dans le *vestitus;* le dessous est d'un noir bleuàtre assez luisant; l'anus est étroitement bordé de jaune; le labre, les mandibules, les palpes, les trois premiers articles des antennes, les genoux, les jambes et les tarses sont d'un jaune testacé; le bout des mandibules est brun; le reste de l'antenne, les trochanters et les cuisses sont d'un brun noiràtre. Cette jolie espèce a été découverte par M. Peyron près de Tarsous. J'en ai obtenu un individu ♂ de feu Kindermann.

264. **Chl. luteicauda** Chaudoir. Long. 10 $^1/_2$-11 mill. Il ressemble beaucoup par sa forme au *contractus*, mais on le reconnait facilement à la tache jaune du bout des élytres. La *tête* est ponctuée à peuprès de même, cependant les points sont un peu moins serrés; le *corselet* est un peu moins court, plus rétréci à sa base, ce qui le fait paraitre un peu moins étroit à son extrémité, le milieu des côtés est bien plus arqué, la sinuosité postérieure bien plus forte, et le sommet des angles postérieurs encore plus aigu et plus ressortant; le dessus est plus convexe; les points dont il est couvert, sont tout aussi gros, mais moins serrés; l'espace entre les impressions postérieures et les côtés est plus aplani et se relève un peu vers les angles postérieurs. Les *élytres* sont un peu plus allongées et plus parallèles; elles ne sont cependant pas encore de moitié plus longues que larges; la base des côtés est plus arquée vers l'épaule le dessus est sensiblement moins convexe; il est strié, granulé et pubescent comme dans le *contractus;* le dessous du corps ne diffère guères; la tête et le corselet sont d'un vert métallique clair, un peu cuivreux sur le disque de ce dernier, les élytres d'un vert plus terne, plus ou moins bleuâtre, avec l'extrémité teinte en jaune assez clair; cette bordure apicale a environ un millimètre de hauteur, elle est dentelée antérieurement et échancrée en pointe sur la suture; les antennes sont entièrement testacées. J'en possède 3 individus qui m'ont été vendus par M. Stevens comme venant du Deccan; un quatrième fait partie du Musée Civique de Gênes.

265. **Chl. celer** Chaudoir. Long. 7 $^1/_2$-7 $^3/_4$ mill. Il est très-voisin du suivant, et cependant la dent du menton, fortement bifide dans ce dernier, est simple et arrondie dans cette espèce, mais les autres caractères sont semblables dans les deux. Le *celer* est beaucoup plus petit; la *tête* a la même forme et elle est ponctuée de même; le *corselet* est un peu plus étroit et proportionnellement moins court, mais il a d'ailleurs presque la même forme, cependant la sinuosité postérieure des côtés est plus marquée, et le milieu est plus arqué, tandisque la partie antérieure est moins arrondie; le disque est un peu moins convexe, et les points imprimés sont encore plus gros et plus profonds; les *élytres* ont

la même forme et les mêmes proportions; le dessus est un peu moins convexe; la partie antérieure des stries est beaucoup plus fortement ponctuée que la partie postérieure, et les intervalles sont un peu moins convexes, et plus faiblement granuleux; le dessus est ponctuée de même. Tête et corselet d'un vert clair à peine cuivreux, un peu plus luisant que les élytres, qui sont plus ou moins bleuâtre, ternes, et revêtues d'un pubescence assez apparente d'un gris jaunâtre. Toutes les autres parties sont colorées de même. Trois individus des deux sexes, venant du nord de l'Hindostan et du Deccan.

266. **Chl. contractus** CHAUDOIR. Long. 10 $^1/_2$ mill. Il a quelques rapports de forme avec le *lithophilus*, mais, comme nous le verrons, celui-ci est génériquement distinct. Le labre est grand, coupé très-carrément, avec une large dépression sur le milieu; les mandibules sont assez avancées, peu arquées; les palpes grêles, le dernier article mince et arrondi au bout; les antennes, quoique fines, sont peu allongées et dépassent peu les épaules, leur troisième article est un peu plus long que le suivant, la dent du menton est large et profondément bifide (presque double): le prosternum, rebordé entre les hanches est fortement ponctué; ses épisternes ne le sont qu'intérieurement, leur grande moitié extérieure est lisse, les deux autres parties du sternum sont entièrement ponctuées; les épisternes intermédiaires sont en grande partie lisses; ceux postérieurs, qui sont un peu plus longs que larges, sans sillons, sont parsemés de quelques points; l'abdomen est couvert de points qui ne sont pas très-serrés, mais qui forment de courtes rides transversales; le corselet, court et rétréci antérieurement, est criblé de points pas très-grands, mais profonds et très-serrés; les intervalles des élytres sont couverts d'une granulation très-serrée; tout l'insecte, tant en dessus qu'en dessous, est revêtu de poils serrés, formant une pubescence assez distincte. *Tête* courte, assez renflée à sa base; côtés du front et vertex couverts de petits points profonds, très-serrés; epistome, milieu du front et col très lisse, yeux assez peu saillants. *Corselet* d'un peu moins du double plus large que long, plus étroit à son extrémité qu'à sa base, modérément échancré au bord

antérieur, angles assez distants des côtés du col, peu avancés, assez arrondis; côtés assez arrondis antérieurement, surtout vers le milieu, puis un peu sinués, peu rétrécis, et formant avec la base un angle droit, dont le sommet est très-aigu et légèrement ressortant; la base coupée carrément sur les côtés, légèrement échancrée vers le milieu; le dessus assez convexe, descendant surtout fortement vers les angles antérieurs, entièrement ponctué comme je l'ai dit; la ligne médiane extrêmement fine, les impressions latérales allongées, médiocrement profondes, séparées des côtés par un espace large et un peu convexe, le rebord latéral égal partout et très-fin. *Élytres* dépassant à peine la largeur du corselet, environ d'un tiers plus longues que larges, largement tronquées à la base, qui s'adapte exactement à celle du corselet, subovalaires, avec les côtés peu arqués derrière le épaules, l'extrémité faiblement sinuée, un peu moins obtusément arrondies, assez convexes, quoique moins que dans l'*obtusus*, stries profondes et assez ponctuées, intervalles un peu convexes, densément granulés, ternes et passablement pubescents. Tête d'un cuivreux verdâtre sur les côtés et le devant, très-brillant. Corselet plus terne que la tête, d'un cuivreux pourpré, avec une assez large bordure latérale d'un vert cuivreux luisant, le bord bleu et le rebord jaunâtre; élytres d'un bleu noirâtre, encore plus ternes que le corselet, un peu plus clair et verdâtre vers les côtés, et la bordure bleuâtre; épipleures et dessous du corps d'un noir bleuâtre luisant; bout des mandibules et les huit derniers articles des antennes rembrunis; la base de celles-ci et celle des mandibules, le labre, les palpes, les pattes et le bord étroit de l'anus d'un jaune testacé. Un couple de cette espèce m'a été vendu par M. S. Stevens, comme venant du Deccan. Le mode de ponctuation du corselet rappelle celui du *puncticollis* et des espèces voisines, mais l'insecte est beaucoup plus large, plus robuste, et les élytres ne sont point bordées de jaune.

267. **Chl. morosus** LAFERTÉ, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 431. Long. 17 mill. Il y a de la ressemblance entre cette espèce et le *sericeus*, mais elle s'éloigne du groupe dont ce dernier fait partie, par les palpes dont le dernier article est fortement tronqué

et légèrement élargi vers le bout, dans les labiaux surtout, ainsi que par les épisternes antérieurs et intermédiaires bien moins ponctués; la ponctuation des épisternes postérieurs, des côtés du métasternum et de l'abdomen est moins dense et les points sont plus gros. *Tête* un peu plus allongée, ponctuée à peuprès de même, un peu ridée près des yeux, qui sont un peu moins saillants; labre coupé carrément, antennes moins grêles, un peu moins longues; le troisième article plus long que le suivant. *Corselet* proportionnellement plus large, sensiblement plus échancré antérieurement, nullement sinué à la partie postérieure des côtés, qui est droite et parallèle, tandisque la partie antérieure s'arrondit un peu vers l'extrémité, qui est plus étroite que la base; celle-ci ondulée comme dans le *sericeus*, les angles postérieurs presque droits, mais arrondis au sommet; le dessus est un peu plus plan dans sa partie antérieure, ponctué à peuprès de même; les points, sans être plus profonds, sont un peu plus larges, les impressions latérales postérieures plus profondes, mais placées de même; l'espace qui les sépare de la goutière latérale, un peu convexe; tout le bord latéral un peu creux, le rebord latéral bien plus large et plus relevé dans le *sericeus*. *Élytres* plus étroites et plus parallèles, de deux millimètres cependant plus larges que le corselet, moins arquées à la base des côtés, moins convexes; les stries plus profondes, bien marquées, distinctement, quoique assez finement ponctuées; les intervalles assez plans, un peu plus distinctement mais tout aussi densément granuleux et pubescents. Tète d'un vert assez brillant, légèrement bleuâtre, corselet d'un vert foncé un peu bleuâtre, presque aussi luisant que la tète, avec les bords latéraux violets, élytres d'un noir légèrement verdâtre vers les côtés; pubescence jaunâtre; épipleures et dessous du corps d'un noir irisé brillant; labre et mandibules bruns; palpes d'un brun peu foncé, avec la base et le bout ferrugineux; antennes noires avec les deux premiers articles testacés, le second annelé de brun; toutes les cuisses et les jambes antérieures d'un testacé rougeâtre, les quatre jambes postérieures et tous les tarses bruns. Trouvé par M. Boccandé dans la Sénégambie portugaise.

268. **Chl. obtusus** DEJEAN. Long. 11 $^1/_2$ mill. Cette espèce n'offre de ressemblance qu'avec l'*opacipennis*, mais le corselet est plus allongé, les élytres sont bien plus convexes, et le corps, tant en dessus qu'en dessous, est tout autrement ponctué. Labre coupé carrément; mandibules assez avancées, peu arquées; palpes grêles, assez allongés, le dernier article tronqué carrément, trés-légèrement élargi vers l'extrémité dans les labiaux; antennes assez minces, atteignant presque le premier quart de l'élytre, le troisième article parsemé de quelques poils, sensiblement plus long que le suivant; dent du menton assez forte, distinctement bifide; prosternum rebordé entre les hanches, couverts de gros points, plus serrés sur le milieu, un peu moins rapprochés les uns des autres sur les épisternes antérieurs et postérieurs et sur les côtés du métasternum; côtés de l'abdomen parsemés de points un peu plus petits; épisternes postérieurs un peu plus longs que larges, sans sillons; corselet et élytres couverts de points gros et serrés, d'où sortent, ainsi que de ceux du dessous, d'assez longs poils presque verticaux. *Tête* un peu plus longue que large, un peu renflée à sa base, couverte sur les côtés et la partie postérieure du front de points plus petits que ceux du corselet, d'où sortent aussi d'assez longs poils raides; épistome et milieu du front lisses, yeux assez peu saillants. *Corselet* de moitié plus large que la tête, moins long que large, mais pas transversal, un peu plus rétréci à son extrémité qu'à sa base, trés-peu échancré à son bord antérieur, dont les angles, peu avancés, sont obtus, mais fort peu arrondis au sommet; assez fortement arrondi *vers le milieu* des côtés, qui en arrière sont longuement et assez visiblement sinués, et tombent à angle droit sur la base qui est coupée fort peu obliquement vers les angles et légèrement échancrée vers le milieu; le dessus assez convexe, la ligne médiane très-fine, les impressions latérales de la base, assez profondes et assez allongées, sont separées des côtés par un espace légèrement convexe; le rebord latéral est également et assez sensiblement relevé; toute la surface est criblée de gros points profonds, régulièrement distribués partout, même dans les rigoles latérales. *Élytres* un peu plus larges que le corselet, environ d'un tiers

seulement plus longues que larges, tronquées et biéchancrées à leur base, avec une petite dent au bout de l'ourlet basal; côtés assez fortement arqués à la base vers l'épaule, puis droits jusqu'au milieu après lequel ils s'arrondissent vers l'extrémité, ce qui fait que les élytres semblent se rétrécir vers celle-ci dès le premier quart; l'extrémité très-légèrement sinuée et assez obtusément arrondie; le dessus fortement convexe, les stries peu profondes, mais fortement ponctuées; les intervalles, modérément convexes, sont couverts de points assez nombreux, un peu plus petits et moins profonds que ceux du corselet; le rebord latéral étroit. Tête verte, légèrement cuivreuse au milieu; corselet d'un bronzé cuivreux sur le disque et jusqu'à la base, avec les côtés d'un beau vert cuivreux intérieurement, coupé en long par une bande d'un beau bleu; les 5 premiers intervalles des élytres de la couleur du disque du corselet, le sixième cuivreux, le septième et le rebord d'un beau vert, légèrement cuivreux, le huitième et le neuvième d'un beau bleu d'azur; épipleures d'un brun rougeâtre. Dessous du corps d'un noir de poix brillant; mandibules brunes, les huit derniers articles des antennes noirs; les trois premiers, le labre, les premiers articles des palpes et les pattes d'un testacé clair; les deux derniers articles des palpes maxillaires et le dernier des labiaux légèrement rembrunis. Quatre individus dont deux, les types de Dejean, viennent des possessions françaises sur le Sénégal, les deux autres ont été pris par M. Boccandé dans les possessions portugaises sur ce même fleuve.

269. **Chl. meticulosus** LAFERTÉ, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 431. Long. 15-17 mill. Il ressemble au *morosus*, dont il a la plupart des caractères, mais les points qui couvrent les épisternes et l'abdomen sont plus gros. Le *corselet* est plus arrondi sur les côtés qui sont moins parallèles et se rapprochent légèrement vers la base, quoique moins que vers l'extrémité, mais il varie un peu sous ce rapport; la ponctuation qui le couvre, est moins serrée et les points sont plus gros, ce qui lui donne une apparence plus rugueuse; le sommet des angles postérieurs, bien qu'assez obtus, n'est guère arrondi, les *élytres* ont à peu près la même forme, mais leurs stries sont plus profondes; les

points des stries bien plus gros, les intervalles plus convexes, et plus visiblement granuleux. La coloration est presque la même, le disque du corselet est plus foncé et la bordure verdâtre des côtés des élytres moins marquée, quelquefois bleuâtre. Il vient des mêmes contrées que le *morosus*.

270. **Chl. Dusaulti** DUFOUR (*Harpalus*), Ann. gén. des scienc. phys. 8.e liv., p. 359, T. 130, fig. 4; DEJEAN; Var. *Chl. fulvosignatus* REICHE, Voy. de Galin. et Ferr. en Abyss., p. 265, pl. 16, fig. 4 = *quadrimaculatus* MOTSCHULSKY, Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 342. Long. 14-17 mill. Je ne m'attacherai pas à décrire de nouveau cette espèce bien connue, mais je relèverai seulement les caractères du groupe. Labre coupé carrément; mandibules peu avancées; palpes assez grêles et longs; leur dernier article n'est guères élargi vers l'extrémité, mais il est tronqué carrément; antennes assez longues, atteignant le tiers de l'élytre, médiocrement grêles; leur troisième article de moitié plus long que le suivant, revêtu de poils; les intermédiaires non élargis; dent du menton assez avancée et étroite, creusée, mais ne paraissant pas échancrée; pattes assez fortes, assez longues; cuisses des mâles portant une dent bien marquée à l'origine de l'excavation du côté inferieur; tarses revêtus de poils en dessus, ceux dilatés du mâle un peu plus longs que larges; prosternum à peine rebordé entre les hanches, arrondi; épisternes postérieurs assez larges, cependant un peu plus longs que larges, nullement sillonnés au bord externe. *Tête* plus longue que large, yeux fort peu saillants; *corselet* peu convexe, couvert d'une ponctuation assez distincte, peu serrée, excepté le long de la base; *élytres* à stries ponctuées, à intervalles assez plans, couverts d'une granulation très-fine, très-serrée; tout le dessous du corps ponctué; le milieu de l'abdomen et du métasternum un peu moins que le prosternum et les côtés. Tout l'insecte, tant en dessus qu'en dessous revêtu d'une pubescence serrée assez apparente. On ne saurait considérer le *fulvosignatus* comme une espèce distincte, car il ne diffère du type que par la bordure plus étroite des élytres et les taches postérieures plus petites et plus ou moins détachées de la bordure. Tous les indi-

vidus que j'ai vus, venant du Sénégal, présentent le dessin normal; dans quelques uns, le corselet est d'une superbe couleur cuivreuse; ceux qu'on trouve dans l'est et le sud de l'Afrique (Nubie, Abyssinie, Caffrerie), ont le dessin du *fulvosignatus;* dans un individu du pays des Zoulous, la tache antérieure a complètement disparu. C'est au *fulvosignatus* que se rapporte le *Dusaulti* de l'ouvrage de Boheman.

271. **Chl. variegatus** Fourcroy (*Buprestis*), Entom. paris. I, p. 55 = *agrorum* Olivier (*Carabus*); Dejean = *Chl. marginatus* Fairmaire et Laboulbène; faun. franç. I, p. 56. Voici un aperçu des caractères qui distinguent cette espèce, d'ailleurs bien connue: le labre est très-légèrement échancré antérieurement, les mandibules modérément avancées; les palpes nullement dilatés à l'extrémité et très-obtusement tronqués; les antennes, assez minces, ne dépassant guères le quart de l'élytre, les trois premiers articles presque glabres, le troisième pas plus long que le suivant; les pattes assez minces, peu allongées, cuisses et dessus des tarses à peuprès glabres, articles des mâles modérément dilatés, pas plus larges que longs; le prosternum faiblement rebordé, finement pointillé et comme ruguleux, ainsique ses épisternes et ceux intermediaires; ceux postérieurs et côtés du métasternum un peu plus distinctement ponctués; les premiers plus longs que larges, mais peu étroits, le milieu du métasternum lisse; l'abdomen finement et entiérement pointillé et pubescent comme les parties rugueuses du dessous. La *tète* assez large, chagrinée, mais sans ponctuation; le *corselet* carré, un peu rétréci vers l'extrémité, plan, finement chagriné et en outre parsemé d'une ponctuation très-fine, très-serrée et régulière, bordé de jaune sur les côtés; les élytres plus larges que le corselet; tronquées carrément et même un peu échancrées à leur base, qui s'adapte exactement à celle du corselet; l'épaule plutôt obtuse qu'arrondie, mais sans dent, la rigole marginale forme un angle obtus avec le bord postérieur de l'ourlet basal; la base des côtés s'arrondit modérément vers l'angle huméral; l'extrémité est légèrement sinuée et assez obtusement arrondie; le dessus est plan, assez finement strié, avec les intervalles plans et couverts d'une granulation fine et

trés-serrée et d'une pubescence fine, plus apparente que sur le corselet; la bordure jaune ne dépasse pas sur les côtés la huitième strie, et s'élargit très-peu le long du bord apical, où son bord interne n'est point dentelé. Il y a un fort reflet bleu sur le prosternum et tous les épisternes; l'abdomen est d'un noir terne avec une large bordure jaune; le labre, les palpes, les trois premiers articles des antennes et les pattes sont d'un jaune assez clair, le reste de l'antenne et les mandibules sont bruns. Il s'étend depuis le Maroc et le nord de l'Afrique, à travers l'Espagne, le midi de la France, celui de l'Allemagne, l'Italie, y compris la Sicile, jusqu'en Dalmatie; je n'en ai pas vu d'individu venant de la péninsule hellénique ni du midi de la Russie.

272. **Chl. differens** Peyron, Ann. de la soc. ent. de Fr. 1858, p. 360. Long. 10 mill. Très-voisin du *variegatus*, il en diffère par son *corselet* plus étroit, non transversal, plus carré, un peu plus convexe, antérieurement avec la ponctuation un peu moins serrée sur le disque; par les *élytres* un peu moins larges et dont les stries sont un peu plus marquées, par la couleur cuivreuse de la tête et du corselet, qui est plus verdâtre vers les côtés, par la teinte un peu plus obscure des élytres et celle plus rougeâtre des parties jaunes, enfin par l'absence de bordure jaune à l'abdomen, excepté à l'anus. J'en ai sous les yeux trois individus venant de Syrie (Liban), dont deux m'appartiennent et m'ont été envoyés par feu Kindermann, le troisième m'a été communiqué par M. Putzeys; il a été primitivement découvert par M. Peyron en Caramanie, et dernièrement il m'en a envoyé quatre individus pris à Saint-Jean d'Acre, où il semble être commun.

273. **Chl. terminatus** Dejean = *basalis?* Fischer, Ent. Ross. III, p. 282, T. XI, fig. 4 = *gratiosus* Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1837, III, p. 19. Long. 10 mill. Egalement voisin du *variegatus*, mais encore plus du *differens*. Le *corselet* encore plus étroit et plus carré que dans celui-ci, à peine plus large que la tête avec les yeux, qui sont plus proéminents, moins arrondi sur les côtés; les *élytres* sont un peu plus courtes et un peu moins parallèles; la ponctuation des stries est un peu plus dis-

tincte. Tête et corselet à peine cuivreux; la bordure des élytres réduite au rebord latéral, un peu plus large, mais peu distincte à l'extrémité; épipleures jaunes; le reste coloré comme dans le *differens*. Kindermann en a pris un certain nombre d'individus à Sarepta (gouvernement de Saratow), sur les bords du Volga; c'est aussi de là qu'était originaire le type décrit par Dejean. Il a été pris deux fois aussi à Kiew sur les bords du Dniépre.

274. **Chl. pratensis** CHAUDOIR. Long. 10 $^1/_2$ mill. Il ressemble encore au *variegatus*, dont il a les caractères. *Tête* un peu plus lisse, yeux proéminents; *corselet* un peu plus étroit, couvert d'une ponctuation un peu moins dense, surtout sur le disque; ligne médiane plus marquée. Antennes sensiblement plus longues, atteignant presque le milieu de l'élytre. Pattes également plus allongées. La coloration du dessus est d'un vert moins clair, plus bronzé, celle du dessous est moins foncée, plus brune, sans reflets bleus visibles sur le prosternum et les épisternes. La bordure jaune des côtés du corselet est un peu plus large, quoique pas autant que dans le *circumductus*, et se prolonge sur la base et le bord antérieur, celle des élytres est plus large, s'étendant jusqu'à la septième strie et un peu dentelée en dedans à l'extrémité, celle de l'abdomen moins nettement séparée de la couleur du fond. L'individu femelle que je possède vient de Shangaï (Chine orient.), et m'a été donné par M. v. Bruck; un individu ♂ du nord de la Chine m'a été communiqué par M. Putzeys.

275. **Chl. circumductus** MORAWITZ, Bull. de l'Acad. de St. Pét. 1863, V, p. 246, — BATES, Geod. of Japan., p. 249. Long. 12-13 mill. Plus grand que le *variegatus*, dont il a la plupart des caractères, à l'exception du prosternum, qui est arrondi et nullement rebordé entre les hanches; mais il est proportionnellement bien plus large. *Tête* pareille, yeux pas plus saillants; antennes presque aussi longues que dans le *pratensis*. *Corselet* plus élargi vers la base, plus arrondi sur les côtés, un peu plus échancré à son bord antérieur, coupé très-carrément à sa base d'un angle à l'autre; ceux-ci droits, légèrement arrondis au sommet; la ponctuation du dessus au moins aussi dense et tout aussi fine, le bord latéral un peu moins étroitement et moins

finement relevé. *Élytres* beaucoup plus larges, mais proportionnellement moins allongées, un peu moins parallèles, avec la base des côtés un peu plus arrondie vers l'épaule, le dessus plus plan. Le dessous du corps ponctué et pubescent de même; la pointe postérieure du prosternum sans rebord, plus ponctuée et plus velue. Tête et corselet colorés comme dans le *variegatus;* la bordure jaune des côtés de ce dernier bien plus large, surtout en arrière; élytres d'un vert plus foncé et légèrement bronzé, bordées de jaune jusqu'à la sixième strie; la bordure un peu dentelée postérieurement. Le dessous du corps entièrement noir, le reflet bleu n'est visible que sur tout le prosternum, et l'abdomen n'a point de bord jaune. Il est répandu dans la province de l'Amour, dans le nord de la Chine et dans le Japon.

276. **Chl. ruficauda** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 194 = *apicalis* LECONTE, Ann. Lyc. New-York, V, p. 179 = *posticus* LECONTE, Journ. Acad. sc. Phil. IV, 1858, pl. 1, fig. 8 = *dimidiatus* MOTSCHULSKY, Etud. ent. 1858, p. 157. Long. 10 $^1/_2$-12 mill. Cette espèce, avec le *scabricollis*, sont les deux seules espèces américaines qui ayent l'extrémité des élytres jaune, mais elles ne sont point voisines l'une de l'autre. Le *ruficauda*, qui me paraît avoir les plus grands rapports avec l'*herbaceus*, présente les caractères suivants: labre tronqué carrément, palpes minces, nullement tronqués, mais simplement amincis et arrondis à l'extrémité; antennes grêles, atteignant le tiers de l'élytre, le troisième article revêtu de petits poils, plus long que le suivant; mandibules peu avancées; *corselet* cordiforme, très-convexe (pulvinatus) et couvert de gros points profonds, plus serrés sur les bords latéraux que sur le disque; *élytres* assez allongées, l'ourlet basal à peine plus long que la base du corselet, sont bord postérieur formant un angle très-ouvert avec la rigole marginale; la base des côtés décrivant une forte et assez longue courbe vers l'épaule, dont le sommet est arrondi; les stries fines et ponctuées, les intervalles plans, très-finement, mais peu densément ponctués; recouverts d'une pubescence jaune, peu serrée, mais assez apparente; prosternum très-finement, quelquefois à peine rebordé; couvert d'une ponctuation qui devient encore plus

forte et plus profonde sur ses épisternes; ceux intermédiaires en grande partie lisses; ceux postérieurs plus longs que larges, ponctués; l'abdomen plus ou moins ponctué et pubescent; pattes moyennes; cuisses antérieures du mâle armées d'une dent bien distincte en dessous près de leur base; tarses grêles, revêtus en dessus de poils assez nombreux; ceux antérieurs des mâles assez fortement dilatés. Pour le reste de la description je me réfère à celle que j'ai déjà donnée. Californie et Mexique.

277. **Chl. herbaceus** CHEVROLAT, Col. du Mex. II, p. 188 = *patruelis* LECONTE, Ann. Lyc. New-York, IV, p. 435. Long. 14 mill. Il présente presque tous les caractères des espèces voisines du *laticollis*, dont il diffère par la forte convexité du *corselet* qui rappelle un peu celle du *ruficauda;* il est bien plus étroit, presque aussi long que large, beaucoup moins élargi vers la base, qui est cependant un peu plus large que l'extrémité antérieure, peu arrondi sur les côtés qui sont assez longuement et assez visiblement sinués près des angles postérieurs; ceux-ci droits, nullement arrondis au sommet; le dessus, assez convexe, descend fortement vers les angles antérieurs et les bords latéraux, qui sont très-finement rebordés; il est criblé de gros points bien moins serrés que dans le *laticollis* et assez régulièrement distribués, le sillon latéral postérieur plus profond; l'espace qui le sépare du côté, plus convexe. Les *élytres* sont de près du double plus larges que le corselet, à peu près semblables à celles du *laticollis*, mais l'ourlet basal est plus court, ne dépassant pas les angles du corselet, et la rondeur décrite par la base des côtés après l'épaule est plus longue et plus forte; le milieu est plus parallèle; les stries sont un peu moins fortement ponctuées, les intervalles plus plans. À part la couleur du dessus qui est d'un vert clair (*prasinus*), comme dans le *sericeus*, le reste est comme dans le *laticollis*, mais les cuisses antérieures des mâles n'ont point de dent à leur base. Je possède un type de M. Chevrolat, venant du Mexique, qui est exactement semblable aux individus des Etats-Unis.

278. **Chl. cursor** CHEVROLAT, Col. du Mex. 2.e cent., p. 168 = *sparsus* LECONTE, List of Col. new spec. 1863, p. 12. Long. 12 $^1/_2$-

15 $1/_2$ mill. C'est une forme intermédiaire entre l'*herbaceus* et le *laticollis*, dont il a la plupart des caractères, mais le mâle n'a pas de dent sous la base des cuisses antérieures, et le milieu de l'abdomen, quoique ponctué, ne l'est point aussi abondamment, ce qui le rend plus luisant et le rapproche des espèces voisines du *fallax;* dont il diffère par son prosternum rebordé. Il se rapproche de l'*herbaceus* par son corselet, qui est cependant un peu moins étroit, un peu moins convexe et couvert de gros points encore plus espacés; il est proportionnellement moins long, un peu plus arrondi sur les côtés, et les angles de la base sont moins aigus au sommet; le rebord latéral est presque aussi étroit. Les *élytres* ressemblent tout-à fait à celles du *laticollis*, mais les stries sont beaucoup moins ponctuées, les intervalles sont plans, moins densément, mais un peu plus distinctement pointillés. Les parties jaunes sont généralement plus pâles, et le dessus, au lieu d'être d'un violet assez foncé, est d'un bleu plus clair, plus ou moins verdâtres. Tous mes individus sont mexicains (Cuernavaca), mais M. Leconte ayant eu l'obligeance de m'en communiquer un de son *sparsus*, j'ai pû me convaincre qu'à part sa taille un peu moindre, l'espèce américaine ne différait point de celle du Mexique. Dans quelques individus que M. Sallé a reçus de Guanaxuato, le corselet semble plus court, les intervalles des élytres plans et plus faiblement ponctués.

279. **Chl. purpuricollis** RANDALL, Boston Journ. II, p. 35; Long. 9 mill. Il a assez la forme de l'*augustus*, mais il est beaucoup plus petit et tout autrement coloré; et sous ce rapport il est beaucoup plus voisin de l'*orbus*. *Tête* assez petite, lisse, excepté quelques points le long des yeux, et une très-faible rugosité sur l'emplacement des impressions interantennales qui ont à peuprès disparu; yeux assez grands, assez saillants, mais pas hémisphériques. *Corselet* du double plus large à sa base que la tête avec les yeux, bien moins long que large, mais peu transversal, fortement rétréci antérieurement; bord antérieur assez échancré avec les angles assez avancés, bien qu'arrondis au sommet; côtés assez peu arrondis, formant avec la base un angle droit, légèrement arrondi, celle-ci coupée très-carrément; le dessus peu

convexe, descendant un peu vers les angles antérieurs, lisse entre les points qui sont assez gros, assez irrégulièrement épars et peu serrés sur le disque et sur la partie antérieure, un peu plus nombreux vers les côtés, très-serrés sur toute la partie postérieure, placés en ligne assez régulière de chaque côté de la ligne médiane qui est excessivement fine; de chaque côté de la base, aussi loin des angles que du milieu une impression assez marquée un peu oblique; rebord latéral formant un bourrelet très-fin. *Élytres* à peine plus larges que la base du corselet à laquelle la leur, qui est tronquée très-carrément, s'adapte exactement, d'un tiers plus longues que larges, légèrement et uniformément arquées depuis l'épaule jusqu'à la sinuosité posterieure qui est très-faible; épaules assez carrées, mais sans dent et un peu arrondies au sommet; l'extrémité arrondie assez obtusément; le dessus assez modérément convexe, l'ourlet basal droit et formant un angle assez marqué, quoiqu'un peu obtus avec la rigole latérale; les stries très-fines, ponctuées, les points peu rapprochés les uns des autres; les intervalles tout-à fait plans, couverts d'une ponctuation assez serrée et très-régulière, et d'une pubescence très-courte, aussi peu sensible que sur le corselet; rebord latéral formant un bourrelet lisse aussi fin que celui du corselet, l'extrémité des stries peu confluente et peu visible. Prosternum nullement rebordé entre les hanches, assez ponctué et revêtu de petits poils; ses épisternes parsemés de quelques petits points antérieurement lisses en arrière; ceux intermédiaires couverts de petits points assez nombreux; côtés du métasternum et ses épisternes très-ponctués et rugueux. Abdomen pointillé et pubescent, la ponctuation devenant plus forte et plus dense vers les côtés surtout sur les premiers segments. Pattes moyennes, cuisses et dessus des tarses glabres. Antennes assez fines, mais n'atteignant guères que le premier quart de l'élytre; leur troisième article parsemé de peu de poils, guères plus long que les suivants. Palpes médiocres, le dernier article très-carrément tronqué à l'extrémité, un peu comprimé, celui des labiaux (dans la ♀; le mâle m'est inconnu) un peu plus large que celui des maxillaires. Tête et corselet d'un noir un peu

bleuâtre assez luisant, élytres de la même couleur mais opaques, dessous du corps d'un noir brunâtre un peu luisant; antennes rousses, le premier article testacé, les deux suivants brun-foncé ainsi que les palpes et les pattes dont les hanches sont un peu roussâtres; labre presque noir, mais bordé de ferrugineux. Cette espèce, dont je dois un individu femelle aux bontés de M. Leconte, paraît jusqu'à présent fort rare; et a été rencontrée dans l'Etat de New-York ainsique dans les montagnes rocheuses. Je ne pense pas qu'il en existe un autre individu dans les collections européennes.

280. **Chl. laticollis** Say, Trans. am. ph. soc. n. ser. II, p. 64; Dejean = *rufipes* Dejean, Leconte = *brevicollis* Leconte, Ann. Lyc. New-York, IV, p. 432; = *brachyderus* Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 279. Long. 13-16 $^1/_2$ mill. Dans cette espèce tant de fois décrite, le corselet est moins convexe que dans les deux précédents, mais il est moins plan que dans les suivants. J'en donnerai ici les caractères qui sont ceux de plusieurs espèces voisines. Labre tronqué carrément; mandibules modérément avancées; palpes minces, nullement dilatés et à peine tronqués à l'extrémité; antennes grêles, atteignant le tiers de l'élytre, le troisième article un peu velu et plus long que le suivant. *Tête* un peu allongée, ponctuée; col, milieu du front et épistome lisses; yeux assez convexes. *Corselet* assez large à sa base, assez rétréci antérieurement; rebord latéral assez apparent, ponctuation du dessus régulière, serrée, formant rugosité. *Élytres* bien plus larges que la base du corselet, assez convexes, largement tronquées à la base; épaules plutôt obtuses qu'arrondies, base des côtés décrivant une courbe peu arquée vers l'épaule; l'angle formé par la réunion de la rigole marginale avec l'ourlet basal bien marqué; stries bien marquées et ponctuées, intervalles ternes, finement pointillés et pubescents; prosternum distinctement rebordé, épisternes postérieurs larges, peu allongés, mais plus longs que larges; tout le dessous du corps couvert d'une ponctuation assez forte et serrée, qui disparaît sur le milieu du métasternum et s'affaiblit sur l'abdomen, surtout vers le milieu. Pattes moyennes, cuisses antérieures du

mâle armées à leur base en dessous d'une dent assez aiguë, dessus des tarses glabre, articles de ceux antérieurs des mâles fortement dilatés. Violet foncé en dessus, noir en dessous; labre, palpes, antennes et pattes d'un testacé rougeâtre. Possédant les types du *laticollis* et du *rufipes* de la collection Dejean, je me suis convaincu qu'ils ne différaient point spécifiquement, et qu'on ne pouvait en séparer ni mon *brachyderus*, ni le *brevicollis*, malgré quelques légères variations plutôt individuelles dans la longueur du corselet. Il est commun aux Etats-Unis, surtout dans le midi où il semble atteindre une taille plus grande (Louisiane, Texas). Les entomologistes américains appellent cette espèce *rufipes* et rapportent au *laticollis* Say mon *diffinis*; mais je possède un type de l'espèce de Say, et sa description convient beaucoup mieux à ce type qu'au *diffinis*, dont le corselet est plus allongé, presqu'aussi long que large, tandis que Say dit expressément « transverse quadrate » et il décrit les antennes comme sont celles du vrai *laticollis*.

281. **Chl. orbus** Horn, Trans. Am. ent. soc. 1871, p. 326. Long. 15 $^1/_2$ mill. Il se distingue facilement du *laticollis* par ses palpes, ses antennes (excepté le premier article en dessous), son labre et ses pattes noires; le bout des premiers et le dessous de la base des antennes ferrugineux. Tête et corselet d'un bleu violet plus terne, élytres plus foncées, presque noires, un peu plus violettes vers les côtés, assez opaques. *Corselet* plus court, plus élargi à sa base, moins arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs plus arrondis au sommet, le dessus bien plus plan et un peu plus relevé sur ses côtés, plus faiblement et moins densément ponctué, avec les intervalles des points plus plans et finement chagrinés; l'impression latérale postérieure moins profonde, et l'espace qui la separe du côté plus plan. *Élytres* proportionnellement bien plus larges, plus ovales, avec les intervalles très-plans. Point de dent sous les cuisses des mâles. M. Sallé, qui l'avait reçu de M. Horn, m'en a donné un individu ♂ venant du Texas. J'en ai vu d'autres apportés en Europe par M. Fuchs, entomologiste américain et venant des Etats du centre.

282. **Chl. erythropus** GERMAR, Ins. spec. nov., p. 11, 17 = *rufilabris* DEJEAN.

283. **Chl. fuscicornis** DEJEAN. Ces deux espèces, toutes deux originaires des Etats méridionaux de l'Union américaine, et qui diffèrent surtout entre elles par la coloration des antennes, ont presque tous les caractères du *laticollis*, mais le corselet est plan comme dans l'*orbus*, et il n'y a point de dent sous les cuisses des ♂. Il me semble d'ailleurs inutile de décrire de nouveau ces deux espèces bien connues et assez communes.

284. **Chl. viduus** HORN, Trans. am. ent. soc. 1871, p. 325. Je ne connais pas cette espèce qui d'après le D.r Horn ressemble au *laticollis*, mais qui en diffère par les antennes, les palpes, les jambes et les tarses noirs, les cuisses et le premier article des antennes d'un jaune rougeâtre; la couleur du dessus est plus obscure; la sculpture du dessus du corselet au moins aussi forte, la granulation des intervalles des élytres plus distincte; il semblerait que la ponctuation du dessous du corps fût moins serrée. M. Horn n'en connaissait que deux individus trouvés dans l'Etat du Missouri, près de Saint-Louis. Le D.r Horn m'a, avec son obligeance habituelle, envoyé quelques détails supplémentaires que je lui avais demandés sur cette espèce; le troisième article des antennes est d'un tiers plus long que le suivant; le prosternum est rebordé; les épisternes postérieurs sont à peine plus longs que larges; l'abdomen est couvert de points plutôt assez gros, mais *clairsemés;* la ponctuation et la pubescence du dessus sont comme dans le *fuscicornis;* l'habitus est assez celui de l'*augustus*.

285. **Chl. sericeus** FORSTER (*Carabus*), Nov. sp. ins. cent. I, p. 58; DEJEAN = *perviridis* LECONTE, Ann. Lyc. New-York, IV, p. 434 = *sericeus* var. LECONTE, List. of Col. 1863, p. 11. Long. 12-16 mill. En dessus d'un vert clair (prasinus), plus luisant sur la tête et le corselet, noir terne en dessous; labre, palpes, antennes et pattes testacés. Forme du *laticollis* dont il a les caractères, mais pas la dent à la base des cuisses antérieures des mâles; *corselet* moins rétréci vers l'extrémité, plus ou moins élargi vers la base, quelquefois presque carré (var. *perviridis*), moins

convexe, plus finement ponctué; *élytres* semblables; stries plus fines et bien plus finement ponctuées, intervalles plans, plus distinctement quoique très-finement granuleux. Commun aux Etats-Unis et au Canada.

Note. Le D.r Léconte, avec son obligeance habituelle pour moi, m'a communiqué deux individus ♀ de son *regularis*, qu'à part la coloration, qui est d'un bleu foncé, il m'est impossible de considérer comme spécifiquement distinct de la var. *perviridis*. Il habite l'Orégon.

286. **Chl. diffinis** Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 279 = *laticollis* Leconte. — Var.? *platyderus* Chaudoir, ibid. p. 280. Long. 14 $^1/_2$-16 mill. Les entomologistes américains se méprennent sur cette espèce, qu'ils prennent pour le *laticollis* Say. Elle diffère du *laticollis* par le peu de saillie des yeux dans les deux sexes; par le corselet plus allongé couvert d'une ponctuation encore plus serrée et plus fine; par les antennes rembrunies à partir du quatrième article, et surtout par la forme des *épisternes* postérieurs qui sont *bien plus courts*, et *presque transversaux*, tandis que dans le *laticollis* ils sont un peu plus longs que larges, il n'y a point de dent sous les cuisses antérieures du mâle. Dans le vrai *diffinis*, le corselet est à peuprès aussi convexe; j'y réunis provisoirement le *platyderus*, dont le corselet est beaucoup plus plan, ainsique le disque des élytres, parce que je n'en connais jusqu'à présent qu'un seul individu; ces trois individus sont colorés (à part les antennes) comme le *laticollis*, mais quelques individus venant de Louisiane (Opelouzas), pris par Pilate, et dont un m'a été donné par M. Sallé, ont la tête et le corselet d'un beau vert et les élytres d'un bleu violet. Le corselet n'est pas aussi convexe que dans le *diffinis*, quoiqu'un peu plus que dans le *platyderus*; les antennes sont plus allongées et plus fines; leurs huit derniers articles entièrement noirs. J'ai maintenu à cette espèce le nom de *diffinis*, car l'espèce que M. de Laferté a ainsi nommée, n'a pas été décrite par lui.

Note. Il paraît que les entomologistes américains sont convenus de considérer cette espèce comme le *laticollis* Say; mais il ne reste guères de types de cet auteur que dans ma collection,

et rien dans la description qu'il en donne ne donne lieu de croire qu'il ait eu en vue un autre insecte que celui dont le Comte Dejean a reçu de lui un individu sous ce nom.

287. **Chl. augustus** NEWMAN, Ent. Mag. V, p. 490; LECONTE, Ann. Lyc. New-York, IV, p. 433. = *Lecontei* HALDEMAN, Proc. Ac. Nat. sc. Ph. I, p. 304. Long. 16-17 mill. Il est voisin du *laticollis*, mais il en diffère par la forme du corselet et par la coloration. Celle-ci est d'un vert clair comme dans le *sericeus*, les deux derniers articles des palpes et les huit derniers des antennes sont noirs ou d'un brun très-foncé; les yeux sont moins saillants que dans le *laticollis*; le *corselet* est plus large, sa base n'est pas beaucoup plus étroite que les élytres; le dessus n'est pas plus convexe que dans le *platyderus*, et les impressions de la base sont plus faibles; la ponctuation est plus serrée et un peu plus fine, le disque des élytres est assez plan; les stries sont plus fines, peu imprimées, les intervalles très-plans et plus distinctement pointillés; la base des côtés s'arrondit moins vers les épaules. La pubescence est plus dense et plus visible sur tout le dessus. Les épisternes postérieurs sont plus courts que dans le *laticollis*, sans l'être tout à fait autant que dans le *diffinis*. J'en possède trois individus, dans lesquels la largeur et la rondeur des côtés du corselet varie un peu. L'un d'eux figurait dans la coll. Dejean sous le nom de *confusus*; un autre vient de New-Jersey. Le D.r Leconte dit qu'il habite surtout les Etats méridionaux.

288. **Chl. aestivus** SAY, Trans. Am. phil. soc. II, p. 62 (1825) = *cobaltinus* DEJEAN (1826). — Var. *congener* LECONTE, Ann. Lyc. New-York, IV, p. 435. Long. 16-17 mill. Il est voisin du *laticollis*, mais la tête et le corselet sont cuivreux, les élytres bleu-foncé; les antennes sont plus grêles et plus allongées; le *corselet* est sensiblement plus étroit, presque aussi long que large, bien moins élargi à sa base, généralement peu arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs plus droits, le dessus tout aussi convexe, encore plus densément ponctué, les impressions basales tout aussi fortes; les *élytres* sont plus étroites et plus allongées, un peu plus ovales, tout aussi convexes, le dessus bien plus pu-

bescent; les épisternes comme dans l'*augustus*, c. à. d. plus courts que dans le *laticollis;* comme dans le *laticollis*, il y a une dent sous les cuisses antérieures du mâle non loin de la base. Commun aux Etats-Unis.

289. **Chl. azurescens** Chaudoir. Long. 13 ½-15 mill. Coloré à peuprès comme le *laticollis;* élytres moins foncées, plus pourprées; les huit derniers articles des antennes bruns. *Corselet* à peuprès de la forme de celui de l'*aestivus*, mais moins allongé, et un peu plus arrondi sur les côtés; tout aussi convexe, couvert d'une ponctuation régulière, mais bien moins serrée. *Élytres* un peu moins allongées, un peu plus ovalaires, plus finement striées, mais bien moins densément pubescentes. Episternes postérieurs comme dans l'*aestivus*, pas plus longs que larges; point de dent sous les cuisses antérieures des mâles. Espèce mexicaine (Orizaba), dont il y a plusieurs individus dans la collection Sallé et dans la mienne.

290. **Chl. planipennis** Chaudoir. Long. 15 ½ mill. Il est difficile de comparer cette espèce à aucune autre; cependant elle parait avoir quelque affinité avec le *cursor*. Ses caractères sont à peu près ceux du *laticollis*, mais les antennes et les pattes sont plus longues; la ponctuation des épisternes antérieurs est beaucoup moins moindre, ceux postérieurs sont un peu moins longs que larges; au lieu d'une dent on remarque un angle un peu obtus à la base des cuisses antérieures du mâle en dessous. La *tête* est un peu plus étroite que dans le *cursor;* le *corselet* est plus long, aussi long que large, la rondeur du milieu des côtés est moindre, et la sinuosité de leur partie postérieure plus marquée et très-allongée; les angles de la base sont un peu moins obtus; le dessus est bien moins convexe; l'espace entre l'impression basale de chaque côté et le bord latéral tout à fait plan; la ponctuation moins forte, tout aussi espacée. Les *élytres* sont beaucoup plus allongées et bien plus planes; le sommet des épaules est plutôt obtus qu'arrondi, et la courbe de la base des côtés vers l'épaule bien moins arquée; les stries sont plus fortes, très-légèrement ponctuées; les intervalles à peine plus convexes, couverts d'une ponctuation plus distincte, mais bien moins ser-

rée, et bien moins pubescents; le rebord latéral est plus saillant. La coloration est à peuprès la même, les côtés du corselet sont verdâtres, tandisque le milieu est violet, le rebord des élytres est vert. L'individu unique que je décris, qui appartient à M. Sallé, et qui été pris au Mexique (Juquila près d'Oaxaca), n'a conservé que cinq articles aux antennes, mais ces articles sont bien plus longs que dans le *cursor;* ceux des tarses sont aussi plus allongés, mais la dilatation de ceux des mâles est pareille.

291. **Chl. aeratus** QUENSEL (*Carabus*), Schoenh. Syn. ins. I, p. 177, note; — DEJEAN = *algerinus* GORY, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1833, p. 225; — Var. *Chl. Varvasi* CASTELNAU; Etud. ent. I, p. 80; = LUCAS, Expl. scient. de l'Algér. pl. 6, fig. 6. Long. 14-16 mill. Les caractères de cette espèce diffèrent peu de ceux des espèces voisines du *laticollis;* les mandibules sont un peu plus avancées, l'extrémité des palpes est à peine plus tronquée; les épisternes postérieurs sont bien plus larges que longs, les articles dilatés aux tarses antérieurs des mâles sont plus étroits. Le *corselet* est assez plan, couvert d'une ponctuation fine, assez serrée, mais il est plus étroit vers la base qu'à l'extrémité et assez cordiforme; les *élytres* sont ovalaires, planes, les stries sont modérément imprimées, finement ponctuées, les intervalles couverts d'une granulation fine et serrée, et assez pubescents. Une nouvelle description du type de l'espèce et de sa variété à élytres bleues me parait inutile. On ne les a rencontrés, je crois, que sur la côte septentrionale de l'Afrique (Algérie et Maroc).

292. **Chl. flavicornis** FISCHER, Cat. Col. Karel. 1843, p. 6; CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 254 = *binodulus* MOTSCHULSKY, Ins. de Sibér. 1848, p. 231. Long. 13-13 $^1/_2$ mill. Il ressemble beaucop au *pallipes,* mais il en est certainement distinct par son corselet plus rétréci vers la base, un peu plus court, et dont la ponctuation est beaucoup moins serrée; les points sont même assez distants les uns des autres, et l'intervalle qui les sépare est très-finement ruguleux, la base des côtés des élytres décrit une courbe plus accentuée, ce qui donne aux élytres une apparence plus ovalaire; la ponctuation des épisternes est aussi

moins forte. La tête et le corselet ne sont point cuivreux, mais d'un vert clair (prasinus) un peu plus luisant que les élytres, qui sont d'un vert terne; les antennes sont entièrement ferrugineuses. Cette espèce a été trouvé par Karélin dans le voyage qu'il a fait en Dsoungarie. M. Putzeys m'en a communiqué un individu qui lui a été envoyé par le prof. Ballion comme venant de Khodschent. C'est Motschulsky lui-même qui nous apprend (Kaef. Russl. p. 65) que son *binodulus* est la même espèce. D'après M. Solsky (Voy. dans le Turkestan II, p. 64), il serait répandu et assez commun dans une partie de nos nouvelles possessions dans l'Asie centrale.

293. **Chl. pallipes** Gebler, Mém. des Nat. de Mosc. 1823, VI, p. 128; Dejean = *corpulentus* Motschulsky, Etud. ent. 1860, p. 7. Long. 13-15 mill. Nous retrouvons dans cette espèce les caractères des espèces voisines du *laticollis* avec la différence que le prosternum n'est pas rebordé entre les hanches, et que le corselet est plan et légèrement cordiforme; les épisternes, très-larges antérieurement, très rétrécis en arrière, ne sont pas beaucoup plus longs qu'ils ne sont larges à leur bord antérieur. La *tête* est un peu rugueuse, excepté sur le devant du front et sur l'épistome, les côtés et le vertex sont assez distinctement ponctués, les yeux sont modérément saillants. Le *corselet* est un peu plus large que la tête avec les yeux, presque aussi long que large, à peuprès carré, légèrement arrondi sur la moitié antérieure des côtés, dont le reste n'est ni arrondi ni sinué, et forme avec la base un angle droit, légèrement arrondi au sommet; le dessus est plan et descend peu vers la partie antérieure des côtés; il est entièrement couvert d'une ponctuation pilifère, assez fine, régulière, passablement serrée; la ligne médiane est fine et n'atteint point les extrémités, il y a de chaque côté de la base une impression étroite, peu profonde, qui s'oblitère vers la base et qui est séparée du côté par un espace presque plan; le rebord latéral est assez fin et étroit. Les *élytres* sont d'environ moitié plus larges que le corselet, en ovale un peu allongé, tronqué à sa base, modérément arrondi derrière l'épaule: le dessus est peu convexe; les stries, fines, sont distinctement

ponctuées, les intervalles, plans, densément mais finement granuleux, et couverts d'une pubescence jaune dense et assez apparente. Tête et corselet d'un vert un peu brillant, plus ou moins cuivreux, élytres avec les épipleures d'un vert terne assez clair; dessous noir avec un reflet verdâtre sur les épisternes; la base des mandibules, les premiers articles des palpes, les trois premiers des antennes, les appendices des trochanters postérieurs, les cuisses et les jambes d'un testacé, rougeâtre; le reste plus ou moins brun. Découverte d'abord dans la Sybérie transbaïcalienne cette espèce a été abondamment récoltée dans ces dernières années dans la province de l'Amour, le nord de la Chine et au Japon. Il n'y a point de dent à la base des cuisses antérieures des mâles.

294. **Chl. viridanus** Motschulsky, Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 339. Long. 14 mill. ($6\,^1/_2'''$); larg. $5\,^1/_2$ mill. ($2\,^1/_2'''$). L'auteur compare cette espèce que je ne connais pas, au *festivus*, mais les élytres n'ont point de bordure, sa surface est très-ponctuée, ce qui fait que je ne puis lui assigner d'autre place qu'auprès du *pallipes*, dont il dépasse un peu la taille; il est en ovale allongé, un peu convexe; le labre est légèrement échancré, la tête oblongue, ponctuée, lisse au milieu, avec les yeux saillants; le troisième article des antennes du double plus long que le suivant; le *corselet* de moitié plus large que la tête, rétréci vers l'extrémité, avec les côtés arrondis antérieurement, mais peu arrondis vers le milieu, les angles de la base droits; le dessus convexe, couvert de points très-serrés, avec une ligne médiane imprimée, une impression un peu oblique de chaque côté de la base et un rebord étroit; les *élytres* un peu plus larges que le corselet, un peu ovalaires, avec des stries ponctués et des intervalles plans, très-finement ponctués; le dessous rugueux et ponctué. D'un vert obscur en dessus, un peu luisant sur la tête et le corselet, noirâtre et terne sur les élytres, noir en dessous; le labre, les palpes, les trois premiers articles des antennes et les pattes d'un testacé rougeâtre. Des Indes orientales. Le nom proposé par Motschulsky devrait être changé, mais comme je ne suis pas sûr de la validité de cette espèce, je m'en suis abstenu provisoirement.

295. **Chl. viridifrons** Eschscholtz, Zool. Atl. V, p. 27. Long. 12 $^1/_2$-14 mill. Il ressemble un peu au *flavicornis*, mais au lieu d'être d'un vert clair, il est bleu foncé sur la tête et le corselet, et les élytres sont d'un noir mat; rarement, comme dans l'individu décrit par Eschscholtz, le front est verdâtre, cependant j'en possède un qui présente effectivement cette coloration. La *tête* est comme dans le *flavicornis* et ponctuée de même; le *corselet* est un peu plus large et un peu plus court, ce qui le fait paraitre un peu transversal; il est plus cordiforme, un peu rétréci vers la base, modérément arrondi en avant sur les côtés, qui sont passablement et longuement sinués en arrière, et forment avec la base un angle aigu un peu ressortant, à peuprès comme dans le *cyaneus*; le dessus, assez peu convexe, est couvert d'une ponctuation aussi forte et aussi serrée que dans l'*aeratus*, et qui le devient encore plus le long de toute la base; la ligne médiane, assez courte, est peu enfoncée. Les *élytres* sont un peu plus courtes, quelque peu plus larges, plus largement tronquées à la base, et la base des côtés décrit une courbe moins forte; le disque est encore plus plan, les stries et les intervalles ne m'ont pas presenté, de différences sensibles. En dessous les côtés du sternum et les épisternes sont plus ponctués, l'abdomen au contraire semble l'être moins. Le dessus du corps, les palpes, les antennes et les pattes sont colorés de même, cependant les articles intermédiaires des antennes sont un peu rembrunis. J'en possède six individus venant de Californie et j'en ai vu beaucoup d'autres chez M. Sallé et dans diverses collections. C'est bien l'espèce que les entomologistes américains désignent ainsi.

296. **Chl. porrectus** Chaudoir. Long. fere 16 mill. Cette espèce me parait être le mieux placée dans le voisinage du *canariensis* et du *seminitidus*, mais le corselet est moins resserré postérieurement, plus carré et surtout plus fortement rebordé sur les côtés. Elle a tous les caractères de ce groupe, seulement, les palpes sont plus longs et moins glabres, les antennes sont aussi longues que dans le *melanopterus*, et atteignent le milieu de l'élytre. *Tête* un peu plus allongée que dans le *canariensis*, col moins rétréci devant du front et épistome très-finement pointillé.

milieu lisse, côtés et vertex plus fortement ponctués. *Corselet* d'un tiers plus large que la tête, au moins aussi long que large, faiblement rétréci en arrière, assez peu échancré à son bord antérieur, dont les angles sont peu avancés et assez arrondis, modérément arrondi sur le devant et sur le milieu des côtés, longuement et très légérement sinué en arrière, légèrement échancré au milieu de la base, qui s'arrondit un peu vers les angles; ceux-ci obtus, et un peu arrondis au sommet; le dessus, plan et descendant peu vers les angles antérieurs, est couvert de petits points qui sont entremêlés d'autres plus grands, qui sont assez serrés le long de la base et du bord antérieur, ainsi que le long de la ligne médiane; celle-ci est moins imprimée, les impressions latérales postérieures sont comme dans le *canariensis*, mais l'espace qui les sépare des côtés est plus large, le rebord latéral est sensiblement plus large et plus relevé. *Élytres* plus allongées, un peu moins larges, relativement au corselet; en ovale long, plus largement tronqué à sa base, celle des côtés moins fortement arquée, l'extrémité moins sinuée et plus obtusement arrondie; le dessus moins convexe; les stries plus imprimées, les intervalles moins plans, la granulation moins serrée, mais plus saillante; la pubescence par là-même moins dense, mais les poils qui couvrent le corselet et les élytres, un peu plus longs. Le prosternum légèrement rebordé et assez étroit entre les hanches. Les épisternes antérieurs et intermédiaires très-faiblement pointillés; le partie postérieure du dessous couverte d'une ponctuation plus fine et plus dense. Les pattes relativement aussi plus allongées. Tête et corselet d'un vert-clair brillant, un peu cuivreux; rebord du corselet un peu brun; élytres entièrement d'un bleu foncé assez terne; épipleures légèrement violets; dessous du corps d'un noir plus luisant sur la partie antérieure que sur celle postérieure; labre, palpes, antennes et pattes d'un testacé plus clair sur ces dernières, un peu rembruni à l'extrémité des palpes; mandibules brunes. Une femelle m'a été vendue par M. S. Stevens, comme venant du Deccan.

297. **Chl. nigripennis** Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856. II, p. 250. Long. 11 $^1/_2$-12 mill. Il se rapproche un peu du *ca-*

nuriensis, mais il est autrement coloré. *Tête* à col plus rétréci; plus ponctuée sur les côtés du vertex, vers les yeux qui sont plus saillants. *Corselet* plus cordiforme, plus rétréci près de la base, bien plus arrondi et plus sinué sur les côtés, qui ressortent un peu, formant avec la base un angle aigu; le dessus plus convexe, parsémé de points plus nombreux, mais bien plus petits, avec l'impression latérale postérieure plus arquée et se dirigeant vers les angles postérieurs. *Élytres* plutôt ovalaires que parallèles, un peu moins allongées, moins aplanies sur le disque: stries plus densément ponctuées, intervalles couverts d'une ponctuation plus serrée, formant une granulation plus forte, celle du dessous plus fine et plus serrée. Palpes plus amincis à l'extrémité, antennes et pattes semblables, tarses plus grêles, les articles dilatés des mâles plus étroits, plus longs que larges, parsemés en dessus de quelques poils. Tête et corselet cuivreux; élytres d'un noir terne: dessous du corps d'un noir moins opaque, palpes et antennes ferrugineux, pattes testacées, avec les tarses légèrement foncés. Dans l'énumeration que M. de Laferté a donnée dans les Annales 1851 des espèces de *Chlaenius* de sa Collection, cette espèce porte le nom de *praedator;* j'en possède deux individus pris par MM. Bacon et Boys dans le nord de l'Hindostan.

298. **Chl. melanopterus** Chaudoir. Long. 12-13 mill. Très-voisin du *nigripennis*, un peu plus grand, coloré de même, si ce n'est que la tête et le corselet sont plus verts, à peine cuivreux. *Tête* plus allongée, d'un soupçon moins lisse. *Corselet* aussi long que large, tout aussi étroit vers la base, mais moins arrondi sur le devant des côtés, les angles postérieurs ne formant point de saillie latérale et tombant à angle droit sur la base. *Élytres* plus allongées, encore plus régulièrement ovalaires; la courbe des épaules encore moins forte, le dessus plus convexe; la ponctuation des intervalles plus fine, moins serrée, ce qui les fait paraître moins granuleux. Antennes et pattes plus longues. Il a été trouvé par M. de Castelnau dans le royaume de Siam; j'en ai acquis deux exemplaires.

299. **Chl. seminitidus** Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 249. Long. 11-13 $^1/_2$ mill. Il se rapproche extrêmement

du *canariensis*, dont il diffère surtout par la coloration, qui est constamment d'un vert clair un peu cuivreux sur la tête et le corselet, et d'un bleu plus foncé presque noirâtre sur les élytres; la couleur des antennes, des palpes et des pattes est plus jaune et bien moins ferrugineuse. *Tête* et *corselet* plus rétrécis postérieurement, ce dernier plus sinué avant les angles postérieurs. *Élytres* un peu moins parallèles, quelque peu ovalaires. Ponctuation générale identique. Il paraît ne pas être rare dans la Haute-Egypte (Schaum), la Nubie (Felder) et l'Abyssinie (Raffray). Il établit assez bien le passage entre les deux espèces précédentes, dont il n'a pas la convexité, mais presque la coloration, et le *canariensis*.

300. **Chl. canariensis** DEJEAN = *cyanicollis* BRULLÉ, Voy. de d'Orbigny, Ent. p. 33, 128. Long. 12 $^1/_2$-14 mill. Comme c'est pour ainsi dire le type de ce groupe, j'en donnerai les caractères. Labre coupé carrément, mandibules lisses, un peu avancées, peu arquées, crochues et aiguës; palpes fins, nullement élargis à l'extrémité, mais assez carrément tronqués; antennes très-grêles, atteignant le tiers de l'élytre, le troisième article peu velu, sensiblement plus long que le suivant. Tête assez étroite, presque lisse, yeux modérément saillants. *Corselet* pas plus large que la tête, cordiforme, peu convexe, lisse, parsemé de quelques points pilifères et finement rebordé sur les côtés. *Élytres* de près du double plus larges que le corselet, assez allongées, plus ou moins parallèles, à stries ponctuées, avec les intervalles couverts d'une ponctuation fine, assez serrée, et d'une pubescence assez apparente; l'ourlet basal dépasse peu les angles postérieurs du corselet; son bord postérieur forme à l'épaule avec la rigole marginale un angle assez marqué; la base des côtés décrit vers l'épaule une courbe assez brusque et assez longue. Prosternum rebordé et lisse, excepté antérieurement, côté interne de ses épisternes parsemé de quelques points, le reste lisse; épisternes posterieurs peu étroits, sensiblement plus longs que larges, assez ponctués, ainsi que les côtés du métasternum, dont le milieu est lisse; la ponctuation de l'abdomen est plus faible vers le milieu que vers les bords, où elle est moindre que sur les épisternes

postérieurs; la ponctuation est pubescente. Pattes grêles, modérément longues; le dessus des tarses revêtu de poils peu nombreux; les cuisses antérieures des mâles simples; les articles dilatés des tarses de ce sexe un peu moins larges que longs. Tête et corselet d'un bleu plus ou moins verdâtre, nullement cuivreux; élytres d'un bleu violet assez foncé et terne, labre et mandibules brunâtres, antennes, palpes et pattes ferrugineuses. Il habite l'île de Ténériffe; c'est certainement le *cyanicollis* de Brullé, mais il n'a jamais été trouvé au Brésil.

301. **Chl. laeticollis** CHAUDOIR. Long. 9 $^1/_2$ mill. Il ressemble au *seminitidus,* mais il est plus petit; les antennes sont plus fortes et leurs articles bien moins allongés; le *corselet* est plus court, plus arrondi sur le devant et le milieu des côtés, qui sont à peine sinués en arrière et forment avec la base un angle légèrement arrondi au sommet; les points du dessus ne sont pas plus nombreux, et ils sont bien plus petits, le rebord latéral est plus fin, les élytres ne diffèrent que par leur longueur un peu moindre et parcequ'elles sont un peu plus convexes; tête et corselet d'un vert brillant, bien moins cuivreux que dans le *seminitidus;* les huit derniers articles des antennes brunâtres. Le premier individu que j'ai eu de cette espèce, m'a été donné par Schaum comme venant de Nubie, un second a été trouvé par M. Beccari dans le pays des Bogos; et un troisième a été pris en Abyssinie par M. Raffray. Le Musée Civique de Gênes en possède quelques autres de ces deux dernières localités.

302. **Chl. caeruleus** STEVEN (*Carabus*), Mém. de la soc. des Nat. de Mosc. II, p. 37. — DEJEAN, Spec. Long. 11 $^1/_2$-14 mill. Je ne décrirai pas de nouveau une espèce aussi connue, je relèverai seulement quelques uns de ses caractères. Les palpes sont obtusément arrondis au bout; le troisième article des antennes est presque de moitié plus long que le suivant, et n'est parsemé que de quelque poils. Le *corselet* a les impressions postérieures placées comme dans le *cordicollis,* mais leur partie antérieure est plus profonde, en arrière elles se dirigent plus vers les angles postérieurs, et l'espace qui les sépare du bord latéral n'est nullement convexe. Les stries des *élytres* sont finement ponctuées,

mais les intervalles, d'ailleurs lisses, sont bordés d'une rangée de gros points qui en longe le bord externe; le côté extérieur du huitième intervalle et tout le neuvième sont couverts de points nombreux. Le prosternum est arrondi et rebordé entre les hanches; les épisternes postérieurs sont assez allongés, le dessus des tarses est faiblement couvert de petits poils, les tarses des mâles sont étroitement dilatés, les articles un peu plus longs que larges. Cette espèce est commune au bord des torrents des montagnes, dans la Géorgie russe. Elle exhale une très-forte odeur de musc.

303. **Chl. caeruleipennis** Boheman, Oefv. of Kon. Vet. Ak. Foerh. 1860, n.º 1, p. 11, n.º 47. Long. 13 mill. Dans cette espèce dont j'ai vu des individus au Musée de Berlin et dont j'en possède un ♂, l'habitus se rapproche de celui du *seminitidus*, mais les intervalles des stries ne sont pas couverts d'une ponctuation et d'une pubescence serrée comme dans cette espèce et les voisines; ils sont lisses, à l'exception d'une rangée de points assez marqués le long de chacun des bords; cependant le huitième et le neuvième sont entièrement couverts de points peu serrés. Je crois que sa place est auprès du *caeruleus*, quoiqu'il soit autrement coloré; la tête et le corselet étant d'un vert un peu métallique assez brillant, les élytres d'un bleu foncé plus terne, le dessous noir, les antennes, les palpes et les pattes d'un testacé ferrugineux. *Tête* à peuprès semblable, yeux plus saillants, antennes et palpes conformés de même; *corselet* avec les angles postérieurs droits, moins ressortants, un peu plus convexe sur le disque, à peine ponctué, mais très-légèrement ruguleux, les impressions du dessus tout à fait pareilles; *élytres* conformées de même, un peu moins allongées et semblant un peu plus larges; plus convexes; les intervalles ponctués de même, mais les internes plus relevés, légèrement tectiformes; prosternum comme dans le *coeruleus*, ses épisternes un peu plus ponctués; les côtés de l'abdomen plus pointillés et plus ruguleux. Le reste comme dans le *coeruleus*. L'individu ♂ que je possède vient de la collection Schaum, et est originaire de l'Afrique australe comme ceux de Boheman (Svakop).

304. **Chl. aeneocephalus** Dejean: = Var. *gracilis* Dejean = Var. *auriceps* Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1842, p. 818. Long. 9 1/2-10 1/2 mill. Malgré les légères différences dans la forme du corselet, et la coloration générale beaucoup plus vive, cette dernière variété ne saurait être séparée du type. Elle est propre à la côte méridionale de la Caspienne, le type se rencontre en Crimée, au Caucase, en Grèce, en Syrie; les individus du *gracilis* sont plutôt verts; les autres bleus, ceux de Syrie ont des élytres presque noires.

305. **Chl. Steveni** Quensel (*Carabus*), Syn. Ins. I, p. 183, note; Dejean. Long. 8-9 mill. *Tête* et *corselet* bien plus étroits que dans l'*aeneocephalus*; la première plus convexe, un peu plus ponctuée; corselet pas plus large que la tête, aussi long que large, plus longuement et plus sensiblement sinué en arrière, angles postérieurs droits, à sommet bien aigu; le dessus ponctué de même; *élytres* plus étroites, bien que leur largeur soit le double de celle du corselet, plus parallèles, moins obtusement arrondies à l'extrémité; striées et ponctuées de même. Le dessus d'un bleu foncé terne, quelquefois un peu violet sur la tête et le corselet; le dessous tout noir, les trois premiers articles des antennes et les pattes de la même couleur, le reste de l'antenne plus ou moins roussâtre; palpes brun-foncé, le bout ferrugineux. Il habite les côtes occidentales de la Caspienne, aux environs de Kislar, et étend son habitat le long du Volga jusqu'à Sarepta.

306. **Chl. Gotschi** Chaudoir, Enum. des Carab. du Cauc., p. 117 = *angustatus* Fischer, Bull. des Nat. de Mosc. 1844, p. 29 = *angusticollis* Mannerheim, ibid. 1844, p. 423. Parfaitement distinct du *Steveni* par sa coloration bien plus bleue, la ponctuation plus légère et un peu moins serrée du corselet, mais surtout par les *élytres* qui ont des épaules bien plus effacées, le dessus bien plus plan, ainsique les intervalles, dont la ponctuation est beaucoup moins serrée et plus faible; la pubescence moins dense et moins visible. Il paraît remplacer le *Steveni* le long des côtes méridionales de la Caspienne.

307. **Chl. semicyaneus** Solsky, Voy. de Fedtschenko dans le Turkestan, II, p. 65. Long. 10 mill. Je ne connais pas cette espèce.

que l'auteur dit être très-voisine du *Steveni*, mais plus grande, d'un noir brunâtre en dessous, avec la tête et le corselet d'un vert foncé, luisants, les élytres bleu foncé, un peu opaques, la bouche, les antennes et les tarses d'un ferrugineux obscur, le premier article des antennes tacheté de noir en dessus, le troisième presque tout noir. *Tête* lisse, antennes allongées; *corselet* petit, guères plus large que la tête, avec une ligne médiane profonde, et les bords fortement et densément ponctués; *élytres* beaucoup plus larges que le corselet, pubescentes, profondément striées, avec les intervalles convexes, finement pointillés, ainsique le dessous du corps. Fedtschenko en a trouvé deux mâles le 23 Mars près de Samarkand.

308. **Chl. cyaneus** Brullé, Rev. ent. de Silberm. III, p. 284 = *azureus* Dejean = *macrocerus* Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 252. = *Favieri* Lucas, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1858. Bull. p. CCXXIX. Long. 8 $^1/_2$-$9^1/_2$ mill. Dans mon premier travail sur les *Chlaenius*, j'avais rapporté cet insecte au *virens*, et j'ai crù devoir faire du véritable *azureus* Dejean une espèce nouvelle. Ces deux espèces ne diffèrent point entre elles par le mode de ponctuation, mais le vrai *cyaneus* est un peu plus grand, le corselet et les élytres sont un peu plus allongés, le premier est aussi long que large, plus carré, moins rétréci à sa base, les élytres sont plus parallèles, plus planes, et le rebord lateral est plus relevé et un peu plus large; les antennes et les pattes sont plus longues, avec les articles des premières plus allongés, et dans les neuf individus que je possède la couleur du dessus est d'un violet un peu pourpré. Les antennes sont brunes avec le premier article seul ferrugineux. Algérie et Maroc; ainsique l'Andalousie (Coll. Gory).

309. **Chl. virens** Rambur, Faun. de l'Andal., p. 69 = *caelestinus* Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 251 = *montanus* Lucas, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1858. Bull. p. CCXXVIII. Long. 8-8 $^1/_2$ mill. Tous les individus de cette espèce que j'ai vus sont d'un bleu plus ou moins verdâtre, jamais d'un violet pourpré; le corselet un peu moins long que large, les élytres sont plus courtes, plus ovales, moins planes, et leur rebord est plus étroit

et moins relevé; pattes et antennes moins longues; ordinairement les deux premiers articles de celles-ci et la base du troisième ferrugineux. Découvert d'abord par M. Rambur à S. Roque près de Gibraltar, il a été retrouvé sur la côte du Maroc. Je crois ces deux espèces distinctes, mais il est assez difficile d'exprimer les différences qui les caractérisent.

310. **Chl. infantulus** CHAUDOIR = *cyaneus* var. HAROLD et GEMMINGER, Cat. p. 217. Long. 6 $^3/_4$-7 $^1/_2$ mill. Cette petite espèce est certainement distincte des deux précédentes. Elle est d'abord bien plus petite, et proportionnellement bien plus étroite. Le *corselet* n'a pas la forme carrée de celui du *cyaneus*, il est plus rétréci à sa base, plus cordiforme, au moins aussi allongé, et plus étroit. Les élytres sont bien plus étroites et plus parallèles, rebordées de même, avec le dessus et les intervalles encore plus plans. Le dessus est coloré à peuprès comme chez le *cyaneus*, mais la pubescence qui couvre les élytres est plus visible; les antennes sont rousses avec les trois premiers articles ferrugineux. Antennes et pattes aussi longues que dans le *cyaneus*. Cette gracieuse espèce habite le midi de l'Espagne et les environs de Tanger. 3 individus.

311. **Chl. chrysocephalus** ROSSI, Faun. etrusc. I, p. 220; DEJEAN = *distinguendus* CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1843, p. 756. Long. 7 $^1/_2$-10 $^1/_2$ mill. Nous dirons quelques mots des caractères du groupe dont cette espèce est pour ainsi dire le type. Le bord postérieur de l'ourlet basal, quoique assez sinué, ne forme point d'angle avec la rigole marginale; l'abdomen est densément ponctué et pubescent, les cuisses et le dessus des tarses sont assez ponctués et revêtus de poils nombreux; le labre est coupé carrément, les mandibules sont peu avancées; les palpes ne sont ni dilatés ni tronqués carrément à l'extrémité; les antennes, qui atteignent le tiers de l'élytre, ne sont pas très-grêles, leur troisième article est assez velu et un peu plus long que le suivant. *Tête* et *corselet* couverts d'une ponctuation fine et assez serrée; yeux peu saillants; *corselet* un peu cordiforme, assez plan, finement rebordé, avec une impression sublinéaire peu profonde de chaque côté de la base. *Élytres* peu convexes, en

ovale allongé, finement striées, pubescentes et couvertes d'une ponctuation serrée, plus fine que celle du corselet; la base des côtés décrivant une courbe assez forte vers l'épaule. Prosternum rebordé entre les hanches; épisternes postérieurs plus longs que larges; tout le dessous du corps pointillé et pubescent; le milieu de l'abdomen aussi ponctué que les côtés, mais plus finement que les épisternes. Je ne donnerai pas de description détaillée de cette espèce bien connue, qui est répandue dans le midi de la France, l'Espagne, l'Italie et la côte de Barbarie; plus à l'orient elle est remplacée par l'*aeneocephalus*.

312. **Chl. alutaceus** GEBLER, Ledeb. Reis. II, p. 48 (1830); Bull. des Nat. de Mosc. 1847, p. 316. = *pubescens* MÉNÉTRIÈS, Cat. rais. p. 114; *Faldermann*, Faun. Transcauc. 1, p. 36. = *cribricollis* ZUBKOW, Bull. des Nat. de Mosc. 1833, p. 316. Long. 12 mill. C'est à regret que j'éloigne cette espèce de celles que leur facies semble en rapprocher le plus; je veux parler du *sulcicollis* et voisins, mais le prosternum nullement rebordé entre les hanches dans ceux-ci, l'est très-distinctement dans l'*alutaceus*. Les autres caractères sont à peuprès les mêmes. *Tête* un peu plus étroite que dans le *sulcicollis*, un peu plus lisse. *Corselet* plus étroit, moins arrondi sur les côtés, plus lisse sur le devant du disque, qui n'offre pas les inégalités qu'on y voit dans le *sulcicollis;* le rebord latéral plus fin. *Élytres* un peu moins larges, mais dépassant cependant encore d'un millimètre et demi la base du corselet, présentant la même rugosité et la même pubescence. La partie postérieure du prosternum lisse et glabre; la couleur de la tête et de la partie lisse du corselet plus verdâtre. L'habitat de cette espèce, dont je possède quelques individus, s'étend des frontières de la Perse à celles de la Mongolie.

313. **Chl. intermedius** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 273 = *fulvipes* (MANNERHEIM) CHAUDOIR, eod. op. 1842, p. 818. Long. 10-10 1/2 mill. C'est à regret que je ne place pas cette espèce auprès du *nigricornis* var. *melanocornis*, auquel elle ressemble beaucop, et dont à la première vue elle ne semble différer que par son corselet plus étroit et les trois premiers articles des antennes testacés, mais le *prosternum est rebordé*

entre les hanches, le *corselet* est bien moins arrondi sur les côtés, nullement transversal, les angles postérieurs sont presque droits, faiblement arrondis au sommet; il y a près de ces angles une légère dépression longitudinale; les *élytres* sont plus étroites, plus parallèles; les palpes et les tarses sont moins rembrunis. Je possède trois individus de cette espèce qui a été trouvée par Karélin dans le Mazendéran (Perse septentr.). Je rapporte encore à cette espèce une femelle à tête et corselet d'un cuivreux brillant, que M. le Marquis Doria a prise près de Tiflis. Quant au *caeruleocephalus* Motschulsky, dont je possède deux individus venant de la Sibérie centrale et envoyés par Gebler, je n'y vois qu'une variété du *melanocornis*.

314. **Chl. Schtschukini** Ménétriès, Bull. Acad. Petr. I, 1836, p. 181. Long. $12\frac{1}{2}$ mill. Cette espèce qui a un peu la forme du *sulcicollis*, a comme l'*alutaceus* le prosternum rebordé entre les hanches, mais au lieu d'être lisse, il y est assez fortement ponctué, ainsique sur le reste de son étendue; les épisternes antérieurs et postérieurs sont criblés de point profonds, assez serrés; le reste du dessous est aussi plus fortement ponctué; les épisternes postérieurs, quoique plus longs que larges, sont un peu moins allongés; les autres caractères sont ceux du *sulcicollis*, à part le labre, qui n'est point échancré. Sa *tête* a la même forme, mais elle un peu plus ridée et a quelques petits points près des yeux et derrière le front; le corselet est un peu moins large à sa base et un peu plus arrondi sur les côtés; le disque est un peu plus convexe, sans plis, et toute la surface est couverte d'une ponctuation très-régulière, un peu moins serrée, mais plus forte que dans le *nigricornis*. Les *élytres* sont aussi larges, mais un peu plus courtes, un peu plus convexes, les stries plus ponctuées, la granulation des intervalles est encore plus serrée et plus aiguë. Tête et corselet d'un vert plus ou moins cuivreux, élytres d'un vert bronzé plus ou moins obscur, épipleures et dessous du corps noirs avec un beau reflet bleu sur les épisternes; labre et mandibules bruns, palpes, antennes et tarses noir foncé, le premier article des secondes, les appendices des trochanters postérieurs, les cuisses et les jambes d'un testacé rougeâtre. Motschulsky dit

qu'il est commun au delà du Baïcal, mais ce n'est que dans ces dernières années qu'il s'est répandu dans les collections par la vente effectuée en Angleterre des collections de M. Maack. M. Dybowski en a aussi envoyé un nombre assez grand d'individus au Musée de l'Université de Varsovie.

315. **Chl. sericimicans** Chaudoir. Long. 13 mill. Il se rapproche du *variicornis* par la forte pubescence dorée dont il est revêtu en dessus, mais il en diffère par son prosternum rebordé entre les hanches. La *tête*, les palpes, et les antennes ne diffèrent pas: le *corselet* un peu moins long que large, est plus rétréci vers l'extrémité que vers la base, les côtés sont modérément, mais très-régulièrement arrondis sur toute leur longueur et les angles postérieurs le sont assez fortement, le dessus est pointillé et rugueux de même, mais les bords latéraux sont plus aplanis et un peu plus relevés; la région qui touche aux angles postérieurs est légèrement creuse, ce qui fait paraitre ces derniers un peu relevés. Les *élytres* et le dessous du corps ne diffèrent presque pas. La coloration est aussi la même, à part la tête qui est moins luisante et moins cuivreuse. La paire que je possède vient de Hongkong. Il se trouve aussi parmi les insectes trouvés en Chine par M. l'Abbé David.

316. **Chl. submarginatus** Chaudoir. Long. 11 $^1/_2$ mill. On peut comparer cette espèce à l'*inops*, mais le prosternum est rebordé entre les hanches. *Tête* comme dans cette espèce, un peu plus ponctuée près des yeux: labre, palpes, antennes et mandibules pareils. *Corselet* un peu plus large, plus rétréci à son extrémité qu'à sa base, assez fortement arrondi vers le milieu et sur la partie postérieure des côtés, atteignant sa plus grande largeur un peu après le milieu, angles postérieurs très obtus et assez arrondis; le dessus ponctué à peuprès de même, la ponctuation un peu plus serrée vers la base, les bords latéraux un peu plus fortement relevés; la région qui avoisine les angles postérieurs plus creuse, et ceux-ci un peu plus relevés. *Élytres* semblables, avec les intervalles un peu plus convexes, et couverts d'une granulation *un peu* moins serrée. Coloration identique, à l'exception de la bordure des élytres, qui est étroite sur toute sa

longueur et ne dépasse pas la neuvième strie. Je possède deux individus de cette espèce (♂ et ♀) venant de Rangoon (Birmanie); j'y rapporte un troisième trouvé par le D.r Bacon dans le nord de l'Hindostan.

317. **Chl. impressicollis** CHAUDOIR. Long. 11 mill. Il est très-voisin du *submarginatus*, dont il a les caractères, mais dont il diffère par le *corselet* aussi rétréci à sa base qu'à son extrémité, assez fortement arrondi sur toute la longueur des côtés, atteignant sa plus grande largeur vers le milieu, avec les angles postérieurs encore plus arrondis; le dessus ponctué, rebordé et ondulé de même; ligne médiane plus imprimée. *Élytres* plus parallèles; intervalles aussi fortement et densément granulés que ceux de l'*inops;* coloration presque identique, bordure jaune des élytres plus large, s'étendant jusqu'à la huitième strie, nullement dilatée à l'extrémité; les élytres mêmes plutôt d'un bleu verdâtre que bronzées; abdomen plus visiblement bordé de jaune. Trouvé dans le nord de l'Hindostan par le D.r Bacon. Je lui ai conservé le nom proposé par M. de Laferté.

318. **Chl. togatus** KLUG, Symb. phys. Dec. III, T. XXIV, fig. 6. Il est voisin du *marginellus*, dont il a la taille (= celle du *vestitus*), mais dont il diffère par son corselet plus étroit et moins arrondi sur les côtés, ainsique par la bordure jaune des élytres plus large, s'étendant jusqu'à la septième strie. J'ai examiné au Musée de Berlin le type de Klug, qui vient des bords du Nil en Nubie (Ambukol).

319. **Chl. marginellus** DEJEAN. Long. 10-10 ½ mill. Il a presque tous les caractères du *vestitus*, mais le prosternum est rebordé entre les hanches; la *tête* est un peu plus chagrinée, et un peu plus ponctuée près des yeux; le *corselet* est plus large, nullement cordiforme, aussi rétréci devant que derrière, plus fortement et régulièrement arrondi sur les côtés, qui tombent assez obliquement sur la base et forment avec elle un angle obtus, peu ou presque pas arrondi au sommet; ce qui le distingue surtout, c'est la distribution regulière et assez serrée de la ponctuation sur toute la surface; les *élytres* sont plus parallèles, un peu plus allongées; les intervalles sont plus plans, *un peu* plus

finement granuleux. Coloration identique; bordure des élytres semblable, un peu plus dentelée à l'extrémité; celle de l'abdomen assez large. J'en ai quatre individus venant du Sénégal, et dont quelques uns avaient été récoltés par feu Mouffet, peu avant sa mort si regrettable; un cinquième figurait, sans doute par erreur, dans la collection Laferté, comme venant de Madagascar; il y portait le nom de *cincticollis*.

320. **Chl. marginicollis** Boheman, Ins. Caffr. I, p. 150. Long. 10 ½ mill. Cet auteur a minutieusement décrit cette espèce, mais sans la comparer à aucune autre déjà connue. Le prosternum est rebordé entre les hanches, mais la plupart des caractères sont ceux du *vestitus*. Il est proportionnellement plus large que le *marginellus*. La *tête* n'a que quelques points imprimés près des yeux, mais elle est entièrement et distinctement chagrinée avec quelques rides légères auprès des yeux. Le *corselet* est bien plus large et plus court, transversal, plus rétréci en avant que vers la base, avec les côtés uniformément arrondis sur toute leur longueur, et les angles postérieurs peu obtus, mais fortement arrondis au sommet; la ponctuation du dessus est très-éparse et très-irregulière dans la grande moitié antérieure, laissant d'assez grands espaces lisses, tandisque toute la base est densément ponctuée. Les *élytres* sont un peu plus larges et plus parallèles, avec les stries plus ou moins distinctement ponctuées, les intervalles plans, plus finement granuleux. La coloration est presque la même, la bordure jaune du corselet plus élargie en arrière, celle des élytres couvre le huitième intervalle, mais ne s'élargit guères à l'extrémité, où elle est plutôt ondulée que dentelée; élytres plutôt noirâtres que verdâtres. Abdomen également bordé de jaune; antennes entièrement ferrugineuses. Boheman l'a décrit comme venant de Caffrerie; un de mes individus a été pris par Verreaux dans la colonie du Cap, l'autre figurait sous le nom de *placidus* (Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851, p. 244) dans la collection Laferté, comme venant du Sénégal, ce qui me parait douteux.

321. **Chl. perplexus** Dejean = *circumcinctus* Say, Trans. Am. ph. soc. IV, p. 418 (1834); = *virens* Chaudoir, Bull. des Nat.

de Mosc. 1843, p. 753. — *Poeyi* CHEVROLAT, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1863, p. 191 (comparé au type). Long. 10 1/2-11 mill. Voisin du *pennsylvanicus*, mais de forme plus élargie; *corselet* plus large, plus transversal, moins arrondi sur les côtés et moins rétréci vers la base, moins convexe; ponctuation bien plus éparse sur le disque, qui offre même de chaque côté de la ligne médiane un espace lisse; points plus gros et plus épars sur la partie antérieure; plus fins et plus serrés tout le long de la base; *élytres* plus larges, plus tronquées à la base, intervalles très-plans, plus finement granuleux, tout aussi pubescents; couleur du dessus identique; bordure jaune du corselet et des élytres plus claire, épipleures et bords de l'abdomen plus jaunes. Il habite la Louisiane et Cuba, et c'est par erreur que Dejean a indiqué le Sénégal comme patrie de son *perplexus*, qui n'est qu'un individu dont les couleurs ont été altérées.

322. **Chl. pennsylvanicus** SAY, Trans. Am. ph. soc. II, p. 66 (mon. LECONTE, Proc. Acad. sc. Phil. 1856, p. 27) = *vicinus* DEJEAN = *pubescens* HARRIS, New Engl. Farm. 1828 = *impunctifrons* KIRBY, Faun. bor. amer. IV, p. 21 (mon. LECONTE, Ann. and Mag. of nat. hist. 1870, Novemb.). Long. 10-11 mill. Par sa coloration cette espèce ferait le passage aux *syriacus* et *limbicollis* dont elle a même à peuprès la forme, mais ses véritables affinités sont avec le *quadricollis* et les espèces voisines. Elle diffère du *quadricollis*, dont elle a les caractères, 1.° par la couleur constamment verdâtre, des élytres, dont le rebord est teint en jaune, ainsique la partie postérieure des épipleures; 2.° par la *tête* plus distinctement pointillée, et dont le labre n'est point échancré; 3.° par le *corselet* un peu plus convexe, plus ponctué, moins large, plus rétréci vers la base, et dont les angles postérieurs sont droits, aigus au sommet et précédés d'une sinuosité assez courte; 4.° enfin par les élytres un peu plus parallèles, et dont les intervalles sont un peu plus granuleux et légèrement convexes. Commun aux Etats-Unis et au Canada.

323. **Chl. cubanus** CHAUDOIR. Long. 9 1/2 mill. Il ressemble au précédent, et comme chez lui le rebord du corselet et des élytres, ainsiqu'une partie des épipleures sont jaunes, mais il est plus

petit, sa coloration est d'un vert bien plus clair (prasinus) et la pubescence moins dense; le dessus du *corselet* est moins convexe antérieurement, moins fortement et bien moins densément ponctué, surtout sur le disque, où il y a même un espace lisse, et vers les angles antérieurs, les élytres sont moins allongées et un peu moins convexes. Il habite l'île de Cuba et m'a été donné par M. Chevrolat, qui l'avait rapporté à son *Poeyi*, dont il est distinct.

324. **Chl. glaucus** LECONTE, Proc. Acad. sc. Phil. 1856, p. 28 = *sericinitens* CHAUDOIR, Bull. des Natur. de Mosc. 1856, II, p. 284. Long. 13 mill. Plus grand que les espèces précédentes, se rapprochant le plus du *quadricollis*, dont il diffère par sa *tête* un peu plus distinctement pointillée, et dont le labre n'est point échancré, par le *corselet* un peu plus grand, moins rétréci antérieurement, ce qui lui donne l'air plus carré, descendant moins vers les angles antérieurs, un peu plus légèrement ponctué; par les *élytres* plus aplanies, et dont les stries sont beaucoup plus fines et moins fortement ponctuées, et les intervalles, tout à fait plans, sont plus finement pointillés, mais tout aussi pubescents. La coloration est la même, les élytres sont d'un bleu plus ou moins foncé (d'après Leconte); le rebord latéral des élytres et une partie des épipleures sont ferrugineux, ainsi qu'une étroite bordure à l'abdomen. L'un de mes deux individus femelles m'a été envoyé par M. Leconte, qui m'en a communiqué un ♂, ne différant en rien. Ils viennent tous des bords du Rio Colorado (Californie), non loin de sa jonction avec le Rio Gila.

325. **Chl. nebraskensis** LECONTE, Proc. Ac. sc. Phil. 1856. p. 28. Long. 11 $^1/_2$ mill. M. Leconte a pensé devoir réunir à cette espèce mon *simillimus*, qui est une espèce différente. Le *Nebraskensis* ressemble au *glaucus*, mais il est plus petit, entièrement vert clair (prasinus) en dessus, avec la tête et le corselet un peu plus brillants que les élytres et légèrement cuivreux; il diffère en outre du *glaucus* par les angles postérieurs du corselet qui ne sont précédés d'aucune sinuosité, qui sont un peu plus obtus et légèrement arrondis au sommet, et par la ponctuation

qui le couvre et qui est un peu plus marquée; la granulation des *élytres* est d'un soupçon plus distincte; les épisternes postérieurs m'ont paru un peu plus étroits. M. le D.r Leconte a eu l'obligeance de m'en communiquer deux individus, l'un de l'Etat de Nebraska, l'autre d'Utah.

326. **Chl. vafer** LECONTE, Proc. Ac. nat. sc. Phil. 1852, p. 66. Long. 11 $^1/_2$ mill. Cette espèce vient encore se placer ici; par la faible ponctuation de son corselet elle se rapproche le plus du *nemoralis;* mais cette partie du corps est bien plus large et plus courte. *Tête* semblable, un peu plus pointillée, comme dans le *pennsylvanicus;* labre entier; *corselet* de plus de moitié plus large à sa base que la tête avec les yeux, à peine rétréci vers sa base, mais assez fortement vers l'extrémité, avec les angles antérieurs fortement arrondis; côtés assez arrondis, nullement sinués près des angles postérieurs, qui sont un peu obtus et légèrement arrondis au sommet; le dessus encore plus aplani que dans le *perplexus,* un peu plus pubescent que dans le *nemoralis,* mais la ponctuation qui, sans être serrée, est distribuée régulièrement, est à peine visible, même avec un fort grossissement, la surface est terne et très-finement chagrinée, l'impression postérieure latérale est moins forte, plus éloignée du bord latéral, qui parait s'élever légèrement vers les angles et en est séparée par un espace tout à fait plan. *Élytres* à peuprès semblables, un peu plus ovalaires, moins convexes, plus pubescentes; les stries plus fines; le dessous plus finement granuleux. Tête et corselet d'un bleu brillant sur la première, terne sur le second; élytres d'un bleu opaque plus obscur, que la pubescence fait paraitre grisâtre; le reste coloré comme dans le *nemoralis;* les huit derniers articles des antennes d'un brun foncé. L'individu que je possède, est une femelle trouvée par Pilate dans le Texas, et que le D.r Horn, pendant son séjour à Paris, a reconnue être le vrai *vafer.*

NOTE. Je possède un ♂ de même provenance, coloré comme le *vafer,* mais différant par son *corselet,* qui n'est pas beaucoup plus large qu'il n'est long, moins rétréci à l'extrémité que dans le *nemoralis,* avec les angles antérieurs plus écartés des côtés du col et chez lequel la partie postérieure des côtés est sinuée.

avec les angles de la base droits, nullement arrondis au sommet, la base coupée carrément; les *élytres* sont un peu moins larges. Je ne me suis pas décidé à établir une espèce sur ce seul individu.

327. **Chl. nemoralis** SAY, Trans. Amer. phil. soc. II, p. 65. — DEJEAN; = *fulgiceps?* NEWMAN, Ent. Mag. V, p. 490. — Var. *longicollis* CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1843, p. 752; — Var. *oxygonus* CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1843, p. 753. Long. 11-13 $^1/_2$ mill. Les nombreux individus de cette espèce, qui varie un peu dans la forme du corselet, ont toujours la tête et le corselet d'un bronzé cuivreux plus terne sur ce dernier, dont la ponctuation est constamment très-fine, peu distincte et peu serrée. C'est à peuprès à cela que se bornent les différences entre elle et le *tricolor;* le corselet est plus ou moins large, plus ou moins arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs tantôt subobtus, tantôt très-aigus au sommet; les *élytres* sont aussi plus ou moins amples; et généralement les individus des pays chauds sont plus forts et plus développés que ceux qu'on rencontre dans les Etats septentrionaux de l'Union américaine.

328. **Chl. tricolor** DEJEAN; — Var. *atripennis* LECONTE, Ann. Lyc. New-York, IV, p. 336; — Var. *vigilans* SAY, Trans. Am. phil. soc. IV (1834), p. 419 = *chalybeipennis* CHEVROLAT, Col. du Mex. Cent. I, p. 72. Long. 11 $^1/_2$-13 mill. Il se distingue du *nemoralis* par la coloration de la tête et du corselet, qui est d'un vert brillant plus ou moins cuivreux, et par la ponctuation de ce dernier qui, sans être serrée, est régulière et plus visible. Comme dans le précédent, le corselet varie sensiblement de largeur, ses côtés sont plus ou moins arrondis; je n'ai pas vu d'individus où les angles postérieurs du corselet soyent aussi aigus que dans l'*oxygonus,* et en général ils sont plus obtus dans les individus mexicains, qui sont aussi plus gros que ceux des Etats-Unis et du Canada. Les antennes sont tantôt entièrement ferrugineuses, tantôt les huit derniers articles sont plus ou moins bruns. Les individus californiens ressemblent à ceux du Méxique.

329. **Chl. quadricollis** KIRBY, Faun. bor. amer. IV, p. 22 = *brevilabris* LECONTE, Ann. Lyc. New-York, IV, p. 337 = *amoenus*

CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 282. — Var. *consimilis* LECONTE, ibid., p. 337; Proc. Acad. nat. sc. Phil. 1856, p. 28. Long. 10-12 mill. Il est reconnaissable à son labre légèrement échancré; la tête et le corselet sont verts, sans reflets cuivreux; ce dernier est plus court que dans le *tricolor*, moins rétréci vers la base, moins ou pas du tout sinué à la partie postérieure des côtés, avec le dessus ponctué à peuprès de même, mais moins convexe; les élytres sont noires, d'ailleurs à peuprès pareilles; le rebord latéral du corselet est étroitement ferrugineux, mais celui des élytres et les épipleures sont noirs comme le reste de l'élytre. C'est le D.r Leconte lui-même qui, ayant comparé son *brevilabris* avec le type du *quadricollis*, a reconnu qu'ils étaient identiques. J'ai donc dû donner la préférence au nom proposé par Kirby, comme au plus ancien. Il paraît répandu sur la plus grande partie des Etats-Unis et du Canada. J'en possède plusieurs individus du Texas.

330. **Chl. melanarius** DEJEAN = *soccatus* SAY, Trans. Am. ph. soc. 1834, IV, p. 419. = *Chevrolati* (DEJEAN), CHEVROLAT, Col. du Mex. 1835, 2.e cent., n.o 171. — Var. *violaceus* CHEVROLAT, Col. du Mex. 1835, 2.e cent., n.o 170. Long. 10 1/2-12 1/2 mill. Il ressemble un peu par sa forme au *nigricornis*, mais il est plus allongé, autrement coloré et moins ponctué. *Tête* un peu plus chagrinée, yeux un peu plus saillants; palpes, labre et antennes pareils; *corselet* en général plus étroit, en proportion des élytres, d'ailleurs presque semblable, mais bien moins densément ponctué, surtout sur le disque, les points moins enfoncés; *élytres* plus allongées, les stries bien plus fines et plus finement ponctuées; la ponctuation des intervalles beaucoup plus fine, moins distincte et un peu moins serrée; tout le dessus également pubescent; le dessous plus finement granuleux; le prosternum *entre les hanches* rebordé et lisse, les épisternes postérieurs semblables à ceux du *nigricornis*, il en est de même des antennes des palpes et des pattes. Le dessus est d'un bleu violet, plus ou moins foncé, le dessous d'un noir terne; les antennes sont brunes, avec les deux premiers articles et quelquefois la base du troisième ferrugineux: les palpes sont plus ou moins

ferrugineux; le labre et les mandibules bruns; dans le type les pattes sont ferrugineuses, avec les tarses plus ou moins rembrunis; dans la var. *violaceus*, elles sont tout à fait noires, les palpes sont aussi plus bruns, ainsi que le second article des antennes. J'en possède plusieurs individus tant à pattes rouges, qu'à pattes noires; ils sont tous originaires du Mexique.

331. **Chl. variabilipes** ESCHSCHOLTZ, Zool. Atl. V, p. 27 = *asperulus* MÉNÉTRIÈS, Bull. de l'Acad. de S.t Pét. 1844, II, p. 55; = *obscurus* LECONTE, Ann. Lyc. New-York, V, p. 179 = *lugubris* MOTSCHULSKY, d. Kaef Russl. Cat., p. 64. Long. 10-10 1/2 mill. Il est voisin du *melanarius*, dont il diffère par le *corselet* qui est un peu rétréci en arrière, et dont les angles postérieurs sont toujours plus marquées et à peine arrondis au sommet, quoiqu'ils soyent quelquefois un peu obtus; ordinairement cependant ils sont presque droits et précédés d'une légère sinuosité; le disque est plus ponctué; les stries des élytres sont plus fortes et plus fortement ponctuées; la granulation des intervalles est toujours plus marquée, et la pubescence plus dense et plus grise; les épisternes antérieurs sont plus ruguleux. La couleur du dessus est sujette à varier, tantôt elle est d'un violet foncé sur la tête et le corselet, tantôt ces parties sont d'un vert olivâtre plus ou moins clair; la base des antennes est plus ou moins brune ou ferrugineuse comme dans le *melanarius;* et la couleur des cuisses et des jambes varie comme dans ce dernier, quelquefois les jambes sont noires avec le côté externe des quatre postérieures jaune. C'est donc à bien juste titre qu'il a reçu d'Eschscholtz le nom qui doit lui rester. On le rencontre dans diverses localités de Californie (S. Francisco, S. Diego).

332. **Chl. simillimus** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 283 = *vicinus* MANNERHEIM, ibid., 1843, p. 193. Long. 11 1/2 mill. *Tête* plus ruguleuse ou plus pointillée que dans le *quadricollis*, labre nullement échancré, col un peu plus gros; *corselet*, pas plus long, subtransversal, presque aussi rétréci vers la base qu'antérieurement, ponctué à peuprès de même, mais descendant bien moins vers les angles antérieurs; ceux postérieurs, précédés d'une légère sinuosité, droits, nullement arrondis

au sommet; *élytres* plus planes; ponctuation des stries plus fine et plus serrée, intervalles un peu plus distinctement granuleux et couverts d'une pubescence très-dense et très-marquée. Coloration identique à celle du *quadricollis*. Deux individus venant de S. Francisco (Californie). Le D.r Leconte a crû devoir réunir cette espèce à son *nebraskensis*, mais ayant reçu de lui-même en communication deux individus de ce dernier, j'ai vu qu'il constituait une espèce distincte.

333. **Chl. obsoletus** LECONTE, Ann. Lyc. New-York, V, p. 180 = *variabilipes* var. α LECONTE, List. of Col. 1863. = *rogator?* MOTSCHULSKY, Bull. des Nat. de Mosc. 1859, II, p. 157. Long. 10 mill. C'est à tort que le D.r LECONTE a crû devoir considérer cet insecte comme une variété du *variabilipes;* il est si voisin du *breviusculus,* que si ce n'était le prosternum qui est rébordé entre les hanches, tandisqu'il est sans rebord dans l'espèce péruvienne, on serait tenté de les réunir. Il a d'ailleurs la plupart des caractères du *platensis,* le labre est un peu échancré; le *corselet* moins rétréci vers sa base et un peu plus court, moins arrondi sur les côtés, qui ne sont pas sinués en arrière; le dessus est ponctué de la même manière et tout aussi distinctement; les *élytres* sont moins parallèles que dans le *breviusculus;* et un peu plus larges, mais elles sont plus courtes et plus convexes que dans le *platensis;* les stries sont également plus fortes et les intervalles plus pubescents. Les individus de Californie (2 dans ma collection et 5 dans celle du Musée Civique de Gênes) sont bleus en dessus, avec la tête vert-clair; le corselet est assez terne, les élytres le sont encore plus et sont plus obscures; dans deux individus mexicains, donnés par M. Sallé, qui ne diffèrent pas autrement, le corselet est d'un vert bien plus terne que la tête, et les élytres d'un vert foncé; leur rebord et les épipleures sont légèrement brunâtres, le reste est coloré comme dans le *breviusculus,* mais les articles intermédiaires des antennes, à partir du quatrième, sont un peu rembrunis.

334. **Chl. viridicollis** REICHE, Rev. Zool. Cuv. 1843, p. 37. Long. 9 ½-10 ½ mill. Le labre quoique légèrement échancré, l'est moins que dans les deux précédents; les antennes sont allongées

et grêles comme dans le *platensis;* le *corselet* est à peine plus large que la tête avec les yeux, bien moins court, quelquefois presque aussi long que large; moins échancré antérieurement, nullement sinué en arrière, avec les angles de la base obtus et légèrement arrondis au sommet; le dessus pas plus convexe, ponctué de même, avec les côtés du dessus de la base plus creux; les *élytres* plus étroites, plus allongées, plus ovalaires, moins largement tronquées à la base, avec la courbe des épaules et de la base des côtés moins forte; les stries et les intervalles comme dans l'*obsoletus.* Tête et corselet colorés comme dans le *platersis*, et aussi luisants, élytres ternes, assez pubescentes, d'un vert plus ou moins clair; les antennes plus ou moins rembrunies à partir du quatrième article, le reste comme dans le *platensis.* J'en possède trois individus venant de la Nouvelle-Grenade, dont l'un est le type de M. Reiche, et un quatrième m'a été cédé par M. Bates comme venant d'Ega sur l'Amazone. M. Sallé m'en a communiqué un individu pris à Oaxaca (Mexique).

335. **Chl. obscuripennis** CHEVROLAT, Col. du Mex. 2.e cent., 1835, p. 169 = *pauper* CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 267. Long. 11-12 mill. Il ressemble beaucoup au *viridicollis*, mais il est un peu plus grand; le labre est échancré de même, le corselet est proportionnellement plus grand, moins étroit, moins rétréci en arrière, et sa forme est plus arrondie; les angles postérieurs sont conformés de même; le dessus présente la même ponctuation, mais il est un peu plus convexe; les *élytres* ne diffèrent que par une largeur proportionnellement un peu plus grande. La coloration est identique, seulement le corselet est un peu plus bleuâtre, et les élytres sont d'un noir terne; au moins aussi pubescentes. Cette espèce a été trouvé au Mexique par M. Sallé, qui m'en a cédé quelques individus; je possède deux types de M. Chevrolat, provenant de la collection Dejean.

336. **Chl. oblongus** DEJEAN. = *Westwoodi* WATERHOUSE, Ann. Nat. hist. 1841, VI, p. 354. Long. 10-11 mill. C'est une espèce qui est colorée comme le *platensis*, mais dont la tête seule est luisante, le corselet est presque aussi terne que les élytres; la

couleur verte du dessus est plus claire; le *corselet* est plus étroit, pas plus large que la tête avec les yeux, aussi long que large, également rétréci aux deux bouts, fort peu arrondi sur les côtés; qui sont à peine sinués, et forment avec la base un angle quelque peu obtus, légèrement arrondi au sommet; le dessus plus convexe; très-finement chagriné, et régulièrement parsemé de points peu serrés, extrêmement petits, pilifères; la ligne médiane extrêmement fine, non imprimée, les impressions basales beaucoup plus faibles, le rebord latéral si fin et si étroit qu'on l'aperçoit à peine; les *élytres* du double plus larges que le corselet, moins carrées et plus arrondies aux épaules, plus convexes, striées, granuleuses et pubescentes de même, aussi finement rebordées que le corselet; le dessous du corps et les épipleures d'un noir assez terne; l'abdomen très-étroitement bordé de ferrugineux; le reste coloré comme dans le *platensis*. Commun aux environs de Montevideo et de Buénos-Ayres.

337. **Chl. purpureus** CHAUDOIR. Long. 12 mill. Coloré comme le *leucoscelis*, un peu plus violet en dessus, et facile à distinguer de ce dernier par son corselet plus aplani sur les côtés et plus largement relevé sur les bords latéraux. *Tête* presque semblable, yeux hémisphériques, col plus étroit; *corselet* à peine plus large que la tête avec les yeux, plus court, moins rétréci à son extrémité, dont les angles sont plus distants des côtés du col (auquel ils adhèrent dans le *leucoscelis*), côtés moins arrondis et moins sinués, angles postérieurs moins droits, légèrement arrondis au sommet, dessus plus plan, couvert d'une ponctuation assez marquée, formée de points assez petits, passablement serrés le long de la base et du bord antérieur, et qui le sont moins sur le disque et sur les côtés; ligne médiane bien moins imprimée, impressions postérieures semblables; bords latéraux assez aplanis, puis assez largement relevés, en comparaison du *leucoscelis* et des espèces voisines; *élytres* ayant presque la même forme, cependant les épaules sont un peu moins anguleuses, un peu plus arrondies; elles vont en s'élargissant jusqu'au de là du milieu, le dessus est un peu plus convexe; les stries sont beaucoup plus fines, moins imprimées, ponctuées de même, mais un

peu plus finement, les intervalles complètement plats, encore plus finement et moins distinctement granuleux. Le dessous du corps et tous les caractères du groupe sont les mêmes que dans le *leucoscelis*, seulement les articles 2 et 3 des tarses dilatés des ♂ sont plus étroits; les jambes sont blanchâtres au milieu comme dans le *leucoscelis*. Un individu ♂ m'a été donné par M. Sallé qui l'a reçu du Mexique (Orizaba).

338. **Chl. atratus** Chaudoir. Long. 12 mill. Il se distingue aisément des précédents par la couleur noire des antennes à leur base, et des pattes. *Tête* plus allongée; labre un peu échancré; *corselet* plus long, presque aussi long que large, à peine plus large que la tête avec les yeux; moins arrondi sur les côtés qui sont plus longuement et plus fortement sinués en arrière, et forment avec la base un angle droit, nullement arrondi et même un peu ressortant; les excavations latérales de la base plus profondes, s'étendant jusqu'aux angles qui sont assez relevés; le rebord latéral plus fort, quoique étroit; la ponctuation bien plus fine, distribuée de même. *Élytres* de la même forme, un peu plus convexes; stries un peu plus fortes, moins ponctuées; intervalles légèrement convexes, plus densément granuleux. D'un noir peu brillant, tant en dessus qu'en dessous, avec la tête et le corselet moins terne et offrant sur le disque un reflet verdâtre assez marqué; les huit derniers articles des antennes roux; le dernier des palpes ferrugineux, tandisque les premiers sont variés de brun et de roux; labre bordé de ferrugineux. Cette espèce habite à Ega, sur l'Amazone supérieur, et a été découverte par M. Bates qui m'en a cédé une ♀.

339. **Chl. brasiliensis** Dejean = *asper* Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 255. Long. 11-14 mill. L'acquisition du type du *brasiliensis* m'a permis de me convaincre que l'*asper* n'en différait pas spécifiquement, il est seulement plus petit; il y a dans le *brasiliensis* une ride assez visible de chaque côté du front; le *corselet* est moins court, un peu plus arrondi sur les côtés, ce qui lui donne l'air plus cordiforme, le disque est un peu plus lisse. Les stries des élytres sont plus fines et la ponctuation des intervalles bien moins marquée. Tous deux sont

des ♀. Cette espèce présente quelques particularités. Le troisième article des antennes n'est pas plus long que le suivant; les trois premiers sont glabres; le labre est assez échancré antérieurement; le prosternum entre les hanches est glabre et n'est point rebordé; le dessus des tarses est aussi glabre, et les épisternes postérieurs sont assez allongés. Les côtés de la base du corselet sont creux, et l'excavation s'étend jusqu'aux angles postérieurs qui sont relevés légèrement. Il habite la province de Rio-Yaneiro, dans les lieux humides, sous les troncs d'arbres abattus, où il a été trouvé par Lacordaire et par M. Sahlberg fils (Cantagallo).

340. **Chl. Sivorii** CHAUDOIR. Long. 11 $^1/_2$-12 mill. Il ressemble au *brasiliensis*, mais il est moins allongé. *Tête* pareille, l'impression du front de chaque côté entre la base des antennes tout aussi marquée; *corselet* plus large et plus court, assez transversal, moins rétréci vers la base, moins arrondi sur les côtés; les angles postérieurs droits, non arrondis au sommet; la ponctuation distribuée de même sur la surface, mais un peu plus forte; *élytres* presque semblables, un peu plus parallèles, un peu plus convexes, stries plus fortes et plus distinctement ponctuées, intervalles presque aussi plans, plus distinctement granuleux. Élytres d'un vert plus obscur; tout le reste coloré comme dans le *brasiliensis*. Plusieurs individus des deux sexes ont été trouvés par feu Sivori près de Montevideo et font partie du Musée Civique de Gênes.

341. **Chl. platensis** WATERHOUSE, Ann. of nat. hist. 1841, VI, p. 353. Long. 11-11 $^1/_2$ mill. Il est voisin du *brasiliensis*, mais il est ordinairement plus petit. *Tête* peu allongée, en carré un peu moins long que large; peu convexe, très-finement chagrinée, nullement ponctuée; faiblement imprimée de chaque côté entre la base des antennes; celles-ci grêles, atteignant le tiers de l'élytre, les trois premiers articles glabres, le troisième égal au suivant; palpes minces, assez allongés, nullement élargis et obtusément arrondis à l'extrémité; labre coupé carrément; mandibules crochues, peu avancées, menton avec une petite dent légèrement bifide au milieu de son échancrure; yeux gros, hémisphériques. *Corselet* un peu plus large que la tête, moins long

que large, mais pas transversal, également rétréci à ses deux extrémités, atteignant sa plus grande largeur vers le milieu, légèrement échancré à son bord antérieur; avec les angles peu avancés, arrondis, distants des côtés du col; le devant et le milieu des côtés assez arrondis, la partie postérieure sinuée, tombe à angle droit sur la base, qui est très-légèrement échancrée et n'est guères oblique près des angles, qui sont quelquefois légèrement obtus, et très-faiblement arrondis au sommet; le dessus est peu convexe, et ne descend guères que vers les angles antérieurs; la ligne médiane est fine, raccourcie aux deux extrémités et placée dans une dépression longitudinale plus ou moins marquée; les impressions latérales postérieures sont fines. linéaires, assez courtes, mais situées au fond d'une excavation ovalaire assez étendue, et qui s'étend jusqu'au côté; il y a de petits points près de la base et le long de la ligne médiane et du bord antérieur, et quelques uns un peu plus gros sur les côtés du disque; le rebord latéral est finement relevé. *Élytres* d'un peu plus de moitié plus larges que le corselet, de moitié plus longues que larges, légèrement élargies jusqu'après le milieu, coupées assez carrément à leur base, mais avec les épaules et la base des côtés très-arquées et arrondies, le milieu l'est fort peu, l'extrémité est visiblement sinuée et peu obtusément arrondie; le dessus est assez convexe; les stries sont nettement gravées, mais fines et densément ponctuées; les intervalles plans densément et distinctement granuleux, assez pubescents; l'ourlet basal est très-étroit et ne dépasse guères les angles du corselet, le rebord latéral très-fin. Tout le dessous du corps est couvert d'une granulation assez marquée et d'une pubescence assez apparente; le milieu du prosternum, qui n'est pas rebordé entre les hanches, l'est moins; les épisternes postérieurs sont bien plus longs que larges, sans sillons latéraux; les cuisses et le dessus des tarses sont glabres; les articles 2 et 3 dilatés des ♂ pas plus larges que longs. En dessus d'un vert assez clair, plus luisant sur la tête et le corselet, qui sont quelquefois légèrement cuivreux vers le milieu; le rebord relevé du corselet et des élytres, ainsique la partie postérieure des épipleures jaunâtres; le

dessous du corps noir avec une étroite bordure jaune à l'anus: antennes, palpes, labre et pattes d'un testacé en général assez clair. J'en ai vu beaucoup d'individus collectés par feu Sivori près de Montevideo, et qui appartiennent au Musée Civique de Gènes. Le *brasiliensis* est très voisin de cette espèce, mais outre le corselet un peu plus cordiforme, à angles postérieurs plus arrondis au sommet, les stries des élytres sont moins imprimées, et ne sont guères formées que de rangées de petits points, avec les intervalles bien plus faiblement granuleux, le rebord du corselet et des élytres n'est point jaune.

342. **Chl. breviusculus** Chaudoir. Long. 9 $^1/_2$ mill. Plus petit que le *platensis*, coloré de même, à l'exception du rebord du corselet et des élytres qui n'est point jaune, et de celles-ci qui sont d'un vert noirâtre. *Tête* comme dans cette espèce; labre un peu échancré en arc de cercle, comme dans le *quadricollis* Kirby; impressions entre les antennes plus profondes. *Corselet* plus court, un peu moins cordiforme, moins arrondi sur les côtés, coupé carrément à sa base près des angles postérieurs qui sont bien droits, à peine visiblement ponctué en dessus; le rebord latéral un peu plus relevé. *Élytres* un peu plus étroites, plus parallèles, les stries un peu plus marquées et plus distinctement ponctuées, les intervalles plus granuleux et plus pubescents. Antennes un peu moins longues. Deux individus ♂ venant du Pérou, faisaient partie de la collection Laferté, sous le nom de catalogue (Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851), non accompagné d'une description, que je lui ai conservé.

343. **Chl. impunctifrons** Say, Trans. Am. phil. soc. II, p. 61 = *emarginatus* Kirby, Faun. bor. amer., IV, p. 23. Long. 14 $^1/_2$-15 mill. Bien plus grand que les précédents et proportionnellement plus large. Labre légèrement échanchré, caractère déjà observé par Kirby, cependant dans quelques individus, ainsique dans quelques-uns du *quadricollis*, ce caractère est peu sensible. *Tête* semblable à celle de ce dernier; antennes plus longues, plus grèles; *corselet* de près du double plus large que la tête à sa base, mais fortement rétréci en avant; bord antérieur assez échancré, avec les angles assez avancés, mais assez largement

arrondis au sommet, côtés un peu arrondis vers le milieu, mais fort peu avant et après le milieu; base à peine plus étroite que le milieu, angles postérieurs droits avec le sommet un peu arrondi; bord postérieur coupé carrément, légèrement bisinué; le dessus plan, descendant seulement un peu vers les angles antérieurs, couvert d'une ponctuation régulière assez dense, mais moins forte que dans le *quadricollis;* ligne médiane assez imprimée, n'atteignant pas les deux bords; impressions latérales postérieures linéiformes, courtes, peu profondes; la moitié postérieure des bords latéraux s'élargissant peu à peu vers la base, aplatie, et même légèrement relevée, ce qui a fait dire à Kirby que les impressions basilaires étaient doubles; le rebord latéral très-fin, teint en jaune. *Élytres* dépassant peu la largeur du corselet (environ d'un millimètre), semblables par la forme à celles du *quadricollis,* mais plus aplanies; ponctuation des stries plus serrée, intervalles plus plans, plus fortement granuleux, tout aussi pubescents; côtés du sternum moins densément pointillés. Tête d'un vert brillant comme dans le *quadricollis,* corselet d'un vert plus foncé, plus terne et plus visiblement recouvert d'une pubescence jaunâtre; élytres d'un noir très-terne; tout le reste coloré comme dans le *quadricollis.* J'ai reçu les trois individus que je possède de feu Guex; le D.r Leconte dit que cette espèce habite les états méridionaux et occidentaux de l'Union américaine.

344. **Chl. harpalinus** Eschscholtz, Zool. Atl., V, p. 27. Long. 11 $^1/_2$ mill. Par la ponctuation de son corselet, cette espèce rappelle l'*alutaceus,* mais comme dans les espèces du groupe du *sulcicollis,* dont elle a la plupart des caractères, le prosternum n'est point rebordé, et il est lisse dans sa partie postérieure, il a de plus une forme un peu triangulaire; ce qui l'éloigne de ces espèces, c'est sa forme plus étroite, et la faible granulation des élytres. *Tête* comme dans l'*alutaceus;* labre légèrement échancré; *corselet* rétréci antérieurement, mais bien moins large vers le milieu, nullement rétréci vers la base, à côtés parallèles dans leur moitié postérieure; le dessus n'a de ponctuation un peu dense que dans les impressions latérales postérieures et

autour d'elles, jusqu'aux angles postérieurs; il n'y a que quelques petits points clairsemés sur la partie antérieure des côtés et le long du bord antérieur; une rangée de petits points de chaque côté de la ligne médiane; tout le milieu de la base et le disque sont lisses; la ligne du milieu est assez imprimée. Les *élytres* sont environ de moitié plus larges que le corselet, plus étroites que dans l'*alutaceus*, bien plus parallèles, assez distinctement sinuées à l'extrémité, et plus planes, couvertes d'une pubescence moins grise et bien moins apparente; tête et corselet d'un bronzé olivâtre modérément luisant, élytres un peu moins ternes que dans le *sulcicollis*, d'un noir très-légèrement olivâtre vers les bords, le dessous d'un noir pubescent; labre, mandibules, palpes et antennes presque noirs, les trois premiers articles de celles-ci variés de ferrugineux; pattes d'un brun un peu rougeâtre. J'en possède trois individus venant de Californie.

345. **Chl. amplipennis** CHAUDOIR. Long. 11 $^1/_2$ mill. Je ne puis trouver d'espèce à laquelle celle-ci s'allie intimement, car si la sculpture du corselet et des élytres est tout à fait celle du *holosericeus*, la forme courte et rétrécie antérieurement du premier, l'ampleur et la forme ovalaire des secondes l'en font différer beaucoup; le labre est assez fortement échancré, presque autant que dans les espèces voisines du *chlorodius*, mais les mandibules ne sont pas plus avancées que dans le *holosericeus*, les palpes et les antennes sont pareilles. *Tête* comme dans cette espèce, mais plus finement pointillée, paraissant plus lisse; yeux au moins aussi saillants. *Corselet* plus rétréci en avant, atteignant sa plus grande largeur aux deux-tiers postérieurs; côtés modérément arrondis antérieurement, très-arrondis en arrière, ainsique les angles postérieurs; assez échancré à son bord antérieur; le dessus déprimé en travers avant la base; la ligne médiane profonde, mais raccourcie aux deux bouts; les impressions latérales postérieures profondes et arquées, les côtés de la base assez creux et se relevant assez fortement vers les angles postérieurs, le rebord latéral fin; toute la surface aussi densément et aussi fortement rugueuse que dans le *holosericeus*. *Élytres* courtes et larges arrondies sur les côtés, de moitié plus larges que le cor-

selet, de moins de moitié plus longues que larges; la base des côtés beaucoup plus arquée vers les épaules, le dessus bien plus voûté dans toutes les directions, les stries bien plus fortement ponctuées, la rugosité des intervalles un peu plus fine; la ponctuation des côtés du dessous et surtout des épisternes antérieurs et intermédiaires moins dense et moins marquée; tête d'un violet métallique, luisant, corselet d'un bleu d'acier foncé; élytres d'un noir un peu terne, avec le rebord bleuâtre, dessous du corps d'un noir brillant, labre, mandibules, palpes et antennes bruns, avec les trois premiers articles de celles-ci rougeâtres; toutes les cuisses, ainsique les jambes et les tarses antérieurs bruns, les quatre autres jambes et tarses noirs. Un seul ♂, venant de Java, m'a été communiqué par M. Putzeys.

346. **Chl. holosericeus** Fabricius (*Carabus*), Mantissa I, p. 199; Dejean. = *Carabus carbonarius* Rossi, Faun. etrusc. I, p. 216. = *Car. tristis* Schaller, Schrift. der nat. Ges. v. Halle 1783, p. 318. — Var. *anceps* Mannerheim, Bull. des Nat. de Mosc. 1842, p. 818. Répandu dans les parties tempérées de l'Europe, jusqu'en Suède au nord, et en Dalmatie au midi, en Sibérie jusqu'au de là du Baïkal (?); dans les provinces transcaucasiennes jusque dans le nord de la Perse, dans l'Asie centrale (Taschkent), en Asie mineure, sur les bord de la Caspienne et dans le midi de la Transcaucasie on rencontre la variété que Mannerheim nommait *anceps*, et qui diffère légèrement du type par un corselet un peu plus large, surtout vers la base, des élytres également plus larges, une tête et même un corselet un peu plus cuivreux; M. le Marquis Doria a trouvé dans la vallée du Lar, près de Téhéran, une variété intéressante de cette forme qui a le dessous du premier article des antennes, les cuisses avec les appendices des trochanters postérieurs, et les jambes d'un testacé rougeâtre, les genoux, le bout des jambes et les tarses noirs; la tête et le corselet d'un cuivreux plus luisant que d'ordinaire, et qui fait la transition à l'espèce suivante.

347. **Chl. Douëi** Peyron, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1858, p. 362. Long. 11 $^1/_2$ mill. Il ressemble beaucoup au *holosericeus*; les aspérités de la surface sont tout à fait semblables, mais les

angles postérieurs du corselet sont plus arrondis; les palpes, les trois premiers articles des antennes et les pattes sont entièrement d'un testacé très-rouge; la tête est d'un vert brillant et le corselet verdâtre. Les deux individus que je possède, m'ont été envoyés par feu Kindermann, comme venant de Syrie; ceux décrits par M. Peyron venaient de Caramanie; il m'écrit qu'on le rencontre aussi mais rarement à Saint-Jean d'Acre.

348. **Chl. reticulatus** Motschulsky, Ins. de Sibér. p. 233, 439. Long. 5''' = 11 mill. Je ne suis pas sûr de cette espèce, mais d'après la description de l'auteur, on serait porté à y voir une forme de transition entre le *cælatus* et le *holosericeus*. La *tête* ressemble à celle du *holosericeus*, pointillée de même; le *corselet* semble s'en rapprocher beaucoup par la forme et par la sculpture de la surface étant plus large que la tête, arrondi sur les côtés et rétréci aux deux extrémités, avec les angles postérieurs obtus, le dessus plan, chagriné par des rugosités et revêtu d'un duvet jaune peu serré; les *élytres* sont beaucoup plus larges que le corselet, plus courtes et moins parallèles que dans le *holosericeus*, aussi rugueuses que le corselet, mais ce qui ne va plus à ce dernier, c'est que les intervalles impairs sont un peu plus élevés que les autres, et que sur toute la surface on voit alternativement des inégalités transversales relevées et de faibles impressions, qui la font paraître réticulée, puis que çà et là sur la surface et le long du bord, il y a des points élevés en forme de petits chaînons; la coloration et le dessous sont comme dans le *holosericeus*. Comme Motschulsky n'en avait qu'un seul individu, cette singulière sculpture des élytres peut tenir à quelque vue de développement, et dans ce cas, l'insecte aurait (à part les intervalles alternativement relevés) beaucoup d'affinité avec la variété *anceps*.

L'auteur l'a pris près de Nertschinske. Deux individus venant des bords du lac Baïcal et qui ont été pris par M. Dybowski, me semblent se rapporter à cette espèce; le corselet est sensiblement plus large que dans le *holosericeus*, plus élargi vers la base, ce qui le fait paraître plus rétréci antérieurement; les élytres sont aussi proportionnellement plus larges et moins al-

longées; la sculpture de toute la surface supérieure est parfaitement la même; les intervalles impairs ne sont pas plus relevés que les autres, et la surface n'offre par les chainons dont parle Motschulsky; mais la pubescence du dessus du corps est plus longue, et d'un jaune doré un peu foncé, ce qui n'est pas le cas dans le *holosericeus*. Je serais assez disposé à le considérer comme spécifiquement distinct de ce dernier.

349. **Chl. nigricornis** FABRICIUS (*Carabus*), Mantiss. I, p. 202; DEJEAN (pour la synon. anc. comp. Catal. Har. et Gemm. p. 222); — Var. *melanocornis* DEJEAN; — Var. de celui-ci: *Chl. punctatus* MOTSCHULSKY, Ins. de Sibér. p. 230 = *erythropus* FISCHER, Ent. Ross. III, p. 283, T. XI, f. 5. = *cœruleocephalus* MOTSCHULSKY, Ins. de Sibér., p. 229. = *fuscitarsis* SCHAUM, Berl. ent. Zeitschr. 1857, p. 135. Jamais, à ma connaissance, la variété à pattes noires n'a été rencontrée ailleurs que dans le Danemark, la Suède et le nord de la Prusse; elle manque tout à fait dans les parties de l'Empire russe, même les plus voisines de ce dernier pays; la var. *melanocornis* habite le reste de l'Europe, à l'exception des deux péninsules occidentales (on la rencontre encore dans le nord de l'Italie), l'Asie occidentale, la Sibérie, où je crois qu'elle ne dépasse pas le lac Baïkal; le *punctatus* est établi sur des individus à corselet plus large, et le *cœruleocephalus* sur d'autres à corselet plus étroit qu'il ne l'est d'ordinaire dans le type. Il varie beaucoup sous le rapport de la coloration. Un type du *fuscitarsis*, reçu de Schaum lui-même et venant de Grèce n'est qu'un individu de petite taille du *melanocornis*.

350. **Chl. melampus** MÉNÉTRIÉS, Mém. de l'Acad. de St. Pétersb. VI, 1849, p. 29, T. I, fig. 10. Long. 10 mill. (= 4 $^1/_2$'''). Cet insecte, que je ne connais que par la description, pourrait bien ne pas être autre chose qu'une variété du *nigricornis*. L'auteur dit qu'il est plus étroit, que le *corselet* est plus rétréci vers sa base, que les points qui le couvrent sont plus profonds, moins serrés, que les *élytres* sont plus parallèles, les intervalles plus plans, à granulation et pubescence plus denses, et que la ponctuation du dessous est plus grosse, moins serrée; tête et corselet d'un rouge cuivreux; élytres vertes; labre, palpes, les deux

premiers articles des antennes rougeâtres, le reste, le dessous du corps et les pattes noirs; tête presque lisse, angles antérieurs du corselet avancés. Il a été trouvé par le voyageur Al. Lehmann en Turcomanie.

351. **Chl. Schranki** Duftschmid (*Carabus*), Faun. austr. II, p. 131; — Dejean, — Var. *Chl. nitens* Faldermann, Faun. transcauc. I, p. 37. = *cordicollis?* Motschulsky, Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 336; — Var. *tibialis* Dejean; — Var. *Kindermanni* Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 271. Généralement le *tibialis* a les angles postérieurs du corselet plus aigus que le vrai *Schranki*, mais on remarque que ce caractère varie dans les individus provenant de diverses parties de la France, comme aussi dans le *Schranki* il y a des individus qui ont ces angles presque aussi aigus; dans la var. *nitens* Faldermann, qu'il ne faut pas confondre avec le *chrysothorax*, le corselet est un peu plus cordiforme et ordinairement assez cuivreux; le *Kindermanni* est une variété très-remarquable de coloration qui est d'un bronzé cuivreux en dessus, et dont en général les pattes sont colorées comme dans le *tibialis*, cependant dans deux individus de ma collection, elles sont testacées comme celles du *Schranki*; les antennes, dans cette variété, n'ont ordinairement que le premier article testacé. Elle se rencontre dans diverses parties de la Russie méridionale (Sarepta, Kieff, Podolie); dans cette dernière localité on trouve aussi le vrai *tibialis*, mais il est en général plus localisé que le vrai *Schranki*, qui habite les parties méridionales de l'Europe, et qui a le corselet plus cuivreux dans les individus de Dalmatie et d'Italie que dans deux de France et d'Autriche. Je n'en ai pas vu d'Espagne, du midi de l'Italie ni de Grèce. Feu Fedtschenko l'a retrouvé dans l'Asie centrale, près de Schakhimardan. (Solsky, Voy. dans le Turkestan II, p. 64).

352. **Chl. chrysothorax** Krynicki, Bull. des Nat de Mosc. 1832. p. 79, Tab. III, fig. 1. Long. 9-10 $^1/_2$ mm. Il est en général plus petit que le *Schranki* la tête et le corselet et surtout celui-ci sont bien plus cuivreux, mais la principale différence consiste dans la conformation des angles postérieurs du corselet, qui sont

droits, très-aigus au sommet, et plus ou moins ressortants sur le côté; la partie postérieure des côtés est plus sinuée. Il habite la Crimée et les régions transcaucasiennes, et se retrouve dans l'Asie centrale.

353. **Chl. sulcicollis** PAYKUL, (*Carabus*), Faun. suec. I, p. 153, 72; DEJEAN; — Var. *alternans* CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 275. Cette espèce bien connue, quoique rare, habite les parties tempérées du continent européen; j'en ai vu un individu venant de Savoie, on l'a rencontré dans le nord de la France; il a été pris près de Kieff, mais le nord de l'Allemagne parait être sa patrie de prédilection. Dans le groupe dont il est le type, les palpes quoique tronqués, ne s'élargissent point vers l'extrémité, et sont assez grêles; les antennes sont assez minces, dépassent peu les épaules et leur troisième article n'est pas plus long que le suivant, le labre est légèrement échancré en arc de cercle; la partie du prosternum entre les hanches est lisse, rantôt rebordée, tantôt sans rebord visible; les épisternes postérieurs ne sont pas étroits, mais sensiblement plus longs que larges; tout le dessous à l'exception d'une bande longitudinale étroite sur le milieu du sternum, est fortement rugueux, granuleux et très-pubescent; le second et le troisième article dilatés des tarses des mâles aussi longs que larges, assez carrés. L'*alternans* ne diffère point par la forme ni par la sculpture, mais offre cette particularité que tandisque la pubescence sur les intervalles impairs est rousse, elle est argentée sur les intervalles pairs et le long des bords. Je n'en ai vu qu'un individu, qui m'a été envoyé par feu Gebler comme venant de la Sibérie centrale.

354. **Chl. cœlatus** WEBER (*Tachypus*), Obs. ent. I, p. 42; DEJEAN; = *Carabus quadrisulcatus*, PAYKUL, Mon. Carab. n. 68. = *sulcicollis* ♀ PAYKUL, Faun. suec. I, p. 153. Il diffère du *sulcicollis* par ses élytres plus courtes, plus arrondies aux épaules. et par la pubescence très forte, d'un jaune roussâtre, qui couvre les intervalles pairs, tandisque ceux impairs sont revêtus d'une pubescence qui n'est pas visible, parcequ'elle a la couleur de l'intervalle. Il n'a été, je crois, trouvé jusqu'à present qu'en

Suède et dans le nord de l'Allemagne. J'ignore s'il a été rencontré dans les provinces russes de la Baltique.

355. **Chl. niger** RANDALL, Bost. Journ. of nat. hist. II, p. 34 (1838) = *exaratus* DEJEAN, Cat. 3.e éd. p. 29. Long. 12-13 mill. Il a tous les caractères de ce groupe, et diffère du *sulcicollis* par le *corselet* plus court, un peu moins élargi à sa base, plus échancré à son bord antérieur, plus convexe sur le disque, moins déprimé près des bords latéraux qui sont moins relevés; la base et les côtés sont couverts de points plus gros mais moins serrés, et moins pubescents; ceux du disque et de la partie antérieure sont tout aussi gros et distribués à peuprès de même, mais les espaces lisses qui les séparent, sont moins élevés: les *élytres* sont courtes comme dans le *cœlatus*, plus ovalaires, avec les épaules moins carrées, plus arrondies; le dessus est plus convexe, ainsique les intervalles des stries, qui sont couverts d'une granulation ou plutôt d'aspérités moins serrées, un peu plus faibles, et d'une pubescence noirâtre comme l'élytre, mais parsemée de poils d'un gris argenté. Je possède quatre individus de cette espèce, découverte d'abord près de Boston, et répandue, quoique rare partout, dans les Etats atlantiques tempérés de l'Union américaine.

356. **Chl. alternatus** HORN, Trans. Am. ent. soc. 1871, p. 327. Long. 12 $1/2$ mill. Cet insecte que je ne connais point, doit être extrêmement voisin du *cœlatus*, les seules différences qui résultent de la description consistent dans le moins de convexité des espaces lisses du corselet, dans les gros points qui remplacent les stries des élytres, qui paraissent être plus planes, et dont la pubescence, sur les intervalles impairs, ne parait pas être d'une autre couleur que sur les autres; et enfin dans la ponctuation du dessous du corps qui parait être moins serrée; la couleur de la tête et du corselet est d'un bronzé plus rougeâtre. Le Musée britannique doit en posséder d'autres individus, qui, comme l'individu décrit, ont été récoltés par M. Bourgeau, dans la région du Saskatchewan (Canada occid.).

357. **Chl. quadrisulcatus** ILLIGER (*Carabus*), Kaef. Preuss. I, p. 176; DEJEAN. Aussi rare que le *cœlatus*, dont il diffère surtout par

la convexité des intervalles impairs des élytres, qui sont lisses et luisants. Je ne donnerai d'ailleurs pas ici de nouvelle description de cette espèce bien connue qui habite le nord-est de la Prusse, le nord de la Russie et la Sibérie Centrale.

358. **Chl. prostenus** BATES, Trans. of the ent. soc. of Lond. 1873, p. 325. Long. 5 $^1/_2$ lin. = 12 mill. L'auteur compare cette espèce que je ne connais pas, à l'*inops*, et l'en distingue par son *corselet* plus allongé, sensiblement plus rétréci à son extrémité qu'à sa base, avec les angles postérieurs obtus, les côtés faiblement et assez régulièrement arrondis, et le dessus finement ruguleux entre les points qui sont d'ailleurs distribués comme dans l'*inops*, et couvert de fines rides transversales. Les élytres sont plus allongées, moins ovales, plus parallèles, à intervalles plans, finement pointillés. La bordure jaune du corselet est étroite et partout de même largeur; celle des élytres occupe deux intervalles près de la base, se rétrécit vers le milieu, s'élargit de nouveau vers l'extrémité, mais moins que dans l'*inops*, son bord interne est fortement dentélé. M. Bates possède les deux sexes qui ont été pris à Kiukiang, sur le haut Yantze-Kiang.

359. **Chl. rufithorax** WIEDEMANN, Germar's Mag. der Entom. IV, p. 112; DEJEAN Spec. Long. 10 $^1/_2$ mill. Cette espèce, encore rare dans les collections, est tout autrement colorée que ses congénères, car elle a la tête et le corselet tout à fait roux, ce qui ne se voit que dans quelques espèces voisines du *tripustulatus*, mais celles-ci ont une toute autre forme; elle ressemble un peu à la *Nebria xanthacra* et parmi les *Chlaenius*, ne peut guères être comparée qu'au *vestitus*. *Tête* un peu plus large que celle de ce dernier, lisse, avec deux impressions assez profondes qui s'arrêtent à la forte suture de l'épistome; une petite fossette sur le milieu du front qui est peu convexe, yeux plus gros, hémisphériques. *Corselet* plus large que la tête avec les yeux; bien plus large et plus transversal que celui du *vestitus*, très-arrondi et élargi vers le milieu des côtés, légèrement et assez longuement sinué en arrière; base aussi rétrécie que l'extrémité, coupée obliquement à ses extrémités derrière les angles postérieurs, qui sont obtus, mais non arrondis au sommet; le dessus

peu convexe, la ligne médiane assez enfoncée, attenuée aux deux extrémités qui se prolongent à peuprès jusqu'aux deux bouts; impressions transversales peu marquées, l'antérieure angulaire, les deux excavations basales, plus profondes antérieurement qu'en arrière, où elles s'effacent; les côtés parsemés de points assez gros, mais peu serrés, surtout dans toute la partie qui avoisine les angles postérieurs et entoure les impressions basales; le disque est lisse, à l'exception de quelques points le long de la ligne médiane et le long du bord antérieur; les bords latéraux plus largement relevés, surtout vers les angles postérieurs. *Élytres* de moins de moitié plus larges que le corselet, de moins de moitié plus longues que larges; en rectangle assez court, bien tronqué à sa base, à peine sinué, et assez angulairement arrondi à l'extrémité, à côtés parallèles, mais dont la base décrit une très-forte courbe vers les épaules; le dessus assez convexe, la rigole marginale formant un angle bien marqué avec l'ourlet basal; les stries finement ponctuées; les intervalles assez convexes, moins densément mais un peu plus rudement granuleux; la moitié antérieure des trois premiers un peu moins que le reste; pubescence moins dense. Dessous du corps pointillé à peuprès de même, épisternes antérieurs moins ponctués, prosternum non rebordé entre les hanches et glabre, le milieu du sternum lisse; la ponctuation et la pubescence du milieu de l'abdomen bien moins serrée, ce qui fait que cette espèce constitue le passage des espèces à abdomen lisse à celles qui l'ont ponctué et pubescent, et que vu le luisant de cette partie du corps, on serait tenté de la placer près des espèces voisines du *velutinus*. Antennes, palpes et pattes comme dans le *vestitus*. D'un rouge un peu brunâtre, les bords latéraux du corselet, les épisternes antérieurs et une large bordure à l'abdomen d'un jaune pâle, ainsique le labre, les palpes, les trois premiers articles des antennes et les pattes; le reste de l'antenne plus rougeâtre; élytres d'un noir grisâtre; avec une bordure d'un jaune très-pâle, ne depassant pas la huitième strie sur les côtés, mais s'élargissant à l'extrémité qui est toute jaune, légèrement échancrée et assez dentelée à son bord interne; épipleures de même

couleur. Je ne possède que l'individu (♀) décrit par Dejean et venant des Indes orientales, c'est aussi un des types de Wiedemann; mais j'en ai vu d'autres individus au Musée de Berlin.

360. **Chl. vestitus** Paykul (*Carabus*); Dejean (voy. ancienne syn. Cat. Har. et Gemm.) = *distinctus* Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 240. Ce dernier n'est évidemment qu'une variété locale; parmi les individus de Syrie, j'en ai deux qui ont la partie postérieure des côtés du corselet moins sinuée et les angles de la base moins ressortants et moins aigus que ce n'est ordinairement le cas. Il habite toute l'Europe et l'occident de l'Asie jusqu'en Syrie.

361. **Chl. laeviplaga** Chaudoir. Long. 10 1/2-11 1/2 mill. Il ressemble au *vestitus* et encore plus au *frater*, mais il est plus grand que ce dernier; les yeux sont plus saillants que dans le *vestitus*. le *corselet* est un peu plus rétréci postérieurement; les abords de la ligne médiane sont plus déprimés, de chaque côté du disque il y a un espace lisse qui se dirige obliquement vers les angles antérieurs, entre la ponctuation du bord antérieur, et celle assez dense et assez forte qui couvre toute la base et le tour des impressions basales jusqu'aux côtés, dont elle laisse libre la petite moitié antérieure. La forme des élytres est la même; elles sont plus amples dans la femelle que dans le mâle, plus convexes, un peu plus finement pointillées dans les intervalles, tout aussi pubescentes, mais noires, au lieu d'être vertes; la coloration est d'ailleurs identique. La bordure latérale est dilatée et dentelée à l'extrémité comme dans le *vestitus*, mais sur le côté elle ne teint en jaune que le rebord latéral. Le Musée Civique de Gênes en possède un couple venant d'Abyssinie, le mâle y a été pris par M. Raffray, la femelle par le D.r Beccari (pays des Bogos).

362. **Chl. frater** Chaudoir. Long. 9 1/2 mill. Sa ressemblance avec le *vestitus* est des plus grandes. *Tête* absolument lisse près des yeux; *corselet* de la même forme; les angles de la base nullement aigus; très-légèrement arrondis au sommet, côtés de la base coupés un peu obliquement vers les angles; ponctuation assez abondante vers les côtés, et disposée sur deux lignes en-

tremêlées le long de chacun des côtés de la ligne médiane. laissant un espace allongé lisse entre ces deux lignes et la ponctuation des côtés; milieu de la base non ponctué, finement strié; *élytres* d'un soupçon plus courtes, semblables d'ailleurs pour la forme, mais plus convexes, les intervalles plus plans et couverts d'une granulation bien plus fine et plus serrée. Ponctuation du dessous plus fine; antennes plus minces, un peu plus courtes; tête et corselet colorés de même; élytres d'un noir grisâtre, bordure tout aussi large et dentelée de même à l'extrémité, mais bien plus étroite sur les côtés, ne teignant en jaune que le rebord et les épipleures; l'abdomen très-étroitement bordé de jaune. Le reste coloré comme dans le *vestitus*. Il habite la côte de Malabar, et m'a été vendu par M. S. Stevens.

363. **Chl. extensus** ESCHSCHOLTZ, Humm. Ess. ent. 4, p. 19; DEJEAN. Long. 11-12 $^1/_2$ mill. Cette espèce qui parait remplacer le *vestitus* dans l'Asie centrale, s'en distingue facilement par sa taille plus grande, son corselet un peu moins court, ses élytres plus longues, plus parallèles, et dont les intervalles sont couverts d'une granulation plus fine et plus serrée. Les pattes et les antennes sont aussi plus longues. La description de Dejean ne s'applique pas à tout les individus, pour ce qui concerne la forme et la ponctuation du corselet et la largeur de la bordure des élytres à l'extrémité; sous ce rapport, l'*extensus* ne diffère guères du *vestitus*.

364. **Chl. inops** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II. p. 239; — BATES, Geod. of Japan, p. 250 = *arcuaticollis* MOTSCHULSKY, Etud. ent. 1860, p. 7 = *vestitus* var. (!!) MORAWITZ. Long. 10-11 $^1/_2$ mill. *Tête* et élytres à peuprès comme dans le *vestitus*, *corselet* plus court, plus transversal, ressemblant à celui du *sinuatus* mais avec les angles de la base un peu plus aigus au sommet, et le dessus ponctué comme dans le *vestitus*. Les antennes sont plus ferrugineuses, et les élytres plus obscures, surtout dans les individus des pays chauds. Cet insecte habite toute la côte orientale de la Chine jusqu'à l'embouchure de l'Amour, le Japon, Formose, et se trouvait parmi les insectes récoltés dans le royaume de Siam par M. de Castelnau.

365. **Chl. obscurus** KLUG, Symb. phys. Dec. III, Tab. XXIV, fig. 10. Long. 11 $^1/_3$ mill. Il ne nécessite pas une longue description, car il ressemble tout à fait par sa forme au *vestitus*, dont il diffère par la ténuité de la bordure des élytres qui ne teint en jaune, depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de la suture, que le rebord et les épipleures, et par la couleur noire du reste de l'élytre, qui est plus allongée, un peu plus convexe, et dont les stries semblent plus profondes; les parties jaunes de l'insecte sont plus rougeâtres. L'individu que je possède vient de Nubie, celui du Musée de Berlin, type de Klug, a été trouvé au Mont Sinaï; je l'ai examiné et trouvé semblable au mien.

366. **Chl. tenuelimbatus** BALLION, Bull. des Nat. de Mosc. 1870, II, p. 326; SOLSKY, Voy. dans le Turkestan, II, p. 62. Long. 9 $^1/_4$ mill. Tête et corselet d'un vert brillant, élytres d'un vert bronzé (fuscoaenea), peu luisantes, avec une bordure ferrugineuse très-étroite, qui se retrouve sur les bords latéraux du corselet, antennes brunes, avec leur base, la bouche, le labre et les pattes d'un testacé rougeâtre. *Tête* lisse, yeux assez saillants. *Corselet* comme celui du *flavipes* faiblement transversal, peu arrondi sur les côtés, légèrement cordiforme; côtés un peu sinués avant les angles postérieurs qui sont droits, mais peu aigus au sommet; ligne médiane profonde, n'atteignant pas les extrémités; impressions basales profondes; ponctuation du dessus éparse comme chez le *flavipes;* les points assez gros, sont plus abondants sur les bords, le long de la ligne médiane et dans les coins postérieurs. *Élytres* beaucoup plus larges que le corselet, qui dépasse peu la tête avec les yeux en largeur, côtés peu arrondis; le dessus plus convexe que dans le *vestitus;* les stries fines bien marquées, les intervalles assez relevés, finement ponctués et assez pubescents, la pubescence jaunâtre; le dessous du corps moins ponctué antérieurement que sur l'abdomen. Je dois la connaissance de cette espèce qui me semble bien voisine de l'*obscurus* KLUG et qu'on rencontre près de Samarkand et de Chodschent, à M.r Putzeys, qui en avait reçu un individu de M. Ballion.

367. **Chl. flavipes** MÉNÉTRIÈS, Cat. rais. 343; FALDERMANN, Faun.

transcauc. I, p. 36 = *exutus* FRIWALDSKY, A Kiräl. Mag. I. 1845, p. 178, T. I, fig. 1 = *persicus* REDTENBACHER, Denkschr. der Wien. Akad. 1850, I, p. 47. Long. 10-11 $^1/_2$ mill. La ressemblance de forme entre cette espèce et le *vestitus* est très-grande, et comme chez ce dernier, les bords relevés du corselet sont jaunes, mais il n'y a pas de bordure jaune aux élytres, dont les épipleures sont noirs. *Tête* comme dans le *vestitus*, mais à peuprès lisse. *Corselet* un peu moins large, plus rétréci et plus sinué postérieurement, avec les angles de la base plus aigus; ponctuation du dessus un peu moins serrée; disque de chaque côté de la ligne médiane, et milieu du bord antérieur lisses. *Élytres* généralement plus parallèles, moins densément pubescentes. Tête et corselet d'un bleu plus ou moins verdâtre, rebord étroit de ce dernier ferrugineux; élytres presque noires, quelquefois bleuâtres, dessous du corps tout noir; labre, palpes, antennes et pattes d'un testacé un peu rougeâtre. L'habitat de cette espèce est assez étendu; elle a été découverte d'abord dans les provinces transcaucasiennes, et Friwaldsky en a distribué des individus crétois sous le nom d'*exutus*. Feu Schaum m'en a donné un individu venant de Dalmatie sous le nom de *dalmatinus* ERICHSON (inéd.). Il se retrouve dans les provinces occidentales de la Perse et en Syrie. Le *confinis* MOTSCHULSKY, Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 338, n'en est probablement qu'une variété, mais je ne l'ai pas vu.

368. **Chl. laetiusculus** CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 248. Long. 10-12 mill. Extrêmement voisin du *fuscipes*, dont je le crois cependant distinct par ses *élytres* plus larges et moins parallèles. Tête et corselet d'un vert clair, angles postérieurs de ce dernier très-aigus et assez saillants latéralement; rebord latéral plus étroit. Coloration des antennes et des pattes plus pâle. Le capitaine Boys et le D.r Bacon l'ont pris dans le nord de l'Hindostan. L'individu désigné sous le nom de *fur* par M. de Laferté est plus petit et a perdu en grande partie sa pubescence; un individu semblable, mais aussi grand que le type, m'a été communiqué par M. Putzeys; il l'avait eu du Major Parry, comme venant de Ceylan.

369. **Chl. syriacus** Chaudoir. Long. 10 $^1/_4$ mill. Il ressemble un peu à l'*inops*, mais il en diffère par la forme du corselet, et la ténuité de la bordure des élytres. *Tête* très-finement pointillée, plus finement que dans le *marginicollis; corselet* plus étroit, presque aussi long que large, un peu moins rétréci à sa base qu'à son extrémité, et atteignant sa plus grande largeur plutôt après le milieu, où il est un peu plus arrondi que dans sa partie antérieure, mais moins que dans l'*inops* et le *marginicollis;* les angles postérieurs sont légèrement obtus, et leur sommet, sans être aigu, n'est pas arrondi; le dessus n'est pas plus convexe que dans ce dernier, et ponctué exactement de même; c'est à dire sparsément dans sa partie antérieure et densément tout le long de la base, avec les impressions latérales de celles-ci moins profondes. *Élytres* semblables à celles de l'*inops*, un peu plus parallèles, un peu plus convexes, striées et granulées de même; le dessous plus finement pointillé. Tête et corselet colorés comme dans le *vestitus;* élytres noirâtres, avec le rebord seul teint en jaune, ainsique les épipleures; pas de bordure à l'abdomen; le reste coloré comme dans l'*inops*. Je n'en connaissais qu'un individu pris au printemps près de Bagdad et qui m'avait été donné par M. Semeleder. Le Musée Civique de Gênes m'en a communiqué un autre, un peu plus petit, venant de la Perse, qui diffère du mien par son corselet un peu plus court, les élytres un peu plus convexes et vertes au lieu d'être noires, mais ces différences, observées sur des individus uniques, ne me semblent pas autoriser la création d'une espèce distincte.

370. **Chl. stenoristus** Chaudoir. Long. 8 $^1/_4$ mill. Encore plus petit, et surtout plus étroit et plus parallèle que le *sinuatus*, avec la bordure des élytres aussi étroite que dans le *syriacus*. *Tête* encore plus finement pointillée; *corselet* dans le genre de celui du *marginellus*, mais un peu plus étroit et moins arrondi sur les côtés, pas plus étroit à son extrémité qu'à sa base, atteignant sa plus grande largeur au milieu, avec les angles postérieurs un peu moins obtus, mais légèrement arrondis au sommet; un peu plus convexe antérieurement; la ponctuation, un peu plus éparse sur le disque que dans le *vestitus*, n'est guères

plus serrée vers la base que vers les côtés; les intervalles des points sont légèrement chagrinés. *Élytres* plus étroites que dans le *vestitus*, un peu plus convexes, avec les stries internes un peu plus imprimées et plus ponctuées près de la base, les intervalles plus plans, couverts de petits points plus fins et moins serrés, ce qui les fait paraître moins granuleux que dans aucune des espèces précédentes de cette section. Tête et corselet d'un vert un peu moins clair que dans le *vestitus*, élytres noirâtres comme dans le *syriacus*; pas de bordure à l'abdomen; le reste coloré comme dans ce dernier. Il m'a été vendu par M. Stevens comme venant de la côte de Malabar.

371. **Chl. velocipes** Chaudoir. Long. 9 $^1/_2$-12 mill. Il ressemble au *marginicollis*, mais il en diffère par les angles postérieurs du corselet, les élytres plus convexes et très-étroitement bordées de jaune; il se rapproche aussi de l'*inops*, mais outre la différence dans la largeur de la bordure, les bords latéraux relevés du corselet sont plus étroits, et les côtés de sa base vers les angles moins excavés. *Corselet* plus large que dans l'*inops*, avec le sommet des angles postérieurs très-légèrement arrondi, le dessus plus lisse et moins ponctué sur le disque de chaque côté de la ligne médiane; rigole latérale et rebord très-étroits. *Élytres* un peu plus larges, plus convexes, striées et granulées plus finement; coloration à peuprès comme chez l'*inops*, quelquefois un peu plus cuivreuse sur le corselet, et plus obscure sur les élytres, qui n'ont que le rebord teint en jaune, ainsique les épipleures, et point de bordure à l'abdomen; celle des côtés du corselet fort étroite. 5 individus dont les uns viennent du Deccan, les autres de Siam (Castelnau).

372. **Chl. fugax** Chaudoir. Long. 10 $^1/_2$ mill. Encore très-voisin des précédents, surtout du *velocipes*, mais de forme un peu plus raccourcie, avec le *corselet* plus large, très-régulièrement et un peu plus fortement arrondi sur les côtés, ainsi qu'aux angles postérieurs, plus lisse en dessus, avec des points bien moins nombreux, le milieu de la base lisse, les angles postérieurs pas du tout relevés; les *élytres* plus *luisantes* et moins pubescentes, ce qui vient de ce que la ponctuation des intervalles est *beau-*

coup plus faible, moins serrée, et que même la *partie antérieure* des trois premiers et la base des deux suivants sont *lisses*, à l'exception d'une ligne de petits points de chaque côté tout près des bords. Le disque du corselet est assez bronzé, la bordure des élytres et tout le reste comme dans le *velocipes*. L'individu ♂ que je possède, faisait partie de la collection Laferté, où il portait le nom d'*agilis* (Annales 1851, p. 244), mais il n'a point été décrit sous ce nom. Il vient du Nord de l'Hindostan.

373. **Chl. variicornis** MORAWITZ, Kaef. v. Jesso, p. 35, T. 1, fig. 17; — BATES, Trans. Ent. soc. Lond. 1873 (Geod. Col. of. Jap.), p. 252. Long. 12-13 mill. Nous retrouvons dans cette espèce et les deux suivantes le mode de sculpture du dessus du *holosericeus*, ainsi que les autres caractères du groupe dont ce dernier fait partie, seulement les antennes sont plus allongées et plus fines, la pubescence du dessus est plus dense et plus visible, le faisant paraître soyeux. *Tête* plus étroite, au moins aussi ruguleuse surtout postérieurement; yeux tout aussi saillants dans le mâle, moins convexes dans la femelle; labre à peine échancré; troisième article des antennes un peu plus long que le suivant (M. Bates me semble exagérer la différence en disant *much longer*). *Corselet* environ d'un tiers plus large que la tête, un peu moins long que large, aussi rétréci vers la base que vers l'extrémité, atteignant sa plus grande largeur au milieu, où les côtés sont assez arrondis; leur partie postérieure est un peu sinué, et les angles postérieurs, presque droits, sont un peu arrondis au sommet, le bord antérieur est faiblement échancré, la base coupée presque droit; le dessus, qui n'est guères plus convexe que dans le *holosericeus*, et ondulé à peuprès pareillement, est sculpté de même, avec les côtés moins aplanis et moins relevés. *Élytres* plus étroites et plus allongées, mais de moitié au moins plus larges que le corselet, avec la base moins tronquée et plus arrondie, et l'extrémité moins obtusément arrondie; le dessus sensiblement plus convexe, strié et ponctué de même, couvert d'une rugosité pareille et d'une pubescence plus dense et plus jaune; tout le dessous du corps, sans en excepter même le milieu du sternum, couvert d'une ponctuation très-dense

et assez forte, et d'une pubescence moins serrée et moins visible qu'en dessus. Tête et corselet d'un vert plus ou moins cuivreux, la première assez luisante, le second terne, élytres d'un bronzé verdâtre, qui disparaît sous le jaune doré et chatoyant de la pubescence; dessous noir sans reflets; labre brun, bordé de ferrugineux sur les côtés, mandibules jaunâtres avec l'extrémité brune; palpes, les trois premiers articles des antennes et pattes testacées; les quatre articles intermédiaires des antennes plus ou moins noirâtres, surtout les premiers, les derniers roux; le bout de chaque article des tarses un peu rembruni. Je possède un couple (♂ et ♀) de cette espèce provenant de la collection faite par M. Lewis au Japon. M. l'Abbé David l'a aussi trouvé dans le nord de la Chine.

374. **Chl. ocreatus** Bates, Trans. ent. soc. Lond. (Geod. of Jap.), 1873, p. 252. Long. 12 mill. Je ne connais cette espèce que par la description de l'auteur, qui ne la distingue du *variicornis* que par la partie postérieure du corselet plus sinuée, et les angles postérieurs droits; les antennes sont noires avec le premier article seulement rouge, les tarses sont noirs. Japon (Hiogo, Osaka).

375. **Chl. nitidiceps** Dejean. Long. 12-13 mill. La vraie place de cette espèce est plutôt auprès du *varians*, dont il se distingue surtout par son corselet plus petit et par sa coloration; mais comme il ne paraît pas que les élytres soyent tachetées, je suis obligé de le placer provisoirement auprès du *holosericeus* et du *Douëi*, auquel il ressemble un peu; mais le labre n'est point échancré; les palpes sont moins tronqués à l'extrémité, le troisième article des antennes est plus long que le suivant, et la rugosité des intervalles des élytres n'a pas le caractère d'aspérité de celle de ces espèces; la tête, le corselet et les élytres sont exactement ponctués et granuleux comme dans le *varians*. *Tête* comme dans ce dernier, yeux pas plus proéminents; *corselet* plus étroit, plus petit, le sommet des angles postérieurs un peu plus marqué, un peu moins arrondi; *élytres* un peu plus allongées; prosternum, épisternes et dessous du corps comme dans le *varians*. Tête d'un cuivreux plus ou moins verdâtre; modérément brillant; corselet d'un noir terne bronzé ou verdâtre; ély-

tres d'un noir terne, quelquefois un peu violet, couvertes d'une pubescence grisâtre assez apparente; dessous d'un noir plus luisant, à reflets bleus; labre, mandibules, palpes, antennes et pattes d'un jaune testacé; le bout des mandibules un peu rembruni; dans le ♂ que je possède les intervalles des élytres sont un peu convexes, dans la ♀, ils sont tout plans. Il habite la colonie du Cap.

376. **Chl. puberulus** Boheman, Ins. Caffr. I, p. 156. Long. 11 mill.; larg. 5 mill. Je ne le connais que par la description de l'auteur; mais autant que je puis en juger, il doit être voisin du *nitidiceps;* les mandibules sont plus foncées, ainsi que les huit derniers articles des antennes; les élytres sont vertes; le reste de la description est applicable au *nitidiceps.* Il habite le Natal.

377. **Chl. soricinus** Gerstaecker, Die Glied. Faun. des Zanzib. Geb., p. 70, T. V, fig. 7 (Wiegm. Arch. fur Naturgesch. XXIII, 1, p. 21, 1866). Long. 11 mill. Le savant auteur a comparé cette espèce au *Chl. xanthacrus*, mais comme pour moi ce dernier ne fait plus partie de ce genre ni même de ce groupe, il devient nécessaire d'en donner une nouvelle description. Le labre est simple, la dent du menton bifide, le troisième article des antennes plus long que le suivant, les palpes sont glabres, grêles, cylindriques et faiblement tronqués à l'extrémité; les tarses parsemés en dessus de quelques poils, ceux du mâle peu dilatés; le cinquième article de tous n'est point frangé de poils sur les côtés en dessous; la superficie aussi rugueuse que dans le *holosericeus*, mais revêtue d'une pubescence plus forte, composée de poils plus longs et plus gros, dorée sur le disque et argentée le long des côtés; le prosternum n'est pas rébordé, et il est presque lisse; ses épisternes sont ponctués et velus; ceux postérieurs ne sont pas plus longs que larges, non sillonnés, très-ponctués; l'abdomen est ponctué et pubescent; la rigole marginale est très-arrondie à sa jonction avec l'ourlet basal. Tête fortement ponctuée, ridée près des yeux; *corselet* subtransversal, arrondi sur les côtés, sinué en arrière avec les angles postérieurs droits, un peu cordiforme; un peu convexe, avec la ligne médiane assez imprimée, une impression de chaque côté de la

base assez profonde, les bords latéraux assez relevés, toute la surface fortement et densément ponctuée et rugueuse, fortement pubescente. *Élytres* bien plus larges que le corselet, rugueuses comme dans le *holosericeus;* la courbe de la base des côtés très-forte, l'ourlet basal ne dépassant guères la base du corselet, la base des stries extérieures très-arquée en dedans. Le dessus est d'un bronzé verdâtre, le dessous noir, les antennes et les palpes ferrugineux, avec le premier article des premières blanchâtre; les pattes d'un jaune clair avec les genoux, l'extrémité des jambes et les tarses ferrugineux.

Les deux sexes ont été trouvés près de Mbaramu (région du Zanzibar).

378. **Chl. varians** CHAUDOIR. Long. 14-15 mill. Quoique à cause des taches qu'on voit quelquefois sur les élytres, je sois obligé de placer cette espèce ici, je dois observer que par sa forme et sa sculpture, elle se rapproche du *nitidiceps*. *Tête* comme dans ce dernier, à peuprès aussi rugueuse, yeux un peu moins saillants; labre *assez échancré* antérieurement (comme dans le *holosericeus* ou un peu plus); *corselet* moins court que dans ce dernier, plus arrondi sur les côtés et surtout aux angles postérieurs; plus convexe, sculpté à peuprès de même, cependant les points sont un peu moins serrés, mais plus gros et un peu moins confluents; les coins de la base sont moins aplanis, et la partie postérieure des bords latéraux moins relevée; les impressions latérales plus profondes, et la ligne médiane plus marquée; *élytres* plus allongées, un peu plus ovalaires; la base moins carrée et la rondeur des épaules moins forte, les côtés un peu plus arrondis; le dessus un peu moins plan, strié à peuprès de même; la granulation des intervalles tout aussi serrée, mais plus fine, ce qui leur donne un aspect moins rugueux (comme dans le *nitidiceps*). La pubescence du corselet et des élytres est comme dans ce dernier, et un peu moindre que dans le *holosericeus*. Le dessous du corps, quoique un peu ponctué, l'est beaucoup moins que dans celui-ci. Palpes, antennes et pattes comme dans le *nitidiceps;* les secondes bien plus allongées que celles du *holosericeus;* leur troisième article plus long que le suivant. Tête et

corselet d'un vert-olivâtre, quelquefois un peu cuivreux sur le milieu de l'une et de l'autre, élytres d'un noir opaque, dessous d'un noir irisée; dans l'individu mâle que je possède, les élytres sont toutes noires, sans taches, dans une femelle qui appartient au Musée Civique de Gènes, et qui a été trouvée par M. Raffray, il y a sur chaque élytre deux petites taches orange ou citron, la première placée un peu après le milieu entre la quatrième ou cinquième et la septième stries, la seconde non loin de l'extrémité, allant de la suture à la troisième strie, transversale, commune aux deux élytres, ce qui rapproche cette espèce du *zygogrammus*. Mandibules et labre noirs, ce dernier bordé de ferrugineux; palpes brun clair, avec les premiers articles plus foncés, antennes rousses, les trois premiers articles noirs, terminés de ferrugineux; pattes noires dans l'individu du Musée Civique de Gênes; cuisses ferrugineuses à leur base, ainsique les appendices des trochanters postérieurs, dans celui de ma collection. Le prosternum entre les hanches n'est point rebordé, et il est revêtu de quelques poils, comme dans le *holosericeus* et le *nitidiceps*. Il habite l'Abyssinie. Un individu ♂, pris aussi par M. Raffray, a les antennes et les pattes ferrugineuses; le dernier article de celles-ci un peu rembruni; la tache du disque des élytres n'occupe que les intervalles 5 et 6, et est placée peu après le milieu; l'insecte a une forme un peu plus étroite.

379. **Chl. zygogrammus** LAFERTÉ, Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 224. Long. 16-17 mill. Il a beaucoup d'affinité avec les espèces voisines du *notula*, et le corselet présente, quoiqu'à un bien moindre degré, la coloration plus claire des côtés du corselet, caractère qui n'est d'ailleurs pas constant dans ce groupe. *Tête* petite, assez étroite, plus longue que large, col assez mince; yeux gros, saillants, presque hemisphériques, front très-finement rugueux, impressions du devant très-faibles. *Corselet* d'un tiers plus large que la tête avec les yeux, un peu moins long que large, en carré, dont les quatre angles et surtout les postérieurs sont très-arrondis; les deux bords antérieur et postérieur tronqués carrément, le premier fort peu échancré, les côtés régulièrement arrondis, mais moins que dans le *notula*; le dessus pres-

que plan, descendant légèrement vers les angles antérieurs, largement aplani sur les côtés qui se relèvent légèrement; le rebord même très-fin, à peine relevé, la ligne médiane fine et entière, les côtés de la base formant une large excavation peu profonde; toute la surface couverte d'une ponctuation régulière, assez fine, serrée, et d'une légère pubescence. *Élytres* de moitié plus larges que le corselet, un peu moins du double plus longues que larges, en ovale un peu obtus à la base, dont l'ourlet n'a qu'à peine la largeur de la base du corselet, les côtés dessinent une courbe assez forte derrière l'épaule, vers le milieu la courbe est assez faible, et quelquefois les côtés sont un peu parallèles; le dessus très-peu convexe, à stries bien marquées, distinctement crénelées, à intervalles plans, couverts d'une granulation plus fine et plus serrée que celle du corselet, et d'une pubescence plus dense, mais qui est cependant moins visible que dans le *notula*. Le dessous du corps est assez ponctué, surtout vers les côtés; la ponctuation disparaît sur la partie postérieure des épisternes antérieurs. Antennes très-fines, longues, atteignant la moitié de la longueur des élytres, les 8 derniers articles très-finement pubescents; le troisième bien plus long que le suivant, pas tout à fait glabre. Pattes grêles et allongées. Tête et corselet d'un vert métallique, plus brillant sur la première; bords latéraux de ce dernier légèrement roussâtres; élytres d'un noir mat, épipleures et dessous du corps d'un noir brillant irisé; bouche, palpes, antennes et tarses d'un testacé un peu rougeâtre, premier article des antennes, cuisses et jambes sensiblement plus pâles; sur chaque élytre, non loin de l'extrémité, on voit sur les deuxième, troisième et quatrième intervalles une petite tache jaune arrondie, quelquefois ces deux taches se rejoignent postérieurement sur la suture, en traversant le premier intervalle; le bord postérieur de l'anus est jaune. L'individu ♂ décrit par M. de Laferté a été trouvé par M. Boccandé dans les possessions portugaises sur le Sénégal; j'en possède en outre une paire prise par le voyageur Plant dans la Caffrerie (baie Delagoa?), qui ne diffère aucunement du type, ce qui assigne à cette espèce un habitat très-étendu.

380. **Chl. posticalis** Motschulsky, Etud. entom. 1853, p. 44 = *hospes* Morawitz, Beitr. zur. Kaef. v. Jesso. 1863, p. 32, T. I, fig. 15. Long. 12 $^1/_2$-13 mill. Les élytres de cette espèce sont recouvertes d'une pubescence d'un jaune grisâtre, beaucoup plus dense et plus visible que dans les espèces voisines du *bimaculatus*, ce qui tient à la ponctuation bien plus serrée des intervalles. Leur forme ovalaire rappelle celle du *discicollis*, mais elles sont plus planes, et les intervalles le sont aussi. La *tête* et le *corselet* ressemblent à ceux du *Goryi*, ce dernier est un peu plus long; la première est couverte d'une ponctuation très-fine et assez serrée; le second est parsemé de points dont les uns sont plus gros que les autres, ce qui produit une ponctuation assez irrégulière, qui fait l'effet d'une rugosité parsemée de points plus gros. Tous deux sont glabres, et d'un bronzée cuivreux plus ou moins verdâtre et assez brillant, tandisque les élytres sont d'un vert obscur. Les parties de la bouche, les palpes, les trois premiers articles des antennes, le labre, les pattes et les appendices des trochanters postérieurs sont d'un jaune testacé; le bout des mandibules et les huit derniers articles des antennes sont un peu rembrunis. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre, ainsique les épipleures, sans reflets irisés; tout le sternum est assez fortement ponctué; l'abdomen ne l'est que légèrement vers la base, le reste est légèrement ruguleux. Il n'est pas rare dans les provinces du nord de la Chine et au Japon.

381. **Chl. naeviger** Morawitz, Beitr. zur Kaef. v. Jesso. 1863, p. 33, T. I, fig. 16. Long. 14 $^1/_2$ mill. Quoique très-voisin du précédent, il s'en distingue parfaitement par sa forme plus allongée, la ponctuation fine, dense et régulière du corselet qui est un peu moins arrondi sur les côtés; et qui est un peu pubescent; par ses élytres plus longues, un peu plus convexes, et dont les intervalles le sont aussi assez sensiblement, et les stries plus profondes; la coloration est presque la même, cependant les élytres sont plus noires; les articles extérieurs des antennes ne paraissent pas rembrunis, et on aperçoit un reflet irisé sur les côtés du dessous du corps. L'individu que je possède vient

du nord de la Chine, mais il se retrouve également au Japon; j'en ai vu des individus dans les musées de Berlin et de Gênes.

382. **Chl. semipurpureus** MOTSCHULSKY, Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 340. Long. $5\,{}^1/_2{}'''$ = 12 mill. Cet entomologiste décrit sous ce nom d'une manière assez superficielle une espèce provenant des bords de l'Amour, qui serait un peu plus petite que les deux précédents, et ne paraît différer de son *posticalis* que par la couleur éclatante de la tête et du corselet, et par la teinte cuivreuse de la partie antérieure des élytres. Ce n'est peut-être qu'une variété du *posticalis*.

NOTE. Dans ces espèces japonaises et chinoises, le dernier article des quatre palpes n'est que légèrement sécuriforme.

383. **Chl. biguttatus** MOTSCHULSKY, Etud. ent. 1854, p. 63 = *subhamatus* CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1856, II, p. 211. Long. 15-16 mill. Je crois qu'il est inutile de donner une nouvelle description de cette espèce, maintenant bien connue et répandue dans les collections, mais qu'il importe de relever les caractères qui l'isolent des autres groupes. Le labre est coupé carrément, les mandibules sont peu avancées; les palpes sont grêles, modérément longs; le dernier article est tronqué carrément, et s'élargit fort peu vers l'extrémité, même chez les mâles; les antennes sont grêles, atteignent le premier tiers de l'élytre, le troisième article est revêtu de petits poils, et est un peu plus long que le suivant; les pattes sont assez allongées; il n'y a point de dent en dessous aux cuisses antérieures du mâle, les tarses sont minces et revêtus de poils en dessus; les articles dilatés chez les mâles sont un peu plus longs que larges; la dent du menton est arrondie, nullement échancrée à l'extrémité; le prosternum est rebordé entre les hanches et lisse seulement à cette place; les épisternes sont plus longs que larges, peu rétrécis en arrière, nullement sillonnés sur les côtés; tout le dessous du corps, excepté l'extrémité postérieure du prosternum et une bande transversale sur le métasternum, est assez fortement ruguleux, le milieu de l'abdomen l'est moins que les côtés. La tête est couverte d'une rugosité fine; le corselet d'une ponctuation extrêmement serrée, comme dans le *holosericeus*, et encore

mieux comme dans les *sericimicans* et *variicornis*, dont le distingue surtout la présence de la tache jaune antéapicale; la rugosité des élytres est également comme dans ces espèces, et tout le dessus est de même revêtu d'une pubescence chatoyante jaunâtre très-apparente. Il ne parait pas rare au Japon et dans le nord de la Chine.

384. **Chl. quadripustulatus** DEJEAN = *Aleptocerus* id. LAFERTÉ, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851, p. 236. Long. 16 mill. Dans cette espèce le troisième article des antennes n'est pas glabre, et il est revêtu de petits poils comme dans le *biguttatus* Motschulsky. La description du Species suffit à le faire bien connaître, le dernier article des palpes maxillaires est tronqué mais à peine élargi vers l'extrémité; celui des labiaux l'est un peu plus. Outre le type de Dejean, qui vient de Sierra Leone, j'en ai deux autres, pris par M.r Boccandé dans les possessions portugaises du Sénégal.

385. **Chl. speciosus** CHAUDOIR. Long. 15-16 mill. Il ressemble un peu au *notula*, mais il est beaucoup plus grand et diffère par le dessin des élytres. La *tête* est à peuprès comme dans cette espèce, mais l'épistome est d'un vert un peu roussâtre; le *corselet* est moins large, à peuprès aussi long que large, même dans la femelle, un peu moins arrondi sur les côtés, mais encore plus fortement arrondi aux angles postérieurs, plus fortement granuleux en dessus, d'un jaune de soufre, un peu testacé sur le milieu du disque, avec la ligne médiane finement teinte en brun, et une tache carrée noirâtre, occupant tout le milieu de la base, tridentée à son bord antérieur, et arrivant presque jusqu'au milieu; les *élytres* ont à peuprès la même forme, mais elles sont plus allongées; outre la bordure jaune latérale, qui atteint environ la moitié du huitième intervalle, il y a à l'épaule une tache qui adhère entièrement à la bordure, un peu en lunule, qui vers le milieu arrive à la cinquième et à son extrémité postérieure, qui ne dépasse le troisième quart de la longueur, s'avance jusqu'à la moitié du quatrième intervalle, la bande postérieure en lunule est plus large, et sa partie extérieure descend davantage vers l'extrémité, la partie de la bor-

dure qui remonte sur la suture, est large postérieurement et forme un petit triangle. L'abdomen est roux sur ses bords comme celui du *notula*. Les palpes sont comme dans cette espèce, mais le dernier article est brun avec le bout jaunâtre; les antennes, qui sont d'un brun roussâtre avec le premier article d'un jaune clair, sont plus fortes que dans le *notula*, leurs articles, quoique longs, sont plus épais, et à partir du quatrième leur pubescence est aussi rude que dans les espèces voisines de l'*analis;* les pattes sont colorées comme dans le *notula*, avec les tarses un peu bruns. Cette belle espèce a été rapportée par le voyageur Kotschy du Kordofan, l'un de mes deux individus, ♂, m'a été donné par le Musée de Vienne, l'autre, ♀, m'a été envoyé jadis par Parreyss; la tête manque à ce dernier. Il serait possible que ce fût l'*Ernesti* Gory, que je ne connais pas, et dont le type est en Angleterre, chez M. Edwin Brown qui a acheté la collection Thomson, qui renfermait celle de M. Buquet.

386. **Chl. Kirki** CHAUDOIR. Long. 13 mill. Dans cette espèce, comme dans la précédente, les antennes sont fortes et rudement pubescentes, mais elles sont noires avec les deux premiers articles testacés; les palpes sont colorés de même. *Tête* verte, plus allongée et plus pointillée que dans le *notula*, les yeux moins saillants. *Corselet* aussi long que large, de moitié plus large que le corselet, plus rétréci vers la base; bord antérieur plus échancré, angles plus avancés, plus étroits, moins arrondis au sommet; côtés bien plus arrondis vers le milieu, tombant plus obliquement sur la base, qui est légèrement échancrée, et formant avec elle un angle obtus, moins largement arrondi que dans le *speciosus;* le dessus plus rudement et plus densément granuleux, mais moins pubescent, les côtés un peu plus relevés, surtout vers la base; une large bande d'un noir mat traverse le disque depuis la base jusqu'au bord antérieur, ses bords latéraux sont un peu indéterminés et se fondent avec la couleur ferrugineuse des côtés, qui s'éclaircit le long des bords. *Élytres* plus courtes, plus larges, plus ovalaires et bien plus arrondies sur les côtés, et un peu plus rétrécies vers la base; plus planes sur le disque, striées de même, avec la granulation des inter-

valles plus forte et la pubescence bien moins visible, d'un noir mat très-obscur, avec une bordure latérale d'un jaune testacé, qui, comme dans le *deliciolus*, commence un peu après l'épaule et s'arrête vers le milieu; les épipleures sont de la même couleur; il y a de plus une petite bordure assez étroite à l'extrémité, et au bout de la suture une petite tache triangulaire, qui touche par son angle postérieur à cette bordure; un peu après le milieu on aperçoit sur les quatrième et cinquième intervalles, deux très-petites taches d'un roux foncé, qui probablement disparaissent quelquefois, et sont peut-être d'autres fois plus visibles; en dessous le devant du prosternum et ses épisternes sont d'un jaune testacé, le reste est d'un noir irisé, la bordure de l'abdomen très-étroite; les pattes sont testacées, je ne connais pas la couleur des tarses, qui manquent à mon unique individu trouvé par le D.r Kirk sur les bords du Zambèze.

387. **Chl. deliciolus** Bates. (Geod. of Japan), in Trans. of the ent. soc. of London, 1873, p. 248. Long. 10 mill. *Tête* moyenne, carrée, col assez gros, yeux grands, mais modérément saillants, surtout dans la femelle, le dessus très-finement ruguleux les impressions entre les antennes petites, mais bien marquées. *Corselet* de plus de moitié plus large que la tête avec les yeux, moins long que large, orbiculaire, mais assez échancré à son bord antérieur, dont les angles sont un peu avancés, assez larges et arrondis; les côtés le sont assez fortement, surtout vers le milieu, mais ils le sont peu postérieurement; les angles postérieurs sont obtus et assez arrondis, la base coupée carrément et très-légèrement échancrée; le dessus est encore plus plan que dans le *notula*, et ne descend presque pas vers les angles antérieurs; l'excavation des côtés de la base est moindre et la granulation est encore plus fine et plus dense. *Élytres* d'un cinquième environ plus larges que le corselet dans le mâle, où elles sont un peu plus parallèles, un peu plus élargies dans la femelle, qui a les côtés un peu plus arrondis, de moitié environ plus longues que larges, en ovale un peu obtus à la base, moins convexes sur le disque que dans le *notula;* les stries bien marquées et crénelées, les intervalles plans, finement granulés, mais

recouverts d'une pubescence bien moins forte. Le dessous du corps n'est ponctué que sur les côtés du métasternum et sur les épisternes postérieurs, et légèrement sur les segments abdominaux. Antennes grêles, longues, atteignant presque la moitié de l'élytre; le second et le troisième articles presque aussi pubescents que les suivants, ce dernier bien plus long que les suivants. Palpes grêles, allongés, nullement dilatés et tronqués carrément à l'extrémité. Pattes longues. Episternes postérieurs peu allongés; extrémité postérieure du prosternum non rebordée. *Tête* d'un vert assez brillant en dessus, noire en dessous, avec les joues rougeâtres; corselet d'un jaune testacé mat, tant en dessus qu'en dessous; prosternum bordé de noir derrière les épisternes; élytres d'un noir mat avec une bordure latérale qui ne dépasse pas la huitième strie, et qui, commençant à quelque distance derrière l'épaule, finit un peu après le milieu; et une tache commune, placée à quelque distance de l'extrémité, s'étendant jusqu'à la troisième strie, arrondie en avant, un peu pointue en arrière, d'un jaune orangé; épipleures de même couleur, obscurcis à la base et à l'extrémité; les deux parties postérieures du sternum, l'abdomen, et les six hanches d'un noir assez luisant, plus ou moins irisé; les antennes, les palpes, la bouche, le labre, les appendices des hanches postérieures et les pattes d'un jaune un peu testacé, l'extrémité des mandibules, les troisième et quatrième articles des antennes et quelquefois même les suivants plus ou moins rembrunis. J'ai acheté chez M. Janson une paire d'individus de cette espèce trouvée en nombre au Japon par M. Lewis.

388. **Chl. cyaniceps** Bates, Trans. of the ent. soc. of Lond. 1873, p. 325. Cette espèce que je ne connais pas, semble différer fort peu de la précédente, car l'auteur n'indique d'autres différences qu'une large bande noire longitudinale sur le milieu du corselet, qui serait un peu plus grand et nullement rétréci vers la base; la bordure latérale des élytres n'occupe que le milieu des côtés, la tache commune antéapicale forme un petit crochet de chaque côté; mais dans un de mes deux individus du *deliciolus*, on aperçoit vers la base et l'extrémité du corselet une ombre noirâtre

qui peut faire supposer que la bande médiane est quelquefois tout à fait développée, et le corselet n'est pas toujours rétréci en arrière, comme M. Bates le dit de celui du *deliciolus;* il ne resterait donc que la longueur de la bordure latérale et la forme de la tache suturale, qui selon moi ne seraient pas des caractères suffisants pour constituer une espèce distincte. La taille indiquée par M. Bates ($5\,{}^1/_2'''$ = 12 mill.) dépasse d'environ deux mill. celle du *deliciolus*. Sa patrie est Hongkong.

389. **Chl. trinotatus** LAFERTÉ, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851, p. 240. Long. 9 mill. Très-voisin du *deliciolus*, mais bien distinct. *Tête* plus petite, plus rugueuse, plus courte, yeux plus saillants. *Corselet* un peu plus court, un peu moins échancré à son bord antérieur, plus rugueux en dessus. *Élytres* un peu moins allongées, à base plus arrondie, avec les intervalles couverts d'une granulation plus forte, un peu moins serrée, et moins pubescents. La coloration est à peuprès la même, mais le corselet est en grande partie noir, et il n'y a de chaque côté qu'une assez large bordure jaune comme dans le *notula*, mais qui se sépare nettement du fond noir; au lieu de la bordure latérale des élytres, on voit une tache triangulaire placée vers le premier quart, qui remonte un peu vers l'épaule le long du côté, et s'étend en se rétrécissant jusqu'à la cinquième strie; la tache antéapicale sur la suture est à peuprès semblable, les articles 3-11 des antennes sont très noirs; le bord postérieur de l'anus est roussâtre. Un mâle trouvé par le D.r Bacon dans le nord de l'Hindostan.

390. **Chl. amabilis** CHAUDOIR. Long. fere 8 mill. Plus petit que le *trinotatus*, auquel il ressemble assez par la coloration, mais dont il diffère par la forme du corselet qui est un peu plus étroit, moins court, quoique pas aussi long que large, plus arrondi vers le milieu des côtés qui le sont moins antérieurement, et sont même très-légèrement sinués en arrière, et forment avec la base, qui est coupée carrément, un angle presque droit, non arrondi au sommet. Le reste est à peuprès comme dans le *trinotatus*. La coloration est identique, si ce n'est que la tache latérale des élytres est sensiblement plus allongée, à peuprès

comme dans le *pulchellus*, que la tache suturale subapicale est un peu plus grande, plus en pointe postérieurement et se joint sur la suture à l'étroite bordure jaune qui longe le côté et l'extrémité des élytres et remonte sur la suture. L'individu que j'ai décrit, appartient au Musée Civique de Gênes et a été trouvé à Siam par M. de Castelnau.

391. **Chl. pudicus?** FABRICIUS (*Carabus*), Syst. Eleuth. I, p. 193, n.° 123. = *Callistoides malachinus* MOTSCHULSKY, Bull. des Nat. de Mosc. 1864, II, p. 335. Long. 7 $^1/_2$ mill. Il se rapproche beaucoup du précédent, mais il est bien plus petit. *Tête* semblable. *Corselet* encore plus court, plus transversal, plus échancré à son bord antérieur, avec les angles postérieurs un peu obtus, non arrondis au sommet, aussi finement granuleux ou ruguleux que dans le *deliciolus*. *Elytres* encore moins allongées, environ de moitié seulement plus longues que larges, plus tronquées à la base qui est légèrement échancrée et s'adapte à celle du corselet; stries plus fines, intervalles ponctués de même. Antennes fines, mais moins allongées. Coloration semblable, bande médiane du corselet plus étroite, ce qui fait que la bordure jaune des côtés est bien plus large; élytres entièrement noires avec les épipleures, à l'exception d'une petite tache commune antéapicale, placée comme dans le précédent, n'allant que jusqu'à la deuxième strie, et longeant en arrière la suture jusqu'à l'extrémité, qui est finement bordée de jaune. Antennes brun foncé, avec les deux premiers articles seulement jaunes. Les six trochanters ferrugineux. Je ne connais pas le type du *pudicus*, qui est certainement une espèce de ce groupe et venant des mêmes contrées; Fabricius ne parle pas de sa taille et dit seulement, « statura praecedentium » parmi lesquels est l'*ammon* et le *notula;* les antennes de l'insecte qu'il avait sous les yeux, dans le musée Sehestedt, avait les antennes ferrugineuses et le corselet jaunâtre avec le milieu plus obscur; l'individu pouvait être récemment transformé, car il est décrit comme ayant des élytres brunes (fusca) et une *grande* tache commune. Les individus que je possède ont été trouvés par le D.r Bacon dans la présidence du Bengale. Si l'on découvre un insecte auquel la description de

Fabricius convienne mieux, on pourra adopter pour le nôtre, le nom spécifique proposé par Motschulsky.

392. **Chl. guttula** CHAUDOIR, Bull. des nat. de Mosc. 1856, II, p. 216. Long. 7-7 $^1/_2$ mill. Tout à fait pareil au précédent par la forme, mais différant constamment par son corselet entièrement noir, devenant très-légèrement roussâtre vers le bord latéral et légèrement verdâtre en dessus; les stries des élytres sont plus fines.Mes trois individus viennent de Hongkong.

393. **Chl. vitticollis** BOHEMAN, Ins. Caffr. 1, p. 142. Long. 7 $^1/_2$-8 $^1/_2$ mill. J'ai peu de chose à ajouter à la description si complète de l'auteur suédois; le col de la tête est testacé en dessous, ainsique les épipleures; dans l'individu que j'ai reçu de lui, les antennes sont entièrement testacées.Il habite le pays des Amazoulous dans la Caffrerie intérieure.

394. **Chl. pulchellus** BOHEMAN, Ins. Caffr. 1, p. 144. Long. 7 mill. Plus petit que le précédent, il en diffère par l'épistome et les bords de la tête devant les yeux, ainsique tout le dessous de la tête testacés; les trois premiers articles des antennes sont de la même couleur, les suivants noirs. Le *corselet* est plus étroit, moins arrondi sur les côtés, et les angles postérieurs sont droits, avec le sommet bien aigu; la base est un peu plus rétrécie; des deux bandes longitudinales du disque, il ne reste que deux petites taches noirâtres situées à quelque distance du bord postérieur. Les *élytres* ne sont pas plus allongées, mais elles sont plus parallèles; de chaque côté, le long du bord latéral, qui est teint en jaune, on voit une tache rectangulaire de cette couleur qui commence au dessous de l'épaule, va jusqu'à la moitié et s'étend jusqu'à la cinquième strie; derrière elle est tronquée carrément, mais ses angles internes sont un peu arrondis; la tache commune antéapicale est plus grande, arrondie, et, comme dans le *pudicus*, l'extrémité de la suture et le bord apical sont teints en jaune; le milieu et l'extrémité de l'abdomen sont roussâtres, ainsique les bords des hanches postérieures; l'écusson est testacé. Malgré quelques légères différences dans la description du vrai *pulchellus* de Boheman, qui est une espèce de l'intérieur de Caffrerie, je ne crois pas que l'individu que j'ai sous

les yeux et qui vient d'Anséba (Abyssinie), constitue une autre espèce.

395. **Chl. Coquereli** FAIRMAIRE, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1868, p. 756. Long. 8 mill. A peuprès de la taille du *vitticollis*, mais coloré à peuprès comme le *pulchellus*, sans taches sur le corselet, et avec une bordure jaune seulement sur les élytres; angles postérieurs du corselet obtusément arrondis. Madagascar (Nossibé). Je n'ai pas vu cet insecte; mais il ne parait suffisamment distinct des autres espèces de ce groupe.

396. **Chl. maculiceps** BOHEMAN, Ins. Caffr. I, p. 113. Long. 7 $^1/_2$ mill. Cette espèce évidemment très-voisine du *vitticollis*, mais dont je n'ai pas vu le type, en diffère, d'après l'auteur par la *tête* qui est testacée, avec une tache bleue sur le milieu, les antennes brunes, avec les deux premiers articles testacés; le *corselet* plus étroit, moins échancré devant, à angles postérieurs plus droits, avec les bandes du disque plus larges, et se confondant antérieurement; l'*écusson* rougeâtre; les *élytres* plus parallèles; la poitrine moins noire, marquée de brun en travers. Elle habite l'intérieur de la Caffrerie. Un individu qui fait partie de ma collection, trouvé par le D.r Fritsch à Bawankitzi dans l'Afrique australe, et que je rapporte à l'espèce de Boheman, en diffère par les bandes du disque du corselet qui sont plus étroites et ne s'unissent point postérieurement; par les élytres un peu moins parallèles et ornées chacune, au premier tiers, entre la quatrième et la sixième stries, d'une petite tache d'un jaune orangé, comme celle suturale, voisine de l'extrémité, et par la poitrine entièrement testacée, avec l'abdomen rembruni, excepté le long de son bord postérieur.

397. **Chl. lativittis** CHAUDOIR. Long. 8 $^1/_4$ mill. Encore très-voisin des précédents; dont il diffère par le mésosternum avec ses épisternes testacés comme tout le prosternum, et par le dessin des élytres. *Tête* testacée, avec une grande tache verdâtre qui couvre la plus grande partie du dessus, et s'étend jusqu'au corselet: *celui-ci* presque semblable à celui du *vitticollis*, mais le sommet des angles antérieurs est moins arrondi, et les angles postérieurs sont moins obtus et nullement arrondis; les deux bandes sont

réunies et ne forment sur le disque qu'une large bande noire, légèrement roussâtre le long de la ligne médiane; les *élytres* ont à peuprès la même forme, mais la bordure jaune se prolonge étroitement le long de la base, vers le premier quart elle émet un petit rameau en crochet dirigé vers l'extrémité, court, et qui dépasse à peine la cinquième strie; la tache commune antéapicale est un peu plus grande, échancrée devant sur la suture, avancée en dent sur le deuxième intervalle, couvrant le troisième et formant une pointe commune en arrière, bordure et tache plus pâles que dans le *lativittis;* ponctuation des intervalles plus forte; antennes noires avec les deux premiers articles testacés, la base du troisième rousse. Un individu m'a été vendu par M. Higgins, comme venant d'Angola.

Note. Je ne puis considérer que comme une variété un individu pris par le pasteur Guieinzius dans la Caffrerie, et qui diffère du type que j'ai décrit par les deux bandes du corselet séparées comme dans le *vitticollis,* par le crochet des élytres, séparé de la bordure latérale par le septième intervalle qui est noir; par tout le sternum testacé, avec les hanches postérieures et leurs supports de même couleur, de sorte qu'il n'y a en dessous de noir que l'abdomen qui est bordé de jaune à l'extrémité. Je dois cependant faire remarquer que les stries semblent plus fines et les intervalles très-plans et plus finement granuleux.

398. **Chl. venustulus** Dejean. Long. 8 mill. Voisin du *vitticollis,* dont il a la taille, mais dont il diffère par la tête qui est testacée, à l'exception d'une tache verte arrondie qui est plus petite que dans le *lativittis* et laisse le col à découvert; par le corselet un peu moins court, encore plus échancré au bord antérieur, moins arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs subobtus, mais non arrondis au sommet, et dont les bandes du disque sont remplacées par deux petites taches un peu allongées, situées sur le milieu, par l'écusson testacé, par les *élytres* plus pubescentes, vert ou bleu foncé, et ornées d'une large bordure qui part du pédoncule, longe le bord latéral en s'étendant jusqu'à la quatrième ou la cinquième strie, puis se rétrécit non loin de l'ex-

trémité, suit le bord postérieur et remonte le long de l'extrémité de la suture, en se dilatant un peu antérieurement en forme de tache arrondie adhérente au bord postérieur par la suture; enfin par le dessous du corps testacé, avec une ombre irisée sur les côtés de la base de l'abdomen derrière les supports des hanches postérieures; les antennes sont brunes, avec les trois premiers articles d'un jaune testacé pâle, comme les palpes et les pattes. Pour le reste, consultez la description détaillée du Species. Je possède un mâle et une femelle provenant des possessions françaises sur le Sénégal; cette dernière est le type de Dejean, et a une bordure plus large que le mâle.

399. **Chl. tripustulatus** DEJEAN (*Callistus*); LAFERTÉ Rev. et Mag. de Zool. 1851, p. 221. Long. 7 mill. Plus petit que le précédent, et comme lui entièrement testacé en dessous, n'ayant pas d'ombre irisée à la base de l'abdomen. *Tête* entièrement testacée; *corselet* tout aussi transversal que dans le *vitticollis*, mais légèrement sinué sur les côtés avant les angles postérieurs, qui sont plus droits et assez aigus au sommet; les deux taches du disque sont comme dans le *venustulus*, mais quelquefois la partie postérieure des bandes est aussi visible; *élytres* plus courtes, plus tronquées à la base, l'épaule est plus anguleuse, la pubescence est aussi forte que dans le *venustulus;* il règne tout le long de la base, depuis le pédoncule jusqu'à l'angle sutural, une bordure jaune qui ne dépasse pas la huitième strie, mais à laquelle adhère depuis l'épaule jusqu'un peu avant le milieu une tache oblongue, qui quelquefois n'atteint pas la base et quelquefois laisse un très petit point obscur près de l'épaule, et s'étend vers la suture jusqu'à la quatrième et même jusqu'à la troisième strie; la tache commune antéapicale est comme dans le *pulchellus*, le fond de la couleur des élytres est un brun foncé; les antennes les palpes et les pattes sont colorées comme dans le *venustulus*. Quoique Dejean ait commis l'erreur de placer cette espèce dans le genre *Callistus*, sa description, très-bien faite, est utile à consulter. M. de Laferté avait déjà remarqué et corrigé l'erreur de Dejean. Cet insecte habite les possessions françaises et portugaises sur le Sénégal.

400. **Chl. xanthospilus** WIEDEMANN, Germ. Mag. IV, p. 115. = *quinquemaculatus* NIETNER, Ann. and Mag. of nat. hist. 1857, XIX, p. 242. Long. 13 mill. Cette espèce, ayant été déjà décrite deux fois, n'a plus besoin que d'une description comparative. Elle a des rapports de forme avec le *notula*. La *tête* a la même forme, la même coloration, et elle est finement chagrinée comme dans cette espèce; les antennes et les palpes ne diffèrent pas. Le *corselet* a presque la même forme, il est un peu plus convexe antérieurement, ses côtés sont un peu plus arrondis vers le milieu, les angles postérieurs le sont aussi davantage, ce qui fait paraitre la base plus étroite, la granulation est un peu plus forte. Les *élytres* sont un peu plus étroites et plus allongées, un peu moins obtusément arrondies à la base, et moins aplanies; elles sont striées et granulées de même, et la pubescence est tout aussi visible; mais le dessin est très-différent, il se compose d'une tache moyenne à l'épaule, d'une bande (fascia) au milieu de la longueur, partant du bord latéral et allant jusqu'à la troisième strie, d'une petite tache transversale, commune, à peu de distance de l'extrémité de la suture, s'étendant jusqu'à la troisième strie, et d'une bordure très-étroite qui ne dépasse guères la neuvième strie, et qui quelquefois est à peine visible derrière la bande du milieu; la suture est aussi jaune derrière la tache subapicale; dans les individus siamois la tache et la bande sont plus dentelés sur leurs bords que dans les autres; ce dessin est d'un jaune de soufre, les épipleures sont de la même couleur; la bordure rousse des côtés du corselet est quelquefois assez étroite, mais quelquefois aussi elle atteint la largeur de celle du *notula*, et elle est d'une nuance moins claire; le dessous du corps et les pattes sont colorés de même, mais la bordure jaune de l'abdomen est extrêmement étroite. J'en possède deux individus venant du Deccan, un de Ceylan, et deux pris par M. de Castelnau dans le royaume de Siam. Il n'est peut-être pas inutile d'observer que dans les individus de Ceylan que j'ai vus le corselet est brun avec une bordure jaune très-étroite, dans ceux du Deccan, il est entièrement roux, et dans ceux de Siam, constamment brun sur le disque avec les côtés largement jaunes.

J'en ai vu beaucoup de ces derniers dans la collection du Musée Civique de Gênes.

101. **Chl. notula** Fabricius (*Carabus*). Syst. Eleuth. I, p. 192, n.º 119 = *jucundus* Dejean. Long. 11 $^1/_2$-12 $^1/_2$ mill. Je ne saurais rien ajouter à la description si parfaite de Dejean, je ferai seulement observer que la largeur des bordures jaunes du corselet et des élytres est sujette à varier, que quelquefois elles sont assez étroites, et que dans un de mes individus la lunule du disque postérieur est séparée de la bordure par le septième intervalle qui est brun. Les antennes sont grêles, assez longues et atteignent presque le milieu de l'élytre, les palpes sont aussi minces, assez longs, leur extrémité est très-nettement et carrément tronquée, quoique fort peu élargie; la pubescence du dessus est plus sensible que ne semble l'indiquer la description du Species. Il ne paraît pas être rare dans les diverses colonies du Sénégal.

102. **Chl. fulvicollis** Chaudoir. Long. 11 mill. Il est presque de la taille du *notula*, dont il est très voisin. Il en diffère par la granulation de la tête et surtout du corselet plus marquée, par la forme de ce dernier qui est plus étroit, moins arrondi sur les côtés et qui est entièrement d'un ferrugineux rougeâtre, à part une étroite bordure un peu jaunâtre, par les élytres moins densément pubescentes, ce qui rend les stries plus visibles; la bordure jaune est plus étroite et dépasse à peine la neuvième strie, la tache postérieure placée de même, est plus petite, plus séparée de la bordure et se borne quelquefois à une très-petite tache testacée placée sur le quatrième intervalle, l'extrémité de la suture est plus étroitement jaune; la bordure jaune de l'abdomen est extrêmement étroite. J'ai deux individus de cette espèce, dont l'un m'a été donné par M. Dohrn, comme venant de la Caffrerie, l'autre a été trouvé par le voyageur Plant dans l'Afrique australe (Delagoabay). M. Putzeys m'en a communiqué un troisième.

103. **Chl. pericallus** Redtenbacher, Reis. der Freg. Novar. II, T. 1, fig. 4 = *pulcher* Redtenbacher, ibid. p. 10. Long. 5 $^3/_4$''' = 12 $^1/_2$ mill. Cette espèce, est voisine du *notula*, mais il n'y

a point de taches sur le disque, et la bordure latérale est fortement élargie vers l'extrémité. La coloration est la même, à l'exception du corselet qui est entièrement fauve. Décrit d'abord comme venant de Hongkong, il a été retrouvé (BATES, Geod. of Japan, p. 249) par M. Lewis au Japon (Osaka) et en Chine (Kiu-kiang, bords du Yang-tse-kiang). Je l'ai trouvé aussi parmi les insectes trouvés en Chine par M. l'abbé David.

404. **Chl. Maxi** GORY, Ann. de la soc. ent. de Franc. 1833, p. 221. Long. 4''' = 8 1/2 mill. Je ne connais également pas cette espèce, qui par sa taille se rapprocherait des *vitticollis* et voisins, mais qui, d'après la description trop succinte, serait noire, avec les bords du corselet, le labre, les antennes, les palpes, les pattes, une bordure et une tache irrégulière subapicale sur les élytres d'un jaune pâle. Tête et corselet finement ponctués, la première petite, le second, aussi large que long, arrondi; élytres striées, ponctuées, allongées, presque parallèles. La description nous laisse dans l'incertitude sur divers points importants: sur l'épaisseur des antennes et sur la position de la tache subapicale, dont il n'est pas dit si elle est située sur la suture et commune aux deux élytres, ce qui est probable, ou s'il y en a une près de l'extrémité de chaque élytre. Il habite le Sénégal, et fait sans doute maintenant partie de la collection de M. Thomson, achetée par M. Edwin Brown.

Brachylobus.

βραχύς, court; λόβος, lobe.

Ligula setis apicalibus approximatis.

Mentum vix emarginatum, lobis cum parte media confusis, nec eandem superantibus; apice obtuse truncatis, extus rectis obliquis, convexis; parte media utrinque profunde foveolata, perforata, margine antico crasse marginato, recto, dente nullo.

Caetera ut in *Chlaenius*, *labrum* recte truncatum, *palpi* tenues, apice subtruncati; *antennae* graciles modice elongatae, articulo tertio parce pilosulo, sequente haud longiore, *pedes* mediocres, femora, tarsique supra parce pilosula: antici ♂, articulo primo

trigono, apice subobliquo, sequenti aequali, hoc quadrato, longitudine paulo latiore, tertio angustiore, latitudine longiore, apicem versus angustato; corpus subtus dense punctulatum; prosternum intercoxas non marginatum, episterna postica, latitudine longiora, metasternique latera fortius cribrata.

L'étrange conformation du menton, tout à fait exceptionnelle dans ce groupe, m'oblige de séparer cette espèce des autres *Chlaenius*; il n'y a proprement dit point de lobes; le menton est en trapèze transversal, bien plus étroit antérieurement, dont le bord antérieur est à peine échancré, les côtés coupés très-obliquement, nullement arrondis et plutôt légèrement sinués; le long du milieu du bord antérieur on aperçoit un assez gros bourrelet, qui ne se prolonge point devant les lobes, dont l'angle externe est légèrement arrondi, et dont la surface, le long du bord externe, est un peu convexe; de chaque côté de la pièce du milieu, on voit un grand trou rond très-profond; l'espace entre ces deux excavations est assez convexe, ainsique l'est aussi le bord de la tête derrière la suture du menton. On se rendra facilement compte de cette conformation, en comparant à cette description, le menton en nature. Le genre est établi sur une espèce bien connue et assez commune aux Etats-Unis.

Br. lithophilus SAY (*Chlaenius*), Trans. Am. phil Soc. II, p. 62 = *viridanus* DEJEAN = *smaragdiger* MOTSCHULSKY, Bull. des Nat. de Mosc. 1861, II, p. 338. Long. 9-9 $^1/_2$ mill., larg. 4 mill. Il habite les provinces médianes et occidentales.

Anomoglossus.

CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1857, II, p. 4.
Chlaenius auctor.

Ligula apice subrotundata, longius bisetosa, setis parum distantibus; *paraglossae*, ejusdem lateribus plus minusve annatae, longissimae, angustae, subarcuatae, acutae, intus pilosulae.

Maxillae tenues, basi longius rectae; apice incurvae, acutae, longae, intus densius ciliato-barbatae; mala exteriore eisdem aequali gracillima.

Palpi graciles elongati subpilosuli; maxillares longissimi, articulo ultimo omnium subcompresso-truncato.

Mandibulae porrectae, basi longius rectae, falcatae, apice incurvae, acutae, basi intus inermes, supra laevissimae, haud carinatae, dextra subexcavata, deflexa, obtusiore.

Labrum profunde latius emarginatum.

Antennae longae, graciles, articulo tertio piloso, caeteris paulo longiore.

Mentum profunde emarginatum, dente medio nullo aut vix perspicuo, lobis sat divergentibus, trigonis, acutiusculis.

Pedes longiusculi; *femora* tarsique supra parum pilosula, antici ♂, articulis secundo et tertio majusculis, longitudine haud latioribus.

Episterna postica latitudine paulo longiora, et prosternum totum dense fortiusque punctulata, hoc inter coxas marginatum, sternum medio punctulatum, ad metasterni latera paulo fortius; abdomen medio parcius, ad latera densius et evidentius piloso-granulatum.

Habitus *Chlaenii tricoloris* et affinium.

Ce genre si bien caractérisé a été adopté par les entomologistes américains. Il ne se compose jusqu'à présent que de trois espèces connues depuis longtemps.

1. **An. emarginatus** Say (*Chlaenius*), Transact. Am. phil. soc. n. ser. II, p. 63; Dejean. Long. 12-15 mill. Il habite un peu partout aux Etats-Unis; je renvoie à la description du Species.

2. **An. pusillus** Say (*Chlaenius*), eod. op. p. 63. = *elegantulus* Dejean. = *Feisthameli* Laferté (*Chlaenius*), Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851, p. 248. Long. 7 $^1/_2$-8 $^1/_2$ mill. Commun aux Etats-Unis et repandu partout.

3. **An. amœnus** Dejean (*Chlaenius*). Long. 9 $^1/_2$-11 mill. Cette espèce qui m'était inconnue lors de mon premier mémoire sur les *Chlaenius*, et à laquelle j'avais à tort rapporté le *Chl. qua-*

dricollis KIRBY, fait évidemment le passage des deux précédentes aux vrais *Chlaenius*, et m'a forcé de modifier un peu les caractères du genre; ainsi, sans qu'il y ait une vraie dent dans l'échancrure du menton, le fond de l'échancrure en est un peu sinué; la languette n'est pas adhérente aux paraglosses jusqu'au bout, et comme dans les *Chlaenius*, celles-ci s'en détachent avec l'extrémité, mais les paraglosses la dépassent également beaucoup en longueur; les machoires et les mandibules ne sont pas aussi longues, surtout dans la femelle; le labre, quoique echancré, l'est moins que dans les deux autres espèces. Malgré cela, je la crois mieux placée dans ce genre que dans celui de *Chlaenius*. Elle est colorée à peuprès comme le *pusillus* auquel elle ressemble, mais elle est plus grande, et les élytres sont d'un bleu plus foncé. *Tête* un peu plus large; *corselet* proportionnellement moins étroit, plus grand, nullement cordiforme, ni plus ni moins rétréci à sa base qu'à son extrémité, de forme carrée, peu arrondi et nullement sinué sur les côtés, angles postérieurs un peu obtus et arrondis au sommet; le dessus un peu moins convexe, surtout entre les impressions basales et le côté, ponctué de même. *Elytres* pareilles, avec les stries plus fortement crénelées, et les intervalles plus granuleux. Je ne possède que les deux individus de la collection Dejean, dont le plus grand est le mâle. D'après le D.r Leconte il serait assez rare dans les Etats méridionaux de l'Union américaine.

Hololius.

LAFERTÉ (*Hololeius*) Ann. de la soc. ent. de Franc. 1851, p. 274.
CHAUDOIR, Bull. des Nat. de Mosc. 1857, II, p. 210.
Chlaenius DEJEAN, NIETNER.

Les caractères de ce genre sont peu tranchés, comme on peut le voir dans l'exposé que j'en ai donné, et si ce n'était la forme particulière de cet insecte je l'aurais volontiers replacé dans le grand genre *Chlaenius*. Je suis d'avis qu'il ne renferme qu'une seule espèce le *nitidulus* DEJEAN = *Chl. ceylanicus* NIETNER.

Ann. and Mag. of nat. hist. 1857, XIX, p. 241, et que le *punctulatus* que j'en avais séparé n'en est qu'une légère variété locale. L'habitat de cette espèce est assez étendu et on le rencontre depuis Ceylan jusqu'aux côtés orientales de la Chine; il habite les deux presqu'îles de l'Inde.

Penthimus.

Harold et Gemminger, Catal. I, p. 229.
Ceroglossus Chaudoir. Bull. des Natur. de Mosc. 1857, II, p. 192.

J'ai donné dans mon premier travail les caractères de cette coupe assez tranchée et très-homogène, à laquelle je n'ai rien à ajouter, le nombre des espèces étant resté le même, si ce n'est que le *P. politus* qui habite l'orient de l'Afrique, n'est peut-être qu'une variété plus étroite du *laevigatus;* quoique je n'en sois pas bien certain. Les espèces sont:

1. **P. laevigatus** Dejean (*Chlaenius*); Chaudoir l. c., p. 198. Sénégal, Nubie; Var.? *politus* Chaudoir l. c., forme propre, à ce qu'il parait, aux contrées plus orientales de l'Afrique au nord de l'équateur.

2. **P. opacus** Chaudoir l. c., p. 199, Bengale.

3. **P. obscurus** Chaudoir l. c., p. 200. Haute-Egypte et Abyssinie.

Rhopalistes.

Catal. de Harold et Gemminger, I, 230.
Rhopalopalpus Laferté, Ann. de la Soc. ent. de France 1851, p. 262.
Chlaenius Redtenbacher.

Ligula apice latissima, acute angulata, apice excavato truncata, longissime *libera; paraglossae,* tenuissimae, ejusdem basi tantum annatae, eandem haud superantes.

Palpi validi, glabri, *maxillares* articulis duobus ultimis pyriformibus vel clavatis, *labiales* ultimo subincrassato, recte obtusato.

Mentum dente medio simplici, angustiore, porrecto, subacuto; lobis longis acutis, vix divergentibus.

Antennae validiusculae, parum elongatae, articulis tribus baseos parce pilosis, primo crasso ovato, tertio sequente dimidio longiore.

Labrum apice obtuse rotundatum.

Mandibulae validae, sat breves.

Pedes validi, modice elongati; *tarsi* supra glabri, antici maris articulis tribus primis sat dilatatis, articulo primo minore, secundo majusculo, subtransverso.

Prosternum laeve, marginatum; *episterna* postica latitudine vix longiora, parce punctata; *abdomen* laeve, segmentis primis ad latera transversim punctulatis.

La forme de la dent et des lobes du menton, et celle des deux derniers articles des palpes maxillaires, me semblent suffisantes pour caractériser ce genre, dont MM. Harold et Gemminger ont changé la dénomination, composé contrairement aux principes établis pour la formation des noms scientifiques.

Rh. janthinus Redtenbacher, Hügel, Kaschm. 1848, IV, 2. p. 500. = *Rhopalop. pœciloides* Laferté, Ann. de la soc. ent. de Fr. 1851, p. 262; — Chaudoir, Bull. des Nat. de Mosc. 1857, II, p. 11. Long. 16 mill. La description que j'ai donnée de cette espèce suffira à la faire reconnaitre. J'ai pu me convaincre au Musée de Vienne de l'exactitude de ma synonimie. Elle habite le nord de l'Hindostan. Je possède maintenant les deux sexes qui ne diffèrent entre eux que par la dilatation des tarses des mâles.

———

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET DES ESPÈCES DU GROUPE

Aeacus Laferté.

stygius *Laferté*, g. Chlaenius . . . . N.° 232

Agostenus Motschulsky.

*costulatus *Motsch.*

Aleptocerus Laferté.

quadripustulatus *Dej.*, g. Chlaenius . . . . . N.° 384

Amara.

luctuosa *Germar*, g. Chlaenius . . . . . . N.° 73

Amblygenius Laferté.

chlaenioides *Laferté*, g. Chlaenius . . . . . . N.° 194

AMOMOGLOSSUS Chaudoir.

amoenus *Dejean* . . . . N.° 3
emarginatus *Say*. . . . . » 1
pusillus *Say*. . . . . » 2

Barymorphus Laferté.

concinnus *Laferté*, g. Chlaenius . . . . . . N.° 6
planicornis *Laferté*. » . . . . . . » 6

BRACHYLOBUS Chaudoir.

lithophilus *Say*. . . . . N.° 1

Buprestis Fourcroy.

variegatus *Fourcroy*, g. Chlaenius. . . . . . N.° 271

Callistoidius Motsch.

malachinus *Motschulsky*, g. Chlaenius . . . . . N.° 391

Callistus Dejean.

tripustulatus *Dejean*, g. Chlaenius . . . . . . N.° 399

Carabus

aeratus *Quensel* . . g. Chlaenius . . . . . N.° 291
agrorum *Olivier* . . » . . . . . » 271
ammon *Fabr.* . . . » . . . . . » 48
analis *Olivier* . . . » . . . . . » 25
apicalis *Wiedem.* . . » . . . . . » 93
azureus *Duftschm.* . . » . . . . . » 45
carbonarius *Rossi* . . » . . . . . » 346
chalcothorax *Wied.* . » . . . . . » 169
chrysocephalus *Rossi* . » . . . . . » 311
cinctus *Fabr.* . . . . » . . . . . » 165
cinctus *Oliv.* . . . . » . . . . . » 175
cinctus *Rossi* . . . » . . . . . » 149
circumscriptus *Duftschm* » . . . . . » 149
caeruleus *Steven.* . . . » . . . . . » 302
Craesus *Fabr.* . . . » . . . . . » 148
fallax *Oliv.* . . . . » . . . . . » 185
festivus *Fabr.* . . . » . . . . . » 176
holosericeus *Fabr.* . . . » . . . . . » 346
laetus *Fabr.* . . . . » . . . . . » 204
marginatus *Rossi.* . . » . . . . . » 175
*micans *Fabr.* . . . » . . . . . » 52
nigricornis *Fabr.* . . . » . . . . . » 349
notula *Fabr.* . . . . » . . . . . » 401
oculatus *Fabr.* . . . » . . . . . » 19
pallipes *Gebler.* . . . » . . . . . » 293
*posticus *Fabr.* . . . » . . . . . » 39
pudicus *Fabr.* . . . » . . . . . » 391

quadricolor *Fabr.* . . g. Chlaenius . . . . . N.° 194
quadrisulcatus *Illig.* . » . . . . . » 357
Schranki *Duftschm.* . » . . . . . » 351
sericeus *Forster.* . . » . . . . . » 284
spoliatus *Fabr.* . . » . . . . . » 92
Steveni *Quensel.* . . » . . . . . » 305
sulcatus *Fabr.* . . » . . . . . » 5
sulcicollis *Paykul* . . » . . . . . » 353
tenuicollis *Fabr.* . . » . . . . . » 120
tristis *Schaller* . . » . . . . . » 346
velutinus *Duftschm.* . » . . . . . » 175
vestitus *Paykul* . . » . . . . . » 360
zonatus *Panzer* . . » . . . . . » 176

Ceroglossus Chaudoir.

laevigatus *Dejean*, g. Penthimus . . . . . . N.° 1
obscurus *Chaud.* . » . . . . . . » 3
opacus *Chaud.* . » . . . . . . » 2
politus *Chaud.* . » . . . . . . » 1

Chlaenites Motschulsky.

inderiensis *Motsch.*, g. Chlaenius . . . . . . N.° 92
nicanus *Motsch.* . » . . . . . . » 92
spoliatus *Motsch.* . » . . . . . . » 92

CHLAENIUS.

* abstersus *Bates* . . . . N.° 49
accedens *Chaud.* . . . . » 127
acroxanthus *Chaud.* . . . . » 124
aeneocephalus *Dejean.* . . . . » 301
aequinoctialis Laferté . . . . » 185
aeratus *Quensel* . . . . » 291
aeruginosus Chaud. . . . . » 70
aestivus *Say.* . . . . » 288
aethiopicus *Chaud.* . . . . » 156
agilis *Chaud.* . . . . » 250
agrorum Oliv. . . . . » 271
algerinus Gory. . . . . » 291
alternans *Imhof.* . . . . » 233

alternans Chaud. . . . . N.° 353
° alternatus *Horn.* . . . . » 356
alutaceus *Gebler* . . . . » 312
amabilis *Chaud.* . . . . » 390
amauropterus *Chaud.* . . . . » 111
amazonicus *Chaud.* . . . . » 184
amictus Dejean. . . . . » 180
ammon *Fabr.* . . . . » 48
amoenus *Dejean*, g. Anomoglossus . . . . . . » 3
amoenus Chaud. . . . . » 329
amplipennis *Chaud.* . . . . » 345
amplus Leconte . . . . » 73
analis Oliv. . . . . » 25
anceps Mannerh. . . . . » 346
angustatus *Dejean* . . . . » 109
angustatus Fischer. . . . . » 306
angusticollis Mannerh. . . . . » 306
antennatus *Chaud.* . . . . » 23
anthracoderus *Laferté* . . . . » 108
apiatus Klug. . . . . » 90
apicalis *Wiedem.* . . . . » 93
° *apicalis Mac Leay.* . . . . » 34 not.
apicalis Leconte . . . . » 276
arcuatocollis Motsch. . . . . » 364
arcuatus Klug. . . . . » 61
asper Chaud. . . . . » 339
° aspericollis *Bates.* . . . . » 30
asperulus Ménétr. . . . . » 331
assecla *Laferté.* . . . . » 37
ater *Brullé*, g. Dercylus. . . . . » 37
atratus *Chaud.* . . . . » 338
atripennis Leconte . . . . » 328
atripes *Chaud.* . . . . » 203
attenuatus *Klug.* . . . . » 117
augustus *Newman* . . . . » 287
aulicus Laferté. . . . . » 25
auriceps Chaud. . . . . » 304
auricollis Gory. . . . . » 120
auricollis Géné. . . . . » 175

australis *Chaud.* . . . . N.° 69
azurescens *Chaud.* . . . . » 289
azureus *Duftschm.* . . . . » 45
azureus Dejean. . . . . » 308

* *basalis Fischer.* . . . . » 273
bengalensis *Chaud.* . . . . » 198
bicolor *Chaud.* . . . . » 157
bifenestratus *Klug.* . . . . » 41
biguttatus *Motsch.* . . . . » 383
biguttatus Chaud. . . . . » 22
biguttatus Montrouzier . . . . » 28
bihamatus *Chaud.* . . . . » 53
bilunatus Guèrin . . . . » 39
bimaculatus *Dejean* . . . . » 34
bimaculatus Mac Leay jun. . . . . » 27
binodulus Motsch. . . . . » 292
binotatus *Dejean* . . . . » 28
binotulatus Motsch. . . . . » 39
bioculatus *Chaud.* . . . . » 31
bipustulatus *Boheman* . . . . » 57
birmanicus *Chaud.* . . . . » 98
bisignatus *Dejean* . . . . » 38
bivulnerus *Motsch.* . . . . » 22
Boccandei *Laferté* . . . . » 141
baeticus *Rambur* . . . . » 79
Bohemani *Chaud.* . . . . » 13
Boisduvali *Dejean* . . . . » 36
Borgiae Dejean . . . . » 175
brachyderus Chaud. . . . . » 280
braminus *Chaud.* . . . . » 172
brasiliensis *Dejean* . . . . » 339
brevicollis Chaud. . . . . » 149
brevicollis Leconte . . . . » 280
brevilabris Leconte . . . . » 329
breviusculus *Chaud.* . . . . » 342
Bruneti Gory . . . . » 48
Buqueti *Dejean.* . . . . » 8
Buqueti Dejean. . . . . » 89

*caffer *Bohem.* . . . . N.° 235
caffer Bohem. . . . . » 159
*callichloris *Bates* . . . . » 259
canariensis *Dejean* . . . . » 300
capensis Gory . . . . » 175
capensis Gory (Epomis) . . . . » 149
capicola *Chaud.* . . . . » 159
carbonarius Dejean . . . . » 235
carbonatus *Chaud.* . . . . » 235
**caspicus Motsch.* . . . . » 176
cayennensis Dejean . . . . » 185
celer *Chaud.* . . . . » 265
centromaculatus Chaud. . . . . » 88
ceylonicus Nietner, g. Hololius
chalcoderus *Chaud.* . . . . » 171
chalcothorax *Wiedem.* . . . . » 169
chalybeipennis Chevrolat . . . . » 329
Cham *Chaud.* . . . . » 213
Chevrolati Dejean. . . . . » 330
Chevrolati Murray . . . . » 20
chlorochrous *Chaud.* . . . . » 245
chlorodius *Dejean* . . . . » 226
chlorophanus Dejean . . . . » 247
chlorophanus Leconte . . . . » 243
chrysocephalus *Rossi* . . . . » 311
chrysopleurus *Chaud.* . . . . » 77
chrysothorax *Krynicki* . . . . » 352
*cicatricosus *Motsch.* . . . . » 144
cinctipennis Bohem. . . . . » 109
cinctus *Fabr.* . . . . » 165
circumcinctus Say. . . . . » 321
circumdatus *Brullé* . . . . » 130
circumductus *Morawitz* . . . . » 275
circumscriptus *Duftschm.* . . . . » 149
cobaltinus Dejean . . . . » 288
caecus *Dejean* . . . . » 25
caelatus *Weber* . . . . » 354
caelestinus Chaud. . . . . » 309
caeruleicollis *Chaud.* . . . . » 78

caeruleipennis *Bohem.* . . . . N.° 303
caeruleocephalus Motsch. . . . . . . » 349
caeruleus *Stéven.* . . . . » 302
columbinus *Dejean* . . . . » 222
complicatus Laferté . . . . » 36
* *confinis Motsch.* . . . . » 367
conformis *Dejean* . . . . » 56
congener Leconte . . . . » 288
consimilis Leconte . . . . » 329
contractus *Chaud.* . . . . » 266
Coquereli *Fairmaire* . . . . » 395
cordicollis *Kirby* . . . . » 243
cordicollis Motsch. . . . . » 351
corpulentus Motsch. . . . . » 293
corvinus Dejean . . . . » 207
coscinioderus *Chaud.* . . . . » 105
cosciniophorus *Chaud.* . . . . » 106
costatus Laferté . . . . » 97
costiger *Chaud.* . . . . » 100
costipennis *Bohem.* . . . . » 158
crebrepunctatus *Chaud.* . . . . » 40
crenistriatus *Chaud.* . . . . » 163
cribellatus *Chaud.* . . . . » 26
cribellicollis *Chaud.* . . . . » 170
cribricollis *Dejean* . . . . » 260
cribricollis Zubkoff . . . . » 312
Craesus *Fabric.* . . . . » 148
cruciatus Dejean . . . . » 252
cruralis *Fischer.* . . . . » 46
cubanus *Chaud.* . . . . » 323
culminatus Bates . . . . » 152
cumatilis *Leconte* . . . . » 191
cupreocinctus *Reiche* . . . . » 229
cupreolineatus *Chaud.* . . . . » 200
cupricollis Nietner . . . . » 130
cupripennis *Chaud.* . . . . » 121
cursor *Chevrol.* . . . . » 278
cyaneus *Brullé.* . . . . » 308
* cyaniceps *Bates* . . . . » 388

cyanicollis Brullé . . . . N.° 300
cyanipennis *Bohem.* . . . . » 224
cylindricollis *Dejean* . . . . » 115

darlingensis Casteln. . . . . » 119
Dejeani *Dejean.* . . . . » 146
deliciolus *Bates* . . . . » 387
denticulatus *Dejean.* . . . . » 112
deplanatus *Laferté* . . . . » 151
Deyrollei *Laferté* . . . . » 12
dichrous *Wiedem.* . . . . » 207
differens *Peyron* . . . . » 272
diffinis *Chaud.* . . . . » 286
difflnis Laferté. . . . . » 88
dilatatus *Motsch.* . . . . » 199
dimidiatus *Chaud.* . . . . » 201
dimidiatus Motsch. . . . . » 276
dinodoides *Chaud.* . . . . » 83
discicollis *Laferté* . . . . » 14
discicollis Chaud. . . . . » 24
distinctus Chaud. . . . . » 360
distigma *Chaud.* . . . . » 29
distinguendus Chaud. . . . . » 311
dives *Dejean* . . . . » 82
Dohrni *Bertol.* . . . . » 155
Dohrni Nietner. . . . . » 67
Doriae *Chaud.* . . . . » 168
dorsalis *Dejean.* . . . . » 126
Doüei *Peyron* . . . . » 347
ducalis *Chaud.* . . . . » 195
Dusaulti *Dufour* . . . . » 270
Duvauceli *Dejean* . . . . » 145

elatus Erichs. . . . . » 112
elegantulus Dejean, g. Anomoglossus. . . . . . . » 2
elongatus *Klug.* . . . . » 153
elongatus Laferté . . . . » 241
elongatus Murray . . . . » 2
emarginatus *Say* (g. Anomoglossus) . . . . . . » 1

emarginatus Kirby . . . . N.° 343
episcopalis *Dejean* . . . . » 223
* *Ernesti Gory* . . . . » 385
erythrocnemis *Chaud.* . . . . » 212
erythropus *Germar* . . . . » 282
erythropus Fischer . . . . » 349
exaratus Dejean . . . . » 355
extensus *Eschsch.* . . . . » 363
extremus *Chaud.* . . . . » 125
exutus Friv. . . . . » 367

* Fairmairei *Murray* . . . .
fallax *Oliv.* . . . . » 185
Favieri Lucas. . . . . » 308
femoratus *Dejean* . . . . » 97
fenestratus *Chaud.* . . . . » 21
feronioides *Murray* . . . . » 63
festivus *Fabr.* . . . . » 176
fimbriatus *Klug* . . . . » 143
Fischeri Krynicki . . . . » 176
flavicornis *Fischer* . . . . » 292
* *flaviguttatus Mac Leay* . . . . » 34
flavipes *Ménétr.* . . . . » 367
flavofemoratus Casteln. . . . . » 97
formosus Chaud. . . . . » 39
frater *Chaud.* . . . . » 362
fugax *Chaud.* . . . . » 372
fulgiceps Newman . . . . » 327
fulgidicollis *Dufour* . . . . » 80
fulvicollis *Chaud.* . . . . » 402
fulvipes *Chaud.* . . . . » 44
fulvipes Chaud. . . . . » 313
fulvosignatus Reiche . . . . » 270
fuscicornis *Dejean* . . . . » 283
fuscitarsis Schaum . . . . » 349

gallaecianus *Chaud.* . . . . » 81
geniculatus Motsch. . . . . » 175
germanus *Chaud.* . . . . » 262

Gestroi *Chaud.* . . . . N.° 33
glabratus *Dejean* . . . . » 215
glabricollis *Dejean* . . . . » 62
glaucus *Leconte* . . . . » 324
gonioderus *Laferté* . . . . » 86
Goryi *Buquet* . . . . » 20
Gotschi *Chaud.* . . . . » 306
Goudoti Chaud. . . . . » 112
gracilis Dejean . . . . » 304
granulipennis *Chaud.* . . . . » 58
gratiosus Chaud. . . . . » 273
Greyanus *White* . . . . » 68
Guerini Gory . . . . » 102
Gundlachi *Chaud.* . . . . » 186
guttatus Eschsch. . . . . » 28
guttula *Chaud.* . . . . » 392

hamatus *Eschsch.* . . . . » 54
hamifer *Chaud.* . . . . » 52
harpalinus *Eschsch.* . . . . » 344
herbaceus *Chevrol.* . . . . » 277
holosericeus *Fabr.* . . . . » 346
hospes Morawitz . . . . » 380
Huegeli Redtenbach. (ad Chlaenios non pertinet).
humeralis *Chaud.* . . . . » 89

janthinus *Redtenb.* g. Rhopalistes
javanus *Chaud.* . . . . » 131
* immunitus *Murray* . . . . » 123
impressicollis *Chaud.* . . . . » 317
impunctifrons *Say* . . . . » 343
impunctifrons Kirby . . . . » 322
inderiensis Motsch. . . . . » 92
indutus *Klug* . . . . » 177
* *indutus Thomson*
infantulus *Chaud.* . . . . » 310
inops *Chaud.* . . . . » 364
insignis *Chaud.* . . . . » 7
intermedius *Chaud.* . . . . » 313

jucundus Dejean . . . . N.° 401
juvencus *Dejean* . . . . » 255

Karelini Chaud. . . . . » 46
Kindermanni Chaud. . . . . » 351
Kirki *Chaud.* . . . . » 386

lacustris *Chaud.* . . . . » 161
laeteviridis *Chaud.* . . . . » 119
laeticollis *Chaud.* . . . . » 301
laetiusculus *Chaud.* . . . . » 368
laetus *Fabr.* . . . . » 204
laevigatus *Dejean* g. Penthimus
laevipennis *Chaud.* . . . . » 254
laeviplaga *Chaud.* . . . . » 361
laeviusculus *Chaud.* . . . . » 217
Lafertei *Guérin* . . . . » 88
lateralis *Brullé* . . . . » 193
lateralis Bohem. . . . . » 105
laticollis *Say* . . . . » 280
laticollis Leconte . . . . » 286
lativittis *Chaud.* . . . . » 397
Latreillei *Laferté* . . . . » 142
Lecontei Haldem. . . . . » 287
Lecontei Dejean . . . . » 243
* Leprieuri *Gory* . . . . » 174
leucops *Wiedem.* . . . . » 70
leucoristus *Chaud.* . . . . » 140
leucoscelis *Chevrol.* . . . . » 244
limbatus *Wiedem.* . . . . » 180
limbatus Dejean . . . . » 130
limbellus Motsch. . . . . » 261
limbicollis *Chaud.* . . . . » 17
* limbipennis *Bohem.* . . . . » 181
* lineellus *Motsch.*
lissoderus *Chaud.* . . . . » 219
lithophilus *Say* g. Brachylobus
longicollis *Chaud.* . . . . » 327
longicornis *Chaud.* . . . . » 166

longus Catal. Harold et Gemm. . . . . . . N.° 2
Lucasi *Peyron* . . . . » 263
lucidicollis *Laferté* . . . . » 221
lugens *Chaud.* . . . . » 239
lunatus *Dejean* . . . . » 61
luteicauda *Chaud.* . . . . » 264
luzonicus *Chaud.* . . . . » 202
lynx *Chaud.* . . . . » 32
lyratus *Klug* . . . . » 252

macrocerus Chaud. . . . . » 308
macropus *Chaud.* . . . . » 173
maculatus *Dejean* . . . . » 104
maculiceps *Bohem.* . . . . » 396
maculifer Casteln. . . . . » 28
maculiger *Casteln.* . . . . » 65
maculipennis Motsch. . . . . » 88
madagascaricus Casteln. . . . . » 117
madagascariensis Laferté . . . . » 177
maleolens Nietner . . . . » 39
marginatus Dejean . . . . » 137
marginatus Casteln. . . . . » 119
marginatus Fairmaire . . . . » 271
marginellus *Dejean* . . . . » 319
marginicollis *Bohem.* . . . . » 320
marginifer *Chaud.* . . . . » 137
marginipennis *Gory* . . . . » 179
* Maxi *Gory* . . . . » 404
medioguttatus *Chaud.* . . . . » 11
* melampus *Ménétr.* . . . . » 350
melanarius *Dejean* . . . . » 330
melancholicus *Laferté* . . . . » 110
melanocornis Dejean . . . . » 349
melanopterus *Chaud.* . . . . » 298
Mellyi *Chaud.* . . . . » 6
mendax *Chaud.* . . . . » 160
Menevillei *Chaud.* . . . . » 76
metallicus Casteln. g. Marsyas
meticulosus *Laferté* . . . . » 269

* *micans Mac Leay* . . . . N. 34
mirabilis Gory . . . . » 1
modestus Bohem. . . . . » 120
monachus Leconte . . . . » 244
montanus Lucas . . . . » 309
* morio *Bohem.*
morosus *Laferté* . . . . » 267
myops Dejean . . . . » 19
myops Gory . . . . » 7

naeviger *Morawitz* . . . . » 381
natalensis *Chaud.* . . . . » 210
nebraskensis *Leconte* . . . . » 325
neelgheriensis *Guérin* . . . . » 39
nemoralis *Say* . . . . » 327
nepos *Chaud.* . . . . » 24
niger *Randall.* . . . . » 355
nigricans *Wiedem.* . . . . » 152
nigricornis *Fabr.* . . . . » 349
* nigricoxis *Motsch.* . . . . » 99
nigripennis *Chaud.* . . . . » 297
nigripes Dejean . . . . » 80
nigrita *Dejean* . . . . » 238
nigroscelis *Chaud.* . . . . » 190
nitens Falderm. . . . . » 351
nitidiceps *Dejean* . . . . » 375
nitidicollis *Dejean* . . . . » 136
nitidulus *Dejean* g. Hololius
Noguchii *Bates* . . . . » 249
notabilis *Laferté* . . . . » 107
notula *Fabr.* . . . . » 401
nubicus *Chaud.* . . . . » 114

obesus *Laferté* . . . . » 84
oblongus *Dejean* . . . . » 336
obscuripennis *Chevrol.* . . . . » 335
obscurus *Klug.* . . . . » 365
obscurus Leconte . . . . » 331
obsoletus *Leconte* . . . . » 333

obtusus *Dejean* . . . . N.° 268
* ocreatus *Bates* . . . . » 374
oculatus *Fabr.* . . . . » 19
oodioides *Chaud.* . . . . » 209
opacipennis *Chaud.* . . . . » 228
ophonoides *Fairmaire* . . . . » 71
orbicollis *Chaud.* . . . . » 15
orbus *Horn* . . . . » 281
orientalis Dejean . . . . » 194
oxygonus Chaud. . . . . » 327

pachys *Chaud.* . . . . » 134
pachysomus *Chaud.* . . . . » 135
pallipes *Gebler* . . . . » 293
palaestinus Reiche . . . . » 201
palpalis *Laferté* . . . . » 233
panagaeoides *Chaud.* . . . . » 3
parallelus *Dejean* . . . . » 67
patruelis Leconte . . . . » 277
pauper Chaud. . . . . » 335
pennsylvanicus *Say* . . . . » 323
peregrinus Chaud. . . . . » 71
pericallus *Redtenb.* . . . . » 403
perplexus *Dejean* . . . . » 321
persicus Redtenb. . . . . » 367
persimilis *Chaud.* . . . . » 225
perspicillaris *Erichs.* . . . . » 42
peruanus *Erichs.* . . . . » 246
perviridis Leconte . . . . » 285
phaenoderus *Chaud.* . . . . » 205
* Pharaonis *Motsch.* . . . . » 147
piceus *Chaud.* . . . . » 211
pictus *Chaud.* . . . . » 51
pictus Bates . . . . » 50
plagiatus Chaud. . . . . » 36
planipennis *Chaud.* . . . . » 290
platensis *Waterh.* . . . . » 341
platyderus Chaud. . . . . » 286
pænulatus *Erichs.* . . . . » 256

Poeyi Chevrol. . . . . N.° 321
porcatus Gory . . . . » 5
* *poricollis Fairmaire* . . . . » 117
porrectus *Chaud.* . . . . » 296
posticalis *Motsch.* . . . . » 380
posticus Leconte . . . . » 276
* postscriptus *Bates* . . . . » 197
Pradieri *Chaud.* . . . . » 220
* praefectus *Bates* . . . . » 196
prasinus *Dejean* . . . . » 248
pratensis *Chaud.* . . . . » 274
pretiosus *Chaud.* . . . . » 231
pretiosus Rosenh. . . . . » 79
princeps Nietner . . . . » 198
prolixus *Erichs.* . . . . » 116
* prosternus *Bates*
protensus *Chaud.* . . . . » 150
proximus *Chaud.* . . . . » 128
* puberulus *Bohem.* . . . . » 376
pubescens Harris . . . . » 322
pubescens Ménétr. . . . . » 313
pubifer *Chaud.* . . . . » 47
pubiger Chaud. . . . . » 47
pubipennis Chaud. . . . . » 169
pudicus* *Fabr.* . . . . » 391
pulchellus *Bohem.* . . . . » 394
pulcher Redtenb. . . . . » 403
pulcher Nietner . . . . » 198
punctatostriatus *Chaud.* . . . . » 95
punctatus Chaud. . . . . » 28
punctatus Motsch. . . . . » 349
puncticollis *Dejean* . . . . » 253
purpuratus *Chaud.* . . . . » 188
purpureus *Chaud.* . . . . » 337
purpuricollis *Randall.* . . . . » 279
pusillus Dejean g. Anomoglossus
Putzeysi *Chaud.* . . . . » 183

quadricollis *Kirby* . . . . » 329

quadricolor *Fabr.* . . . . N.º 194
quadricolor Dejean . . . . » 204
quadrimaculatus Motsch. . . . . » 270
quadrimaculatus *Bohem.* . . . . » 4
quadrinotatus *Dejean* . . . . » 102
quadripustulatus *Dejean* . . . . » 384
* quadrisignatus *Bohem.* . . . . » 85
quadrisulcatus *Illig.* . . . . » 357
quinquemaculatus Nietner . . . . » 400

Raffrayi *Chaud.* . . . . » 60
regularis *Leconte* . . . . » 285 not.
Reichei *Chaud.* . . . . » 16
reticulatus *Motsch.* . . . . » 348
* robustus *Bohem.*
Rodriguezi *Chaud.* . . . . » 192
* *rogator Motsch.* . . . . » 333
rudesculptus *Chaud.* . . . . » 167
rudicollis *Chaud.* . . . . » 27
ruficauda *Chaud.* . . . . » 276
ruficornis Bohem. . . . . » 204
rufifemoratus *Mac Leay* . . . . » 10
rufilabris Dejean . . . . » 282
rufipes Dejean . . . . » 280
rufithorax *Wiedem* . . . . » 359
rufomarginatus *Dejean* . . . . » 218
* rugulosus *Nietner* . . . . » 94

saginatus *Laferté* . . . . » 230
sagittarius *Dejean* . . . . » 55
Sallei *Chaud.* . . . . » 187
scabricollis *Chevrol.* . . . . » 101
scapularis *Chaud.* . . . . » 103
Schœnherri *Dejean* (Vertagus) . . . . . . » 9
Schœnherri Dejean . . . . » 51
Schranki *Duftschm.* . . . . » 351
Schtschukini *Ménétr.* . . . . » 314
sellatus *Dejean* . . . . » 113
* semicyaneus *Solsky* . . . . » 307

seminitidus *Chaud.* . . . . N.º 299
* semipurpureus *Motsch.* . . . . » 382
Semperi *Chaud.* . . . . » 96
senegalensis *Dejean* . . . . » 236
sennaariensis *Chaud.* . . . . » 242
sericeus *Forster* . . . . » 285
sericimicans *Chaud.* . . . . » 315
sericinitens Chaud. . . . . » 324
sexmaculatus *Dejean* . . . . » 1
signatus *Bohem.* . . . . » 90
* similatus *Bohem.* . . . . » 257
similis *Chaud.* . . . . » 118
simillimus *Chaud.* . . . . » 332
simplex *Wiedem.* . . . . » 64
sinensis *Chaud.* . . . . » 206
sinuatus *Dejean* . . . . » 251
Sivorii *Chaud.* . . . . » 340
smaragdiger Motsch. g. Brachylobus
smaragdinus Chaud. . . . . » 248
sobrinus *Dejean* . . . . » 258
soccatus Say . . . . » 330
soginoides *Chaud.* . . . . » 74
solitarius *Say* . . . . » 247
sollicitus *Laferté* . . . . » 122
soricinus *Gerstaecker* . . . . » 377
sparsepunctatus *Chaud.* . . . . » 189
sparsus Leconte . . . . » 278
* spathulifer *Bates* . . . . » 18
speciosus *Chaud.* . . . . » 385
spectabilis *Chaud.* . . . . » 241
splendidus *Dejean* . . . . » 211
spoliatus *Fabr.* . . . . » 92
stenoristus *Chaud.* . . . . » 370
Steveni *Quensel* . . . . » 305
stygius *Laferté* . . . . » 232
subcostatus *Mac Leay* jun. . . . . » 133
subhamatus Chaud. . . . . » 383
submarginatus *Chaud.* . . . . » 316
subovatus *Chaud.* . . . . » 139

subsulcatus *Dejean* . . . . N.° 161
sulcatulus Bohem. . . . . » 138
sulcatus *Fabr.* . . . . » 5
sulcicollis *Paykul* . . . . » 353
sulcipennis *Dejean* . . . . » 138
Swinhoei Bates . . . . » 6
syriacus *Chaud.* . . . . » 369

tenellus *Klug* . . . . » 261
* tenuelimbatus *Ballion* . . . . » 366
tenuicollis *Fabr.* . . . . » 120
tenuistriatus Krynicki . . . . » 176
terminatus *Dejean* . . . . » 273
tetragonoderus *Chaud.* . . . . » 66
tibialis Dejean . . . . » 351
tigreanus Roth . . . . » 229
togatus *Klug* . . . . » 318
togifer *Chaud.* . . . . » 178
tomentosus *Say* . . . . » 73
transfuga *Chaud.* . . . . » 129
transversalis *Dejean* . . . . » 87
trapezicollis *Chaud.* . . . . » 208
tricolor *Dejean* . . . . » 328
trinotatus *Laferté* . . . . » 389
tripustulatus *Dejean* . . . . » 399

unicolor *Chaud.* . . . . » 43

vafer *Leconte* . . . . » 326
* validicornis *Bohem.* . . . . » 216
validus *Chevrolat* . . . . » 75
variabilipes *Eschsch.* . . . . » 331
varians *Chaud.* . . . . » 378
variegatus *Fourcroy* . . . . » 271
variicornis *Morawitz* . . . . » 373
variipes *Chaud.* . . . . » 91
velocipes *Chaud.* . . . . » 371
velutinus *Duftschm.* . . . . » 175
venator Laferté . . . . » 20

venustulus *Dejean* . . . . N.° 398
vertagoides *Laferté* . . . . » 2
vestitus *Paykul* . . . . » 360
vicinus Dejean . . . . » 322
vicinus Mannerh. . . . . » 332
viduus *Horn.* . . . . » 284
vigilans Say. . . . . » 328
villosulus Brullé . . . . » 182
violaceipennis *Chaud.* . . . . » 154
violaceus Chevrol. . . . . » 330
violaceus Waterh. . . . . » 188
virens *Rambur.* . . . . » 309
virens Chaud. . . . . » 321
virescens *Chaud.* . . . . » 182
virgula *Laferté.* . . . . » 59
virgulifer *Chaud.* . . . . » 50
viridanus Dejean g. Brachylobus
* viridanus *Motsch.* . . . . » 294
viridicollis *Reiche* . . . . » 334
viridifrons *Eschsch.* . . . . » 295
viridis *Ménétr.* . . . . » 72
viridis Montrouzier . . . . » 71
vitticollis *Bohem.* . . . . » 393
vividus *Chaud.* . . . . » 227
vorax Laferté . . . . » 244
vulneratus *Dejean* . . . . » 35

Waddeli *Murray* . . . . » 240
Wallacei *Chaud.* . . . . » 162
Warvasi Casteln. . . . . » 291
Westermanni Laferté . . . . » 234
Westwoodi Waterh. . . . . » 336

xanthacrus *Wiedem.* non pertin. ad Chlaeniidas.
xanthopleurus *Chaud.* . . . . » 132
xanthospilus *Wiedem.* . . . . » 400

zygogrammus *Laferté* . . . . » 379

Diaphoropsophus Chaudoir.

Mellyi *Chaud.* g. Chlaenius . . . . N.° 6

Dilobochilus Laferté.

Westermanni *Laferté* g. Chlaenius. . . . . . N.° 234

Dinodes Bonelli.

affinis *Dejean* . . g. Chlaenius. . . . . . N.° 44
angusticollis *Chaud.* » . . . . . » 46
beryllinus *Bohem.* . » . . . . . » 44
baeticus *Rambur* . » . . . . . » 79
* caffer *Bohem.* . » . . . . . » 235
delicatulus *Laferté* . » . . . . . » 46
fulvipes *Chaud.* . » . . . . . » 44
Karelini *Chaud.* . » . . . . . » 46
laticollis *Chaud.* . » . . . . . » 45
Maillei *Dejean* . . » . . . . . » 46
nigripes *Falderm.* . » . . . . . » 46
purpuricollis *Leconte* » . . . . . » 285
rotundicollis *Dejean* . » . . . . . » 45
rufipes *Dejean* . . » . . . . . » 45

Epomis Bonelli.

alternans *Imhof* . . g. Chlaenius. . . . N.° 231
armeniacus *Motsch.* . . » . . . » 146
Boccandei *Laferté* . . » . . . » 141
brevicollis *Chaud.* . . » . . . » 149
capensis *Gory* . . . » . . . » 149
carbonarius *Dejean* . . » . . . » 236
* cicatricosus *Motsch.* . » . . . » 144
circumscriptus *Duftschm* . » . . . » 149
Craesus *Fabr.* . . . . » . . . » 148
Dejeani *Dejean* . . . » . . . » 146
deplanatus *Laferté* . . » . . . » 151
Duvauceli *Dejean* . . » . . . » 145
elongatus *Klug.* . . » . . . » 153
fimbriatus *Klug* . . » . . . » 143
fuscomarginatus *Motsch.* . » . . . » 161

Goryi *Gray* . . . » . . . N.° 150
Karelini *Mannerh.* . . » . . . » 149
Latreillei *Laferté* . . » . . . » 142
nigricans *Wied., Dejean* . » . . . » 152
* Pharaonis *Motsch.* . . » . . . » 147
rugicollis *Laferté* . . » . . . » 152
senegalensis *Gory* . . » . . . » 149
tomentosus *Say, Dej.* . » . . . » 73
* turcmenicus *Motsch.* . » . . . » 149

Eurydactylus Laferté.

tomentosus *Laferté* g. Chlaenius . . . . » N.° 73

Feronia Dejean.

laevigata *Dejean* g. Penthimus . . . . » N.° 1

Glyptoderus Laferté.

aurolimbatus *Laferté* g. Chlaenius . . . . . N.° 77
Guerini *Laferté* » . . . . . . » 76

Harpalus.

chalcothorax *Wiedem.* g. Chlaenius . . . . N.° 169
decipiens *Dufour* . » . . . . . » 45
Dusaulti *Dufour*. . » . . . . . » 271
fulgicollis *Dufour* . » . . . . . » 80
leucops *Wiedem.* . » . . . . . » 70

HOLOLIUS Laferté.

nitidulus *Dejean* g. Chlaenius . . . . . N.° 1
punctulatus *Chaud.* » . . . . . . » 1

Homalolachnus Laferté.

sexmaculatus *Dejean* g. Chlaenius . . . . . N.° 1
vertagoides *Laferté* » . . . . . . » 2

Homalotrichus Laferté.

voy. *Homalolachnus*.

Lissauchenius Mac Leay.

rufifemoratus *Mac Leay* g. Chlaenius . . . . N.° 10

Marsyas Putzeys.

metallicus *Casteln.* non pert. ad Chlaeniidas.

Ocybatus Laferté.

voy. *Ocydromus.*

Ocydromus Laferté.

Deyrollei *Laferté* . . g. Chlaenius . . . . . N.° 12
discicollis *Laferté* . . » . . . . . » 14
Reichei *Dejean* . . » . . . . . » 16
striatopunctatus *Laferté* » . . . . . » 12

Omaseus.

validus *Chevrol.* g. Chlaenius . . . . N.° 75

Oodes.

* puncticollis *Bohem.* g. Chlaenius . . . . . . N.° 209
rufipes *Bohem.*. . » . . . . » 208

Panagaeus.

myops *Gory* g. Chlaenius . . . . N.° 7

PENTHIMUS Harold & Gemm.

voy. *Ceroglossus.*

Poecilus.

janthinus *Roth* g. Chlaenius . . . . N.° 223

Poeciloistus Motschulsky.

dilatatus *Motsch.* . g. Chlaenius . . . . . N.° 199
glabricollis *Motsch.* . » . . . . . » 205
* laevicollis *Motsch.* . » . . . . . » 194
orientalis *Motsch.* . »
* prolongatus *Motsch.* »
quadricolor *Motsch.* . » . . . . . » 198
splendidus *Motsch.* . » . . . . . » 214

Rhembus.

Dohrni *Bertol.* g. Chlaenius . . . . N.° 155

RHOPALISTES Harold & Gemm.

janthinus *Redtenbacher* . . . . N.° 1

Rhopalopalpus Laferté.

poeciloides *Laferté* g. Rhopalistes.

Rhyzotrachelus Boheman.

bimaculatus *Bohem.* . g. Chlaenius . . . . . N.° 5
myops *Bohem.* . . » . . . . . » 7
quadrimaculatus *Bohem.* » . . . . . » 4

Tachypus Weber.

caelatus *Weber.* g. Chlaenius . . . . . . N.° 354

Vertagus Dejean.

bipustulatus *Bohem.* g. Chlaenius . . . . . . N.° 13
Buqueti *Dejean* . » . . . . . . » 8
*lucidulus *Bohem.* non pertin. ad Chlaeniidas.
Schoenherri *Dejean* g. Chlaenius . . . . . . » 9

J'ai marqué d'un astérisque le petit nombre d'espèces que je n'ai pas pu étudier sur les types, et que je ne connais pas, ou sur lesquelles j'ai des doutes.



